

ROBERT NADEAU

**LE SECOND PALAIS DE L'INTENDANT À QUÉBEC**  
**Mise en valeur virtuelle d'un lieu archéologique**

Mémoire présenté  
à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval  
dans le cadre du programme de maîtrise en archéologie  
pour l'obtention du grade de maître ès arts(M.A.)

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE  
FACULTÉ DES LETTRES  
UNIVERSITÉ LAVAL  
QUÉBEC

2008

## Résumé

Le second palais de l'intendant, construit en 1713, occupait un terrain en bordure de la rivière Saint-Charles à Québec. Il est détruit en 1775 lors de l'invasion américaine. Le site est ensuite occupé par les installations des brasseries Boswell/Dow et tombe dans l'oubli. On le redécouvre vers 1974 et un centre d'interprétation est installé dans ses voûtes toujours existantes.

L'auteur propose de faire connaître ce lieu archéologique par une mise en valeur virtuelle. Pour ce faire, il a répertorié les documents historiques, cartographiques et iconographiques pertinents; examiné la chronologie des occupations et étudié les rapports des fouilles archéologiques. Il s'est aussi penché sur la mise en valeur du patrimoine dans un contexte de communication informatisée et a procédé à une analyse de cas similaires d'application de la réalité virtuelle à des problèmes architecturaux. La proposition finale comprend une maquette tridimensionnelle accompagnée d'un contenu scientifique accessible par le réseau Internet.

**Mots-clés :** Palais, Intendant, Québec, mise en valeur, médiation, réalité virtuelle, fouilles archéologiques, architecture, interprétation, archives.



## Remerciements

Je me dois de commencer ce mot en remerciant chaleureusement mon directeur de recherche, M. Réginald Auger, pour m'avoir d'abord suggéré ce projet de mémoire et ensuite mis en contact avec les principaux intervenants concernés par le patrimoine urbain de Québec. Ses avis éclairés concernant notre discipline et son encouragement constant m'ont permis de mener à terme cette étude que nous avons voulu, lui et moi, ancrée dans la modernité.

Il me faut également rendre hommage à mon codirecteur, M. Philippe Dubé, pour la qualité de ses conseils dans le domaine de la muséologie et pour son sens de l'analyse rédactionnelle. La qualité formelle de ce texte lui doit beaucoup. De même, je dois un remerciement à M. André Gob, de l'Université de Liège, pour avoir pris du temps sur un horaire chargé pour participer au comité de lecture de ce mémoire. Un merci va aussi à M. Pierre Côté, de l'École d'architecture de l'Université Laval, pour m'avoir fait prendre connaissance des récents développements des projets de réalité virtuelle dans le domaine de l'architecture.

J'aimerais, de plus, avoir une pensée pour tous mes collègues du programme d'archéologie du Département d'histoire de l'Université Laval : étudiants (es) et professeurs (es). J'ai pu apprécier, dans les dernières années, tout l'enthousiasme qui les anime dans la recherche sur le passé. Le contact avec ces gens passionnés fut un profond stimulant et un exemple.

Je ne puis non plus passer sous silence l'apport important, pour ce mémoire, des informations archéologiques fournies par les fouilles réalisées sur le site de l'Îlot des Palais. Celles-ci sont un exemple de l'excellente collaboration entre le programme d'archéologie de l'Université Laval et le Service de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec dont l'archéologue principal est M. William Moss. Qu'il soit ici remercié.

Enfin, ma dernière pensée va à Lyne, ma compagne et complice, qui m'a incité à débiter le long parcours qui s'achève maintenant. Son support fut indéfectible. Merci.

# TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	1
L'Îlot des Palais : hier, aujourd'hui, demain .....	1
Le second Palais : un édifice méconnu .....	7
Les données de la recherche .....	12
La diffusion des connaissances .....	15
Chapitre 1 : Cadre matériel et historique de l'Îlot des Palais .....	20
La situation géologique et géographique du site .....	20
L'historique des occupations .....	23
Le Régime français .....	23
L'occupation britannique .....	38
Les vestiges du second Palais .....	45
Chapitre 2 : Cadre archéologique de l'Îlot des Palais .....	48
Opération 33 – Le mur pignon est .....	50
Opération 36 – Le coin nord-ouest .....	52
Opération 38 – La partie nord de la salle du commun .....	55
Opération 41 – La cuisine .....	58
Opération 42 – Le centre de la salle du commun .....	61
Opération 45 – Les latrines ouest et le mur d'enceinte .....	65
L'état actuel des lieux .....	67
La requalification de l'édifice .....	68
Chapitre 3 : Mise en valeur .....	74
Une visite au Palais .....	74
La mise en valeur : une discussion .....	76
La mise en valeur virtuelle .....	82
Les musées et Internet .....	83
Le web et le patrimoine : les modalités de la communication .....	85
La réalité virtuelle et l'archéologie : une étude de cas .....	95
Chapitre 4 : Mise en valeur numérique du second Palais .....	103
Une présentation géographique .....	103
Un Palais en 3D .....	106
L'édifice de 1715-1719 .....	110
L'édifice de 1726-1759 .....	117
Le Palais en 1770 .....	127
Le Palais après 1775 .....	129
Les prospectives et les limites du 3D .....	130
Chapitre 5 : Proposition d'un contenu Internet .....	134
Le portail .....	134
La maquette .....	140
Les artefacts .....	142
La ligne du temps .....	142
Le contenu scientifique .....	143
Conclusion .....	146
Sources .....	152
Bibliographie .....	165

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

fig. 1 Plan de la ville et chateau de Québec, fait en 1685, par le Sr de Villeneuve. 1685 .....	22
fig. 2 Extrait de la carte interactive de la ville de Québec.....	22
fig. 3 Maison de la brasserie. 1686. Atlas Moreau de Saint-Méry.....	24
fig. 4 Plan de la ville de Québec par le Sr de Villeneuve, s.d. ....	26
fig. 5 Plan de Québec. Octobre 1702. (extrait) batterie : n° 22.....	26
fig. 6 Palais de Québec. 1715. Extrait.....	28
fig. 7 Plan du Palais de Québec et de ses environs. 1717. Atlas Moreau de Saint-Méry.....	29
fig. 8 Plans, profils et élévations du Palais dans la ville de Québec. 1726. Extrait. ....	30
fig. 9 Plan du quartier du nouveau port du Palais de Québec. 1er octobre 1739 .....	34
fig. 10 View of Quebec from Grant's wharf. Vers 1793. George Heriot .....	39
fig. 11 Ruines du Palais de l'Intendant. Vers 1799.....	40
fig. 12 Le Palais. Maquette Duberger vers 1808. Photo Robert Nadeau 2004. ....	40
fig. 13 Ground plans, sections and elevations of coal shed, old palace and old boat house. ....	41
fig. 14 Ruines du Palais de l'Intendant (sans date) .....	43
fig. 15 Les ruines du Palais de l'Intendant 1888 .....	43
fig. 16 Extrait du plan d'assurance D.A. Sanborn. 22 juillet 1875.....	45
fig. 17 Photo de l'édifice des voûtes du Palais montrant l'avancée de la façade. 2004. ....	46
fig. 18 Porte de communication (A) et emplacement d'une cloison (B) dans le mur arrière.....	46
fig. 19 Opération 33. Montage visuel. Mise en valeur des fouilles.....	50
fig. 20 Opération 36. Montage visuel. Mise en valeur des fouilles.....	52
fig. 21 Opération 38. Montage. Mise en valeur des fouilles .....	55
fig. 22 Opération 41. Montage visuel. Mise en valeur des fouilles.....	58
fig. 23 Opération 42. Montage visuel. Mise en valeur des fouilles.....	61
fig. 24 Position du muret 42B100 et du dallage 42A152. Photo opération 42 2003.....	63
fig. 25 Rez-de-chaussée du Palais en 1715. Extrait .....	63
fig. 26 Opération 45. Positions de la palissade du premier Palais et des latrines du deuxième. ...	65
fig. 27 Position des édifices actuels et des fouilles (2000-2004) .....	68
fig. 28 Surimposition d'une carte de Chaussegros de Léry (1739) sur un plan des rues.....	105
fig. 29 Palais de Québec. 1715 .....	107
fig. 30 Plan et [et élévation] du perron du nouveau Palais de Québec. 1715.....	107
fig. 31 Profil du Palais bâti en 1715 à Québec. 1715 .....	107
fig. 32 Plans, profils et élévations du nouveau Palais de la ville de Québec. s.d.....	108
fig. 33 Élévations du nouveau Palais de Québec, capitale du Canada, 1718 .....	108
fig. 34 Plans, profils et élévations du Palais dans la ville de Québec. 1726. ....	109
fig. 35 Palais de Québec. 1715.....	111
fig. 36 Vue du Palais de l'Intendant. Estampe 1761. Richard Short .....	122
fig. 37 Coupes transversales du Palais. Entre 1715 et 1726.....	123
fig. 38 Quebec Intendant's palace built 1684. Collection Michel Gaumont .....	129
fig. 39 Bâtiments anciens dans la ville moderne. Conception Richard Lapointe. 1999.....	131
fig. 40 Modélisation des murs du rez-de-chaussée du Palais. Robert Nadeau 2006.....	132
fig. 41 Extrait d'un plan du Sieur Villeneuve. 1685. ....	136
fig. 42 Extrait d'un plan du Sieur Villeneuve. Vers 1690-92. ....	136
fig. 43 Extrait d'un plan de la ville de Québec. 1709.....	137
fig. 44 Extrait d'un plan de la ville de Québec par Chaussegros de Léry. 1716.....	137

fig. 45 Plan du Palais de Québec et de ses environs par La Guer de Morville. 1717. ....	138
fig. 46 Plan d'une partie de la ville de Québec par Chaussegros de Léry. 1739.....	138
fig. 47 Extrait d'un plan de la ville de Québec par Chaussegros de Léry. 1752.....	139

## Introduction

### L'Îlot des Palais : hier, aujourd'hui, demain

Le site de l'Îlot des Palais à Québec est maintenant un lieu historique et patrimonial après avoir été, entre 1668 et 1759, le réceptacle privilégié de la puissance française dans le nouveau monde ainsi que le centre administratif et économique de la colonisation. Après la Conquête britannique, l'endroit est affecté à des fonctions d'entrepôt et de casernement au bénéfice de l'occupant avant d'être ruiné lors de l'invasion américaine de 1775. Une lente dégradation fait alors son œuvre et les voûtes sont louées à des citoyens de la ville qui y entassent tonneaux et marchandises dans les espaces encore utilisables. Enfin, en 1852, le brasseur Boswell y établit son entreprise. On lui doit la rénovation du soubassement et la reconstruction des étages ainsi que l'érection d'édifices secondaires pour les besoins de sa brasserie. Celle-ci est rachetée par la compagnie Dow, en 1952, qui y exerce ses activités jusqu'en 1974 alors que la ville de Québec fait l'acquisition de l'endroit pour l'aménagement du Centre d'initiation à l'histoire de la ville de Québec qui deviendra, plus tard, le Centre d'interprétation de l'Îlot des Palais. Entre 1982 et 1990, plusieurs campagnes de fouilles archéologiques ont permis de mettre au jour des vestiges et des artefacts témoins de toutes les périodes d'occupation et des chercheurs universitaires, comme Marcel Moussette<sup>1</sup> et Paul-Gaston L'Anglais,<sup>2</sup> se sont efforcés de faire une synthèse des données matérielles et historiques pour constituer une base rationnelle sur laquelle fonder une interprétation adéquate des lieux. Enfin, de retour sur le site en l'an 2000, le chantier-école de fouilles archéologiques de l'Université Laval a poursuivi cette exploration en recherchant des traces du jardin de l'intendance; en examinant le secteur des dépendances situées au sud de l'aile ouest du second Palais et en vérifiant la présence des ruines de celui-ci sous l'actuelle rue des Prairies. Ces opérations ont été menées à bien et les résultats publiés<sup>3</sup>. Parmi ceux-ci, la découverte du mur pignon est de la partie enfouie des ruines du second Palais suscite un intérêt suffisant pour justifier des fouilles plus poussées du secteur de la rue des Prairies. Les travaux se poursuivent donc en 2001 pour mettre au jour le mur ouest. Puis en 2002, les fouilleurs de l'opération 38 s'intéressent à la salle centrale du bâtiment et, en 2003, trois opérations se consacrent à ce secteur (41, 42, 43). J'ai eu l'occasion, d'abord comme fouilleur et ensuite

---

<sup>1</sup> MARCEL MOUSSETTE, *Le site du Palais de l'intendant à Québec : Genèse et structuration d'un lieu urbain*.

<sup>2</sup> PAUL-GASTON L'ANGLAIS, *Le secteur de l'Îlot des Palais : Un creuset des savoirs historique et archéologique*.

<sup>3</sup> MARIE-MICHELLE DIONNE et al. *Site du Palais de l'intendant, chantier-école de l'an 2000*.

comme stagiaire de deuxième cycle universitaire, de participer à ces travaux en 2002 et en 2003. C'est à ces occasions que se développa mon intérêt pour le Palais de l'Intendant et que la curiosité m'entraîna dans une exploration de l'histoire et de l'archéologie de ce secteur urbain qui, en plus de son potentiel archéologique, possède tous les éléments caractéristiques justifiant une mise en valeur de son patrimoine.

En effet, la qualité intrinsèque d'un tel site est habituellement évaluée en fonction de cinq critères : « [...] *l'association à un évènement historique ou à un phénomène culturel, l'importance scientifique des témoins archéologiques, leur potentiel de mise en valeur, l'intégrité ou l'état de conservation du site et, enfin, l'unicité d'un site* [...] »<sup>4</sup>. Mentionnons simplement, à ce stade, que le site de l'Îlot des Palais rencontre chacune de ces conditions de façon exemplaire et que, ce faisant, son potentiel de mise en valeur justifie pleinement l'intérêt des autorités.

De plus, le lieu est associé à l'établissement d'un mode de vie français en Amérique par la présence des vestiges des résidences de l'Intendant qui étaient un lieu du pouvoir et la plaque tournante de l'administration de la colonie. Le site a fait l'objet de nombreuses campagnes de fouilles fournissant une abondante récolte de données scientifiques et d'artefacts témoins des activités administratives, industrielles ou résidentielles exercées à cet endroit, tant au Régime français que plus tard. D'ailleurs, bien que les bâtiments originaux soient maintenant disparus en grande partie, de nombreux vestiges subsistent en sous-sol et certains des murs de fondations du deuxième Palais sont toujours visibles et utilisés. Tout ceci fait du quartier un lieu de mémoire unique au Canada ainsi qu'un symbole national. Notons aussi que la Loi sur les biens culturels protège ce secteur par son inclusion dans l'arrondissement historique du Vieux-Québec, et que des demandes spécifiques de classement sont actuellement à l'étude (2005) pour l'Îlot des Palais, en plus du secteur des Nouvelles Casernes, du fort et du château Saint-Louis, de l'Îlot Hunt, et de l'Habitation de Champlain<sup>5</sup>.

La mise en valeur du quartier du Palais s'inscrit dans le contexte du développement et de l'aménagement des quartiers historiques de la ville de Québec. Celle-ci assume, depuis 1983, la responsabilité de la mise en valeur de ses propriétés et de la recherche les concernant; elle a

---

<sup>4</sup> ODILE ROY, *Conserver et mettre en valeur le Vieux-Québec*, p. 110.

<sup>5</sup> VILLE DE QUÉBEC, *Plan directeur d'aménagement et de développement de la Ville de Québec*, p. 84.

réalisé des projets majeurs avec la collaboration du ministère de la Culture et des Communications du Québec, l'Office de planification et de développement du Québec et l'Université Laval. Le but visé en développant le site est d'inclure le quartier dans le circuit touristique et historique de la capitale et lui redonner la place qu'il occupait entre les fortifications et la Place Royale. À l'heure actuelle, l'interprétation du site repose surtout sur le rôle des intendants dans l'administration et le développement économique de la Nouvelle-France et on expose dans les voûtes du deuxième Palais des artefacts et des objets témoignant de ces activités. Une partie de l'espace est aussi utilisée pour rappeler la présence sur les lieux de la brasserie Boswell à partir de 1852.

Pour bien mettre en perspective les discussions et les réflexions entourant la revitalisation de l'endroit, nous examinerons brièvement ici les intentions manifestées à ce sujet par les décideurs politiques et les administrateurs publics au cours des dernières années.

Au fil du temps, de nombreux intervenants ont proposé une reconstruction du Palais et de son environnement. Déjà, au début des années 1960, le Comité pour la conservation des monuments et sites historiques, dirigé par le père Georges-Henri Lévesque, proposait de reconstituer l'édifice selon les plans de 1726<sup>6</sup>. Des années plus tard, *Le plan directeur du Vieux-Québec/Basse-Ville et Cap-Blanc*<sup>7</sup> recommandait le développement d'un nouveau pôle touristique autour de l'Îlot des Palais et du bâtiment des Nouvelles Casernes. Puis, en 1996, une étude est confiée à la fondation des écomusées qui propose alors l'aménagement d'un musée de la bière<sup>8</sup> dans les voûtes de l'ancienne brasserie Boswell. Une autre étude réalisée en 1997 par le Centre de développement économique et urbain de Québec (CDÉU) suggérait la relocalisation des Archives nationales du Québec<sup>9</sup> dans le quadrilatère de l'Intendance. Ces deux dernières études furent rapidement mises de côté et, en 1999, un mandat est confié aux architectes Georges Leahy et Denis Saint-Louis<sup>10</sup> pour concevoir un plan-image illustrant la requalification de l'endroit. Ceux-ci prévoyaient une reconstruction intégrale du second Palais dont la partie arrière manquante serait seulement évoquée par un moyen non précisé. À l'hiver 2000, une réunion de consultation est organisée et

<sup>6</sup> ALAIN ROY et BERNARD S. GAGNÉ, *Étude d'ensemble du sous-secteur de l'Ancien Chantier*, tome 1 : Étude historique, analyse du paysage et de la forme urbaine, p. 78.

<sup>7</sup> VILLE DE QUÉBEC, *Entre la falaise et le fleuve : Plan directeur, Vieux-Québec/Basse-Ville, Cap-Blanc*, p. 36.

<sup>8</sup> VILLE DE QUÉBEC, *L'Îlot des Palais : Haut lieu de commémoration et d'interprétation*, p. 8.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 11.

à cette occasion, les experts convoqués s'entendent sur le principe que le site devait être consacré à une vocation muséologique et archéologique considérant qu'il est en quelque sorte un « cimetière de traces ». Les participants envisageaient alors d'en faire :

un sanctuaire, un haut lieu de commémoration, principalement, de l'acte d'implantation de la présence française en Amérique [...]. La mise en valeur serait axée sur le tourisme culturel et sur l'éducation. Au niveau de l'aménagement physique, les participants recommandent de privilégier la conservation extensive et la mise en valeur des vestiges et des témoins archéologiques toujours présents. On suggère de ne pas reconstruire le site ou très peu. On propose, à l'exception du volume du second Palais pour lequel les avis sont partagés, d'évoquer plutôt que de reconstruire le site d'antan et ses différentes phases d'évolution.<sup>11</sup>

En 2002, une proposition reprend ces orientations et fait consensus auprès des professionnels de la Ville et de la Commission de la Capitale Nationale impliqués dans le projet. Elle réserve l'ensemble de l'îlot à « *une fonction muséologique dont le concept d'interprétation, lié à l'histoire et à l'archéologie, est encore à définir de façon précise mais qui devra tenir compte de la très haute charge symbolique du site comme lieu de pouvoir au temps de la colonie française en Amérique* »<sup>12</sup>. Le 5 septembre 2002, une réunion des principaux intervenants retient un projet préliminaire d'aménagement qui prévoit la reconstruction, sur les fondations originales, du deuxième Palais de l'Intendant dans son volume intégral. Ce projet prévoit aussi l'implantation d'un jardin évoquant une cour d'honneur ainsi qu'un réaménagement du quadrilatère formé par les rues Saint-Vallier, Vallière, des Prairies et Saint-Nicolas. Le site devrait compter parmi ses équipements : un poste d'accueil, des boutiques, des services de cafétéria, une salle multimédia, des salles d'exposition permanente, des stations d'interprétation, un laboratoire d'archéologie, des bureaux administratifs et des salles de réunion. Un échéancier de réalisation a même été arrêté avec pour cible le 400<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la ville de Québec à l'été 2008.

Nous apprenons ensuite par un article du journaliste Jean-Simon Gagné<sup>13</sup> dans *Le Soleil* du 27 août 2005, que le projet s'est évaporé et que les travaux n'ont jamais commencé : « *Du côté de la Ville de Québec, on explique que le gouvernement du Québec a préféré la Promenade Samuel de Champlain, le long du fleuve, comme projet-phare des célébrations du 400<sup>e</sup> anniversaire de la*

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>13</sup> JEAN-SIMON GAGNÉ, « La reconstruction du Palais de l'intendant, un château en Espagne », dans *Le Soleil*, Québec, samedi le 27 août 2005.



ville. L'un des principaux partenaires de la reconstruction du Palais, la Commission de la Capitale Nationale, s'est aussi désengagé, après qu'on eût amputé ses budgets ». Toutefois, selon le journaliste, le projet n'a pas été complètement abandonné et il devrait se réaliser à moyen terme. On peut d'ailleurs constater que le plan directeur d'aménagement et de développement, en date du 9 août 2005, le mentionne expressément : « Parmi ses priorités en matière de patrimoine, la Ville veut également inclure la mise en valeur des sites archéologiques majeurs, tel l'Habitation de Champlain, l'Îlot des Palais, les nouvelles casernes, le fort et le château Saint-Louis, la villa et la redoute Montcalm, le moulin des Jésuites et la poterie de Cap-Rouge »<sup>14</sup>. Nous apprenons aussi, dans ce même document, que la ville souhaite se doter de ressources supplémentaires afin de répondre à ses besoins d'espaces de laboratoire et de réserves pour ses collections archéologiques.

Enfin, en février 2006, la mairesse de Québec, Madame Andrée Boucher, annonce que la rénovation de l'Îlot des Palais redevient le projet majeur de la Ville pour les fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec<sup>15</sup>. Cependant, cette annonce révèle que l'entreprise est maintenant scindée en deux phases dont seule la première sera réalisée pour 2008. Celle-ci prévoit la construction d'un bâtiment permanent au-dessus des vestiges du premier Palais de l'Intendant afin d'y exposer les collections archéologiques de la Ville. On prévoit aussi l'aménagement d'un espace public évoquant l'ancienne cour intérieure du Régime français. Quant à la seconde phase, qui consiste à reconstituer le deuxième Palais sur ses fondations originales, elle est repoussée à une date indéterminée à ce jour.

Fondamentalement, on peut se demander pourquoi la société investit et gère ainsi un patrimoine archéologique alors qu'on pourrait se contenter d'effectuer des recherches et d'en diffuser les résultats dans la communauté scientifique. À ce sujet, Henry Cleere<sup>16</sup>, qui a été consultant pour le Conseil International des Monuments et Sites, pense que le sens du passé est une caractéristique particulière à l'Homo sapiens et qu'il alimente un concept d'identité ou d'identification, un sentiment d'appartenir à une place ou à une tradition. En plus de développer ce sentiment d'appartenance, l'accès du public au patrimoine se justifie par le potentiel

<sup>14</sup> VILLE DE QUÉBEC, *Plan directeur d'aménagement et de développement de la Ville de Québec*, p. 86.

<sup>15</sup> CLAUDE VAILLANCOURT, « Le cadeau de la mairesse pour Québec 2008 », dans *Le Soleil*, mardi le 28 février 2006.

<sup>16</sup> HENRY CLEERE, « Introduction : The rationale of archaeological heritage management », in *Archaeological Heritage Management in the Modern World*, p. 5.

scientifique et la valeur éducative intrinsèque de la ressource ainsi que par la dimension économique du tourisme culturel. La reconnaissance favorise également la protection des ressources culturelles. De fait, il existe maintenant un mouvement universel visant à protéger et à faire apprécier le patrimoine de l'humanité. Cette volonté s'est traduite par l'élaboration de principes et de pratiques de gestion des ressources culturelles et par la ratification de conventions internationales et locales pour en assurer la protection. La définition même du mot patrimoine est au cœur de ce processus. Par exemple, la Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique, adoptée en 1990 par le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), après avoir défini le patrimoine archéologique comme étant la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base (article 1), continue en stipulant que sa protection se fonde sur la connaissance la plus complète possible de son existence (article 4) et que l'objectif fondamental de la conservation devrait être de préserver *in situ* monuments et sites (article 6).

Plus près de nous, la Charte de conservation du patrimoine québécois<sup>17</sup> déclare que le patrimoine est une richesse collective, rare et non renouvelable et que la connaissance de ce patrimoine est un préalable essentiel à la conservation. Enfin, en 2000, le rapport Arpin considère comme patrimoine tout objet ou ensemble, matériel ou immatériel, que s'approprie une collectivité en lui reconnaissant une valeur de témoignage et de mémoire historique et en faisant ressortir la nécessité de le protéger, de le conserver et de le mettre en valeur.<sup>18</sup> Nous pouvons ici constater que la définition du mot établit un large consensus en faveur de la conservation et de la diffusion de cet héritage.

Par ailleurs, si l'entreprise de mise en valeur d'un lieu archéologique est multidisciplinaire par essence, on doit admettre avec M. Beaudet<sup>19</sup>, architecte et urbaniste, « *que les règles du jeu et les communications entre les différents intervenants ne sont toutefois pas toujours très adéquates ni très rigoureusement suivies* ». De fait, le processus amène l'archéologue à établir des ponts avec des disciplines diverses telles l'histoire, l'architecture et la muséologie qui, si elles sont connexes par leur champ d'intérêt, se révèlent parfois en porte à faux avec la visée scientifique et

---

<sup>17</sup> Déclaration de Deschambault, 1982.

<sup>18</sup> ROLAND ARPIN, *Notre Patrimoine, un présent du passé*, p. 25.

<sup>19</sup> GÉRARD BEAUDET, « Archéologues et aménagistes, des partenaires forcés? », dans *Archéologie et aménagement urbain : Table ronde*, p. 37.

didactique du propos archéologique. Dans ce contexte, l'archéologue peut-il se révéler un praticien de la mise en valeur? La réponse est que, de façon générale, au Québec, on s'entend « [...] pour reconnaître que l'archéologie comporte une double vocation : d'une part, une vocation scientifique, soit l'archéologie comme discipline visant l'étude et la compréhension des sociétés anciennes; d'autre part, une vocation liée à la protection et à la mise en valeur du patrimoine [...] »<sup>20</sup>. Admettons cependant que cette dernière vocation n'attire pas tous les archéologues et que certains préfèrent les travaux scientifiques aux échanges avec les muséologues ou les autres acteurs de la mise en en valeur.

## **Le second Palais : un édifice méconnu**

*« De manière générale, un thème de recherche trouve sa pertinence lorsqu'il s'inscrit dans les valeurs de la société. [...] Plus précisément, la pertinence sociale d'une recherche s'établit en montrant comment elle apporte réponse à certains problèmes des praticiens et des décideurs sociaux »<sup>21</sup>*

En dépit de la publication de plusieurs travaux de recherche et de l'existence d'un centre d'interprétation sur les lieux, force est de constater que la plupart des citoyens de Québec méconnaissent le site de l'Intendance. Les plus âgés se souviennent de la présence de la brasserie Dow et certains ont peut-être déjà été invités à déguster une bière dans les voûtes Jean-Talon, qui servaient alors aux relations publiques de l'entreprise, sans en connaître véritablement l'histoire. Quant au reste de la population de Québec, elle est familière avec la gare du Palais et la côte du même nom, mais seules quelques personnes peuvent situer l'édifice lui-même et peu d'entre elles en connaissent réellement les fonctions successives. Présent sur le site, un centre d'interprétation y exerce ses activités en été et, si le milieu de l'éducation en exploite les avantages dans le cadre de ses programmes d'études durant l'année scolaire, la fréquentation du public citoyen et touristique demeure assez faible en général.

<sup>20</sup> CHRISTIAN BÉLANGER, « Protection du patrimoine et vocation scientifique de l'archéologie : des impératifs différents qui demeurent à être conciliés en milieu urbain », dans *Archéologie et aménagement urbain. Table ronde*, p. 14.

<sup>21</sup> JACQUES CHEVRIER, « La spécification de la problématique », dans *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données*, p. 51.

Une raison souvent évoquée pour expliquer ce faible achalandage tient à l'isolement de l'îlot dans le tissu urbain actuel; il est situé à l'écart tant des quartiers résidentiels que des attraits touristiques les plus proches : haute-ville et place Royale. De plus, la falaise, qui surplombe le lieu, constitue une frontière naturelle et un frein à la fréquentation piétonnière alors qu'une distance importante le sépare du quartier Petit-ChAMPLAIN, de la place Royale et du Vieux-port. La circulation automobile en provenance de la haute-ville vers la rue De Saint-Vallier est aussi interdite, empêchant ainsi un accès frontal direct à l'édifice. Quant aux panneaux d'information qui pourraient diriger les visiteurs sur le site, ils sont placés en bordure de celui-ci ou près de l'édifice. D'autre part, la construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency et de ses bretelles d'accès, à l'ouest, a coupé le contact avec le quartier Saint-Roch pourtant voisin immédiat. L'ensemble de ces observations fait dire à Bernard Rieutard : « *Il est clair que ne viennent à l'îlot que ceux qui en ont déjà connaissance ou ceux que l'on y amène* »<sup>22</sup>.

Par ailleurs, le développement des installations portuaires au XIX<sup>e</sup> siècle a entraîné une concentration d'entreprises industrielles et de services dans ce secteur qui connaît ensuite une période de décrépitude et d'abandon<sup>23</sup> lorsque le rôle économique du port diminue dans la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Cet état de fait a entaché la réputation de tout le quartier et ce n'est que depuis l'inauguration de la place de la Gare, en 1998, que celui-ci retrouve un aspect plus convivial. Cependant, même si les visiteurs et les passants se font plus nombreux dans le secteur, la plupart ignore toujours la présence du Palais situé ou plutôt caché derrière les édifices de la rue Saint-Paul, en bordure de la place de la Gare.

Il faut dire qu'aujourd'hui le bâtiment ne possède plus la splendeur impressionnante qu'il présentait au temps des intendants français; et bien peu de l'aspect que le brasseur Boswell lui avait donné lorsqu'il y abritait ses activités commerciales. Les auteurs d'une étude du sous-secteur de l'Ancien Chantier qualifient sa facture actuelle d'architecture d'entrepôt de mauvaise qualité, sans grande valeur artistique et formelle. Selon eux, les étages en briques du bâtiment possèdent peu de valeur patrimoniale<sup>24</sup>. De plus, l'apparence est terne, certains murs sont présentement étançonnés et des travaux importants à la structure doivent être effectués. Enfin, la

<sup>22</sup> BERNARD RIEUTARD, *L'Îlot des Palais, Horizon 2000 : De l'isolement au lieu-synthèse*, p. 14.

<sup>23</sup> MARTIN DUBOIS et BERNARD S. GAGNÉ, *Étude d'ensemble du sous-secteur de l'Ancien Chantier*, tome 3 : Synthèse et recommandations, p. 15.

<sup>24</sup> MARTIN DUBOIS, *Étude d'ensemble du sous-secteur de l'Ancien Chantier*, tome 2 : Patrimoine architectural, analyse des propriétés, p. 149.

présence de la caserne de pompiers, adjacente à l'aile est, étouffe l'édifice et amène Rieutard<sup>25</sup> à souhaiter que « *le deuxième Palais devrait être dégagé de sa gangue* ». Quant à la cour qui sert de stationnement et de passage pour les véhicules d'urgence, elle n'invite pas non plus à la fréquentation des lieux.

Si les précédentes observations expliquent en partie l'oubli dans lequel est tombé ce lieu patrimonial important, elles ne constituent pas l'ensemble de la problématique. Un autre aspect de celle-ci tient au manque de diffusion des connaissances sur le sujet et, en particulier de l'absence d'ouvrages de vulgarisation visant un public général. Il faut mentionner ici que le principal ouvrage de référence disponible concernant ce site archéologique, rédigé par l'archéologue Marcel Moussette<sup>26</sup>, offre une synthèse des recherches archéologiques menées, entre 1982 et 1990, dans le secteur immédiat du premier Palais de l'Intendant et dans la partie sud de la cour de l'îlot. Le livre, abondamment illustré, réussit à établir les séquences d'occupation et à retracer l'évolution des fonctions reliées aux vestiges. Sa lecture est cependant plus facile pour un spécialiste que pour un néophyte de l'archéologie et, plus significativement, le sujet du deuxième Palais n'y est abordé qu'en passant puisque les fouilles des ruines de celui-ci n'auront lieu qu'à partir de l'an 2000. L'ouvrage demeure cependant incontournable pour la compréhension de l'évolution du réduit de l'Intendance. Outre celui-ci, le bassin des publications comprend des rapports de fouilles et d'analyses scientifiques, des études historiques générales, des rapports de comité de consultation et des études de requalification urbaine menant à des plans directeurs. On peut comprendre ici que ce matériel est peu accessible à la majorité du public dont les connaissances techniques préalables sont limitées, sans compter que la diffusion de ces travaux soit généralement assez restreinte. Depuis plusieurs années, la Ville de Québec s'efforce cependant de livrer à la population, sous une forme plus abordable, une information historique pertinente sur les quartiers de la ville. Mentionnons, par exemple, *Vieux-Québec Cap-Blanc : Place forte et port de mer* (1989) et *On a fouillé le passé : Cinq sites archéologiques à découvrir, à imaginer, à connaître* (1999). Ces deux parutions offrent une information vulgarisée dans une présentation attrayante, mais la multiplicité des sujets traités ne laisse qu'un minimum d'espace à l'information spécifique au deuxième Palais de l'Intendant. De plus, ces initiatives de diffusion sont ponctuelles et la distribution en est quelque peu limitée. Notons aussi que la presse

<sup>25</sup> BERNARD RIEUTARD, *op. cit.*, p. 21.

<sup>26</sup> MARCEL MOUSSETTE, *Le Site du Palais de l'Intendant à Québec, Genèse et structuration d'un lieu urbain*, 1995.

de Québec s'intéresse parfois au sujet, en particulier lorsque le public est invité à visiter les sites de fouilles à l'occasion des chantiers d'été. Dans les dernières années, les articles des journalistes ont surtout permis de révéler à leurs lecteurs l'existence du lieu archéologique, considérant que les informations diffusées à ces occasions sont souvent fragmentaires et superficielles comme le veut la formule des médias modernes dont l'intérêt ne dépasse pas souvent l'évènement du jour.

Quant aux travaux proprement historiques, ils reposent sur ce que les historiens appellent les sources qui, pour la période du Régime français, sont constituées des documents échangés entre les fonctionnaires de l'administration de la colonie, les officiers du Roy et les notables de la cour. Ces sources comprennent aussi de nombreux travaux cartographiques réalisés par des cartographes et des ingénieurs militaires et civils : plans, relèvements, projets etc. Ces nombreux documents sont dispersés entre plusieurs archives comme le Centre des archives d'Outre-Mer à Aix-en-Provence, le Centre historique des Archives nationales à Paris, Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa et les Archives nationales du Québec à Québec. Des copies de certains documents sont aussi conservées dans des musées comme le Musée de la civilisation du Québec, le musée McCord d'histoire canadienne à Montréal, le Royal Ontario Museum de Toronto et dans les bibliothèques universitaires du pays. Ce matériel documentaire est donc très abondant, mais les avancées récentes de l'informatique, spécifiquement la numérisation des documents et l'accès à ceux-ci grâce au réseau Internet, permettent depuis peu une recherche efficace et rapide en évitant des déplacements longs et coûteux. De nombreux problèmes demeurent cependant : le déchiffrement de plusieurs des manuscrits se révèle laborieux et demande parfois le concours de spécialistes; nombre de documents sont toujours inédits et il est parfois difficile d'établir la séquence et le contexte de certains autres; quant à la cartographie, son interprétation demande de la prudence car la qualité de ces documents est tributaire de habiletés variables de leurs auteurs et de l'évolution de la technique au cours des années. Il reste que l'étude de ces documents est essentielle à la connaissance des vestiges archéologiques de la période historique au Québec et qu'elle fournit une base substantielle pour l'interprétation historique et archéologique d'un édifice aujourd'hui quasi disparu.

Dans le cadre de ce mémoire, nous développerons un moyen pour assurer la diffusion des connaissances reliées à ce patrimoine et susciter un plus grand intérêt autour d'un lieu dont le potentiel symbolique semble enfoui dans la mémoire collective tout autant que le sont les

vestiges découverts par les archéologues dans la trame de la ville moderne. En cela, nous suivons l'ultime recommandation du rapport de 2001 sur le secteur de l'Ancien Chantier :

Recommandation 75 : favoriser la diffusion de toute information concernant l'histoire, l'architecture et les paysages du sous-secteur de l'Ancien Chantier ainsi que les orientations à venir pour l'aménagement de l'îlot des Palais. Plus le patrimoine du sous-secteur sera connu, plus il sera aimé et fréquenté par les résidents de Québec, et éventuellement par des visiteurs de l'extérieur afin de créer un véritable pôle d'attraction.<sup>27</sup>

La muséologie se veut un moyen idéal pour diffuser de telles connaissances patrimoniales et, de plus en plus, celle-ci tient compte de la démarche scientifique des archéologues. Il existe d'ailleurs une compatibilité certaine entre les deux disciplines qui s'appuient toutes deux sur des *objets concrets, facilement présentables*.<sup>28</sup> L'archéologie est cependant une science conjecturale qui demande parfois aux muséologues de faire des choix dans la matière qui leur est présentée afin de mieux la communiquer. Cette sélection des informations se reflétera dans la thématique de la mise en valeur. Pour éviter que le récit ne s'élabore hors contexte ou dans un contexte inadéquat, on devra s'assurer d'une collaboration étroite entre archéologues et muséologues et de l'existence de synthèses archéologiques. C'est aussi dans un tel esprit de rapprochement interdisciplinaire que nous envisageons cette étude de mise en valeur.

En fait, notre mémoire vise un double objectif. Nous désirons d'abord rechercher et compiler un ensemble d'informations historiques, archéologiques et culturelles utiles à l'interprétation et à la mise en valeur de l'édifice du Palais de 1713 et nous proposerons ensuite de rendre disponibles au public ces connaissances sous une forme attrayante tout en fournissant à la communauté scientifique un outil de consultation qui recèleraient l'ensemble des références historiques et des données archéologiques récoltées sur le sujet jusqu'à maintenant. Nous pourrions ainsi offrir aux chercheurs et aux développeurs une trousse comprenant un contenu scientifique élaboré, une liste du matériel interprétatif disponible et des pistes d'application pour ces éléments. Quant au public, nous espérons qu'il acquerra une meilleure connaissance d'une partie enfouie de son histoire.

<sup>27</sup> MARTIN DUBOIS et BERNARD S. GAGNÉ, *Étude d'ensemble du sous-secteur de l'Ancien Chantier*, tome 3 : Synthèse et recommandations, p. 33.

<sup>28</sup> MOUSSETTE MARCEL « L'archéologie et la muséologie au Québec, des itinéraires convergents », dans *Mémoires Vives*, no. 8, 1994, p. 6.



## **Les données de la recherche**

Pour réaliser le premier objectif, nous examinerons d'abord les documents d'archives qui comprennent les manuscrits des courriers échangés entre les fonctionnaires royaux et les officiers de l'administration coloniale ainsi que les plans et les cartes tracées par les ingénieurs, les explorateurs et les militaires français, jusqu'en 1763. Nous retiendrons des documents manuscrits ceux qui se rapportent directement au deuxième Palais et nous sélectionnerons les plans qui décrivent l'environnement de l'Intendance au cours du Régime français. Grâce aux travaux des ingénieurs français, nous pourrions déterminer l'utilisation des pièces de l'édifice et retracer les changements effectués au cours de son occupation par les différents intendants. Nous dépouillerons ensuite les témoignages littéraires et les études historiques générales sur la Nouvelle-France pour en tirer des précisions sur les activités des intendants et le développement de leur propriété. À l'aide de toutes ces sources, nous rédigerons un résumé de la chronologie des lieux qui pourra aussi servir de base à la construction de scénarios interprétatifs.

D'autre part, bien que le présent mémoire s'intéresse d'abord à l'édifice connu comme le second Palais de l'Intendant et se concentre sur l'interprétation de son histoire et de ses composantes archéologiques, nous devons tenir compte qu'une interprétation adéquate et efficace ne peut se faire indépendamment du contexte. Rappelons que ce site a connu la présence d'un premier palais, auparavant une brasserie, dès 1684. Après l'incendie de 1713, l'Intendant Bégon le reconstruit sur le même terrain, mais légèrement au nord de l'ancien site. La présence de cet édifice, en tant que résidence et bureaux de l'administrateur principal de la colonie, a été déterminante pour l'utilisation des terres environnantes. Le Palais, son évolution, ses fonctions ne peuvent être appréhendés de façon isolée; il nous faut aussi porter attention à l'ancienne résidence transformée en magasins du roi, à l'édifice de la Potasse, aux murs d'enceinte, aux jardins, aux nombreuses dépendances et même aux équipements du chantier naval à l'est du périmètre de l'Intendance. Tous ces éléments sont aujourd'hui absents du paysage et demandent à être rappelés à notre mémoire collective pour appréhender l'ampleur des projets des Intendants français dans la cité en développement. De même, les événements qui ont accompagné la Conquête britannique, l'invasion américaine et la transformation en complexe industriel font aussi partie de l'identité du lieu et doivent, à notre sens, se retrouver au corpus des informations historiques pertinentes bien qu'ils soient en dehors de la période à laquelle nous nous intéressons



(1713-1763). Une telle abondance de faits et de données constitue évidemment un écueil pour la cohésion interne de ce mémoire et, si nous ne pouvons passer sous silence l'environnement géographique immédiat et les événements de l'histoire, nous essaierons de garder la mise en valeur du second Palais au centre de notre propos. Nous ne rejeterons cependant pas d'occasionnelles excursions sur des pistes connexes pouvant apporter un éclairage supplémentaire sur notre sujet.

Par ailleurs, nous procéderons à une compilation et à une analyse des rapports de fouilles archéologiques effectuées sur ce site entre 2000 et 2005. Cette tâche nous permettra de préciser ou d'infirmer certains détails fournis par les plans anciens et la correspondance. La comparaison des plans originaux et des données fournies par les fouilles servira également à tracer un portrait virtuel des structures disparues : murs, toits, planchers, ouvertures, foyers, cheminées, escaliers, etc. D'autre part, nous ferons un résumé de chacune de ces opérations archéologiques dans le but d'en vulgariser les résultats et de les mettre en valeur. La diffusion de ces informations servira à faire connaître la situation et l'état des ruines tout en permettant au public intéressé de comprendre et d'apprécier le travail des archéologues. Il faut mentionner que la recherche scientifique en archéologie est au Québec une discipline jeune et que la diffusion des résultats de fouille auprès d'un public général fait encore l'objet d'expériences et de discussions dans le milieu de l'archéologie. Le développement du tourisme culturel dans les dernières années apporte cependant la preuve d'un intérêt profond d'une grande partie de la population pour son patrimoine. Il y a chez ces citoyens un besoin de satisfaire une curiosité identitaire et mémorielle et c'est aux praticiens de la mise en valeur de répondre à cette soif par une interprétation juste, pertinente et invitante. Il faut rappeler ici que *« la compréhension du passé influence notre façon de penser ainsi que les gestes que nous posons aujourd'hui. Notre compréhension vient de ce que nous avons appris du passé et comment nous nous le sommes approprié. Elle change constamment. »*<sup>29</sup> Le processus est éminemment personnel, mais il rejoint la quête d'identité permanente des sociétés et des peuples. Nous constatons cependant qu'au Québec, en dépit de l'omniprésence de la question nationale, nous n'en sommes qu'aux premières étapes de la réappropriation d'une Histoire dont le contenu a été parfois occulté à dessein ou simplement par ignorance.

---

<sup>29</sup> PIERRE DESROSIERS, « Le site archéologique et son interprétation in situ », dans *L'Archéologie. Un modèle interdisciplinaire*. (ressource électronique).

Une autre catégorie d'information à laquelle nous nous intéresserons est composée de divers rapports, analyses et plans directeurs réalisés à la demande des administrations municipales pour les conseiller dans le développement du quartier environnant. Ces documents offrent une vision à la fois historique, mais surtout géographique et économique de l'évolution des lieux, particulièrement après la capitulation française et le départ de l'Intendant. Bien que ces travaux s'adressent d'abord aux spécialistes de l'aménagement urbain, ils constituent cependant une source référencée très utile pour bien saisir la problématique de l'enclavement de ce site patrimonial dans un environnement d'activités portuaires et de sa transformation subséquente en site industriel aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Dans cette optique, nous examinerons les textes les plus significatifs pour la compréhension de ces phénomènes.

Nous tenterons aussi de retrouver, d'examiner et de répertorier les représentations graphiques des lieux proposées par les œuvres des artistes et des observateurs des lieux, au fil des années. Celles-ci comprennent un certain nombre de dessins, de croquis, de peintures, de gravures et de photos qui sont, pour la plupart, disséminés dans les collections publiques canadiennes et québécoises et dans celles des universités. L'importance pour notre propos de cette catégorie de données est double. Tout d'abord, les connaissances fournies par l'art sont transposables dans un contexte de connaissance scientifique. Dans le cas présent, le témoignage offert sur les aspects passés du lieu et de l'édifice procure au chercheur une masse de renseignements qui, mis en relation avec les documents, lui permettent de vérifier et de questionner ces derniers tout en l'amenant à corriger et à raffiner le modèle physique qui sera ultimement proposé pour représenter un édifice aujourd'hui diminué et amputé. Deuxièmement, il faut considérer que l'art est un véhicule en soi et que la production artistique est d'une grande valeur en tant que support à la communication. En effet, l'art possède un pouvoir d'évocation important car il crée un lien direct, émotionnel et éminemment personnel entre le spectateur et le sujet du discours. On estime généralement que cette facilitation de l'accès suscite chez ce dernier un intérêt pour le propos scientifique. De plus, ce support peut être employé pour émettre un message, susciter une interrogation ou établir le contact entre objet, intention et message. Pour l'ensemble des raisons précédentes, nous pensons que l'utilisation de l'art comme support communicationnel devrait être intégré au processus de mise en valeur dès son élaboration et c'est pourquoi nous proposerons une liste des documents artistiques connus illustrant l'édifice à différentes époques et sous diverses formes.

Nous avons jusqu'ici passé en revue les éléments documentaires et le matériel interprétatif que nous prévoyons exploiter dans la rédaction de ce mémoire. Le lecteur averti aura remarqué que notre texte est cependant muet sur un aspect archéologique fort important : celui des artefacts. Pour un archéologue dont la réflexion habituelle est fondée sur l'étude de la culture matérielle, il y a là un paradoxe à expliquer. La dernière série de fouilles sur le site a cours depuis l'an 2000 et elle se poursuit encore en 2007. Plusieurs milliers d'artefacts ont été récoltés, analysés et inventoriés à la suite de chaque campagne, mais il n'existe encore aucun rapport de synthèse qui fournirait une vision globale de ces artefacts et des relations que ceux-ci possèdent entre eux, puisque la recherche est toujours en cours. Nous devons admettre que ce travail essentiel, qui se fera assurément, dépasse de beaucoup les limites d'un mémoire de maîtrise et, si nous sommes évidemment convaincus de l'importance de l'objet dans le processus de médiation, nous devons attendre pour tirer parti de ce potentiel dans le présent contexte. Néanmoins, nous prévoyons, dans la proposition que nous ferons d'une mise en valeur virtuelle, un espace pour la présentation au public des objets déjà catalogués ainsi qu'un accès à l'inventaire archéologique pour les spécialistes.

## **La diffusion des connaissances**

La deuxième partie de notre objectif consiste à faire connaître le site patrimonial du second Palais, son histoire et son archéologie au moyen d'une diffusion, la plus large possible, des connaissances acquises au cours des dernières années. Cette opération relève de ce qu'il est convenu d'appeler la mise en valeur. Notre propos n'est cependant pas d'établir un concept et un plan pour l'aménagement physique d'un musée de site qui n'est pas encore construit; nous nous intéresserons plutôt aux possibilités de médiation offertes par les technologies de la communication : soit la numérisation des données et l'accès à celles-ci par le réseau Internet. Pour ce faire, nous évaluerons certains projets récents, en Europe et au Canada, qui ont concerné des édifices dont la caractéristique principale était l'absence partielle ou totale des structures anciennes. Nous essaierons d'établir les points communs entre ces cas et l'édifice du Palais de l'Intendant pour en tirer des conclusions applicables à notre problématique.

Auparavant, nous tiendrons une brève discussion sur le rôle de l'archéologue dans le processus de mise en valeur. De prime abord, le muséologue est considéré comme le spécialiste de la mise en valeur. Il fait régulièrement appel à des collaborateurs spécialisés : historiens, ethnologues,

archéologues, architectes, designers, graphistes, décorateurs, informaticiens, etc., mais utilise leurs services selon des principes et une méthodologie issus d'une étude approfondie des rouages de la communication. Son rôle premier est l'établissement de liens entre un sujet ou un objet et un visiteur au moyen de messages ciblés. Pour réussir ce projet, il doit être, à la fois, un présentateur, un interprète et un narrateur. Cependant, son champ d'action est plus dans l'émotion que dans la connaissance. C'est pourquoi, il a recours à d'autres intervenants pour lui fournir une interprétation adéquate du matériel ou du sujet à mettre en valeur. Dans le meilleur des cas, les échanges mènent à une bonification de la stratégie, même si on doit constater que les communicateurs s'éloignent parfois des caractéristiques du discours scientifique pour viser des buts socioculturels, esthétiques et parfois politiques. Quant à l'archéologue, dans le contexte d'un lieu patrimonial abritant de très nombreux vestiges archéologiques, il est responsable, plus que tout autre, de les interpréter, de les protéger et de les mettre en valeur. Sa participation à l'entreprise du muséologue procède cependant d'une certaine compatibilité entre les deux approches qui réside dans la place centrale accordée à l'objet ou au lieu à présenter lequel doit être investi d'une signification. L'archéologue étant responsable de fournir un contenu scientifique approprié, exact et le plus complet possible, il doit préconiser des standards de recherche élevés et, idéalement, faire partie du groupe de planification dès le début du projet. Nous pensons aussi que l'archéologue peut apporter au projet de mise en valeur un sens particulier de l'occupation du lieu par son expérience intime et personnelle des recherches sur le terrain.

D'autre part, pour définir notre proposition de diffusion dans le réseau Internet, nous étudierons les modalités d'application de ce type spécifique de mise en valeur qu'on qualifie de virtuelle : une nouvelle réalité née du rapide développement du potentiel des ordinateurs personnels et de leur mise en réseau à l'échelle mondiale. En effet, grâce aux nouveaux outils de numérisation, on peut maintenant proposer à des usagers un ensemble d'images, de sons et de textes correspondant à l'expérience d'une visite de site. Pour cette raison et pour aussi assurer la diffusion de l'information les concernant, la plupart des organisations culturelles, gouvernementales ou non, se sont intéressées au potentiel de cette technologie et se sont positionnées sur la toile mondiale par la création d'un site web. Nous examinerons donc quelques-uns des projets en cours ou en voie de réalisation à différents endroits de la planète et qui se rapportent plus spécifiquement à des constructions ou des édifices en partie ou totalement

disparus ou transformés. Nous verrons les avenues qui ont été retenues pour rendre tangibles des structures absentes, illustrer l'évolution géographique d'un lieu et stimuler l'intérêt du visiteur. Nous nous intéresserons aussi au mode d'acquisition et de diffusion des données, à l'établissement d'archives virtuelles contenant les informations de nature scientifique, archéologique, historique, architecturale et culturelle ainsi qu'aux techniques de modélisation graphique et à leur utilisation. Enfin, à la lumière des conclusions inspirées par les expériences examinées et en tenant compte des conditions spécifiques, nous proposerons un programme de valorisation basé sur la mise sur pied d'un site web contenant la somme des données disponibles et visant à une meilleure connaissance de l'endroit par le public tant général qu'érudit.

Nous pensons que l'atteinte de ces objectifs communicationnels reposera sur trois conditions principales : exploiter la puissance du support, élaborer le contenu en fonction du public visé et constituer une source fiable d'information. Dans ce contexte, nous essaierons de définir les possibilités offertes par les outils informatiques actuels pour notre projet; nous déterminerons les types de public auquel nous nous adresserons ainsi que le niveau d'information qui leur sera fourni; enfin, nous examinerons la question de la fiabilité des données en relation avec les exigences et les besoins spécifiques de la méthode archéologique. Ce dernier point nous amènera à faire un bref résumé des normes existantes, au niveau international et national, concernant la description scientifique et le classement logique des données dans un contexte d'informatisation et de transmission électronique de celles-ci.

Nous placerons au centre de ce projet de diffusion la construction d'une image informatisée tridimensionnelle. C'est pourquoi nous rechercherons les moyens disponibles pour acquérir les données indispensables et nous préverrons les obstacles possibles. De plus, nous démontrerons comment il est possible d'alimenter un logiciel de modélisation en comparant les renseignements fournis par l'étude des plans et des documents anciens, par les rapports archéologiques et par les illustrations d'artistes. Nous discuterons aussi de la manière de pallier l'absence d'informations sur certains éléments architecturaux ou décoratifs. Une fois réalisée, la maquette informatisée pourra servir comme représentation de l'édifice et instrument de mise en valeur, comme moyen d'étude de sa structure et comme porte d'entrée pour accéder aux informations contenues dans le site web.

Après avoir constitué le corpus d'information relatif à l'interprétation du lieu et des vestiges; discuté de mise en valeur et des possibilités de la réalité virtuelle; examiné quelques expériences de médiation concernant des sites archéologiques, il sera temps de donner forme à la proposition que nous faisons d'un site Internet destiné à la mise en valeur du second Palais de l'Intendant à Québec. À la lumière des connaissances acquises lors de cette recherche, nous énumérerons les éléments que nous jugeons importants d'inclure dans un tel projet. Soulignons que les objectifs d'une mise en valeur virtuelle sont les mêmes que ceux d'une mise en valeur traditionnelle. Dans le cas présent, il s'agit de faire apprécier le caractère unique et monumental du palais français; montrer celui-ci dans son contexte géographique, historique et archéologique; rappeler les actions des personnages historiques qui animèrent ce lieu.

Le portail du site Internet comprendra les renseignements essentiels, une fonction d'orientation, des outils de navigation et un choix de parcours selon le niveau de connaissance de chacun. Nous ferons d'ailleurs une liste des éléments à être inclus dans chacun de ces parcours particuliers avec certaines suggestions pour leur utilisation. Nous définirons également une stratégie utilisant le matériel cartographique pour évoquer et illustrer l'environnement passé du site et l'évolution que celui-ci a connu. Nous préciserons l'utilisation que nous préconisons pour la maquette tridimensionnelle du Palais qui devra offrir une vision tant de l'extérieur que de l'intérieur de l'édifice. Notons que le visiteur devrait pouvoir se déplacer à sa guise à l'intérieur de celle-ci et choisir d'obtenir une information plus détaillée sur les éléments structurels rencontrés dans son exploration. Enfin, comme nous l'avons mentionné précédemment, le site servira d'archives pour l'ensemble des informations concernant l'édifice du deuxième Palais et on prévoira fournir un accès à celles-ci de même qu'une liste des hyperliens vers des sites d'information complémentaire.

En terminant, nous reviendrons brièvement sur la problématique particulière à notre édifice et nous passerons en revue les éléments de solution que nous y avons apportés. Nous essaierons ensuite d'étendre nos conclusions à l'ensemble de l'Îlot des Palais et, au-delà, à d'autres projets de mise en valeur dont les paramètres sont similaires. En guise d'autocritique nous nous pencherons sur certains des aspects plus faibles de notre recherche : le problème de l'étude des artefacts que nous avons évoqué précédemment, la mise à l'écart des informations jugées périphériques et le manque d'études à jour sur certains éléments architecturaux et décoratifs.

Nous devrions enfin conclure qu'il est maintenant possible de faire connaître un lieu archéologique ou historique méconnu à un large public au moyen d'une médiation de l'information dans le réseau Internet et en même temps d'utiliser ce même site de diffusion pour fournir à la communauté scientifique l'ensemble des données de recherche disponibles sur le sujet. Cette diffusion ciblée de connaissances reposera avant tout sur la qualité de la recherche préalable et sur les stratégies de communication qui seront adoptées. Enfin, en améliorant la connaissance du second Palais de l'Intendant et en répandant l'information, nous remplirons un devoir qui incombe particulièrement, mais pas exclusivement, à l'archéologue : conserver le patrimoine culturel ancien et le rendre accessible au plus grand nombre.

# Chapitre 1 : Cadre matériel et historique de l'Îlot des Palais

## La situation géologique et géographique du site

Le quartier du Palais, comme le secteur de l'ancien chantier naval, se situe au pied de la plate-forme d'érosion de Québec, au confluent de la rivière Saint-Charles et du fleuve Saint-Laurent. L'ensemble de cette zone se situe entre 6 et 15 mètres au dessus du niveau moyen de la mer et aurait émergé depuis 4 000 à 8 000 ans. Les sols naturels sont faits de loam sableux et de sable à gravier appelé brunisol ou podzol<sup>30</sup>. On y trouve du schiste argileux, des siltstones, du grès, du calcaire et du conglomérat. Géologiquement, la Colline de Québec fait partie de la province des Appalaches. Au point de rencontre entre celle-ci et la plate-forme du Saint-Laurent, se trouve la faille Logan, une faille de chevauchement de faible inclinaison qui longe le versant nord de la Colline de Québec et se poursuit dans l'estuaire du fleuve Saint-Laurent. Deux chenaux d'évacuation des eaux ont été creusés au Tertiaire supérieur et moyen par l'ancêtre du Saint-Laurent : le premier se situe à l'emplacement actuel du fleuve, et le deuxième, à l'intérieur de ce que l'on appelle la dépression de Cap-Rouge/Limoilou, où s'écoule maintenant la rivière Saint-Charles. À l'arrivée des Européens, cette dépression était en partie couverte par un peuplement de conifères : sapins et épinettes. En 1685, la carte de Villeneuve (**fig. 1**) nous montre encore un boisé sur le terrain de l'ancienne brasserie de Talon, entre la falaise et la rivière. Par ailleurs, la seule voie naturelle de communication entre le sommet du Cap-Diamant et la rive de la Saint-Charles est constituée d'un infléchissement de la falaise qui en permet le passage. Ce lien aurait même été utilisé par les Amérindiens avant l'arrivée des colons français<sup>31</sup>. Ces derniers en font le chemin des Pauvres et ensuite l'actuelle côte du Palais. Le secteur de l'Intendance était aussi relié aux autres parties de la ville par un lien naturel est-ouest qui conduisait à l'Hôpital Général et par un chemin de grève qui, à marée basse, menait à la place Royale, à l'est. Le premier est devenu la rue De Saint-Vallier (Passage Sous-le-Coteau) alors qu'on peut reconnaître le deuxième dans le tracé actuel de la rue Saint-Paul.

Au-delà de ces observations, la caractéristique la plus évidente du secteur de l'Intendance, lors de son acquisition par Jean Talon, est sa proximité avec la rivière Saint-Charles qui offre ses berges aux navires d'approvisionnement de la colonie. Le cours d'eau est franchissable par un

<sup>30</sup> JEAN BENOÎT *et al.*, *L'Ancien-Chantier : un faubourg en pleine évolution (1670-1870)*, p. 3.

<sup>31</sup> ALAIN ROY et BERNARD S. GAGNÉ, *Étude d'ensemble du sous-secteur de l'Ancien Chantier*, tome 1 : Étude historique, analyse du paysage et de la forme urbaine, p. 96.



gué à marée basse qu'on utilise alors pour se diriger vers Beauport à partir de la rue Saint-Nicolas. Cette présence de la Saint-Charles a conditionné le développement du secteur par les activités qu'elle favorisait : transport de marchandises, quais, construction navale, industries, etc. Malheureusement, à la suite du remblayage effectué dans les 200 dernières années, la plupart des Québécois ignorent le rôle important de ce cours d'eau dans la structuration du bâti ancien de cette partie de leur ville.

L'occupation du sol au Régime français est cependant encore perceptible dans la trame urbaine contemporaine et le réduit de l'Intendance se circonscrit facilement aujourd'hui en citant les rues suivantes (**fig. 2**) : Saint-Nicolas à l'est, Passage Sous-le-Coteau au sud et de L'Éperon (Saint-Roch) à l'ouest. Quant à la rivière Saint-Charles, on assume généralement que la rue Saint-Paul en représente le rivage. Nous verrons cependant que la zone concernée par notre processus de mise en valeur est plus restreinte et se limite actuellement au quadrilatère des rues de Saint-Vallier, Vallière, des Prairies et Saint-Nicolas qui recèle les vestiges archéologiques des deux Palais, des dépendances et des enceintes. Plus spécifiquement, la rue des Prairies abrite la partie nord des fondations du second Palais sous la voie publique et le passant peut y remarquer le mur de briques érigé par Boswell sur les restes du mur de refend français en pierres. On note aussi sur cette rue un stationnement, des entrées de service pour les édifices ayant leur façade sur la rue Saint-Paul et une unique cour d'habitation.

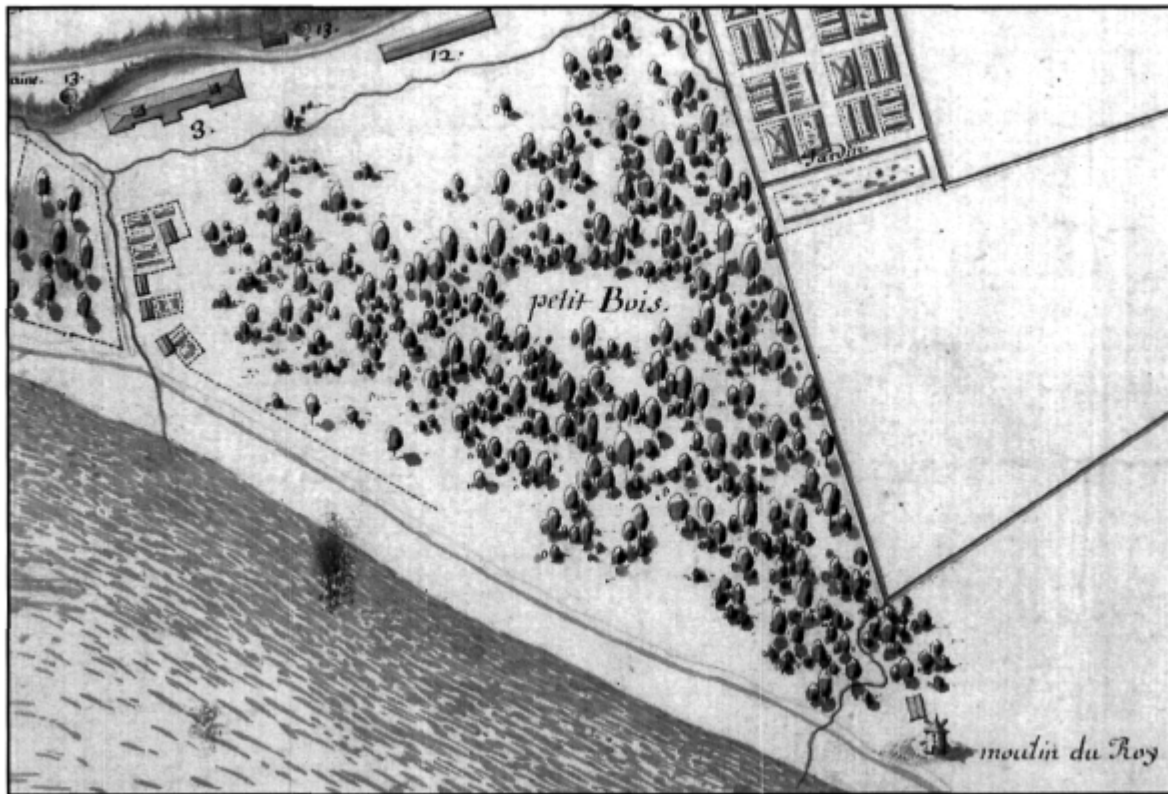


fig. 1 Plan de la ville et chasteau de Québec, fait en 1685, par le Sr de Villeneuve. 1685 Centre des archives d'outre-mer (France), 03DFC 349B (extrait).



fig. 2 Extrait de la carte interactive de la ville de Québec.

## L'histoire des occupations

### Le Régime français

Le quartier du Palais tient son nom de la présence de l'édifice monumental qui servait de résidence et de bureaux administratifs à l'Intendant de la colonie française. À cette époque, en Nouvelle-France, ce haut fonctionnaire est le deuxième personnage en importance, après le gouverneur. Nommé en vertu d'une commission royale, il contrôle les finances et l'approvisionnement et voit au développement et à la bonne marche de l'industrie et du commerce. Il est aussi responsable de la justice en tant que chef du Conseil souverain, la plus haute instance au pays; par ailleurs sa juridiction est exclusive en matière d'impôt, de censive<sup>32</sup> et de police. Homme d'initiative dont la mission est de stimuler une économie naissante, l'intendant doit aussi voir à sa fortune personnelle dans un contexte colonial considéré souvent comme une occasion de bénéfices. Jean Talon est le premier intendant du Canada. Les choix qu'il fit, à ce moment, et l'impulsion qu'il donna furent décisifs dans le développement ultérieur du site de l'Intendance. Ses successeurs ne purent que marcher dans les voies qu'il avait tracées.

Le 23 mars 1665, Jean Talon obtient donc une commission d'intendant de la justice, police et finances pour le Canada, l'Acadie et Terre-Neuve<sup>33</sup>. Son dévouement pour le contrôleur général Colbert est connu. Il occupe ses fonctions jusqu'en 1672 malgré une interruption entre 1668 et 1670 où il est remplacé par Claude de Bouteroue d'Aubigny. Talon acquiert de la veuve de Guillaume Couillard (sic), le 12 juin 1668, une terre de 2,07 arpents<sup>34</sup> à Québec, au pied du coteau Sainte-Geneviève et ayant front sur la rivière Saint-Charles. Le 7 octobre, il complète son acquisition par l'achat d'un terrain de 6,23 arpents et d'une sapinière de 6,2 arpents. L'ensemble restera ensuite la propriété des intendants pendant tout le Régime français et on l'appellera l'enclos ou le réduit de l'Intendance, mais en 1668, les intentions de Jean Talon sont plus modestes et il vise surtout le développement industriel et économique de la colonie. Son projet, à ce moment, est de bâtir une brasserie de grandes proportions dont la production pourrait remplacer les coûteuses importations de vin et de liqueurs fortes tout en absorbant les surplus de blé et d'orge des habitants. Joseph-Noël Fauteux, dans son essai sur l'industrie au Régime français, mentionne que : « *L'établissement commencé en 1668 ne paraît pas avoir été*

<sup>32</sup> Cens: redevance fixe que le possesseur d'une terre payait au seigneur du fief.

<sup>33</sup> JACQUES LACOURSIÈRE, *Histoire populaire du Québec : Des origines à 1791*, p. 123.

<sup>34</sup> MARCEL TRUDEL, *Le terrier du Saint-Laurent en 1674*, tome 1 : De la Côte-Nord au Lac St-Louis, p. 171.

complètement terminé lorsque l'Intendant passa en France pour la première fois. Son secrétaire, Patoulet, y mit la dernière main et, au printemps de 1670, on commença à fabriquer de la bière »<sup>35</sup>. L'édifice est sis au pied de la falaise et mesure plus de quarante mètres de longueur (fig. 3). Ces dimensions en font une construction imposante pour l'époque et le lieu. Malheureusement, la brasserie n'est pas aussi rentable que l'avait espéré l'Intendant et la production cesse dès 1675<sup>36</sup>. Le prix élevé fixé pour cette bière, la possibilité d'en fabriquer à la maison ainsi que le goût des habitants pour le vin et les liqueurs expliquent l'échec de l'entreprise. Cependant, le bâtiment construit et les terrains acquis feront ensuite partie du domaine royal où ils serviront de multiples manières les besoins de l'administration du pays.

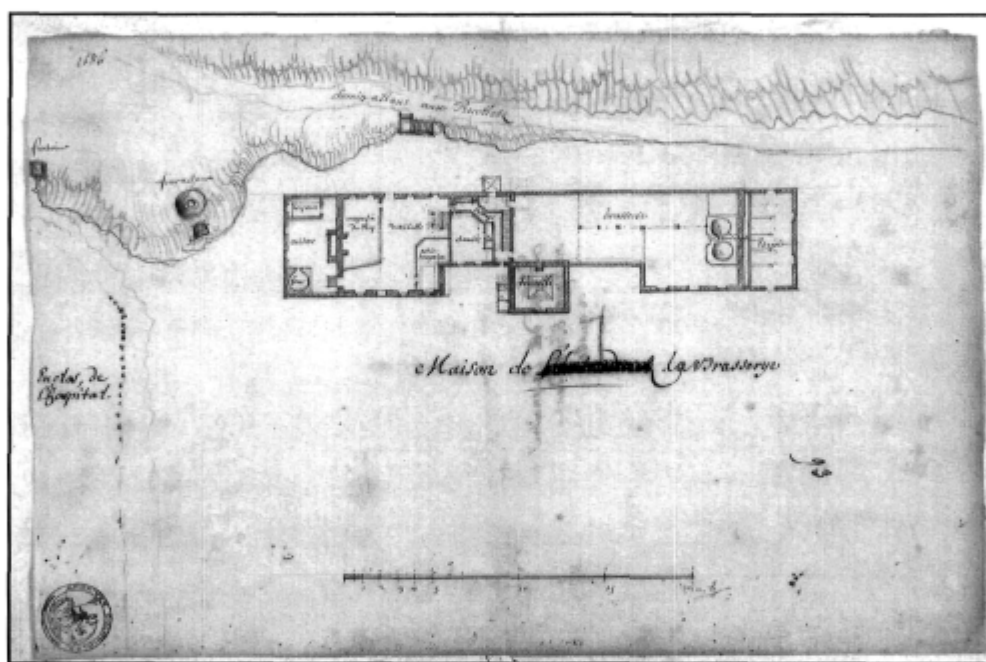


fig. 3 Maison de la brasserie. 1686. Atlas Moreau de Saint-Méry. Centre des archives d'outremer (France), F3 290 93

Par ailleurs, vers la même époque, Talon s'intéresse aussi à la production commerciale de la potasse. Ce produit est alors utilisé dans la fabrication de savon à lessive et il entre aussi, à titre de fondant, dans la composition du verre. On l'obtient à partir de cendres de bois qu'on fait tremper et bouillir pour en recueillir les sels. Il y a là une occasion d'affaires intéressante et l'infatigable Intendant demande l'aide du roi pour y intéresser un entrepreneur. Le 23 mai

<sup>35</sup> JOSEPH-NOËL FAUTEUX, *Essai sur l'industrie au Canada sous le Régime Français*, volume II, p. 382.

<sup>36</sup> MARCEL MOUSSETTE, *Le site du Palais de l'intendant à Québec : Genèse et structuration d'un lieu urbain*, p. 47.

1671<sup>37</sup>, le roi accorde à Nicolas Follin le titre exclusif de manufacturier de potasse et de savons en Nouvelle-France. En octobre de la même année, le sieur Follin débarque au pays et le Conseil Souverain lui fait construire un édifice et lui accorde une somme de 1 500 livres pour ses frais. Le bâtiment de la potasse est érigé à l'ouest de la brasserie de Talon vers la limite du terrain (**fig. 1** n° 12). L'entreprise connaît des fortunes diverses : tout d'abord la tentative de Follin tourne court en 1674; puis deux ans plus tard, Philippe Gaultier, sieur de Comporté, reprend le projet sans réel succès. D'autres essais de production ont ensuite lieu sporadiquement jusqu'en 1723<sup>38</sup> alors que le bâtiment est acquis par l'administration pour servir d'entrepôt.

Entre-temps, après l'échec de la brasserie et le retour en France de Talon, l'Intendant Jacques de Meulles, nommé en 1683, propose au roi de racheter la brasserie pour en faire sa résidence. En 1686<sup>39</sup>, le roi Louis XIV acquiesce à sa demande et y ajoute l'aménagement d'un lieu de justice et d'une prison en plus du logement de l'Intendant. C'est cependant un nouveau venu, l'Intendant Jean Bochart de Champigny, qui entreprend les rénovations en 1687. Il fait ajouter à l'est un pavillon qui porte la longueur de l'édifice à plus de trente-quatre toises<sup>40</sup> (**fig. 4**). Mais il faut attendre janvier 1689 pour que l'assemblée du Conseil souverain, présidée par l'Intendant, se tienne au nouveau Palais.<sup>41</sup> Quant aux prisons, il semble que les premiers prisonniers y soient conduits en 1691. En plus de ces aménagements, le Palais fait aussi fonction de magasin pour la colonie : on y entrepose vivres, denrées et équipements. Comme le terrain de l'Intendance est situé en bordure de la rivière Saint-Charles, les navires de ravitaillement peuvent y aborder à marée haute; on a même fait le projet d'aménager un bassin pour ceux-ci à l'intérieur de la palissade. Ce dessein connaît un début d'exécution, mais il semble qu'il soit abandonné après 1709. Par ailleurs, depuis déjà plusieurs années, le terrain est ceint d'une palissade qu'on peine à maintenir et à améliorer. En 1702 (**fig. 5**), l'ingénieur Levasseur de Neré décrit ainsi les travaux entrepris pour la défense de l'endroit :

<sup>37</sup> Mémoire de Talon à Colbert, 2 novembre 1671. Fonds des colonies, C11A. Correspondance générale ; Canada. Centre des archives d'outre-mer (France), COL C11A 3/ fol.172-181v

<sup>38</sup> Délibération du Conseil de la Marine sur une lettre de Vaudreuil et Bégon datée du 17 octobre 1722. Fonds des Colonies, C11A. Correspondance générale ; Canada. Centre des archives d'outre-mer (France). COL C11A 124/ fol.627-630v

<sup>39</sup> Extrait des réponses du ministre Colbert aux lettres reçues du Canada pendant l'année 1686. Fonds des Colonies, C11A. Correspondance générale ; Canada. Centre des archives d'outre-mer (France). COL C11A 8/ fol.42-47v

<sup>40</sup> 1 toise = 6 pieds français; 1 pied français équivaut à 12,789 pouces anglais.

<sup>41</sup> MARCEL MOUSSETTE, *op. cit.*, p. 69.

La troisième batterie, [...] est de huit pièces, je l'ai fait construire au pied du coteau de l'hôpital attendant le réduit de l'Intendance. Cette batterie voit et défend tout le front du réduit de l'Intendance [...] Elle a l'avantage d'ailleurs de s'opposer au passage à gué de la petite Rivière qui fait face à ce réduit qui du côté de l'eau n'est construit que de pieux de cinq pieds de hauteur au-dessus du rez-de-chaussée.<sup>42</sup>

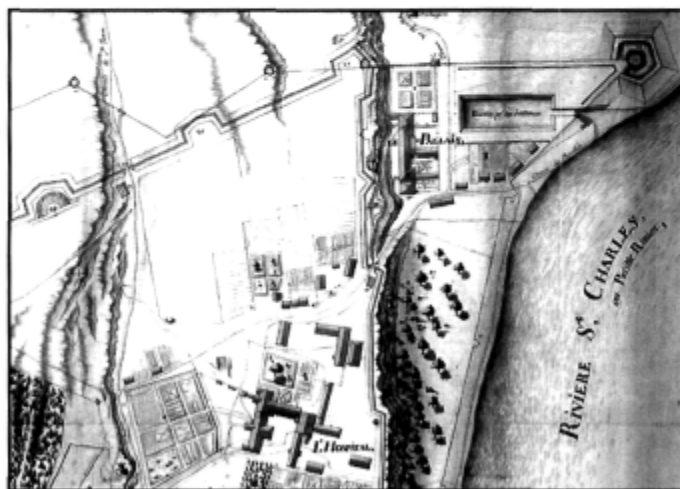


fig. 4 Plan de la ville de Québec par le Sr de Villeneuve, s.d. Centre des archives d'Outremer (France), 03DFC 439A

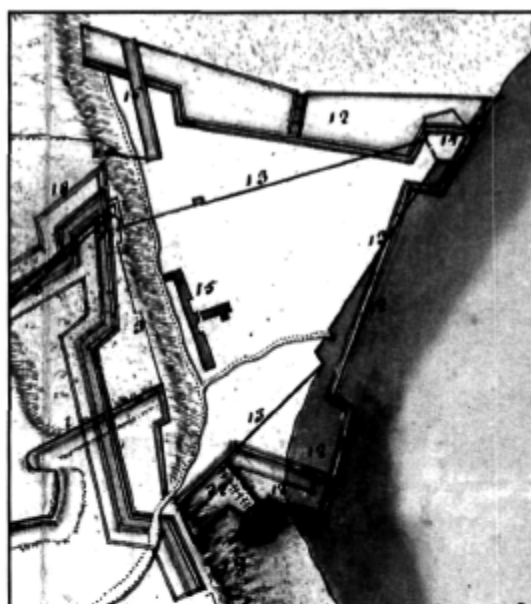


fig. 5 Plan de Québec. Octobre 1702. (extrait) batterie : n° 22. Centre des archives d'outre-mer (France), 03DFC 370C

<sup>42</sup> Lettre de l'ingénieur Levasseur de Néré au ministre, 6 novembre 1702. Correspondance générale; Canada. Centre des archives d'outre-mer (France), COL C11A 20/fol.205-208v

Puis, dans la nuit du 5 au 6 janvier 1713, un terrible incendie consume le Palais. L'Intendant Bégon, sa femme et ses gens doivent fuir alors que le secrétaire Seurat et trois domestiques périssent dans le sinistre. L'Intendant perd tous ses biens et l'édifice est rendu inutilisable. François Clairembault D'Aigremont, ancien commissaire de la marine devenu commis au service de l'Intendant, raconte :

Le feu prit au Palais la nuit de la veille des Rois à environ minuit avec tant de violence qu'au premier avertissement qu'en eurent M. et Madame Bégon ils n'eurent que le temps de se sauver en robes de chambre et en mules sans bas dans la maison du nommé la Joüe [...] M. et Madame Bégon ont bien moins senti la perte de tous leurs meubles et de leurs provisions qui est très considérable, que celle de leurs domestiques [...] on ne peut savoir certainement comment le feu a pris à ce bâtiment ni en attribuer la faute à personne, on conjecture seulement qu'il a pris par le cabinet de M. Bégon parce qu'on s'est aperçu de ce feu par la fumée qui en sortait [...] M. Bégon a pris la résolution de faire rétablir le Palais dans le même endroit parce qu'il en coûtera moitié moins que si on le rebâtissait à la haute-ville par les raisons ci après, savoir que le terrain est au roy, que le sable et l'eau (sont) sur le lieu, qu'on peut tirer des murs qui sont restés de l'incendie plusieurs matériaux.<sup>43</sup>

La décision est donc rapidement prise de reconstruire la résidence de l'Intendant sur un emplacement situé légèrement au nord-ouest des ruines laissées par l'incendie. Les travaux débutent sous la responsabilité de Jean-Maurice-Josué Boisberthelot de Beaucours, officier de marine, gouverneur des colonies, ingénieur militaire et architecte, Beaucours est assisté de Claude-Dorothée La Guer de Morville qui trace les plans selon les indications de son supérieur et supervise les travaux. À ce moment, le nouvel édifice est considéré comme le plus important édifice à toit mansardé au pays<sup>44</sup>. Dès 1714, les fondations sont achevées et les deux tiers des murs s'élèvent jusqu'à une hauteur de 11 à 12 pieds.<sup>45</sup> Ce nouveau palais monumental (**fig. 6**) compte deux étages de maçonnerie et il est surmonté d'un étage mansardé et d'un toit couvert d'ardoises. Selon le sous-ingénieur La Guer de Morville, le projet de construction est déjà bien avancé en 1715 : « [...] *un des petits pavillons, un arrière-corps et le grand pavillon en état de recevoir l'ardoise, avec les souches de cheminée élevées jusqu'à la mansarde, 4 voûtes sont*

<sup>43</sup> Lettre de Clairembault d'Aigremont, contrôleur de la Marine, au ministre, 17 février 1713. Fonds des colonies, Correspondance générale ; Canada. Centre des archives d'outre-mer (France), COL C11A 34/fol.104-105v

<sup>44</sup> A.J.H. RICHARDSON, *Quebec city, architects, artisans and builders*, p. 110.

<sup>45</sup> Mémoire de Laguer de Morville, novembre 1715. Fonds des colonies, C11A. Correspondance générale; Canada. Centre des archives d'outre-mer (France), COL C11A 35/fol.196-199v



*achevées [...] le petit pavillon de cette partie (ouest) est couvert d'ardoise... »*<sup>46</sup>. Les travaux de finition sont menés à bien, en 1716, par le même La Guer de Morville<sup>47</sup> qui est aussi chargé de reconstruire une prison et des magasins pour le roi sur le site abandonné du premier Palais<sup>48</sup>. En 1719, on déclare terminés les ouvrages du Palais et des magasins détachés<sup>49</sup>. Un plan (**fig. 7**) de 1717 montre la forme et la disposition de ces édifices dans l'enclos de l'Intendance. En plus des magasins du roi et du nouveau Palais, on y remarque un petit édifice, désigné comme la vieille boulangerie, qui aurait servi à cette époque aux gardes-magasins et aux commis aux écritures.<sup>50</sup> Il faut aussi noter, sur ce plan, le mur d'enceinte sud élevé dans l'axe des magasins détachés et dont la porte fait face à la partie centrale du nouveau bâtiment. Cet arrangement marque la limite sud de la propriété des intendants du Régime français. En 1720, le père Charlevoix fait cette description : « *C'est un grand pavillon dont les deux extrémités débordent de quelques pieds, et où l'on monte par un perron à double rampe. La façade du jardin, qui a vue sur la petite rivière, et qui y conduit de plein pied, est beaucoup plus riante que celle de l'entrée.* »<sup>51</sup>

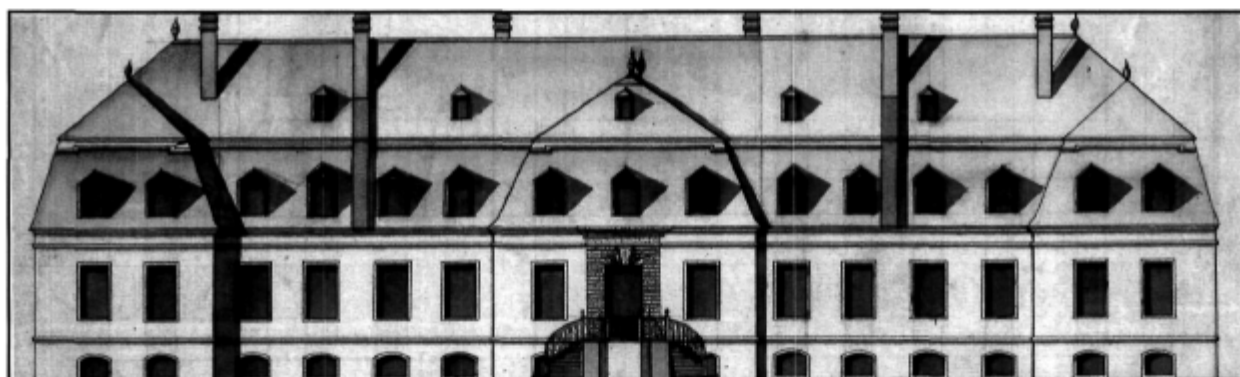


fig. 6 Palais de Québec. 1715. Extrait. Centre des archives d'outre-mer, 03DFC 391C

<sup>46</sup> Extraits d'un mémoire de La Guer de Morville, novembre 1715. Fonds des colonies. C11A Correspondance générale; Canada. Centre des archives d'outremer (France), COL C11A 35/fol.196-199v

<sup>47</sup> État des ouvrages à faire pour finir le Palais. Signé Laguer de Morville, 1716. Fonds des Colonies, C11A. Correspondance générale ; Canada. Centre des archives d'outre-mer (France). COL C11A 36/fol.196

<sup>48</sup> Mémoire sur les ouvrages que l'on a faits la présente année pour les magasins du roi et les prisons. Québec. Signé Laguer de Morville, 1716. Fonds des Colonies, C11A. Correspondance générale ; Canada. Centre des archives d'outre-mer (France). COL C11A 36/fol.191-192

<sup>49</sup> Lettre de Vaudreuil et Bégon au conseil de marine, 1719. Fonds des Colonies, C11A. Correspondance générale ; Canada. Centre des archives d'outre-mer (France). COL C11A 40/fol.110-114

<sup>50</sup> MARCEL MOUSSETTE, *op. cit.*, p. 121.

<sup>51</sup> PIERRE-GEORGES ROY, *La ville de Québec sous le Régime français*, p. 487.



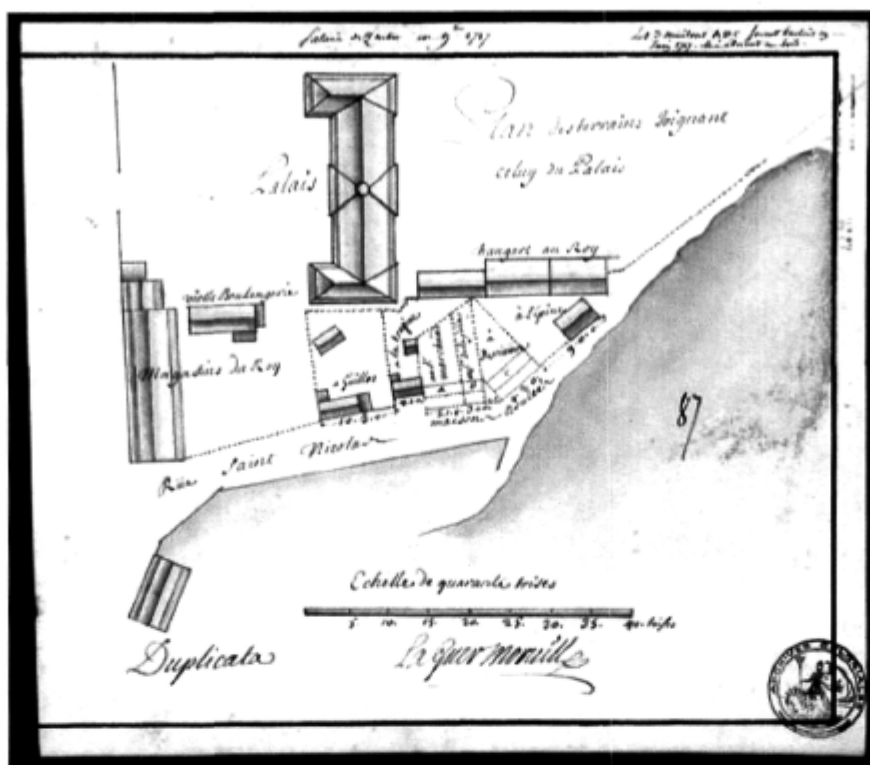


fig. 7 Plan du Palais de Québec et de ses environs. Novembre 1717. Atlas Moreau de Saint-Méry. Centre des archives d'outre-mer (France) F3 290 87

Puis l'histoire se répète : le 28 décembre 1725, à huit heures du soir, un incendie ravage le nouveau Palais<sup>52</sup> : « on s'aperçut que le feu avait pris au pavillon du nord-est [...] Il faisait un vent du nord-est si violent que tout le bâtiment fut entièrement consumé en moins de quatre heures de temps sans qu'on y put apporter aucun remède ». Après le sinistre, les murailles et les voûtes du bâtiment sont toujours debout et en bon état alors que les magasins et les hangars situés dans la cour ont été épargnés par le feu<sup>53</sup>. Il faut cependant reconstruire la résidence de l'Intendant et c'est l'ingénieur du roi, Chaussegros de Léry qui en est chargé. Son grand souci est de transformer l'édifice pour le protéger du feu qui constitue un danger permanent à cette époque<sup>54</sup> : « Si on rétablissait ce bâtiment en mansarde comme il était, il coûterait une fois plus et serait moins solide et sujet à être plus facilement embrasé par la grande quantité de bois de

<sup>52</sup> Lettre de D'Aigremont du 15 octobre 1726. Fonds des Colonies, C11A. Correspondance générale ; Canada. Centre des archives d'outre-mer (France). COL C11A 48/fo1.425-426

<sup>53</sup> PIERRE-GEORGES ROY, *À travers les mémoires de Philippe Aubert de Gaspé*, p. 94.

<sup>54</sup> État détaillé des travaux proposés par l'ingénieur Chaussegros de Léry pour rétablir le Palais de l'intendant, le rendre plus solide et lui assurer une meilleure protection contre l'incendie. Signé Chaussegros de Léry. 28 janvier 1726. Fonds des Colonies, C11A. Correspondance générale ; Canada. Centre des archives d'outre-mer (France). COL C11A 48/fo1.9-12v

*charpente [...] il convient de la supprimer et faire à la place un étage de maçonnerie carrée, faire la couverture à la place du faux-comble en filière ».*

Les réparations se font rapidement malgré les coûteux changements qu'apporte aux plans l'Intendant Claude Thomas Dupuy. À l'automne de 1726, le haut fonctionnaire peut y prendre son logement<sup>55</sup>. Lors des travaux de reconstruction, l'ingénieur De Léry prend plusieurs dispositions pour arriver à son objectif de prévention des incendies<sup>56</sup> : l'étage mansardé est maintenant en pierres (**fig. 8**) ; des murs coupe-feu s'élèvent de deux pieds au-dessus de la couverture et on dispose une couche de tuiles céramiques sur le dernier plancher en plus de paver les appartements en pierres plates ou en briques.

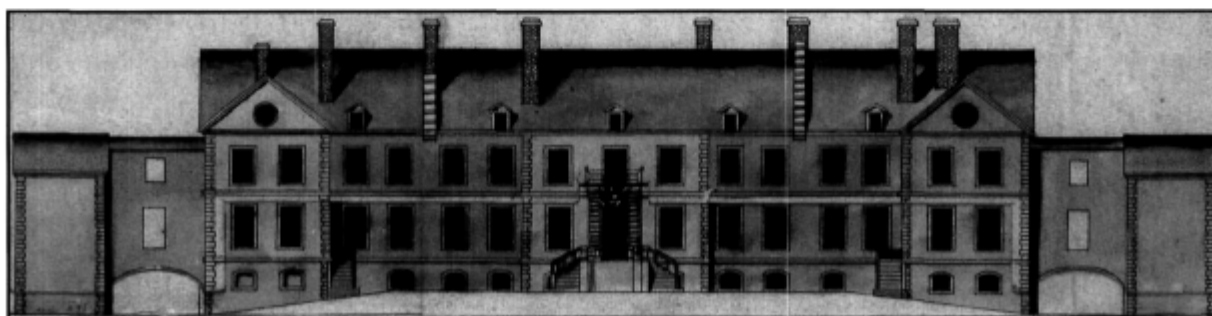


fig. 8 Plans, profils et élévations du Palais dans la ville de Québec. 28 septembre 1726. Extrait. Centre des archives d'outre-mer (France), 03DFC 409B

De plus, après le départ de l'Intendant Dupuy, De Léry fait disparaître les cloisons et les lambris de bois qui parsemaient ses appartements ; il enlève des escaliers et refait des cheminées en plâtre ; les appartements sont pavés de briques ou de pierres au lieu du bois<sup>57</sup>. De façon générale, il s'attache ainsi à remettre l'édifice comme il était avant l'arrivée de l'Intendant Dupuy (1726-1729) duquel il apprécie peu les idées en matière de construction ou de décoration.

Quant à la couverture du toit, Chaussegros l'avait fait faire de planches doubles embouvetées et clouées, prêtes à recevoir l'ardoise. Il semble que cela prit un certain temps, puisque l'Intendant

<sup>55</sup> PIERRE-GEORGES ROY, *op. cit.*, p. 94.

<sup>56</sup> Adjudication des ouvrages à faire au Palais de l'intendant, suivant le devis proposé par Chaussegros de Léry. 29 janvier 1726. Fonds des Colonies, C11A. Correspondance générale ; Canada. Centre des archives d'outre-mer (France). COL C11A 48/fol.12v-19v

<sup>57</sup> Devis des ouvrages nécessaires pour mettre le Palais en l'état qu'il doit être et pour qu'il soit moins sujet à brûler. Signé Chaussegros de Léry. 30 septembre 1729. Fonds des Colonies, C11A. Correspondance générale ; Canada. Centre des archives d'outre-mer (France). COL C11A 51/fol.213-215v

Dupuy écrivait en 1726<sup>58</sup> : « À l'égard de l'ardoise on pourrait en différer l'envoi jusqu'en 1728 si vous ne jugez pas à propos qu'elle soit envoyée l'année prochaine. La couverture qui est en planches doubles est fort étanche ». On note ensuite, dans les archives, un document mentionnant une fourniture d'ardoises pour la couverture pendant les années 1730, 1731 et 1732<sup>59</sup>. Cependant l'emploi de cette ardoise en provenance de l'ardoisière du Grand Étang pour couvrir les édifices publics a démontré que celle-ci était défectueuse : pas assez lisse et trop cassante. L'expérience révéla qu'il ne s'agissait que d'une sorte de grès très friable, d'un déchet considérable avec une surface rude qui donnait prise au vent.<sup>60</sup>

Ces différents témoignages sont en contradiction avec la notion parfois évoquée que le toit est refait en fer blanc lors de la reconstruction de 1726. Bien que les plans tracés par de Léry à cette époque peuvent laisser croire que le toit ne soit plus fait d'ardoise, il faut attendre l'année 1735 pour trouver un document qui atteste de l'achat de fer blanc pour couvrir le Palais<sup>61</sup> : « *Le 2<sup>e</sup> art. regarde une dépense en achat de feuilles de fer blanc dans les années 1735(6?), 1737 et 1738 pour la couverture du Palais dont le fond n'a pas été fait. Le certificat de cette fourniture est cy joint et monte à cy 7612* ». Dans son intéressante analyse des marchés de construction à Québec, M. Rémi Chénier<sup>62</sup> mentionne que le fer blanc fait son apparition au 17<sup>e</sup> siècle, mais qu'il ne sera réellement utilisé pour les couvertures qu'après 1730, suite à des améliorations techniques apportées en France. Cet énoncé semble appuyer les faits cités par nos documents et l'ensemble nous conduit à penser que le Palais fut effectivement recouvert de tôle entre 1735 et 1749, année où le suédois Pehr Kalm<sup>63</sup> visite la ville et décrit un palais dont le toit est de fer blanc. Il décrit ainsi la résidence de l'Intendant : « *C'est un édifice public, vaste et long, au point qu'on pourrait le prendre pour un château. [...] Le toit est en tôle* ».

Pour compléter les descriptions de l'extérieur de l'édifice, nous aimerions citer des propos que tenait l'Intendant Hocquart en 1734. Dans un courrier au ministre, l'occupant du lieu s'oppose à

<sup>58</sup> Lettre de Beauharnois et Dupuy au ministre concernant l'incendie du Palais de l'intendant. Fonds des Colonies, C11A. Correspondance générale ; Canada. Centre des archives d'outre-mer (France), COL C11A 48/fol.6-8v

<sup>59</sup> État des ardoises qui ont été fournies par Hazeur et Sarrazin pour la couverture du Palais pendant les années 1730, 1731 et 1732. Signé Chaussegros de Léry. Fonds des Colonies, C11A. Correspondance générale ; Canada. Centre des archives d'outre-mer (France), COL C11A 57/fol.174

<sup>60</sup> JEAN-NOËL FAUTEUX, *op. cit.*, p. 139.

<sup>61</sup> Lettre de l'intendant Gilles Hocquart au ministre. 31 octobre 1739. Fonds des Colonies, C11A. Correspondance générale ; Canada. Centre des archives d'outre-mer (France), COL C11A 114/fol.86-97.

<sup>62</sup> RÉMI CHÉNIER, *Québec, ville coloniale française en Amérique : 1660 à 1690*, p. 180.

<sup>63</sup> PEHR KALM, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, p. 320.

l'établissement de son secrétaire, le sieur Varin, dans ses appartements. Dans ce but, il fournit à son interlocuteur un compte-rendu de l'utilisation des pièces qui s'apparente à une visite virtuelle :

Le rez-de-chaussée du côté de l'eau consiste en caves et salles voûtées dont une partie est employée pour des cuisines, offices, caves pour légumes et à vin, et du côté du nord-est est trois voûtes où sont les archives. Le premier étage est vaste à la vérité, mais le vestibule, la grande salle d'entrée et l'appartement où je loge au sud-ouest, ne peuvent pas se diviser ; du côté du nord-est sont les juridictions et salles des parties et les bureaux des commis de l'intendance et de mon secrétaire. Le second étage si on en excepte la chapelle n'est propre que pour y loger des domestiques, pour y mettre un garde-meuble. J'y ai seulement une chambre de (réserve ?) et mon secrétaire la sienne. Le reste est en passage et occupé par trois escaliers ; de plus la partie du nord-est est tellement exposée au vent, à la pluie et à la poudrerie qu'elle est inhabitable pour l'hiver.<sup>64</sup>

Enfin, nous voudrions aussi citer Gérard Filteau<sup>65</sup> qui, dans un de ses livres, nous sert une description qui résume bien l'état et le rôle de cet édifice à la fin du Régime français :

Le Palais de l'Intendance est un grand édifice de deux étages surmonté d'un toit de fer-blanc. Il se compose d'un immense corps de logis avec avant-corps saillant dominé par un belvédère. Aux extrémités, il est flanqué de deux ailes également en saillie sur lesquelles s'appuient les communs. [...] Le Palais, en sus des appartements de l'Intendant, abrite sous son toit les divers services civils du pays : Conseil Supérieur, Prévôté, administration, finances, archives. Les salles publiques y sont dallées et carrelées. On remarque surtout la salle du conseil et celle de la Prévôté et le grand salon de réception de l'Intendant. Celui-ci est fort vaste. Il est entouré d'une galerie où, les soirs de bal, le peuple est admis grâce à la munificence de M. Bigot.

D'autre part, depuis l'achat des terres par Jean Talon, le domaine de l'Intendant a subi de nombreux changements. Par exemple, à l'ouest du Palais, un peu à l'avant du bâtiment de la potasse, on trouve maintenant un ensemble de jardins à la française qui sont l'œuvre de l'Intendant Bégon. Celui-ci, inventeur d'une machine pour amener l'eau, y aurait fait creuser canaux et fontaines et placer des allées symétriques, des jardins, un rond-point et un verger.<sup>66</sup>

<sup>64</sup> Lettre de Hocquart au ministre. Fonds des Colonies, C11A. Correspondance générale ; Canada. Centre des archives d'outre-mer (France). COL C11A 62/fol.5-6v

<sup>65</sup> GÉRARD FILTEAU, *La Naissance d'une Nation : Tableau de la Nouvelle-France en 1755*, p. 32.

<sup>66</sup> ALAIN ROY et BERNARD S. GAGNÉ, *Étude d'ensemble du sous-secteur de l'Ancien-Chantier*, tome 1 : Étude historique, analyse du paysage et de la forme urbaine, p. 21.

Quant à la partie est du réduit, on y voit les premières habitations à la fin du 17<sup>e</sup> siècle dans la rue Saint-Nicolas qui fut longtemps un chemin menant de la haute-ville jusqu'au gué qui permettait, à marée basse, de franchir la rivière Saint-Charles pour accéder à la côte de Beaupré. Les terrains des résidences privées établies à cet endroit forment la limite est du terrain des intendants sur lequel on pénètre par une porte percée dans le mur sud de l'enceinte. Plus tard, vers 1750, la voie d'accès à cette porte sera pavée sur les ordres de l'Intendant Bigot.<sup>67</sup> Le pavé se trouve aujourd'hui à 1,50 m sous le niveau actuel de la rue De Saint-Vallier.

Par ailleurs, la proximité de la rivière suscite l'établissement de chantiers de construction navale dès le 17<sup>e</sup> siècle. Nous disposons de peu d'information sur ces premiers essais qui ont pu avoir lieu, avant 1671, sur un emplacement à l'ouest du futur terrain de l'Intendance. La seule indication dont nous disposons provient d'une carte anonyme qu'on attribue parfois à Jean Bourdon (1602-1668) et qui montre des embarcations échouées à l'endroit où se trouvera plus tard l'ermitage Saint-Roch. Selon l'historien Réal Brisson<sup>68</sup> : « *Dès 1666, l'Intendant Talon et le marchand Charles Aubert de la Chesnaye font construire les premiers bâtiments importants de la colonie à la rivière Saint Charles. C'est le premier chantier maritime canadien important. Site et projets sont abandonnés dès 1671 [...]* ». D'autre part, nous savons qu'à partir de 1720, on utilise la grève située au bout de la rue Saint-Nicolas pour construire des bateaux. Bien que l'endroit soit situé à l'est de la propriété des intendants, la présence d'un chantier naval implique des aménagements particuliers dans celle-ci.

[...] il fallait aménager un chantier. Or les marchands en avaient déjà un à quelques arpents du Palais, au-delà de l'ermitage de Saint-Roch<sup>69</sup>. Les équipages venus de France travaillèrent à la garniture des vaisseaux dans le magasin de la potasse. Un vieil hangar, rénové et rallongé, servit d'abri aux ouvriers et d'entrepôt pour la mâture et les pièces de bois précieuses ; de nouveaux besoins incitèrent bientôt l'Intendant à en construire un second. Le terrain à l'arrière du Palais servit de parc à bois, mais comme il était éloigné et d'une étendue restreinte, il fallut utiliser les terrains adjacents pour placer les surplus de matériel.<sup>70</sup>

<sup>67</sup> Lettre de Bigot au ministre. 16 octobre 1750. C11A. Correspondance générale ; Canada. Centre des archives d'outre-mer (France), COL C11A 96/fol.42-44

<sup>68</sup> RÉAL BRISSON, *Les 100 premières années de la charpenterie navale à Québec, 1663-1773*, p. 45.

<sup>69</sup> Hocquart au ministre, 30 sept. 1731 et 22 sept. 1739, AC, C11A, 55 : 17-17v et 71 : 127

<sup>70</sup> JACQUES MATHIEU, *La construction navale royale à Québec 1739-1759*, p. 17.

En 1732, 4 bâtiments sont mis à l'eau à la grève Saint Nicolas, près du Palais de l'intendance. Puis, en 1733, le capitaine de port y élève une digue de pierres (**fig. 9**) formant ainsi un môle qui protège les navires en construction. Pour sa part, en 1739, l'Intendant Hocquart fait construire un hangar près du Palais pour remiser les pièces rares et précieuses.<sup>71</sup> Quant au chantier royal, il continue à se développer jusqu'en 1746 lorsque le manque d'espace et le faible tirant d'eau du port oblige le déménagement du complexe industriel vers un lieu nommé le Cul-de-sac, situé à la basse-ville et à l'est de la batterie royale. Par la suite et jusqu'à la Conquête, le faubourg se donne une vocation davantage portuaire. Le port Saint-Nicolas ou port Dauphin sert désormais d'abri et se partage les travaux de radoub et de carénage avec le chantier du Cul-de-sac. Par exemple, après 1752, « on travaillait les bois en face du Palais et une gabarre les transportait ensuite au Cul de Sac. »<sup>72</sup>

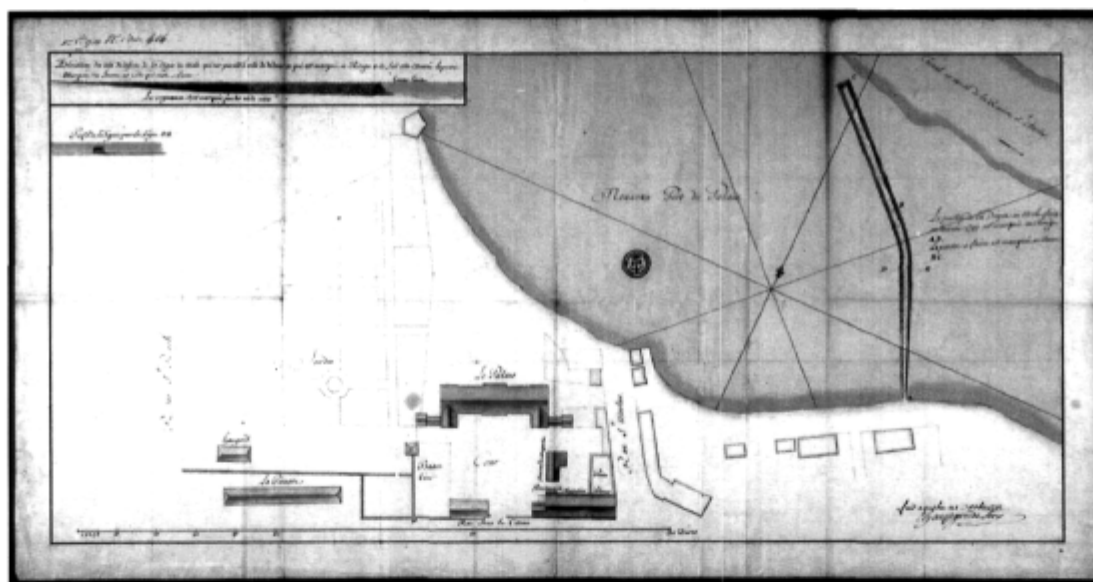


fig. 9 Plan du quartier du nouveau port du Palais de Québec. 1er octobre 1733. Centre des archives d'outre-mer (France), 03DFC 414A

En 1744, les craintes d'une invasion anglaise amènent l'Intendant Hocquart à effectuer d'importants travaux aux fortifications. Dans le secteur du Palais, il fait faire un retranchement doté d'un fossé et il fait installer des batteries à barbette<sup>73</sup> au pied des trois moulins qui se situent entre l'Intendance et l'Hôpital Général. Il en établit une quatrième à la tête de l'éperon de

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 40.

<sup>72</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>73</sup> Plate-forme à canon entouré d'un parapet.

l'ancien chantier naval.<sup>74</sup> De plus, l'Intendant fait aménager à l'étage carré du Palais une salle pour y entreposer des armes ; pour cela, il déplace la chapelle vers le pavillon du nord-est. Ensuite, en 1759, on entoure le quartier d'une palissade fortifiée et armée de 25 canons légers<sup>75</sup> que le général Montcalm réclamera par la suite sur les plaines d'Abraham; Ramezay, gouverneur de Québec, ne lui en fera cependant parvenir que trois.

Nous possédons quelques récits des évènements de 1759 ; de ceux-ci le journal du siège de Québec, publié et annoté par Aegidius Fauteux en 1922, se révèle des plus intéressants pour notre propos. En effet, bien que nous ne connaissions pas son nom de façon certaine, nous savons que l'auteur du journal est un commis aux écritures qui exerce sa fonction aux magasins du roi, sis dans l'enclos de l'Intendance. Son témoignage nous offre donc un aperçu des activités dans le quartier avant et pendant les combats. Par exemple, à la date du 25 mai, il nous apprend que deux navires sont échoués dans l'entrée de la Petite Rivière et transformés en batteries de canons pour en défendre l'accès : « *on doit aussi placer sur le devant de la petite Rivière 2 vaisseaux sur lesquels il y aura de l'artillerie pour soutenir les retranchements dans cette partie en cas d'attaque* ». Puis le 1<sup>er</sup> juin, les défenseurs érigent une palissade : « *On commence à travailler à l'enceinte du Palais qui est une palissade en pieux debout de 10 à 11 pieds de hauteur* ». Le 16 et le 23 juin, les entrées du journal sont consacrées aux travaux de défense de l'entrée de la rivière Saint-Charles :

On commence à préparer des mâts pour barrer l'entrée de la petite rivière ; on fait des chaînes aux forges pour les enchaîner les uns aux autres. [...] On a barré l'entrée de la petite rivière comme on se l'était proposé ; à chaque mât il y a un ancre qui le retient et l'empêche de dériver au courant. Il est certain que quand bien même l'ennemi voudrait pénétrer dans cette partie, il trouverait beaucoup de difficulté, étant impossible que les barges puissent passer dessus. D'ailleurs, nous avons sur les quais du Palais au moins 40 bombes à feu qui les poivreraient bien s'ils s'y présentaient.<sup>76</sup>

Ensuite, l'auteur décrit l'intensité de l'attaque anglaise, le 21 et le 30 juillet :

Pendant toute la nuit les ennemis ont bombardé vigoureusement ; la plus grande partie de leurs bombes avaient leur direction sur le quartier du Palais ; plusieurs ont tombé sur les casernes royales ; plusieurs maisons dans les environs ont été écrasées, une entre autres est venue tomber dans le quartier de M. Hiché ». « Les

<sup>74</sup> Lettre de Beauharnois et Hocquart au ministre. 11 octobre 1744. C11A. Correspondance générale ; Canada. Centre des archives d'outre-mer (France), COL C11A 81/fo1.7-11

<sup>75</sup> GÉRARD FILTEAU, *Par la bouche de mes canons! : La ville de Québec face à l'ennemi*, p. 101.

<sup>76</sup> AEGIDIUS FAUTEUX, *Journal du siège de Québec : du 10 mai au 18 septembre 1759*, pp. 16-21.



ennemis ont démasqué une batterie [...] ; elle bat en plein sur le quartier du Palais ainsi que le long du Sault au Matelot ; elle l'éprouve d'une bonne façon.<sup>77</sup>

Nous possédons également un autre témoignage des bombardements qui nous vient du journal de M. Jean-Claude Panet, ancien notaire de Québec. Dans l'extrait suivant du 13 août 1759, il raconte la canonnade que subissent les batteries françaises défendant la rade du Palais : « *Les anglais ont dirigé leurs bombes à deux bâtiments échoués à la rivière St. Charles qui servaient de batteries, à l'entrée de la rivière St. Charles, en faisant un feu continuel* ».

Enfin, jeudi le 13 septembre 1759, entre neuf et dix heures, les forces du général Montcalm affrontent les troupes du général Wolfe sur les plaines d'Abraham. Les deux chefs meurent à l'issue de la bataille, mais les Britanniques s'emparent de Québec. Dans le secteur de l'Intendance, « *Les ennemis sont venus jusqu'à l'entrée de la prairie de M. Hiché<sup>78</sup>, ils ont tué le nommé Voyer boulanger ainsi que le bonhomme Clément dans la maison des Giroux ; 2 ou 3 coups de canon tirés des vaisseaux qui sont en batterie à l'entrée de la petite rivière les ont fait remonter et même un écossais a été emporté par un boulet.* »<sup>79</sup> Il faut noter que, malgré deux mois de bombardements sur la ville, les bâtiments de l'Intendance sont toujours debout. Le secteur a été relativement épargné parce que, situé en dehors des lignes de fortifications, il est d'un faible intérêt stratégique. La reddition de Québec est signée le 18 septembre, à huit heures du matin<sup>80</sup>. Les pillards, tant français qu'anglais, en profitent pour dévaliser les magasins du roi :

À 3 heures de l'après midi le 18 les portes de la ville ont été ouvertes et la garnison anglaise est entrée ; on dit qu'avant la reddition de la place les magasins du Roy avaient été pillés d'une bonne façon par les français ; en vérité cela fait horreur et jamais on avait tant connu de canailles comme il y en a ; le garde-magasin a suivi l'armée, un des commis y était resté, les ennemis se sont emparés de ce qui s'y est trouvé sans en donner inventaire ; il est vrai qu'on ne leur en a point demandé.<sup>81</sup>

<sup>77</sup> *Ibid.*, pp. 41-46.

<sup>78</sup> La maison de M. Hiché se situait aux environs du 870 De Saint-Vallier.

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 66.

<sup>80</sup> JOHN KNOX, *An historical journal of the campaigns in North America for the years 1756, 1758, 1759 et 1760 containing the most remarkable occurrences of that period; the two sieges of Quebec*, [...], p.130.

<sup>81</sup> AEGIDIUS FAUTEUX., *op. cit.*, p. 67.



Le capitaine John Knox fait partie des troupes britanniques qui ont vécu les deux sièges de Québec, en 1759 et 1760. Il nous a laissé dans son journal, à la date du 20 septembre 1759, un poignant témoignage sur les destructions infligées à la ville :

I had an opportunity of viewing more distinctly the great effect our artillery had upon it from the south side of the river; and indeed the havoc is not to be conceived. Such houses as are standing are perforated by our shots, more or less; and the low town is so great a ruin, that its streets are almost impassable; the parts least damaged are the streets leading to Port Lewis, Port St-John, and the palace gate; and yet these, through more remote from our batteries have had some share in the almost general destruction.<sup>82</sup>

L'officier révèle aussi que les magasins du roi n'avaient pas été totalement vidés par les pillards des jours précédents puisqu'on y a ensuite trouvé une grande quantité de marchandises : « armes à feu, coutellerie, quincaillerie, bonneterie, mercerie et chemises de toutes sortes, vêtements et mocassins, horloges, montres et breloques ainsi que des chaînes d'or, d'argent et de cuivre ; des peaux, des fourrures, du vin, du sel, du sucre. »<sup>83</sup> Le 29 septembre, les troupes anglaises prennent leurs quartiers d'hiver dans la ville. Le Palais est assigné aux hommes du *forty-eighth regiment of foot*, mais l'édifice n'est pas prêt pour les recevoir. Il semble cependant qu'ils occupent la place le 4 novembre<sup>84</sup>, après avoir entouré le quartier d'une palissade durant le mois précédent.<sup>85</sup>

Enfin, le 28 avril 1760, le général Lévis remporte la dernière victoire française en Amérique et met le siège devant Québec. La journée précédente, les Britanniques ont fait feu accidentellement sur leurs positions et détruit les anciens magasins détachés qu'on avait auparavant fortifiés. La majeure partie des dépendances est ruinée, mais le Palais lui-même demeure intact :

The fortified house was accidentally fired to day by a wad from one of our own guns, which communicating, by the freshness of the wind, with the stockades and adjoining houses, swept away most that whole quarter of the town; luckily the Intendant's palace escaped the fury of the flames, though all his out-offices, with one of our blockhaus which stood opposite to the jettée, the picket-work contiguous thereto, together with some of our boats and naval stores, were destroyed.<sup>86</sup>

<sup>82</sup> JOHN KNOX, *op. cit.*, p. 94.

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 101.

<sup>84</sup> *Ibid.*, pp. 114, 189.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 168.

<sup>86</sup> *Ibid.*, p. 303.

À ce moment, Lévis et Murray, le commandant anglais, n'attendent plus qu'une chose : l'arrivée du premier navire de renfort. Le 9 mai, une frégate anglaise fait son entrée, précédant la flotte de renfort. L'armée française se replie sur Montréal où Lévis arrive le 29 mai. Puis, le 8 septembre 1760, à huit heures le matin, la Nouvelle-France capitule et le 10 février 1763, après trois ans de négociations, la France, la Grande-Bretagne et l'Espagne mettent fin à la guerre de sept ans en signant le traité de Paris. La France y perd la plupart de ses colonies en Amérique dont le Canada. François Bigot, dernier intendant du roi en Nouvelle-France, a quitté le pays depuis le 21 septembre 1761. Il sera jugé en France pour la corruption de son administration. Les terrains et les bâtiments de l'Intendance passent définitivement sous le contrôle de la garnison anglaise.

### **L'occupation britannique**

En 1765, on répare le Palais pour servir de casernes et d'entrepôts.<sup>87</sup> Il semble que les travaux soient effectués sans qu'il soit habité puisque qu'on parle encore de le convertir en caserne en 1769. Quant aux grands jardins, ils sont lotis dès 1765, principalement le long de la rue De Saint-Vallier ; les derniers terrains ne seront cependant concédés qu'en 1820. Entre-temps, le bureau du British Ordnance s'est établi dans l'enclos de l'Intendance en 1770. Le magasinier général a fait construire une maison à l'ouest du Palais et aménager une cour à bois entourée d'une clôture, mais en 1773, on doit éloigner ce combustible, situé trop près des bâtiments.

Vers cette époque, la révolution américaine est en marche et au loin se déroulent des événements politiques qui auront un effet inattendu sur le secteur de l'ancienne Intendance française. En effet, au printemps de 1775, des miliciens américains s'emparent de deux forts de la région du lac Champlain : Ticonderoga et Crown Point. Deux armées de rebelles marchent sur la province. La première, est commandée par le général Richard Montgomery et la seconde est sous la direction du général Benedict Arnold. En novembre, les Américains mettent le siège devant Québec et dans la nuit du 30 décembre 1775, ils lancent leur assaut principal sur la ville, en plein milieu d'une violente tempête de neige. Montgomery est mortellement atteint d'une balle à la tête. Ses soldats laissent tomber leurs fusils et 400 Américains se rendent. Plusieurs, dont le général Arnold, réussissent à s'enfuir alors qu'une centaine de rebelles trouvent la mort dans les rues de Québec et que, du côté des défenseurs, on compte sept tués. La ville est sauvée bien que le général Arnold maintienne le siège encore quelques mois.

---

<sup>87</sup> JEAN BENOÎT *et al.*, *op. cit.*, p. 31.

Nous savons qu'une partie des combats de décembre 1775 se sont déroulés dans le secteur du Palais : le 13 du mois<sup>88</sup>, les troupes anglaises tirent au canon sur son campanile afin d'en déloger l'ennemi qui s'y était installé pour tirer sur la garnison et le 31, après la bataille, le gouverneur britannique Carleton donne l'ordre de brûler les faubourgs de Québec pour empêcher les américains de s'y cacher. Cet incendie rase plusieurs dizaines de maisons et cause l'effondrement des étages supérieurs du Palais, endommagé quelques jours auparavant par les tirs des canons anglais. Nous pouvons constater l'état de l'édifice, après la bataille, grâce à deux aquarelles réalisées par le peintre George Heriot en 1793 et 1799 (**fig. 10-11**) : nous y voyons une partie sud fonctionnelle avec des cheminées toujours présentes alors que la moitié nord montre des murs, en partie ruinés, s'élevant encore jusqu'au deuxième étage, mais dont le toit a disparu. Il est aussi intéressant de savoir que, vers 1795, d'après l'historien George-Henri Dagneau<sup>89</sup>, des pierres provenant de l'édifice ont servi à la construction de l'église de l'Hôtel-Dieu sur la rue Charlevoix, confirmant ainsi l'état de disgrâce dans lequel est tombé l'ancien joyau de l'Intendant de la Nouvelle-France après l'attaque américaine. À partir de ce moment, la propriété de l'intendance est surtout utilisée pour répondre aux besoins d'entreposage des militaires de la garnison anglaise. Elle sert de cour à bois sous le nom de « King's Wood Yard » et, par la suite, sous celui de « Commissariat Fuel Yard ». Des soldats y montent la garde et on aménage à plusieurs reprises les ruines pour servir d'écurie, de hangar à foin, de lavoir, d'entrepôt et de logement pour le gardien. On loue aussi les voûtes de pierres aux habitants de Québec qui y entreposent glace, vin et liqueurs.<sup>90</sup>



fig. 10 View of Québec from Grant's wharf. Vers 1793. George Heriot. ANC C-012744

<sup>88</sup> HUGHES FINLEY, *Journal of the siege and blockade of Québec by the american rebels in autumn, 1775 and winter, 1775*, p. 5.

<sup>89</sup> GEORGE H. DAGNEAU, *Rapport de la semaine d'histoire tenue à Québec du 10 au 16 mai 1976 sous le thème « Québec 1800-1835 »*, p. 136.

<sup>90</sup> CHARLES WALKEM, *Summary of the history of the intendant's palace : St-Roch's suburbs*, p. 7.



fig. 11 Ruines du Palais de l'Intendant. Vers 1799.  
R.O.M. 953.132.24

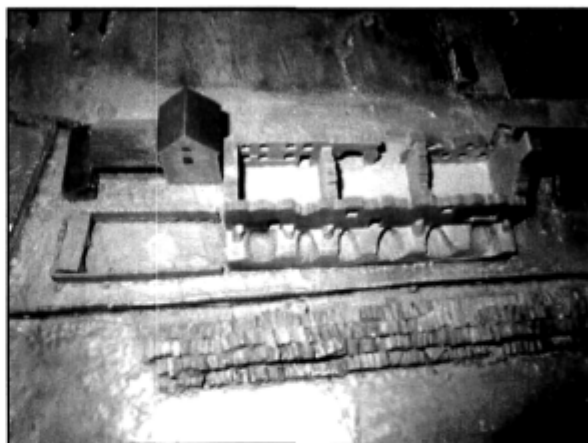


fig. 12 Le Palais. Maquette Duberger vers 1808. Photo  
Robert Nadeau 2004.

Vers 1808, la maquette de Duberger (**fig. 12**) montre que les murs de la partie nord du Palais sont maintenant, en grande partie, dérasés au niveau du sol : il ne reste plus, à cet endroit, que la section inférieure des murs de cloison des voûtes et du mur ouest. À la même époque, le bois et le foin sont entreposés à l'extrémité nord-ouest du terrain, près de la rue Saint-Roch et de la grève. Cette dernière est transformée en voie de circulation, sous le nom de rue Saint-Paul, à partir de 1816. Le développement se fait de l'est vers l'ouest<sup>91</sup>, la rue atteint le parc à bois en 1821 et la rue Saint-Roch vers 1826. En 1820,<sup>92</sup> on construit un entrepôt à charbon appuyé sur la partie sud du Palais. Selon le plan tracé par le major Elias Walker Durnford en 1823 (**fig. 13**), le hangar de bois occupe toute la superficie par-dessus les anciennes voûtes de l'arrière-corps et s'appuie, au sud, sur le mur de refend et, à l'ouest, sur le vestige du mur de pierres qui subsiste à cet endroit. L'intérieur de l'entrepôt est divisé en quatre sections et il semble que le charbon ait été stocké au niveau du plancher du rez-de-chaussée du palais. Le toit est en pente descendante vers le nord et la partie élevée repose sur le haut du mur de refend de l'ancien palais. Nous possédons d'ailleurs une brève description de ce hangar dans la correspondance militaire officielle<sup>93</sup> où on lit qu'il s'agit d'un abri temporaire constitué de deux murs tirés à partir du mur arrière de l'édifice, d'un toit recouvert de bardeaux et d'une façade fermée avec des planches. Le plan de Durnford fournit aussi des détails intéressants sur l'environnement immédiat des ruines: on y remarque un caveau à légumes (*root house*) et une écurie, tous deux appuyés sur le mur de pierres à l'ouest du hangar ainsi qu'un autre petit caveau non loin du premier. Les

<sup>91</sup> ALAIN ROY et BERNARD S. GAGNÉ, *op. cit.*, p. 37.

<sup>92</sup> JEAN BENOÎT *et al.*, *op. cit.*, p. 32.

<sup>93</sup> 20 août 1846, APC RG8 série I, vol. 457, p. 28-40.

latrines ouest sont encore présentes, mais le passage entre celles-ci et le corps principal est maintenant occupé par un hangar à voiture (*coach house*) doublé d'une remise ; on distingue également un autre bâtiment appuyé sur le mur nord des latrines. Enfin, en 1825, le Commissariat transforme l'ancien palais en entrepôt.

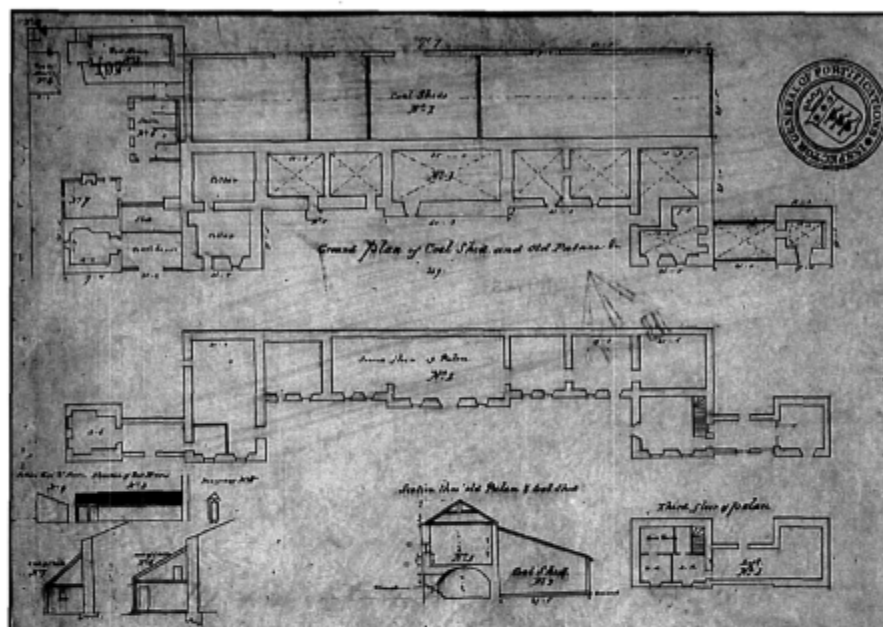


fig. 13 Ground plans, sections and elevations of coal shed, old palace and old boat house or straw house. E.W. Durnford. Quebec, 24 sept 1823. ANC NMC4933 H3/350/Quebec/1823

À l'époque, le feu représente un danger constant et des incendies se produisent fréquemment dans tous les quartiers de la ville. L'enclos de l'Intendance, maintenant devenu le *Commissariat fuel yard*, ne fait pas exception et trois sinistres ont particulièrement marqué le quartier: « *Outre le feu de 1845, le parc du roi a été la proie des flammes en 1840 et 1843. La clôture du parc a été détruite lors du premier sinistre. En 1843, les dommages sont plus grands ; une bonne partie des bâtiments est à reconstruire dont l'entrepôt à charbon. Cependant nous ignorons si l'ensemble des bâtiments est rebâti [...]* ».<sup>94</sup> Par ailleurs, le journal *Le Canadien* du 9 octobre 1843 fournit aussi un témoignage de l'intensité de ce feu et énumère les dommages très importants infligés à l'édifice principal et aux dépendances :

Le quartier du Palais, un des plus commerçants et des mieux bâtis de Québec, a été dévasté, dans la nuit de samedi à dimanche, par l'incendie le plus destructeur qui ait eu lieu dans cette ville depuis bien longtemps ; plus de cinquante maisons et autres bâtiments, y compris un ancien monument français, le Palais de

<sup>94</sup> JEAN BENOÎT *et al.*, *op. cit.*, p. 71.

l'Intendant, qui avait donné son nom à ce quartier, sont devenus la proie des flammes, avec la plus grande partie de ce qu'ils contenaient en meubles et marchandises, et une immense quantité de charbon de terre et de bois de chauffage appartenant au gouvernement et déposés dans le parc attenant au Palais. [...] Le feu gagna le Parc, où étaient déposés le charbon de terre et le bois de chauffage du gouvernement, et malgré une pluie abondante qui avait commencé hier matin, le Parc était encore la nuit dernière comme une mer de feu.

Le journal poursuit en donnant des détails sur les édifices incendiés, dont ceux situés sur le terrain de l'ancienne Intendance : « *L'ancien Palais de l'Intendant, grand bâtiment en pierre appartenant au gouvernement, et la maison attenante, occupée par M. Matthewson, gardien du Parc, avec le hangar (sic), dans le Parc, adossé au Palais de l'Intendant et contenant environ 750 tonneaux de charbon, et 500 cordes de bois empilées dans le Parc* ». Une lettre du colonel Hollaway, datée du 3 avril 1844<sup>95</sup>, confirme la perte de ces équipements : « [...] *coal shed, fuel yard and issuer's quarters at Quebec destroyed by fire in october last* ». Le 11 décembre de la même année, on propose de transformer le hangar à foin, situé au nord-ouest du parc à bois, en hangar à charbon<sup>96</sup>. Puis, le 28 mai 1845, le feu éclate de nouveau à la basse-ville ; il touche une grande partie des quartiers Saint-Roch et du Palais. Au total, entre 1 500 et 2 000 maisons auraient été la proie des flammes. *Le Canadien* du 29 mai 1845 rapporte ces propos : « *Des flammèches furent portées dans le quartier du Palais et dans les rues les plus voisines du faubourg Saint-Jean qui devinrent la proie des flammes. [...] Toute la partie du quartier Saint-Pierre, depuis la rue Saint-Roch jusqu'à la fonderie de la porte Hope, y compris le parc à bois du gouvernement et la halle du marché Saint-Paul, avec cinq goélettes et bateaux dans le port du Palais, a été détruite* ». En fait, il semble que la plupart des propriétés au sud de la zone, vendues entre 1765 et le moment de la conflagration, sont rasées à cette occasion. Certaines, dont la maison Fraser, sont reconstruites aussitôt et en 1852, Joseph Boswell installe sa brasserie par-dessus les vestiges des anciennes occupations. Quant au hangar à charbon qui s'adossait sur le Palais en 1843, il sera reconstruit en 1846, comme le mentionne une lettre<sup>97</sup> des autorités militaires : « *It is proposed to erect a shed in the fuel yard, St.Roch's suburbs [...] shed to be covered with a lean to roof against the rear wall of the old Intendant's palace* ». Ce nouvel

<sup>95</sup> APC RG8 série I, vol. 454, p. 112-115.

<sup>96</sup> APC MG13 WO55 vol. 878, p. 701-703.

<sup>97</sup> APC MG13 WO55 vol. 880, p. 274-277.

hangar appartient au commissariat et est illustré sur un plan de 1852<sup>98</sup> de même que les bureaux du responsable (*issuier's quarter*) et l'ancien hangar à foin maintenant transformé en hangar à charbon.

En 1871, la cour à bois passe sous la responsabilité du nouveau gouvernement fédéral lors du transfert des propriétés militaires britanniques<sup>99</sup>. Une photo de l'époque (**fig. 14**) affiche un édifice aux ouvertures dépouillées de ses encadrements alors qu'une autre photo, celle-ci de 1888 (**fig. 15**), nous montre l'étage couvert par endroits d'un toit de planches et des ouvertures sans systèmes de fermeture. Par contre, on a installé des portes aux accès du rez-de-chaussée. Ces observations nous amènent à déduire que les denrées ayant une certaine valeur sont entreposées dans les voûtes du rez-de-chaussée et que le deuxième étage sert de lieu d'entreposage pour des items moins susceptibles d'être subtilisés. Nous savons d'ailleurs que, depuis 1868, le brasseur Boswell loue les caves pour y entreposer son produit. Les photos exposent aussi l'état de décrépitude de l'édifice dont les pierres jonchent le sol aux alentours.

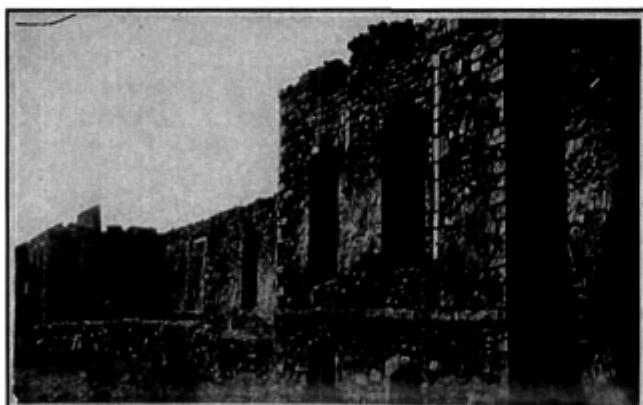


fig. 14 Ruines du Palais de l'Intendant (sans date)

Photo par George William Elisson

MBAM20006 © Musée des beaux-arts de Montréal



fig. 15 Les ruines du Palais de l'Intendant 1888.

MUCQPH1986-0031 © Musée de la civilisation

La Cité de Québec fait l'acquisition du terrain de l'intendance entre 1879 et 1882 et loue une partie des lieux par bail emphytéotique au brasseur Joseph Knight Boswell qui construit un édifice en briques communes sur les voûtes de la partie sud du bâtiment. Cette reconstruction marque réellement la fin pour le Palais de l'Intendant qui ne conserve plus que le rez-de-chaussée voûté de l'avant-corps maintenant intégré à la bâtisse industrielle. La transformation

<sup>98</sup> Plan of Quebec showing all ordnance, barrack, naval and government buildings. Royal Engineer Office. Quebec 1852. ANC NMC17421 340/Quebec/1852.

<sup>99</sup> JEAN BENOÎT *et al.*, *op. cit.*, p. 71.



entraîne aussi l'enfouissement définitif des fondations de la partie nord qui, jusqu'à ce moment, servaient à recevoir le charbon entreposé dans le hangar adossé au mur de refend de l'édifice. L'endroit devient une ruelle de service et, au début des années 1920, la Ville concède les derniers lots et aménage la rue des Prairies, mettant ainsi fin à la propriété publique dans le réduit de l'Intendance. À partir de ce moment, le souvenir de l'imposant édifice du Régime français ne sera plus qu'évoqué épisodiquement pour des fins publicitaires et il faudra attendre l'implantation d'un centre d'interprétation dans les années 1980 pour que la population reprenne contact avec ce site patrimonial national.

Quant aux dernières dépendances, les latrines est et ouest, elles disparaissent entre 1864 et 1886 puisqu'un projet de location rédigé en 1864<sup>100</sup> confirme la présence de ces bâtisses aux extrémités de l'édifice alors que le plan Sanborn de 1875 (**fig. 16**) indique qu'ils sont maintenant en ruines. D'autre part, nous savons qu'en même temps qu'il construit le nouvel édifice, le brasseur établit des fours pour une malterie sur les vestiges des latrines ouest. Cet endroit sera d'ailleurs fouillé par les archéologues en 2004 et 2005. À l'est, les ruines des communs semblent avoir été nettoyées pour faire place à un passage et un plan, levé par Staveley en 1911, confirme cette transformation. Aujourd'hui, l'endroit est recouvert par le grand entrepôt construit en 1963 pour les besoins de la brasserie Dow et maintenant utilisé comme garage pour l'équipement d'incendie de la caserne de pompiers n<sup>o</sup>. 2. Quant au bâtiment érigé par Boswell, il est demeuré généralement intact depuis sa construction à l'exception des aménagements apportés à l'intérieur pour les besoins du Centre d'interprétation et de la caserne de pompiers. Il faut cependant noter que les bâtiments secondaires qui faisaient partie des installations de la brasserie Dow ont été rasés vers 1974 et remplacés par une cour qui sert de stationnement.

---

<sup>100</sup> Trace showing ruins of intendant's palace. Quebec, 1864. ANC NMC1685 H3/340/Quebec/1864.



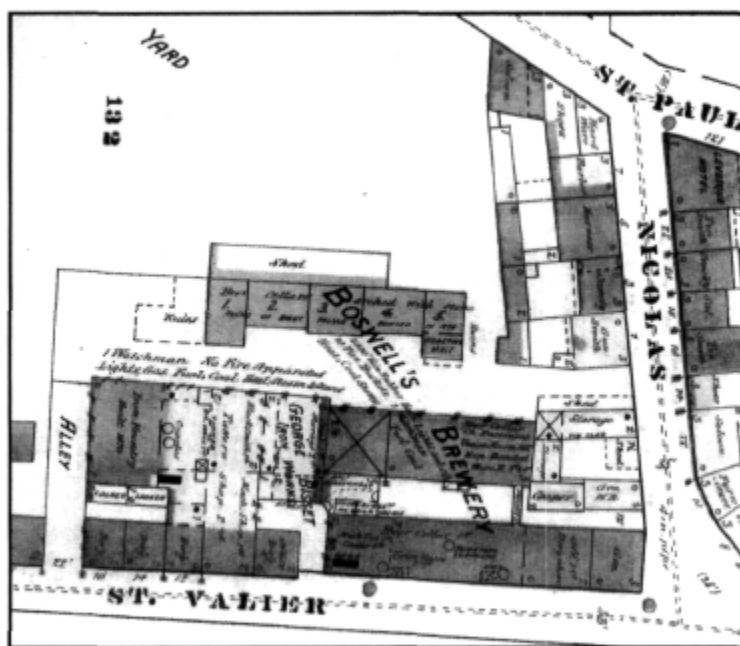


fig. 16 Extrait du plan d'assurance D.A. Sanborn. 22 juillet 1875, p. 12. ANQ P1000 S5

## Les vestiges du second Palais

Que reste-t-il aujourd'hui, au-dessus du sol, de la structure d'origine? Essentiellement, les murs du rez-de-chaussée dérasés à la hauteur du bel étage et qui portent les nombreuses traces des réparations qu'ils ont subies. Nous observons, en effet, que les maçons du XIX<sup>e</sup> siècle ont réutilisé les matériaux laissés sur le site après la démolition des étages supérieurs : schiste noir, briques diverses, grès de Cap-Rouge ou de l'Ange-Gardien, calcaire de Pointe-aux-Trembles et de Beauport. Ceux-ci ont été insérés de façon aléatoire dans la maçonnerie pour en combler les failles. Par exemple, on reconnaît facilement les pierres de calcaire, utilisées dans la décoration des portes et des fenêtres, par leur surface bouchardée ou ciselée témoignant de leur emploi passé. D'autre part, l'avancée du mur du corps principal a été conservée en façade (**fig. 17**) même si le mur en briques construit par Boswell ne s'appuie pas dessus. Une plaque de béton a été posée pour refermer cet espace où est installée une porte de bois double se voulant monumentale et qui sert présentement d'accès aux voûtes et au Centre d'interprétation. Entourée d'un jambage de pierres calcaires et surmonté d'un toit en béton à double pente, cette entrée est évidemment un ajout contemporain et le seul élément authentique qu'on y voit est une pierre en clef de voûte qui fut, dit-on, récupérée de l'entrée originale. Nous constatons aussi que cette porte d'entrée n'occupe pas la position centrale en façade de l'édifice. Il faut rappeler que l'entrée utilisée au Régime français était située en plein milieu du corps de logis principal et au

niveau du bel étage. L'entrée actuelle utilise une ancienne fenêtre du rez-de-chaussée qu'on a agrandie et munie d'un escalier à l'intérieur. Quant à la seconde fenêtre de la pièce principale du rez-de-chaussée, elle est maintenant obturée et invisible de l'extérieur. Il ne reste d'ailleurs que trois fenêtres sur les six que montraient les plans de la façade, à l'exception des pavillons. Par ailleurs, un examen du mur de refend visible dans la rue des Prairies permet d'y distinguer les traces du remplissage des ouvertures et des modifications apportées lors de la rénovation. Par exemple, on voit clairement (**fig. 18**) le linteau et les jambages entourant une porte de communication entre les voûtes des parties nord et sud ainsi que les traces d'un comblement du vide laissé par le mur de cloison séparant la première et la deuxième salle de l'arrière-corps. Cette dernière réparation a laissé des indices voyants puisque le maçon a surtout employé là un grès rougeâtre contrastant avec le schiste noir et le grès vert disposés dans ce secteur. Des traces de réparation similaires sont aussi observables à certains autres endroits du mur de rez-de-chaussée.



fig. 17 Photo de l'édifice des voûtes du Palais montrant l'avancée de la façade. Photo Robert Nadeau 2004.



fig. 18 Porte de communication (A) et emplacement d'une cloison (B) dans le mur arrière. Photo Robert Nadeau 2003.

Par ailleurs, l'intérieur du rez-de-chaussée du Palais est resté relativement intact; donnant ainsi aux visiteurs une occasion unique de circuler dans une succession de sept salles voûtées construites au tout début du 18<sup>e</sup> siècle. Pour cela, on a percé des portes dans chacune des salles, contrairement à l'état original. La solidité et l'épaisseur de la construction peuvent être constatées en examinant les ouvertures intérieures des fenêtres restantes et les murs de cloisons. Le mur intérieur nord montre également des stigmates des ouvertures qui menaient à l'arrière-corps, en particulier : dans la salle d'accueil, une large embrasure rectangulaire aujourd'hui

comblée et, dans la dernière salle précédant le pavillon ouest, un arrangement de briques qui trahit l'enlèvement des installations de cuisine situées dans le mur entre l'avant et l'arrière-corps du logis. Comme à l'extérieur, d'autres traces liées aux aménagements antérieurs subsistent qui demandent cependant une observation plus soutenue. Par ailleurs, tout le plancher est en pierres plates de schiste et a été refait au XX<sup>e</sup> siècle. De même, le plafond voûté des pavillons est et ouest a été reconstruit en briques probablement au moment où Boswell érige son bâtiment par-dessus l'étage voûté; le type de briques utilisé ressemblant beaucoup à la brique anglaise de cette époque. Notons cependant un changement insolite dans la salle immédiatement à l'est de la salle d'accueil : on y a aménagé ce qui semble être un faux plafond voûté constitué de pierres d'un type non identifié liées par un joint de mortier large et baveux. Cet assemblage présente la particularité de former une voûte d'orientation nord-sud alors que les plafonds voûtés des autres salles, à l'exception des pavillons, montrent une orientation est-ouest. La courbe de la voûte s'opposant même à la partie supérieure de la fenêtre de cette salle. Bien que nous n'ayons pas mené de recherches particulières à ce sujet, nous pensons que cette salle a servi pour les réceptions et les activités de promotion de la Brasserie Dow dans les années 1970.

D'autres vestiges subsistent aussi en sous-sol : au nord, dans la rue des Prairies et sous le stationnement immédiatement à l'ouest de l'édifice actuel. Des fondations et des planchers de pierres faisant partie de l'arrière-corps du bâtiment et de ses dépendances ont été mis au jour par des équipes de fouilles, entre 2000 et 2005. Les chercheurs ont examiné les murs des pavillons est et ouest; exploré la salle du commun, la cuisine et les latrines ouest. Ces opérations ont permis de relever le tracé et les dimensions des fondations et des murs de cloison ainsi que la configuration du bâtiment des latrines. L'état de l'ensemble est relativement bon et nous discuterons les détails des rapports archéologiques dans un prochain chapitre. Mentionnons qu'à la fin de chaque campagne, les vestiges restants ont été recouverts d'un tissu géotextile, d'une couche de sable/gravier et d'une couverture d'asphalte. Les artefacts et écofacts recueillis ont été traités et analysés aux laboratoires d'archéologie de l'Université Laval.

## Chapitre 2 : Cadre archéologique de l'Îlot des Palais

L'îlot des Palais de l'Intendant, à Québec, fait partie de l'Inventaire des Sites Archéologiques du Québec (ISAQ) où il est enregistré sous le numéro de code Borden CeEt-30 qui couvre le quadrilatère formé par les rues Saint-Nicolas, Vallière, des Prairies et Saint-Vallier. Ses coordonnées géographiques précises sont 46° 48' 57" en latitude et 71° 12' 50" en longitude. On peut le localiser sur la carte topographique de la région portant le numéro 21 L/14<sup>101</sup>. Au plan municipal, il est représenté par les numéros de lot de cadastre 1960 à 1964b. Cette zone a fait l'objet de nombreuses opérations de fouille depuis les années soixante-dix. Les copies originales des rapports de ces fouilles sont conservées dans les bureaux du Ministère de la Culture et des Communications du Québec où il est loisible de les consulter. Le Centre interuniversitaire d'Études sur les Lettres, les Arts et les Traditions (CELAT) publie aussi, à chaque année, une version de ces travaux de recherche qu'on peut retrouver dans les bibliothèques publiques. De plus, nous en avons placé une liste succincte dans une annexe réservée aux sources, à la fin de ce mémoire.

Les vestiges archéologiques mis au jour, lors des fouilles, peuvent être partagés en trois séries en fonction de leur localisation sur le site. La première série se situe dans la partie sud de notre quadrilatère et comprend le pavage d'une rue du 18<sup>e</sup> siècle, les ruines du premier Palais et des magasins du roi, et au-dessus de ceux-ci, certains restes des installations des brasseries Boswell et Dow. La deuxième série se trouve à l'ouest, le long de la rue Vallière, où on a mis au jour une section du mur de fortification de l'enclos de l'Intendance (vers 1699), des vestiges des occupations post-Conquête, un bâtiment de la brasserie Dow; un entrepôt à charbon relié à une fonderie, des vestiges des anciens jardins français et diverses voies de circulation. Enfin, la dernière vague de recherches, qui se poursuit depuis l'an 2000, a reçu comme objectif principal l'étude des vestiges du second Palais de l'Intendant (1713-1760). Ces opérations archéologiques sont au cœur du propos de ce mémoire puisqu'elles ont permis de connaître l'état de conservation des ruines de la partie arrière, de vérifier la conformité de celles-ci en rapport avec les plans historiques et d'en décrire précisément les caractéristiques architecturales. La plupart des excavations ont eu lieu dans la rue des Prairies à l'exception d'une opération immédiatement à l'ouest de la partie avant qui visait à mettre au jour les restes d'un bâtiment des latrines

---

<sup>101</sup> Système national de référence cartographique.

françaises. Ce sont les opérations 33 (Dionne 2000), 36 (Gilbert 2001), 38 (Herzog 2002), 41 (Letartre 2003), 42 (Nadeau 2003) et 45 (Desjardins 2005). Nous avons résumé les résultats de chacune de ces recherches en tenant surtout compte des informations relatives à la construction (1713-1719) et à l'occupation de la résidence de l'Intendant.

## Opération 33 – Le mur pignon est

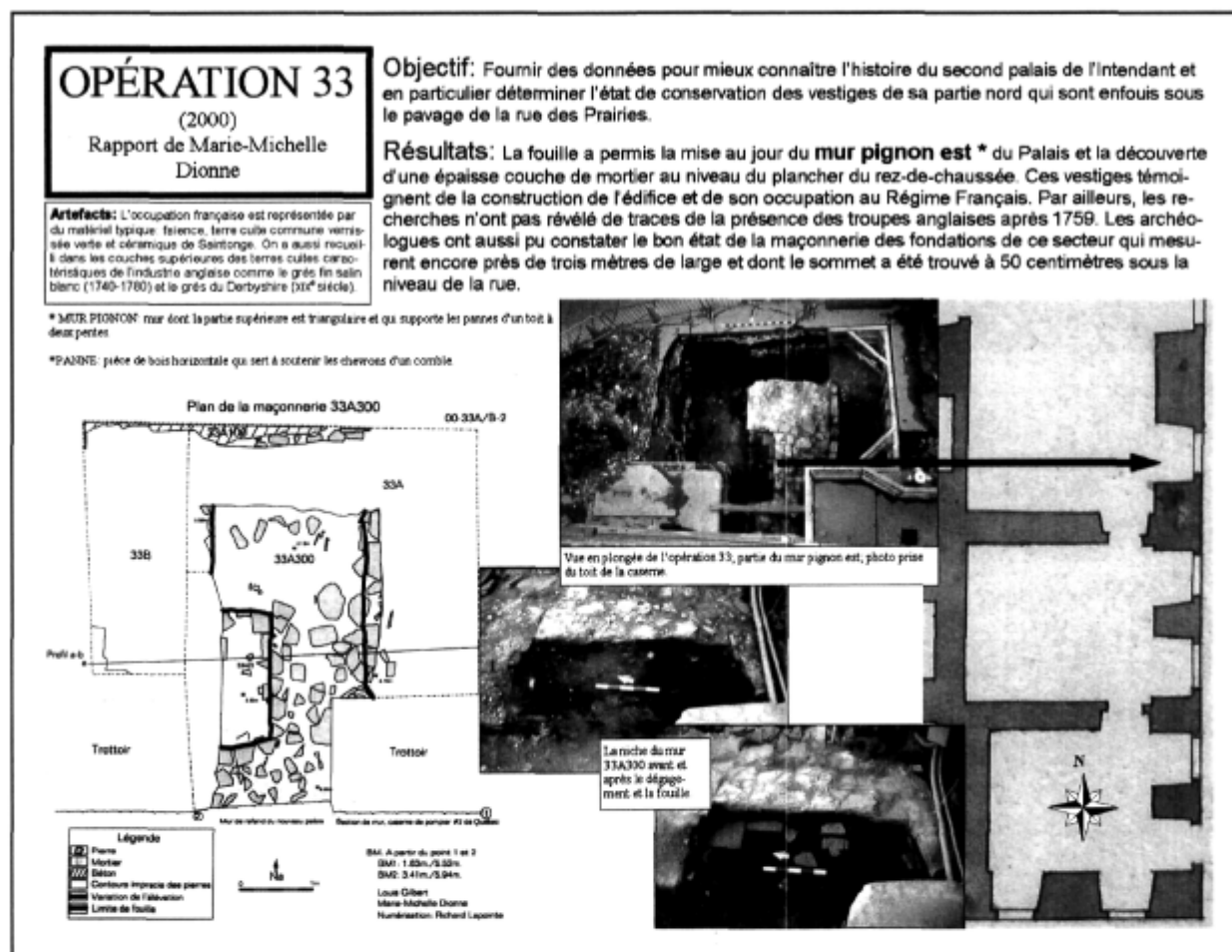


fig. 19 Opération 33. Montage visuel. Mise en valeur des fouilles. SPUQ, Robert Nadeau 2005.

En 2000, l'emplacement de l'opération 33 dans la rue des Prairies correspond à la partie nord-est du rez-de-chaussée du nouveau Palais qui, selon les plans, à cet endroit devait servir de magasin (entrepôt). L'espace de fouille occupe une superficie d'environ 27,8 m<sup>2</sup> divisée en deux sous-opérations : 33A (22,88 m<sup>2</sup>) et 33B (4,92 m<sup>2</sup>). La limite sud de l'opération se confond avec le mur nord de l'actuel édifice alors qu'au nord la limite mesure 6,53 m dans le sens est-ouest et se trouve à une distance de 5,12 à 5,16 m du même mur. La sous-opération 33A représente la zone de fouille prévue au départ alors que la sous-opération B a été ouverte subséquentement pour permettre l'exploration d'un secteur situé à gauche du mur pignon-est et à l'intérieur de l'édifice. Cette dernière mesure 1,43 sur 3,44 m; sise dans la partie nord-ouest du carré de fouilles, elle est séparée du mur de refend par un trottoir mesurant 1,50 m de largeur.

Le mur mis au jour au centre de l'excavation porte le numéro 33A300 et son extrémité est imbriquée dans le mur de l'actuel édifice. Il traverse la sous-opération du nord au sud et, séparé par une tranchée, il semble se continuer au nord dans la maçonnerie 33A100. Il s'agit sans aucun doute de la fondation du mur est du Palais. La section 33A300 mesure 3,98 m en longueur pour 2 m en largeur. La découverte d'un deuxième niveau d'assises à l'altitude de 4,69 m (A.N.M.M.) porte cette largeur à 2,70 m. D'autre part, on a estimé que la base réelle du mur se trouve à une altitude de 4,41 m. Sa maçonnerie est faite de pierres taillées de 15 à 30 centimètres, majoritairement du schiste, liées au mortier. Le parement est en bon état de conservation et la hauteur préservée est de 1,70 m. On a aussi mis au jour, dans le parement du mur 33A300, une niche trapézoïdale d'environ 1,78 m de longueur sur 70 centimètres de profondeur. À l'époque des travaux, en 2000, Dionne pensait que cette niche pouvait être une base de foyer. Cependant, une relecture des plans de 1715 et 1726 nous amène plutôt à proposer qu'il pourrait s'agir de l'emprise d'une fenêtre. Quoi qu'il en soit, l'arrangement est fait de pierres plates disposées de façon irrégulière et recouvertes d'une couche de cendres. On a aussi découvert une couche de mortier uniforme représentée par les couches 33A24 et 33B14. À une altitude moyenne de 5,65 m, elle peut avoir constitué une assise pour une surface dallée utilisée au Régime français. D'autre part, les niveaux d'occupation associés au Régime anglais, lorsque le bâtiment servait de caserne, semblent absents. Quant à l'aménagement de l'édifice pour les besoins de la brasserie Boswell, on constate dans les couches 33A4 et 33B3 la présence d'un grand nombre d'artefacts très fragmentés dont la datation couvre une période de 1700 à 1920; ce qui suggère l'apport d'un sol venu d'ailleurs afin de former une surface nivelée qui aurait été abondamment piétinée. Cette aire de circulation serait apparue entre le moment de la reconstruction du bâtiment par Boswell (1886) et celui où on a pavé de briques la rue des Prairies (1923)<sup>102</sup>. Enfin, l'état des vestiges mis au jour en 2000 permet de croire en une excellente conservation des fondations.

---

<sup>102</sup> AVQ *Rapport des pavages et travaux permanents*, Rapport de l'Ingénieur de la Cité au maire de Québec. QD4-04A/1773-08, 1924.

## Opération 36 – Le coin nord-ouest

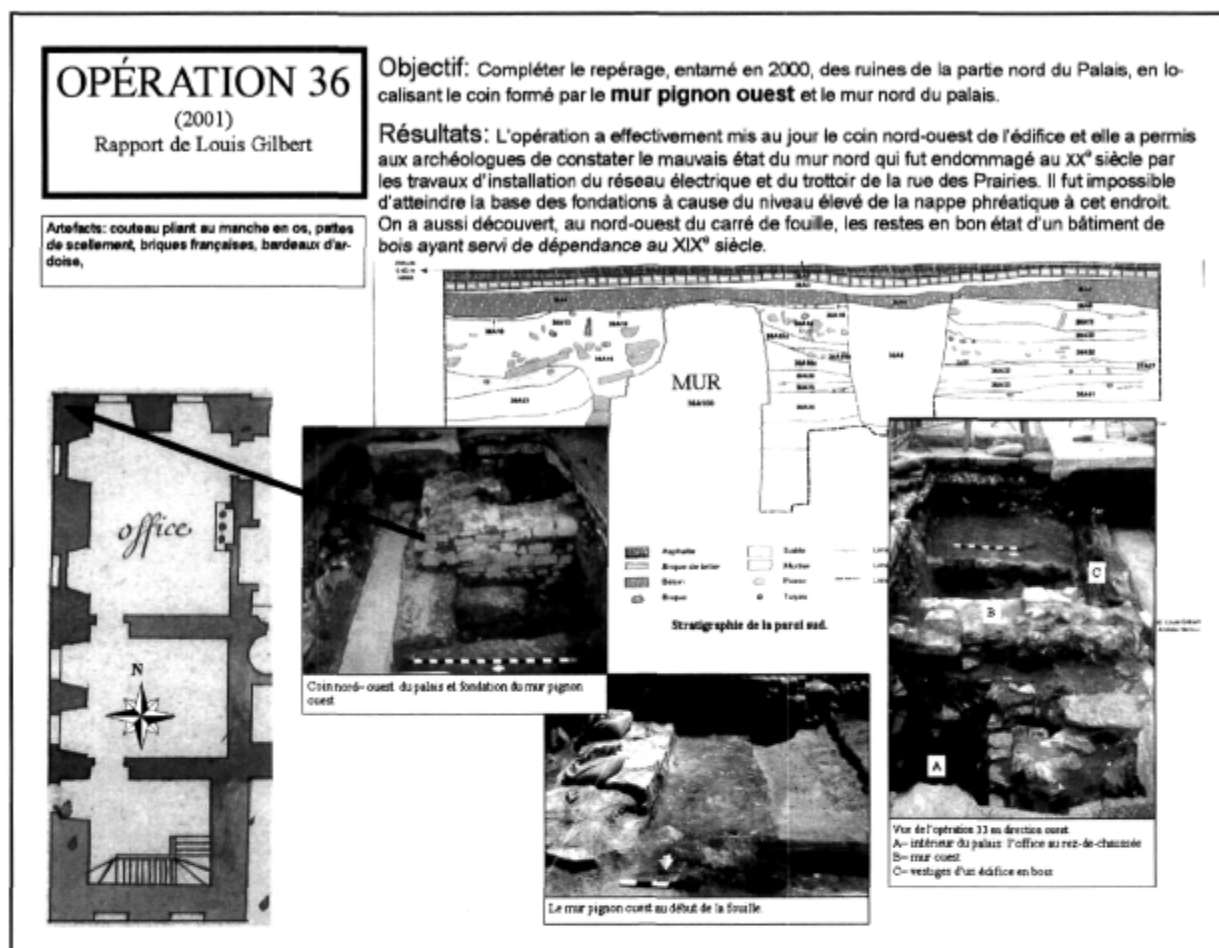


fig. 20 Opération 36. Montage visuel. Mise en valeur des fouilles. SPUQ, Robert Nadeau 2005.

En 2001, les recherches se sont déplacées vers le coin opposé des ruines enfouies du second Palais, toujours sous la rue des Prairies, mais à proximité de la rue Vallière. L'objectif était le coin formé par le mur pignon ouest et le mur nord, afin de pouvoir le localiser précisément. Le carré de fouilles occupait à l'origine une superficie de 4 m sur 5 m à laquelle on a ajouté successivement une extension de 0,9 m sur 2,1 m au sud-ouest et une autre de 0,6 m sur 1,8 m au sud-est pour une superficie totale de 22,97 m<sup>2</sup>. Quant à la limite sud de l'opération, elle se situait à une distance d'environ 7,50 m du coin nord-ouest de l'édifice.

Les fouilles ont permis la mise au jour des restes des murs ouest (36A100) et nord (36A200). Le premier est orienté vers le nord à partir de la limite sud de l'opération et se situe dans l'axe du mur ouest de l'édifice actuel; il mesure 2,59 m en longueur et sa largeur totale est 1,15 m. Cependant, un ressaut d'environ 10 centimètres vers l'ouest à une altitude de 5,54 m et un autre



de 30 à 40 centimètres vers l'est à 4,78 m portent la largeur effective de 36A100 à 1,65 m. La fouille pour repérer la base de ce mur a été arrêtée à l'altitude de 4,2 m en raison de la montée de la nappe phréatique. Il faut ici souligner la différence importante de largeur entre les murs ouest et est (1,65 m contre 2,70 m). Bien qu'on ait observé des zones d'arrachement dans le mur ouest, on n'a pu expliquer cette observation jusqu'à maintenant. Quant au mur nord (36A200), il va de l'ouest vers l'est à partir de l'extrémité de 36A100 sur une longueur de 2,99 m; sa largeur totale est 1,70 m, y compris un ressaut de 5 centimètres vers le nord à l'altitude de 5,59 m et un autre de 18 centimètres vers le sud à une hauteur approximative de 5,5 m. Les chercheurs ont remarqué une niche d'environ 40 sur 50 centimètres dans la portion sud de ce mur à une altitude de 5,39 m. Gilbert croit qu'il s'agit d'une emprise pour une solive de plancher en raison de sa position stratigraphique inférieure au plancher de pierres des voûtes, telle qu'estimée en rapport avec le porche ouest du bâtiment.<sup>103</sup> De plus, on a retrouvé dans le lot 36A15 des fragments de grès taillé qui pourraient provenir d'un tel plancher. Il n'est pas inutile de rappeler ici que le rapport de l'opération 33 mentionnait également la présence d'une niche dans le mur est. Les dimensions observées sont cependant divergentes. Quant aux maçonneries, elles sont aussi majoritairement de pierres de schistes taillées d'environ 30 centimètres et liées au mortier.

Nous savons que le Palais fut ruiné par la canonnade des troupes anglaises lors de l'invasion américaine de 1775. Des indices probants de cette destruction ont été remarqués près des murs, au-dessus de la tranchée de fondation, à l'extérieur de l'édifice dans les lots 36A16c/36A32 et à l'intérieur dans le lot 36A23. Il s'agit de débris constitués de briques françaises, de schistes et de grès taillés accompagnés de mortier.

Une autre découverte intéressante a été effectuée, en 2001, à quelques centimètres au nord-ouest des ruines enfouies : on a mis au jour les restes d'un bâtiment fait de poutres de bois superposées les unes sur les autres et dont les sections est-ouest et nord-sud sont réunies par une cheville circulaire. Des baguettes de bois verticales sont aussi placées à intervalles réguliers à l'intérieur des murs et du mortier recouvre le tout. Quant au plancher, il aurait été composé d'une couche de mortier compacte posée sur un lit de sable fin. La stratigraphie révèle qu'il s'agit d'une occupation postérieure au 18<sup>e</sup> siècle. De fait, le plan de Durnford (**fig. 13**), tracé en 1823, montre

<sup>103</sup> LOUIS GILBERT, « Le Site du deuxième Palais de l'Intendant à Québec (CeEt-30, opération 36) : Intervention archéologique 2001 sur la rue des Prairies ». Dans *Site du Palais de l'Intendant : Chantier-école de l'An 2001*, p. 21.

à cet endroit un bâtiment identifié comme étant un caveau à légumes. Toutefois, il semble difficile présentement de démontrer par la stratigraphie que les restes découverts faisaient partie d'une construction semi-souterraine comme devait l'être un caveau. Sa fonction précise reste donc à déterminer.

Le pavage de briques dans la rue des Prairies est recouvert d'asphalte dans les années 1960 et on y construit un trottoir de béton sur le côté nord. Vers la même époque, Hydro-Québec installait des fils électriques dans une gaine de béton sous ce trottoir. Cette infrastructure menace d'ailleurs l'intégrité du vestige archéologique. Elle se situe à une dizaine de centimètres au nord du mur nord qui n'a pu être dégagé en entier en raison du trop petit espace entre celui-ci et la gaine de béton qui protège les fils. Les vestiges sont conservés, mais non accessibles. Il y a lieu de croire que cet arrangement se poursuit sous toute la longueur de la rue des Prairies.

En définitive, l'opération 36 aura permis de constater la présence sous la rue des murs ouest et nord du second Palais ainsi que leur bon état relatif, bien que le vestige du mur nord semble affecté par des installations modernes. Par ailleurs, il est suggéré de fouiller l'intérieur des ruines afin de mieux connaître la séquence des occupations de cette partie du bâtiment et de poursuivre le questionnement en rapport avec les caractéristiques des maçonneries.

## Opération 38 – La partie nord de la salle du commun

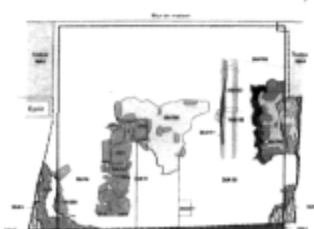
**OPÉRATION 38**  
(2002)  
Rapport de Anja Herzog


**Objectifs:** Retrouver la section centrale de la façade nord du palais et explorer la pièce désignée sur les plans comme la salle du commun\*. Vérifier l'hypothèse de l'existence à cet endroit d'un bassin d'eau apparaissant sur certaines cartes de la fin du XVII<sup>e</sup> et du début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

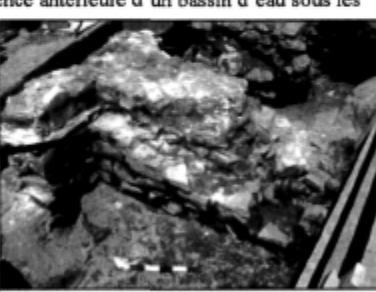
**Résultats:** L'opération a permis de situer les limites de la façade nord et de découvrir un plancher de grès témoin de l'occupation française. Certains vestiges se sont révélés en bon état général alors que d'autres ont été fortement perturbés par les infrastructures électriques et les aménagements de la voirie municipale. De plus, on a relevé les traces de deux entrepôts qui auraient occupé les lieux au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. La fouille mécanique en profondeur n'a pu cependant fournir d'indices concrets sur la présence antérieure d'un bassin d'eau sous les ruines du palais.

**Artefacts:** Le matériel recueilli représente un intervalle qui va du début du Régime Français jusqu'à l'ouverture de la rue des Prairies en 1825. Une grande proportion de ces artefacts montre des traces évidentes d'altération par le feu. Ce constat est particulièrement valide pour les objets associés au Régime Anglais qui ont été trouvés dans les couches liées aux entrepôts de charbon de la garnison anglaise.

\*COMMUN: les gens du contrat, le peuple. La salle du contrat est une pièce réservée aux employés de service et aux domestiques.




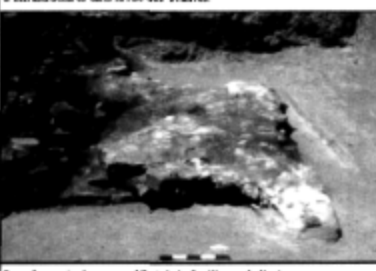




Vue intérieure du coin est de la façade centrale du mur nord après l'enlèvement du plancher. Il faut noter le peu d'épaisseur du mur dû aux travaux d'infrastructures dans la rue des Prairies.

La disposition des pierres de plancher de grès du XVIII<sup>e</sup> siècle est rapportée sur un plan avant qu'il soit entreposé.





Le même coin de mur au début de la fouille, vu de l'est.

fig. 21 Opération 38. Montage. Mise en valeur des fouilles. SPUQ, Robert Nadeau 2005.

Les travaux suivants continuent sur la même lancée que les opérations précédentes en ayant comme but une meilleure connaissance des vestiges architecturaux. On vise à trouver une partie d'un mur de la façade arrière de l'édifice et à explorer la partie appelée la *salle du commun*.

Le carré de fouille affecté à l'opération 38 se situe dans la partie centre nord de la rue des Prairies, une partie sous le trottoir longeant les édifices et l'autre sous l'asphalte de la rue. Ses lignes de base sont de 5,40 m d'est en ouest et de 4,90 m du nord au sud, pour une superficie de 26,46 m<sup>2</sup>. La limite nord qui avait été établie à 10 centimètres des habitations a dû être déplacée contre celles-ci en raison de l'instabilité du restant de trottoir. Au sud, la fouille n'a pu également respecter la limite placée à un peu plus de cinq mètres des édifices parce que la paroi instable a dû être renforcée par un étançonnement intérieur. D'autre part, les fouilles ont légèrement excédé les limites originelles à l'est et à l'ouest.

Les principaux vestiges architecturaux mis au jour sont deux parties de mur (38A100 et 38A300) et une portion d'un dallage de grès (38A200). Le mur 38A100 est composé de moellons de schiste liés par du mortier et formant une maçonnerie conservée sur plusieurs assises. Sa forme est irrégulière et rappelle un « T ». La section nord, orientée est-ouest, est située sous le point de rencontre entre le trottoir et l'asphalte de la rue et sa longueur conservée est 2,32 m. Quant à la deuxième section, d'orientation nord-sud, elle mesure 1,78 m et forme un angle droit avec la section nord alors que son extrémité sud se perd dans la paroi de l'opération. Le sommet du vestige se trouve à 5,92 m (A.N.M.M.); lors de sa découverte, il était couvert d'un mortier rougeâtre et les pierres de l'assise supérieure présentaient aussi une couleur rouge-brunâtre. La base n'a pu être trouvée, mais un sondage manuel effectué le long de la paroi intérieure ouest s'est arrêté à 30 centimètres sous le niveau de la nappe phréatique rencontrée à 4,11 m d'altitude. La section nord du mur 38A100 dont la paroi extérieure est fortement déchiquetée présente une largeur maximale de 55 centimètres. Quant à la section sud, d'une largeur de 1,20 m, elle présente une surface irrégulière qui descend vers le sud et se situe généralement trois ou quatre assises plus bas que la section nord. Les parois du coin intérieur formé par la rencontre des deux segments de mur sont droites et en bon état. Elles s'imbriquent parfaitement l'une dans l'autre et chacune présente un ressaut intérieur sur lequel vient s'appuyer le dallage de pierres 38A200. Formé de grès taillé, celui-ci repose sur un sol d'argile et de sable et longe les fondations de 38A100. Son altitude originelle devait être 5,77 m, hauteur de la dalle toujours en place dans le coin formé par 38A100. Le reste du dallage, situé plus bas, et la partie cassée de la dalle de coin témoignent d'un affaissement plus tardif. L'ensemble constitue le plancher du rez-de-chaussée de la partie centrale et se prolonge vraisemblablement vers l'ouest et vers le sud.

Vers l'est, la paroi de la partie nord de 38A100 ne montre pas de signe de continuité en direction du mur 38A300. Cette observation nous autorise à penser que celui-ci aurait été construit de façon indépendante, mais vers la même époque. Sa maçonnerie est faite de deux assises de pierres de schiste angulaires surmontées d'un assemblage de pierres arrondies noyées dans le mortier. La hauteur de la première assise est 5,74 m et elle est orientée légèrement vers le sud-ouest. Quant à l'assise sous-jacente, son altitude moyenne est 5,55 m et son orientation est franc nord. La largeur maximale de 38A300, dans l'axe nord-sud, a été établie à 2,00 m alors que d'est en ouest, seulement 1,08 m a été dégagé avant d'atteindre les limites de la fouille. L'altitude inférieure du vestige a été estimée à 3,92 m bien qu'on n'ait pu en atteindre réellement la base à

cause de la montée des eaux de la nappe phréatique. D'autre part, la partie plus au nord semble en alignement relatif avec la partie nord-est de 38A100 et on y a constaté des arrachements importants sur les parois nord et ouest. Quant à l'assise inférieure de 38A300, elle semble se prolonger sous un tuyau (38A153), sis dans le lot qui sépare les deux vestiges, pour aller ensuite rejoindre le prolongement de 38A100. L'ensemble des observations précédentes permet d'identifier la partie nord du vestige 38A100 comme le coin extérieur nord-est de la partie centrale, longée à l'est par une section en retrait (38A300). En effet, une projection considérant une largeur d'environ 2,00 m pour les murs nord ferait de ceux-ci de solides murs de façade d'un bâtiment alors que la partie sud du mur 38A100 formerait un mur de refend entre deux sections de l'édifice. On peut même penser que les fondations des présentes maisons sur la rue des Prairies ont été établies en fonction des vestiges souterrains de ce mur de façade dont une grande partie a été arrachée lors de l'installation des conduites d'électricité.

Par ailleurs, après la destruction causée lors de l'invasion américaine de 1775, les ruines du bâtiment seraient restées à l'abandon jusqu'au réaménagement des lieux au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Les fouilles n'ont pas révélé de traces majeures de ces événements autres que des restes de charbon, des couches de scories, de cendres et d'artefacts brûlés qu'on a surtout reliés à la présence de deux entrepôts à charbon construits sur les lieux vers 1823 et 1846; le premier serait disparu dans un incendie en 1843 et le deuxième fut probablement démantelé entre 1882 et 1886, au moment où la brasserie Boswell reconstruisait les étages supérieurs de la partie avant du bâtiment.

Pour la première fois, les chercheurs ont donc pu retrouver, toujours en place, le dallage de pierre du plancher de l'époque française ainsi qu'une partie d'un mur de refend de l'arrière-corps de l'édifice qui fait la séparation entre l'avancée de la partie centrale et le corps de logis est. Ils ont cependant confirmé le mauvais état du mur de la façade nord comme l'avait déjà constaté Gilbert en 2001. Enfin, de nouveau, les observations ont révélé la conformité de la position des vestiges architecturaux avec les plans du rez-de-chaussée établis entre 1713 et 1726. Il reste cependant à savoir si ces ruines sont aussi présentes dans la partie sud de la rue des Prairies.

## Opération 41 – La cuisine

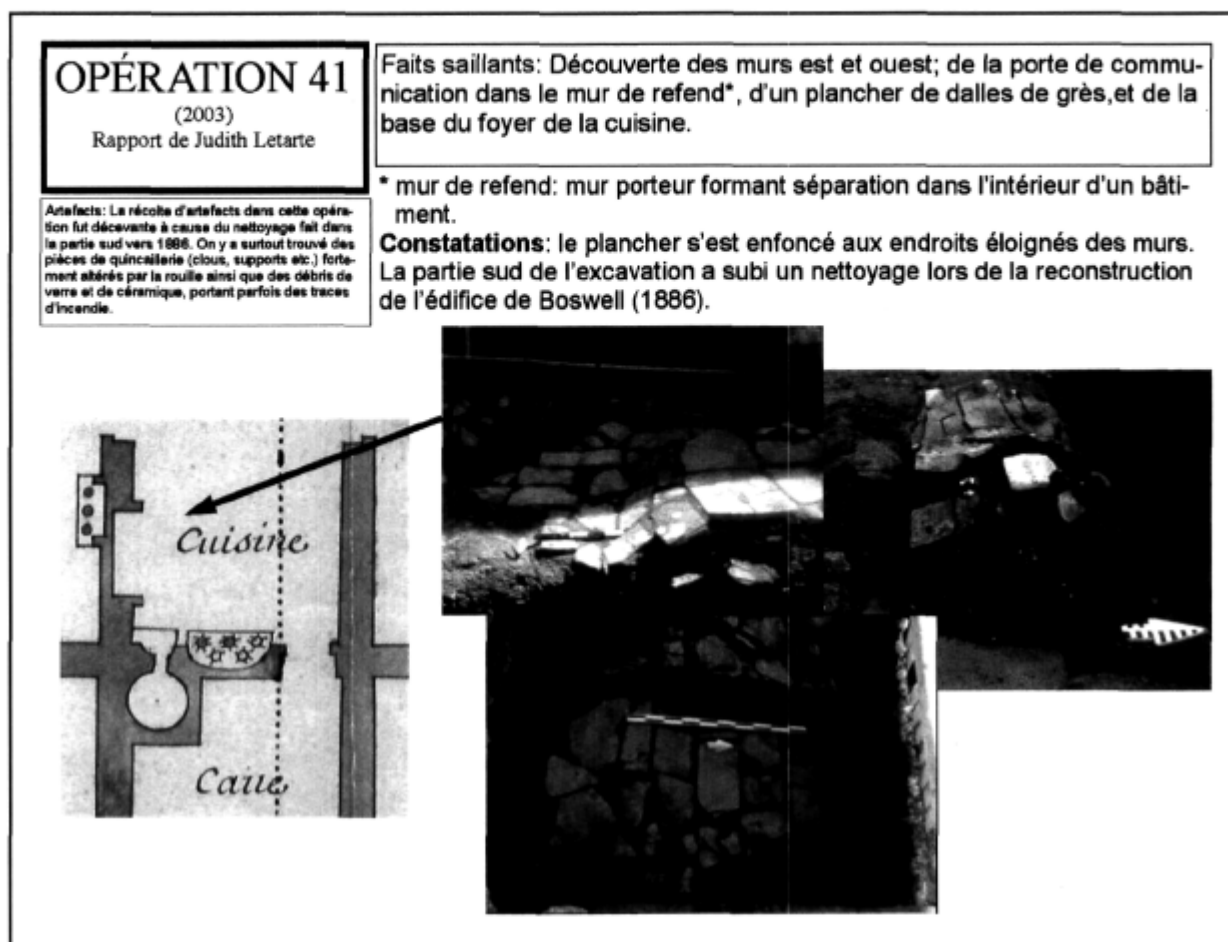


fig. 22 Opération 41. Montage visuel. Mise en valeur des fouilles. SPUQ, Robert Nadeau 2005.

En 2003, les fouilleurs de l'opération 41 sont à la recherche des planchers, des murs et des installations d'une pièce qui aurait servi de cuisine selon les plans anciens qui montrent à cet endroit potager, four, foyer et cheminée. L'opération est divisée en trois secteurs : partie centrale, extension ouest, extension est. La partie centrale mesure 5,25 m dans l'axe est-ouest et 5,10 m du nord au sud. Sa limite sud se confond avec le mur nord de l'actuel édifice des Voûtes alors que son coin sud-ouest est situé à 8 m du coin ouest de l'édifice. L'extension ouest mesure 3,90 m du nord au sud et 2,60 m de l'est à l'ouest. Quant à l'extension est, elle mesure 2 m du nord au sud et 3,10 m dans l'axe est-ouest. La limite sud de ces extensions a été fixée à 1,20 m du mur de refend; ce qui correspond à la largeur des parties du trottoir de béton qui ont été laissées en place le long du bâtiment. La superficie totale de l'opération est de 43,12 m<sup>2</sup> de laquelle il faut soustraire une surface d'environ 6 m<sup>2</sup> qui n'a pas été fouillée dans l'extension ouest.

Les travaux ont permis la mise au jour du mur ouest de la pièce (41A900) et 4,54 m plus loin, celle du mur est (41A800). Par ailleurs, on n'a pas retrouvé les portes de communication vers les pièces contiguës car elles seraient situées plus au nord de l'aire de fouille. On peut cependant apercevoir dans le mur 41A300, qui est aussi le mur de refend du Palais, les pierres du linteau de la porte de communication qui existait, au 18<sup>e</sup> siècle, entre la cuisine et les voûtes de la partie sud. D'autre part, les fouilleurs ont aussi découvert des dalles de grès qui faisaient office de plancher (41A500, 41A600, 41A700) au rez-de-chaussée. Ce plancher est posé sur une couche de mortier et on a pu remarquer un enfoncement du dallage aux endroits où celui-ci n'est pas supporté par un mur ou un vestige solide. La partie nord-ouest du plancher 41A500 fournit un bon exemple de cette situation; toute cette section est soutenue par une base de pierres, de briques et de mortier. Les dalles placées sur cette base sont restées en place alors que les autres se sont enfoncées. Selon les plans d'époque, il s'agirait d'un sol de cheminée et bien qu'on n'ait pas trouvé trace de cette dernière, la présence de la base renforcée confirme l'existence d'une lourde structure à cet endroit. De façon générale, la position des vestiges correspond à leur situation sur les plans anciens. Cependant, on n'a pas trouvé de traces des installations de la cuisine, comme le potager ou le four, à l'endroit où elles devraient être. Vraisemblablement, ces aménagements ont été détruits lors de la construction d'un hangar à charbon par les Britanniques vers 1823. Les vestiges de ce hangar dans l'opération 41 sont d'ailleurs représentés par des poutres affaissées (41A15, 41A48) et des fragments de planchers de bois (41A150, 41A151, 41A152). De plus, il se peut que les dalles de grès mises au jour le long du mur de refend aient été récupérées pour servir de soutien au mur sud de ce hangar en plus de deux petits vestiges de pierres (41A200, 41A400) repérés au centre de l'excavation et qui auraient pu servir de soutien à des poutres de cette structure. D'autre part, on peut constater que l'endroit dans le mur 41A300, laissé vide par la destruction du potager, a été comblé par un appareillage différent et recouvert de mortier. Quant à la présence du hangar à charbon, elle n'a pas laissé de traces évidentes hormis de grandes quantités de déchets de combustion, de bois brûlé, d'anthracite, de bitume et de charbon de bois. Ces résidus proviennent, en grande partie, de l'incendie qui a détruit le hangar en 1843 et se confondent avec de possibles traces de son occupation. L'évènement est représenté dans l'opération 41 par d'épaisses couches de sol rougi contenant de nombreux déchets de combustion (41A13, 41A14, 41A16, 41A32, 41A44, 41A45, 41A47) en plus de dalles de grès rougeâtres portant des traces de suie (41A100, 41A200, 41A400).



Nous savons par les documents qu'il y a eu reconstruction d'un hangar sur les lieux après 1845, mais aucune trace matérielle n'en a été trouvée à la possible exception de deux lots de bois décomposé et carbonisé dont la situation, au-dessus de la couche d'incendie de 1843, pourrait témoigner d'un second incendie. Quant à la présence de la brasserie Boswell, aucune trace certaine de celle-ci n'a pu être attestée hormis des réparations dans le mur de refend à l'aide de pierres récupérées et de matériaux disparates. Boswell est devenu propriétaire de l'édifice en 1882 et en a assuré la reconstruction à partir de 1886. Par ailleurs, entre l'incendie du hangar en 1843 et la pose d'un pavé de briques de laitier en 1923, il y eut creusage d'une tranchée nord-sud pour l'enfouissement de canalisations. Cet évènement a détruit plusieurs couches archéologiques et endommagé une partie du mur ouest (41A900). De plus, en détruisant les couches à l'ouest de ce mur, les travaux d'infrastructure ont rendu impossible l'examen du secteur et la reconnaissance de la pièce voisine. Une autre tranchée a également été creusée, du sud-ouest vers le nord-est, pour installer un tuyau entre une bouche d'égout, près du trottoir, et un trou d'homme au centre de la rue. Ce creusement, fait entre 1899 et 1923, a causé la destruction partielle du dallage de la cuisine (41A500, 41A700) et endommagé les murs délimitant la pièce.

Après la pose dans les années 1960 de l'asphalte dans la rue des Prairies, on installe une gaine contenant des fils électriques dans une tranchée située sous le trottoir sud. À ce moment, les couches en place, l'asphalte, les briques et la couche de schistes ont dû être retirées sans endommager de vestiges. On a ensuite installé un trottoir de béton muni d'une chaîne de granit; il est impossible de dire si celui-ci est le premier ou s'il remplaçait une structure plus ancienne.

En définitive, les résultats de la recherche corroborent l'interprétation faite des plans anciens concernant la position des subdivisions du rez-de-chaussée. De plus, la fouille a permis de découvrir, pour la première fois sur le site du second Palais, les vestiges d'une cheminée. On a aussi constaté la profondeur des fondations de l'édifice. Les chercheurs n'ont cependant pas pu recueillir d'artefacts ou d'éléments caractéristiques d'une cuisine. Il est probable que ces installations ont été retirées lors de la construction du hangar à charbon. Quant au nombre peu élevé d'artefacts recueillis, il s'explique par un nettoyage de la zone à un moment qu'il est difficile d'estimer. Enfin, on suggère de répéter une fouille semblable dans la pièce correspondante du plan du secteur est, en espérant y trouver une cuisine avec un potager et un four toujours en place.



## Opération 42 – Le centre de la salle du commun

### OPÉRATION 42

(2003)

Rapport de Robert Nadeau

**Faits saillants:** Découverte du niveau d'incendie de 1843 (hangar à charbon); des planchers et des murs du niveau français (1713-1716); d'un muret sous le plancher (système d'évacuation des eaux).

**Constatations:** le site a été bouleversé par la pose de canalisations au 19<sup>e</sup> siècle. Les planchers français s'enfoncent par endroits (sol marécageux - bord de la rivière). La couche d'incendie repose sur le niveau d'occupation français. L'altitude du pavé de briques posé en 1923 varie entre 6,37 et 6,50 m. Le plancher du palais est à une altitude de 5,49 à 5,63 m. La roche-mère a été atteinte vers 3,40 m.

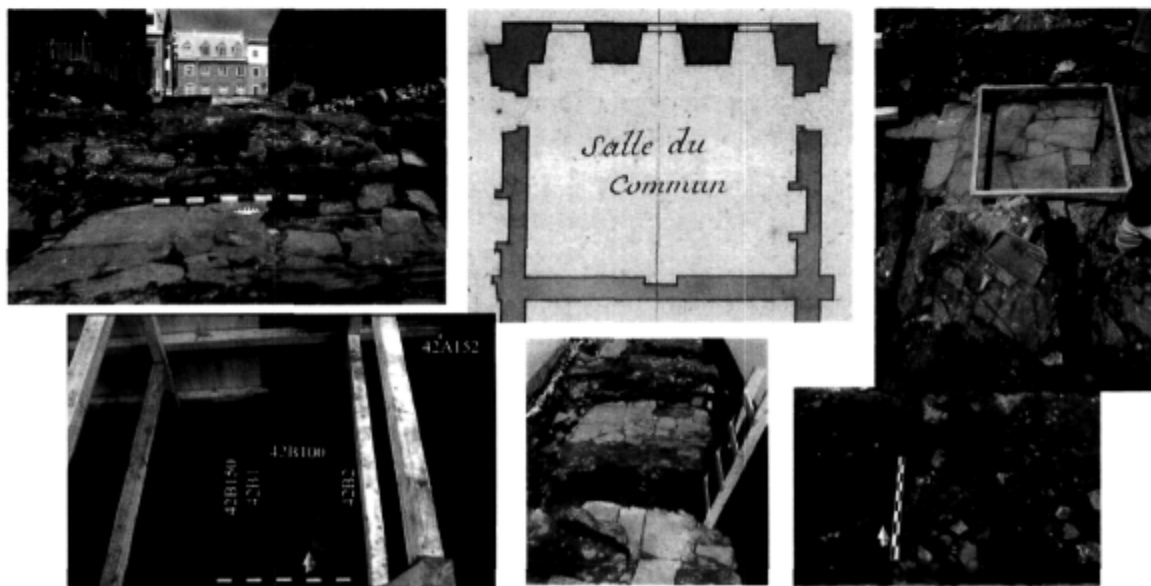


fig. 23 Opération 42. Montage visuel. Mise en valeur des fouilles. SPUQ, Robert Nadeau 2005.

Toujours en 2003, les chercheurs de l'opération 42 font l'excavation d'un rectangle immédiatement au sud-ouest de l'opération 38 (2002) qu'on recoupe d'ailleurs sur une surface de deux sur trois mètres. Les objectifs de la fouille sont de vérifier si les éléments découverts l'an dernier, dans cette opération, se prolongent vers le sud et d'explorer le centre de la pièce identifiée comme la salle du commun sur le plan tracé par Chaussegros de Léry en 1726. L'opération occupe un secteur de 25 m<sup>2</sup>, dans la rue des Prairies, en façade de l'édifice connu comme les voûtes du Palais, sur la partie centrale des ruines souterraines. Les principaux éléments architecturaux mis à jour, lors de la fouille, sont les vestiges de trois murs en maçonnerie orientés nord-sud auxquels ont été accordés les identifiants 42B100, 42A200 et 42A100.

De ceux-ci, le muret 42B100 est situé le plus profondément. Il a été mis au jour dans la partie ouest de l'espace de fouille à l'aide d'une excavatrice mécanique. Un examen attentif indique qu'il s'agit d'une construction du début du Régime français. En effet, il est fait de pierres noires du cap (calcaire schisteux) comme les murs déjà répertoriés par Herzog en 2002 (38A100 et 38A300), par Gilbert en 2001 (36A100 et 36A300) et par Dionne en 2000 (36A300) ; son orientation respecte la direction générale nord-sud des murs de division intérieure et son assise inférieure repose sur une semelle de bois selon une technique employée au 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles lorsque la capacité portante du sol est faible.<sup>104</sup> Quant à la position stratigraphique de la base de ce mur, à 4,40 m, elle demeure supérieure à l'altitude de 3,92 m observée par Herzog (2002) pour la base du mur 38A300 et de celle de 4,20 m enregistrée par Gilbert (2001) pour le mur 36A100. Le vestige 42B100 est flanqué à l'ouest par le lot 42B1 et à l'est par le lot 42B2. Le matériel recueilli dans ce dernier lot ne contredit pas une datation du Régime français et on pense que, malgré le bouleversement causé aux environs par la pose de canalisations au 19<sup>e</sup> siècle, ce lot représente la tranchée originale de fondation du mur. Par contre, le sol du lot 42B1 a été remanié, entre le muret et le tuyau de plomb présent à l'ouest de celui-ci, et on y a trouvé du charbon et du bois carbonisé qu'on estime provenir des couches supérieures du site.

Nous nous sommes interrogés sur la fonction du mur 42B100 et sur sa relation avec les autres lots attribués à la même époque. Selon les plans de 1715 et 1726, il ne s'agit pas d'un mur porteur puisqu'il n'y est pas indiqué. D'autre part, le vestige 42B100 devait être, à l'origine, plus large que les 50 cm enregistrés et, pour avoir une utilité, il devait être plus haut que les trois assises actuelles. Il aurait été amputé ainsi pour permettre le passage des canalisations au 19<sup>e</sup> siècle. Si nous élevions ce muret d'environ 60 cm, il se situerait au niveau et à quelques centimètres du dallage de pierres 42A152 (**fig. 24**) qu'il aurait pu supporter en partie. Il n'est pas inutile, à ce moment, d'examiner la position du mur 42B100 en rapport avec la structure générale du bâtiment. En effet, il est situé à quelques centimètres près du centre de l'édifice, dans un alignement qui, sur le plan de 1715 (**fig. 25**), mène à l'ouverture donnant accès à la partie sud des voûtes. Il est possible qu'on ait utilisé ce mur souterrain, peut-être en conjonction avec la partie inférieure du mur 42A100, comme un système de canalisations souterraines pour évacuer un surplus d'eau qui affectait le soubassement. En fait foi le témoignage suivant par

<sup>104</sup> DENIS ST-LOUIS, *Maçonnerie traditionnelle*, volume II : Principaux usages dans la construction traditionnelle, p. 206.

Chaussegros de Léry en 1729 : [...] À l'étage souterrain achever de paver de pierre plate la salle du commun au dessus du nouveau canal [...] <sup>105</sup>.



fig. 24 Position du muret 42B100 et du dallage 42A152. Photo opération 42, 2003.

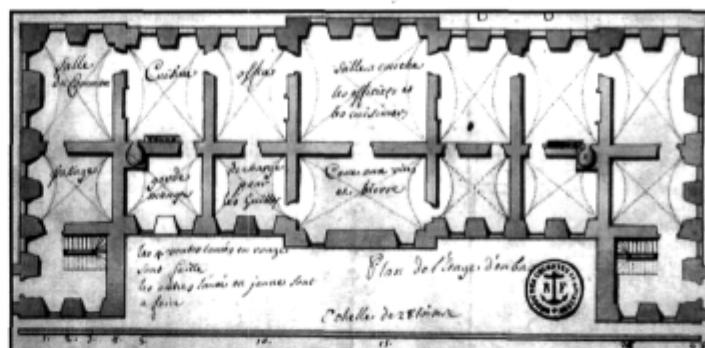


fig. 25 Rez-de-chaussée du Palais en 1715. Extrait. Centre des archives d'outre-mer (France), 03DFC 391C

Par ailleurs, le premier élément mis au jour a été le mur 42A100 dont le sommet rubéfié a été découvert dès l'altitude de 6,07 m. Les travaux de dégagement ultérieurs ont permis de déterminer deux niveaux distincts par l'apparence. La partie supérieure repose, en partie, sur un dallage de pierres plates localisé vers 5,49 m et elle est faite d'un appareillage de pierres variées. Une démolition partielle a révélé un contenu artefactuel s'étendant jusqu'au Régime anglais. Ces observations ont amené les chercheurs à proposer que la section supérieure ait été érigée par-dessus un mur du Palais, après la destruction de celui-ci. Cet ajout aurait été utilisé dans la structure d'un entrepôt à charbon installé dans les anciennes voûtes et incendié en 1843. Des pierres rougies, des scories et des artefacts altérés par la chaleur témoignent de cet événement. Quant à la partie inférieure de 42A100, sa composition est plus homogène et sa base comporte un empattement à partir de l'altitude de 4,63 m. Au nord, le mur supporte le plancher de dalles 42A152 alors qu'au sud, le même plancher semble avoir fait l'objet de bouleversements après les destructions de 1775. Il faut conclure que la partie inférieure de 42A100 est d'origine française et qu'elle était reliée au plancher de dalles installé au rez-de-chaussée et, peut-être aussi, servait-elle de canalisation en conjonction avec le muret 42B100.

Le troisième vestige structurel est un mur situé à l'extrême est de l'opération et qui mesure 1,77 m de long pour 1,06 m de large. Son altitude supérieure est 5,55 m et il est composé de pierres de calcaire schisteux. Son état de conservation est moyen. La consultation du rapport de

<sup>105</sup> Estimation des ouvrages à faire pour remettre le Palais dans l'état qu'il doit être. Signé Chaussegros de Léry. Centre des archives d'outre-mer (France), COL C11A 51/fo1.216-218v

l'opération 38 (2002) confirme qu'il s'agit de la continuation du mur de refend 38A100 qui séparait la partie centrale du corps de logis est.

Plusieurs parties d'un assemblage de pierres de grès formant plancher ont aussi été découvertes. Il s'agit dans le secteur ouest, des lots 42A154 et 42A152 qui sont séparés par un intervalle où les pierres sont disparues suite au creusement d'une tranchée de canalisation au 19<sup>e</sup> siècle et, à l'est, des lots 42A156 et 42A35. Ces deux derniers sont relativement peu étendus et les pierres sont en mauvaise condition. Elles semblent avoir souffert des travaux de reconstruction du hangar à charbon présent sur les ruines après 1800. La fouille du lit de pose sous-jacent au plancher a livré exclusivement du matériel du Régime français confirmant ainsi qu'il s'agit du plancher original du rez-de-chaussée érigé en 1713. Celui-ci a été ensuite réaménagé pour recevoir le charbon entreposé dans un hangar installé dans les ruines.

L'opération 42 a ainsi permis de retrouver une grande partie du plancher de la salle du commun et de découvrir au moins un mur supportant ce plancher en plus du mur de refend est de cette salle. On a aussi pu établir que ces éléments sont la continuation de ceux mis au jour en 2002 par l'équipe Herzog, immédiatement au nord du site, et on a identifié un niveau d'incendie postérieur à l'occupation française ainsi que des traces laissées par l'enlèvement du hangar présent dans la rue des Prairies au 19<sup>e</sup> siècle.

## Opération 45 – Les latrines ouest et le mur d’enceinte



fig. 26 Opération 45. Positions de la palissade du premier Palais et des latrines du deuxième.

Un premier sondage, d’une superficie de 9 m<sup>2</sup>, avait été réalisé dans ce secteur en 1983 par Paul-Gaston L’Anglais<sup>106</sup> qui s’était donné comme but de localiser l’emplacement des latrines. À cause de la mauvaise température et des précipitations abondantes de cette année-là, il avait été impossible d’atteindre l’objectif. On avait toutefois fait la découverte d’un plancher de briques et d’un mur aligné nord-sud. En 2004, l’opération 45 poursuit cet objectif de retrouver les latrines ouest en plus de rechercher un mur de l’ancienne enceinte associée au premier Palais de l’Intendant. (**fig. 26**) La fouille a été effectuée du 17 mai au 18 juin 2004.

Initialement, il avait été décidé d’ouvrir une superficie de 45,38 m<sup>2</sup>, soit 8,25 m dans le sens est-ouest et 5,5 m en direction nord-sud. Cependant, après l’intervention de la pelle mécanique, les parois est et sud de la fosse se sont effondrées. Il a donc fallu agrandir l’opération dont les limites ont atteint 9,2 m d’est en ouest et 5,1 m du nord au sud, pour une superficie totale de 46,9 m<sup>2</sup>. Située directement à l’ouest des voûtes du deuxième Palais de l’Intendant (**fig. 27**), la fouille est limitée au nord par une chaîne de trottoir et à l’ouest par un muret de pierres formant la limite du stationnement. De plus, afin d’atteindre un niveau archéologique significatif, on a décidé, dès le début de la deuxième semaine, de faire appel à l’excavatrice mécanique pour rejoindre

<sup>106</sup> MICHEL FORTIN et MARCEL MOUSSETTE, avec la collaboration de Rollins Guilds, *Le site du premier Palais de l’intendant à Québec (CeEt-30) : Rapport préliminaire de la deuxième campagne de fouilles, 1983*, Cahier du CÉLAT, n°3 (1984), p. 45-49.

approximativement le niveau déjà excavé lors du sondage de 1983. Cette seconde excavation mécanique a permis de mettre au jour les premiers vestiges situés à la limite nord de l'opération. Toutefois, le sol dégagé s'est révélé être un remblai constitué d'une grande quantité de scories, de verre, de briques et de mortier. L'épaisseur de ce nouvel obstacle a entraîné un nouveau recours à la pelle mécanique. Tout le remblai a alors été excavé sauf une berme pour circuler dans le coin sud-est du puits. Par la suite, le chantier s'est déroulé selon les méthodes de fouille reconnues avec binettes, pelles, piolets et truelles et en tenant compte de l'ordre stratigraphique des couches.

Toute la partie nord des latrines a pu être fouillée et le coin nord-est de la base des cabinets a été situé précisément. Les recherches ont permis de retrouver une partie du mur ouest des latrines (55A44), le mur nord (45A1100) et le mur est (45A1000). On a aussi mis au jour le mur 45A1200 qui traverse, du nord au sud, la fosse souterraine dont la partie est comporte les vestiges d'un arc de voûte et une ouverture rectangulaire destinée à un conduit vertical. Il semble que les déjections étaient déversées, par le conduit, dans la fosse qui devait être divisée en deux et couverte par deux voûtes. Il n'a pu être déterminé s'il existait un canal de communication entre les deux parties du fait que seule la partie supérieure des vestiges a pu être mise au jour lors des travaux de 2004. Si l'ensemble des observations tend à confirmer l'exactitude des plans de Chaussegros de Léry de 1722-26, il est cependant impossible de préciser la date de construction et la date d'abandon de ces installations. On peut tout de même penser qu'elles ont pu être utilisées par les troupes britanniques jusqu'à la destruction finale en 1775.

Quant au deuxième objectif, la poursuite de celui-ci a mené à la découverte, vers la limite ouest du carré de fouilles, d'un alignement très serré de 17 poteaux de bois (45A250) plantés dans un sol argileux à une altitude entre 4,19 et 5,20 m. Ceux-ci suivent exactement l'axe nord-sud d'une ligne de défense représentée sur les plans entre 1690 et 1713 et ils appartiendraient donc à la palissade qui entourait la cour du premier Palais de l'Intendant à la fin du 17<sup>e</sup> siècle. L'ouvrage aurait été fait d'un mur en bois derrière lequel aurait été déposé un monticule de terre aménagé pour permettre une circulation sécuritaire ainsi que pour tirer sur l'ennemi à couvert. Un sondage effectué près du mur 45A250 n'a cependant pas permis de confirmer l'hypothèse de la présence d'une telle banquette.

Il est probable que cette palissade ait été plus ou moins détruite ou modifiée lors de la construction du second Palais entre 1716 et 1719. À cette occasion, deux annexes ont été érigées pour servir de latrines, soit une à l'ouest et l'autre à l'est. La construction des latrines ouest, qui se trouvaient très près de la palissade, a peut-être nécessité, des modifications ou encore la démolition du mur d'enceinte. Ce dernier n'est plus représenté dans la cartographie après 1713 et, en 1739, il est possible de voir un petit bâtiment directement annexé au mur ouest des latrines, c'est-à-dire directement sur la palissade. La base de cette annexe a été retrouvée et porte le numéro 45A600.

En définitive, la mise au jour de la palissade a permis de confirmer les observations de Duchaine (2000) et Alberton (2002) sur le même sujet alors que l'exploration des latrines nous a renseigné sur l'architecture de celles-ci. Cependant, comme la fosse souterraine n'a pu être fouillée entièrement, elle devra faire l'objet d'un complément de recherche puisqu'on peut soupçonner qu'elle recèle encore des données intéressantes sur les occupations du site.

## **L'état actuel des lieux**

La zone de l'ancienne intendance affiche aujourd'hui une grande diversité dans les formes et les fonctions des bâtiments présents : église, entrepôts, habitations, édifices à bureaux, maison d'accueil pour les sans-abri, casernes de pompiers, centre d'interprétation. Quant à l'Îlot des Palais lui-même (**fig. 27**), on y retrouve quatre édifices. Le plus important est sans aucun doute constitué des voûtes de pierres du deuxième Palais de l'Intendant surmonté des deux étages de briques construits à l'époque de la Brasserie Boswell. L'état général de cet ajout de 1882 est pauvre : certains murs sont présentement ébranlés et des travaux à la structure sont jugés nécessaires pour en assurer la conservation. À l'heure actuelle, les étages supérieurs sont occupés par les dortoirs des pompiers de la caserne adjacente à l'édifice; le plancher du dernier étage y a été supprimé pour pallier la trop faible hauteur des pièces et permettre une occupation plus confortable. La caserne elle-même utilise deux édifices accolés au Palais et ayant façade sur la rue Saint-Nicolas. Il s'agit d'un ancien entrepôt frigorifique de la brasserie Boswell construit en 1900 et d'un grand entrepôt mitoyen construit, en 1963, à l'angle des rues Saint-Nicolas et des Prairies. Les camions à incendie peuvent sortir directement par la rue Saint-Nicolas ou par l'autre sortie aménagée dans la cour vers la rue Vallière. Quant au quatrième édifice, il s'agit de la maison Fraser qui est située au sud-est de l'îlot, en partie sur les fondations du premier Palais.



Le fond de ce terrain aurait été acquis vers 1764 et, en 1808, la maquette Duberger montre à cet endroit une maison en pierres de deux étages dont Alexander Fraser devient le propriétaire en 1845. Acquisée par la Ville de Québec en 1977, cette maison possède une grande valeur patrimoniale en raison surtout de ses composantes souterraines : fondations du premier Palais et cachots du début du 18<sup>e</sup> siècle. Enfin, la cour de l'Îlot, qui sert de stationnement, est pavée d'asphalte et jouit d'un ensoleillement optimal en raison de son orientation sud.

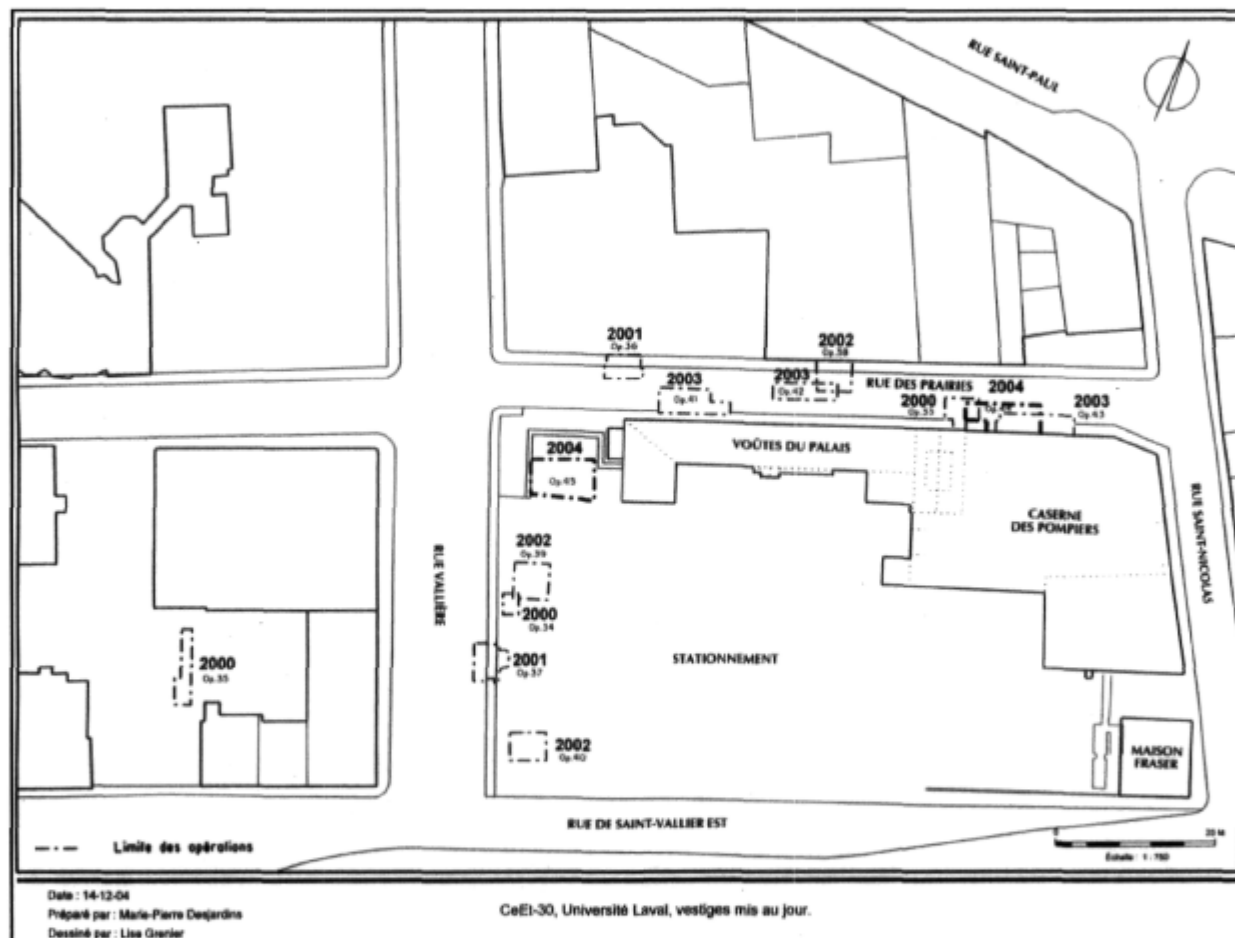


fig. 27 Position des édifices actuels et des fouilles (2000-2004). Préparation: Marie-Pierre Desjardins. Dessin: Lise Grenier.

## La requalification de l'édifice

L'aménagement, comme la fouille archéologique, est un processus souvent destructif puisque les interventions possibles vont de l'entretien courant à la modification de la ressource. Dans le cas de l'Îlot des Palais, nous savons que des travaux majeurs de restauration et d'aménagement sont prévus dans les prochaines années. Ces modifications seront vraisemblablement importantes et

bien que nous nous intéressions surtout, dans ce mémoire, à l'interprétation et à la mise en valeur, nous croyons qu'un archéologue ne peut faire l'économie de réfléchir à l'aménagement d'un site archéologique aussi sensible. Son objectif est la protection de la ressource et, dans cette optique, il doit considérer l'impact de l'intervention sur le niveau archéologique d'occupation du sol et sur l'intégrité du matériau et du caractère des vestiges, des structures, des fondations souterraines et hors-terre présents sur le site. Il peut aussi s'inquiéter du respect de l'authenticité et de la vérité historique facilement compromis dans une telle transformation. D'autre part, les choix qui seront faits auront une répercussion sur les stratégies retenues pour la mise en valeur tant physique que virtuelle. Toutes ces raisons nous ont amené à faire un court constat de l'état actuel de la réflexion concernant le développement des sites patrimoniaux.

La Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites préconise que la restauration soit considérée comme une opération exceptionnelle. Son but devant être la conservation et la révélation des valeurs esthétiques et historiques du monument et elle doit se fonder sur le respect de la substance ancienne et des documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse. La restauration sera toujours précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique du monument.<sup>107</sup> S'il est nécessaire, tout travail de complément reconnu indispensable pour des raisons esthétiques ou techniques devra porter la marque de son temps et être ainsi facilement repérable. La Charte mentionne aussi que les apports valables de toutes les époques à l'édification d'un monument doivent être respectés, l'unité de style n'étant pas un but à atteindre au cours d'une restauration. Lorsqu'un édifice comporte plusieurs états superposés, le dégagement d'un état sous-jacent ne se justifie qu'exceptionnellement et à condition que les éléments enlevés ne présentent que peu d'intérêt, que la composition mise au jour constitue un témoignage de haute valeur historique, archéologique ou esthétique, et que son état de conservation soit jugé suffisant. Le jugement sur la valeur des éléments en question et la décision sur les éliminations à opérer ne peuvent cependant dépendre du seul auteur du projet.<sup>108</sup> Par ailleurs, tout travail de reconstruction sera exclu à priori, seule l'anastylose<sup>109</sup> pouvant être envisagée, c'est-à-dire la recombinaison des

<sup>107</sup> Charte Internationale sur la Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites. II<sup>e</sup> Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques. Venise : 1964, article 9.

<sup>108</sup> *Ibid.*, article 11.

<sup>109</sup> Anastylose : technique de reconstruction d'un bâtiment qui se base sur l'étude méthodique des différents éléments qui composent son architecture.

parties existantes mais démembrées. Les éléments intégrés devront toujours être reconnaissables et limités au minimum nécessaire pour assurer les conditions de conservation du monument et rétablir la continuité de ses formes.<sup>110</sup> De plus, l'aménagement des ruines et les mesures de conservation et de protection permanente des éléments architecturaux et des objets découverts devront être assurés. On prendra aussi toutes les mesures nécessaires en vue de faciliter la compréhension du monument mis au jour sans jamais en dénaturer la signification. Nous constatons ici que la Charte de Venise, adoptée en 1965, se montre très prudente sur la question de la reconstruction des monuments historiques et qu'elle pose une série de balises tout en émettant des recommandations très claires aux développeurs et aux aménagistes.

Plus près de nous, les gestionnaires de Parcs Canada se sont aussi penchés sur l'aménagement des ressources patrimoniales. Leur position se rapproche des conclusions de la Charte internationale en ce qu'ils recommandent de respecter l'aspect évolutif de la ressource plutôt que l'apparence d'une époque donnée. Selon ces gestionnaires, le retour à un état physique antérieur d'un objet, d'un bâtiment, d'un ouvrage ou d'un lieu, au détriment des formes ou des matériaux plus récents, est envisageable seulement si l'on procède avec une extrême prudence, si la valeur historique est liée à une forme antérieure et si les connaissances et les matériaux de la forme antérieure le permettent.<sup>111</sup> Dans certaines circonstances exceptionnelles, la reconstruction ou la réplique de bâtiments, d'ouvrages ou d'ensembles peut s'avérer la meilleure façon d'expliquer au public un aspect important du passé<sup>112</sup>. Dans ce cas, une reconstruction fidèle se justifie si la reconstruction de la ressource disparue constitue une contribution importante aux connaissances historiques, scientifiques ou techniques et si les coûts de reconstruction, incluant les coûts d'entretien et d'opération, peuvent être justifiés par l'importance historique et les possibilités d'interprétation de l'ouvrage. De plus, il ne doit pas y avoir de vestiges importants à préserver qui pourraient être endommagés au cours de la reconstruction et la mesure ne doit pas menacer l'intégrité commémorative du lieu. La recherche et l'information doivent aussi être suffisantes pour garantir la précision des travaux.

Au Québec, la Charte de conservation du patrimoine stipule que l'utilisation du patrimoine doit correspondre au maintien ou à l'introduction d'une fonction utile à la société, compatible avec la

---

<sup>110</sup> *Ibid.*, article 15.

<sup>111</sup> *Principes Directeurs et Politiques de Gestion de Parcs Canada*. Ottawa : 1994, p.105.

<sup>112</sup> *Ibid.*, p.117.

structure et la nature des bâtiments, des espaces et des sites qui le composent. Cette fonction doit aussi s'intégrer aux activités économiques et sociales du milieu<sup>113</sup> dans une perspective de rentabilité culturelle et financière à long terme. Le développement d'un site patrimonial se fera donc en parallèle avec la définition et l'instauration de mesures de protection adéquates de façon à lui conserver sa valeur historique et à prolonger son existence en lui fournissant un environnement sûr et stable. Dans un monde idéal, on devrait viser à la réversibilité des mesures de préservation. En général, il est cependant préférable d'intervenir le moins possible et en dernier recours.

À la lumière de toute cette discussion, nous pouvons nous rendre compte que le projet de restauration de cet édifice soulève des questions pertinentes au plan de la conservation de la ressource. Tout d'abord, la partie de l'édifice érigé par Boswell au début du siècle dernier est maintenant en mauvais état, les murs de briques extérieurs exigeant des réparations importantes et urgentes. Cet état de fait pose immédiatement la question de savoir si l'on doit éliminer complètement l'apport du brasseur du XIX<sup>e</sup> siècle au bénéfice d'une reconstitution d'un palais datant du siècle précédent. Ensuite, même si la réfection des murs était effectuée, le bâtiment ne possède plus que la moitié de sa largeur originale. Cette faible profondeur, ajoutée à la hauteur insuffisante des étages, nuit à l'aménagement de l'espace intérieur et peu de fonctions s'en accommodent. Dans ce cadre, l'utilisation publique ou muséale de l'édifice pose problème.

En 1999, une étude de requalification urbaine<sup>114</sup> propose une reconstruction intégrale, mais partielle, sur les fondations de la demie avant de l'édifice. La partie manquante arrière de la volumétrie serait évoquée dans la rue des Prairies par un artifice non spécifié. Ce projet, tout en ne résolvant pas le problème de l'aménagement intérieur, fait disparaître toutes traces extérieures de l'occupation du lieu par la brasserie Boswell. Peu de temps après, en 2000, un groupe d'experts se penchent de nouveau sur le programme de mise en valeur de l'îlot. Cette fois, le consensus est de privilégier la conservation extensive et de ne pas construire davantage le site ou très peu.<sup>115</sup> La réunion révèle cependant un désaccord entre les intervenants dans la manière

---

<sup>113</sup> Charte de conservation du patrimoine québécois. Élaborée par le conseil des monuments et sites du Québec. Déclaration de Deschambault : 1982, article VIII.

<sup>114</sup> Amyot, Côté, Leahy et Denis St-louis, 1999. Dans *L'Îlot des Palais : Haut lieu de commémoration et d'interprétation*.. VILLE DE QUÉBEC, p. 11.

<sup>115</sup> VILLE DE QUÉBEC, *L'Îlot des Palais : Haut lieu de commémoration et d'interprétation*, p. 14.

d'évoquer le gabarit et l'architecture du second Palais. Les propositions vont de la reconstruction intégrale à l'évocation symbolique du gabarit, en passant par la reconstruction partielle et les moyens multimédias. La recommandation de conserver en place les vestiges se situe dans la foulée des différentes chartes qui favorisent généralement la cohabitation des vestiges des différentes époques, mais elle est contraire à la proposition de reconstruire intégralement l'édifice de 1713. La question qui se pose ici est de savoir si la valeur historique et symbolique de ce dernier est suffisamment importante pour occulter une occupation industrielle centenaire. Par ailleurs, une reconstitution totale de la volumétrie de l'ancien édifice présente d'autres inconvénients : disparition de la rue des Prairies, enclavement du bâtiment dans l'environnement, conflit avec les fonctions privées limitrophes et enfin, mise en danger des vestiges archéologiques souterrains. Quant à une reconstruction partielle qui maintiendrait l'existence de la rue des Prairies, si elle se fait, elle devra prévoir une rénovation de la façade arrière pour présenter une apparence plus conviviale et plus invitante.

Nous sommes conscients de toute la complexité de cette problématique et, n'étant ni architecte, ni spécialiste de l'aménagement, nous ne pouvons offrir de solution définitive à celle-ci. Cependant nous pensons que la charge symbolique d'un tel lieu de pouvoir, le fort potentiel d'interprétation historique et la nécessité de diffuser la somme des connaissances archéologiques accumulées demandent la présence à la fois d'un musée de site et d'une structure architecturale rappelant le mieux possible le siège de l'administration coloniale française. Nous croyons aussi qu'il est possible d'élever une construction qui respecteraient les fondations existantes et les vestiges souterrains. La conception de ce nouvel édifice devrait procéder d'un langage architectural contemporain pour s'insérer dans la trame existante tout en mettant en valeur les vestiges témoins de chacune des époques. On peut penser aujourd'hui que des architectes dûment informés soient en mesure d'imaginer un tel type de construction tout s'assurant que les gabarits, les hauteurs et les règles de syntaxe soient conformes aux détails historiques tout en s'intégrant aux bâtiments avoisinants. Il semble que la Ville de Québec se prépare actuellement (2007) à accorder un tel mandat de reconstitution qui demandera assurément une veille archéologique constante et soutenue à tous les stades de sa réalisation.

Selon nous, cette entreprise de reconstruction ou plutôt de reconstitution d'un patrimoine culturel devrait être considérée comme une activité d'interprétation. Celle-ci, appelant à la révélation des

sens profonds et des rapports, vise une sensibilisation accrue du public à la signification de la ressource culturelle. C'est aussi une méthode globale qui exige l'intégration de tous les aspects du milieu qu'on interprète. Dans ce contexte, la reconstruction et la représentation volumétrique d'un édifice disparu ont un effet sur l'émotion qui rend tangible un certain sens du passé chez le visiteur.

En conclusion de cette courte discussion sur la requalification de l'édifice actuel des voûtes du Palais, nous estimons que la majorité des avis vont dans le sens du choix d'une architecture qui porterait à la fois la symbolique du passé et la marque de notre temps. Quant à la représentation intégralement exacte du bâtiment selon les phases d'occupation, nous verrons bientôt que celle-ci peut-être assurée et diffusée à l'aide d'instruments informatiques issus des nouvelles technologies de l'information.

## Chapitre 3 : Mise en valeur

*« Au cours des années 1930, la Brasserie Boswell redécouvre les voûtes du Palais de l'Intendant, connues comme les Voûtes Talon. Elle y présente divers objets, dont un canot d'écorce, des boulets de canon et des pistolets. Il s'agit essentiellement d'évoquer un passé ancien : on cherche davantage à recréer une ambiance française qu'à présenter des vestiges du passé. »<sup>116</sup>*

La brasserie Dow, succédant à Boswell, accueille aussi de nombreux visiteurs dans les voûtes de l'ancien Palais sans toutefois prétendre à une diffusion de la connaissance historique ou scientifique des lieux et des événements. Il faut ensuite attendre les années 1980 pour qu'un véritable processus de mise en valeur soit instauré par la présence du Centre d'initiation à l'histoire de la ville de Québec. En 1988-89, les remarquables découvertes des fouilleurs des chantiers annuels de l'Université Laval amène l'installation d'un module d'interprétation archéologique qu'on recouvre d'une tente-abri pour permettre la visite et l'interprétation des vestiges. En novembre 2001, la Ville de Québec doit cependant procéder à l'ensablement du site après que la tente se soit effondrée sous le poids de la neige en janvier de l'année précédente. Les vestiges ont été étançonnées, des gaines de contreplaqué protègent les pièces fragiles et une housse géotextile a été posée sur l'ensemble pour faciliter une future mise au jour. D'autre part, depuis 1993, la Ville de Québec maintient, dans les voûtes du second Palais, un centre d'interprétation dédié à l'archéologie et à l'histoire des lieux. Cette entreprise est gérée et animée par un organisme municipal : la Société du patrimoine urbain de Québec dont les activités de mise en valeur du site prennent trois formes spécifiques : modules d'interprétation, visites guidées et activités scolaires.

### Une visite au Palais

Les voûtes de l'actuel édifice accueillent les visiteurs et leur offrent une initiation à l'histoire du réduit de l'Intendance : la pièce d'entrée est consacrée à la description des fonctions de l'Intendant et à des représentations picturales du lieu au début et à la fin de l'occupation française. Les deux salles suivantes vers l'ouest illustrent l'évolution graduelle du site depuis l'achat du terrain en 1668 jusqu'à la Conquête anglaise au moyen de reproductions de cartes et de dessins d'époque, d'artefacts et de cartels explicatifs. L'exposition est intitulée : « Les temps

---

<sup>116</sup> ALAIN ROY et BERNARD S. GAGNÉ, *op. cit.*, p. 79.



de l'Intendance ». Enfin, la dernière salle de la partie ouest est divisée en cinq périodes d'occupation: brasserie de Jean Talon (1668-1675), Palais de l'Intendant (1686-1713), magasins du roi (1716-1760), occupations multiples (1760-1852), brasseries Boswell et Dow (1852-1971). Chacun des modules comprend un texte d'introduction, des éléments d'information spécifiques ainsi que quelques artefacts appropriés au contexte. L'aspect visuel est complété par une reconstitution picturale des édifices de chacune des périodes par l'artiste Jean-Michel Girard. On voit aussi, au centre de la pièce, une maquette en bois représentant la résidence de l'Intendant après 1726; l'endroit est aménagé pour y tenir des conférences et dispose d'équipements multimédias. Quant à la partie est du bâtiment, elle abrite la salle de documentation qui regroupe des publications et des photos relatives aux activités de la brasserie Boswell ainsi qu'une autre pièce qui porte le nom de salle des découvertes et sert principalement à des activités d'animation scientifique pour une clientèle scolaire: vulgarisation de l'archéologie, apport des autres sciences (pédologie, dendrochronologie, botanique etc.), mise en contact avec des artefacts et des écofacts. Des panneaux explicatifs en relation avec cette thématique sont disposés sur les murs et des reproductions d'artefacts peuvent être mis entre les mains des jeunes visiteurs.

Par ailleurs, diverses activités extérieures sont proposées au public comme « Arpentez les terres de l'Intendant », « La route de la bière » et « Le quartier Saint-Roch d'hier à demain ». Notons cependant que si la première visite, qui consiste à faire une visite guidée du réduit de l'Intendance, est offerte tant aux adultes qu'aux enfants; les deux autres activités sont réservées à une clientèle adulte car l'une est un circuit avec guide débutant à l'Îlot des Palais et se terminant à la brasserie La Barberie avec comme sujet: « les brasseries qui ont fait l'histoire du quartier: la brasserie de Talon, de Boswell et de Dow etc. » et l'autre est une visite du quartier Saint-Roch suivie d'une pause-café détente dans les voûtes. Enfin les guides animent aussi une prestation théâtrale rappelant le rôle du Conseil Supérieur dans la vie des anciens habitants de Québec et de la Nouvelle-France.

De nombreux efforts ont donc été consentis dans les 25 dernières années pour animer, interpréter et mettre en valeur le bâtiment du second Palais et l'ensemble du site historique. Malgré celà, il faut admettre que les minces budgets disponibles n'ont pas permis de rationaliser une présentation *in situ* qui souffre d'une certaine disparité entre les modules créés à des périodes

différentes et dont les intentions informationnelles, didactiques et culturelles ne sont pas toujours ciblées précisément. De plus, le public éprouve une certaine difficulté à se faire une image globale du lieu parce que le message manque de définition et d'attrait, en plus de souffrir d'une diffusion limitée. Évidemment, la situation géographique, à l'écart du circuit touristique et des quartiers achalandés, complique les démarches de publicisation et de marketing qui pourraient pallier le manque de visibilité. Enfin, l'ensemble de ces conditions amène l'institution à diminuer considérablement ses activités en dehors de la saison touristique; ce qui ne favorise pas non plus la diffusion des connaissances et la conquête d'un public plus large.

### **La mise en valeur : une discussion.**

*Le Petit Robert* donne la définition suivante de l'expression « *mettre en valeur* »: faire valoir une personne ou une chose en la montrant à son avantage; la mettre en relief; la faire ressortir. Pour atteindre cet objectif, le praticien de la mise en valeur doit d'abord posséder une connaissance précise de son sujet. Selon André Mercier et Annette Viel, muséologues à Parcs-Canada, trois aspects sont à considérer lors de la conception d'un programme de mise en valeur<sup>117</sup>. Il y a d'abord l'esprit du lieu qu'on saisit en s'imprégnant du paysage et du contexte dans lequel le site s'insère. Ensuite, il faut établir la chronologie des événements, les périodes, les faits saillants; évoquer les anecdotes et tout ce qui compose la culture matérielle et documentaire du lieu avant d'effectuer une réflexion sur les enjeux actuels pour l'inconscient individuel et collectif des connaissances qu'on s'appête à diffuser. La mise en valeur est aussi une œuvre de création où l'on doit retrouver une correspondance entre les lieux et ce qu'on y expose. C'est une mise en scène dont l'objectif est de permettre au public de comprendre et d'apprécier la ressource. Le scénario est basé sur les caractéristiques du site tout en tenant compte des intérêts variés de l'auditoire. Ses messages sont ciblés et concernent des lieux et des objets tangibles et observables choisis en raison de leur valeur intrinsèque. Par ailleurs, le processus doit englober les programmes, les installations et les services, y compris l'interprétation et les activités proposées aux visiteurs<sup>118</sup>. Dans ce cas particulier, il se réalise à l'intérieur d'un musée de site qu'on appelle ici centre d'interprétation.

<sup>117</sup> MARIE THÉRÈSE BOURNIVAL, « Metteurs en marché ou metteurs en valeur? », dans *Mémoires Vives*, n° 8, p. 3.

<sup>118</sup> PARCS CANADA, *Principes Directeurs et Politiques de Gestion de Parcs Canada*, p.114.

Par ailleurs la nécessité de protéger, de conserver et de mettre en valeur les vestiges et les installations d'un site historique découle d'une définition du patrimoine qui considère patrimonial tout objet ou ensemble, matériel ou immatériel, que s'approprie une collectivité en reconnaissant sa valeur de témoignage et de mémoire historique.<sup>119</sup> Rappelons que le réduit de l'Intendance est intimement lié au développement géographique et économique de la ville de Québec depuis le 17<sup>e</sup> siècle et que cette présence ancienne se devine encore dans la trame urbaine du quartier. Quant à la valeur historique, le site se caractérise par la présence de vestiges archéologiques témoignant des activités des intendants de l'époque française ainsi que de celles de leurs successeurs. Il jouit d'ailleurs d'une reconnaissance d'envergure nationale par son inclusion dans l'arrondissement historique de Québec. Notons que la *Loi sur les Biens culturels* définit un site historique comme « un lieu où se sont déroulés des événements ayant marqué l'histoire du Québec ou une aire renfermant des biens ou des monuments historiques ».<sup>120</sup>

Maintenant, quels rapports entretiennent les intervenants entre eux? Comment l'archéologie intègre-t-elle la mise en valeur dans sa pratique? Pour sa part, un archéologue comme Marcel Moussette utilise le concept de mise en valeur dans le sens de la présentation d'un lieu ou de vestiges en place. Il voit d'ailleurs une compatibilité certaine entre l'entreprise archéologique et la muséologie qui toutes deux procèdent à partir d'objets concrets facilement présentables lesquels doivent être insérés dans un contexte et munis d'une signification nouvelle ou retrouvée. L'archéologie se démarque cependant par un aspect conjectural marqué : à partir des données recueillies, l'archéologue émet des hypothèses qu'il tente de rattacher à un cadre interprétatif plus vaste. De nouvelles études ou des avancées techniques peuvent cependant changer à tout moment la signification accordée aux objets. De ceci provient une incertitude qui ouvre la porte aux communicateurs et diffuseurs culturels pour un traitement des informations selon des thématiques qui s'éloignent parfois des exigences de la recherche scientifique pour viser des buts socioculturels, esthétiques ou même politiques. On peut d'ailleurs remarquer que les deux groupes de spécialistes ont tendance à s'ignorer et à fonctionner à l'intérieur de leur réseau respectif. « *Ce qu'il faudrait donc, c'est créer des conditions objectives permettant au muséologue de faire un choix éclairé à même ces ensembles de faits archéologiques qu'il se*

<sup>119</sup> ROLAND ARPIN, *op. cit.*, p. 25.

<sup>120</sup> MACQ, *Guide de référence pour l'évaluation des impacts environnementaux concernant le patrimoine*, p. 41.

*propose de faire parler à sa façon* ». <sup>121</sup> Pour cela, il faut bien sûr qu'un archéologue fasse partie du groupe de travail, mais aussi que les standards de la recherche soient élevés, « *préconisant une démarche archéologique complète allant de la cueillette des données sur le terrain jusqu'à leur interprétation, en incluant l'analyse exhaustive des collections* ». <sup>122</sup> Ce travail ponctuel devrait être complété par une synthèse destinée à relier les faits archéologiques entre eux selon des perspectives plus larges. Il s'agit, en fait, du rôle de la recherche fondamentale. Dans le cas qui nous intéresse, nous devons souligner que ces conditions sont effectivement remplies par les nombreux rapports de fouille produits par les archéologues de l'Université Laval et par les analyses menées par le Service du Patrimoine de la Ville de Québec. De plus, le travail de synthèse a été largement avancé par la publication du livre: *Le site du Palais de l'Intendant à Québec : Genèse et structuration d'un lieu urbain*. <sup>123</sup> Le présent mémoire s'attache aussi à compléter la somme des informations relatives au site et en particulier à y inclure les résultats des recherches menées sur le site du deuxième Palais depuis l'année 2000. Il restera cependant un grand travail à effectuer pour élaborer une synthèse interprétative des milliers d'artefacts recueillis lors de ces fouilles.

La mise en valeur, si elle est un acte de mise en scène, vise avant tout à donner un sens à des faits plus ou moins bien connus du public. C'est un processus d'interprétation qui favorise l'accessibilité au bien culturel. Il comprend « *l'ensemble des moyens mis en œuvre afin d'en faire découvrir et pleinement apprécier l'intérêt didactique, esthétique et communautaire : il pourra s'agir entre autres outils, de signalisation, d'audio-visuel ou d'exposition d'artefacts* ». <sup>124</sup> Dans l'élaboration de la stratégie de communication, le concepteur doit généralement viser l'équilibre entre éducation et spectacle. Il doit aussi tenir compte des besoins de la clientèle locale qui veut se reconnaître dans l'interprétation qu'on lui présente. Cette exigence procède du « *lien qu'entretient l'individu à l'histoire collective. L'accès à un monument équivaut dans l'imaginaire à un voyage dans le temps* ». <sup>125</sup> C'est Alexandre Lenoir, le fondateur du musée des Monuments français, qui a compris le premier que « *les débris du passé*

<sup>121</sup> MARCEL MOUSSETTE, « L'archéologie et la muséologie au Québec, des itinéraires convergents », dans *Mémoires Vives*, n° 8, p. 9.

<sup>122</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>123</sup> MARCEL MOUSSETTE, 1994.

<sup>124</sup> MACQ, *op. cit.*, p. 36.

<sup>125</sup> JACQUELINE EIDELMAN, « Quand histoire et ethnographie font venir les couches populaires au musée », dans *L'Histoire au Musée*, p. 109.

*pouvaient avoir une valeur historique non pas en tant qu'instruments de la connaissance du passé mais en tant que dotés d'une puissance évocatrice permettant de revivre ce passé sur un mode imaginaire* ». <sup>126</sup> Par conséquent, l'entreprise de mise en valeur met en branle une réflexion éminemment personnelle qui rejoint cependant la quête d'identité permanente des sociétés et des peuples. Il faut néanmoins constater qu'au Québec, en dépit de l'omniprésence de la question nationale, nous n'en sommes qu'aux premières étapes de la réappropriation d'une Histoire dont le contenu a été souvent occulté à dessein ou par ignorance. La recherche scientifique dans les domaines historique et archéologique est ici une discipline jeune et la diffusion des résultats fait encore l'objet d'expériences et de discussions multiples. Le développement du tourisme culturel dans les dernières années apporte cependant la preuve d'un intérêt profond d'une grande partie de la population pour son patrimoine. Il y a chez ce public intéressé une curiosité identitaire et mémorielle à laquelle on se doit de répondre par une interprétation juste, pertinente et invitante.

D'autre part, les principes élémentaires de la conservation, du classement et de la présentation des collections sont définis par la discipline muséologique qui, elle-même, trouve en partie son origine dans l'ancienne tradition des cabinets de curiosités. Ce terme désignait alors « *un petit salon où l'on exposait des objets rares et précieux. Ces objets, qui semblaient parfois hétéroclites, représentaient une vision du monde. [...] Ce type de collection fut particulièrement répandu en Europe entre les XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. [...] Les cabinets de curiosités disparurent avec le Siècle des lumières et le développement des sciences. L'intérêt pour les choses rares céda alors la place à un intérêt nouveau pour les sciences naturelles* ». <sup>127</sup> Ce fut le début des collections publiques. Plus près de nous, au Québec, le Séminaire de Québec a fait œuvre de pionnier en créant le premier musée scientifique en 1806 tandis que le musée de la Province de Québec a été inauguré en 1933. Les collections ethnohistoriques de ce dernier ont été transférées au Musée de la civilisation lors de sa création en 1988.

Le musée est, par définition, une institution qui recueille et préserve les objets qui forment ses collections, en fait l'étude afin d'établir leur importance et leur signification comme éléments du patrimoine culturel d'une société, et dissémine les connaissances ainsi acquises par diverses formules éducatives dont l'exposition [...]. <sup>128</sup>

<sup>126</sup> KRYSZTOF POMIAN, « Le musée face à l'Histoire », dans *L'Histoire au Musée*, p. 119.

<sup>127</sup> PHILIPPE DUBÉ et YVES BERGERON, *Introduction à la muséologie*, p. 37.

<sup>128</sup> LOUIS LEMIEUX, « Les fonctions du Musée », dans la *Gazette*, hiver-printemps 1981, p. 4.

M. Roland Arpin, dans son *Plaidoyer pour des musées au service de la société*,<sup>129</sup> évoque trois types de musée contemporain : les fundamentalistes, musées traditionnels dont l'action est consacrée à la recherche et à la mise en valeur de la collection permanente; les écomusées, des musées en principe sans objets, des musées présentant une collectivité humaine dans son contexte; des musées syntoniseurs, qui ont mandat de mettre en valeur les grands phénomènes scientifiques ou les réalités nouvelles issues des avancées scientifiques. À la lumière des différentes définitions qui précèdent, nous devons nous demander si le Centre d'interprétation de l'Îlot des Palais remplit les conditions nécessaires pour être qualifié de musée. L'institution possède elle-même peu de collections, mais elle expose des artefacts recueillis lors des opérations de fouille sur le site. Ces collections sont, par convention, la propriété de la Ville de Québec qui collabore avec le Centre pour diffuser les connaissances acquises. On peut sans doute les considérer comme des collections institutionnelles *in situ* puisque ces artefacts ont été recueillis dans les limites du terrain de l'intendance et que leurs fonctions d'origine se rattachent aux occupations et aux événements ayant eu lieu à cet endroit. Les objets sont en contexte et font partie d'un projet didactique et pédagogique. Cependant, le Centre d'interprétation n'abrite et n'expose qu'une très faible partie de la collection archéologique qui est sous la responsabilité de la division du Patrimoine de la Ville de Québec. De plus, la recherche fondamentale est ici réalisée grâce à un partenariat entre la Ville de Québec et le programme d'archéologie de l'Université Laval. À la lumière de ce qui précède, nous pensons que nous sommes en présence d'un type de musée qui se situe entre le musée traditionnel et l'écomusée et qu'on peut appeler musée de site. À première vue, ce type de musée semble être un moyen efficace « *pour établir un contact durable entre le site et le mobilier, entre les scientifiques et le public* ». <sup>130</sup> « *Son but est de préserver les témoins du passé, de révéler à une communauté la souche dont elle est issue, et d'expliquer son histoire et son évolution* ». <sup>131</sup> Dans ce sens, le musée de site est tout désigné pour servir à la présentation des méthodes et de l'objet archéologique au public. Nous avons pu constater que la thématique exploitée à l'Îlot des Palais inclut cet aspect important et nous pouvons penser qu'un budget plus considérable et des conditions matérielles adéquates

<sup>129</sup> ROLAND ARPIN, « Plaidoyer pour des musées au service de la société », dans *Des Musées pour Aujourd'hui*, p. 35.

<sup>130</sup> AURÉLIA FARKOA, « À propos des musées de site », dans *Musées et Collections publiques de France*, n° 220, p. 63.

<sup>131</sup> *Ibid.*, p. 64.

encourageraient les responsables à présenter sur place un plus grand nombre d'artefacts et d'objets patrimoniaux. Car l'objet « *dans un musée, est souvent l'assise même du médium* » ; il « *s'ex-pose comme une sorte de témoin de la réalité évoquée* ». <sup>132</sup> Issu de la fouille, il est un lien entre le fouilleur et le visiteur. Re-présentation d'un passé, il s'insère dans le présent du spectateur. L'objet parle à qui le regarde ; il doit cependant être replacé dans son contexte pour trouver une nouvelle vie. « *L'intérêt pédagogique et émotionnel de cette présentation est évident : la visualisation d'une scène quotidienne vaut mieux qu'un long discours* ». <sup>133</sup>

Le Centre d'interprétation ayant comme mission de faire connaître le contexte historique et archéologique du quartier du Palais au moyen d'un ensemble limité de documents, de matériel communicationnel et d'artefacts, il est aussi ce que François Hubert <sup>134</sup> appelle un musée didactique : « *qui prétend à travers la mise en espace d'objets et de documents et du matériel didactique qui leur est lié (cartels, maquettes, cartographie, audiovisuels...) transmettre directement des connaissances* ». Ce musée didactique repose sur un processus d'exposition dont la mise en forme implique trois niveaux superposés : « *la présentation, étale l'objet et le sujet dans une organisation ordonnée; le deuxième, l'interprétation, vient dévoiler les fondements scientifiques [...] et offre un ou des angles de compréhension [...]; le troisième niveau relève plutôt de la narration où le récit devient l'axe narratif [...] en combinant d'une manière lâche présentation et interprétation* ». <sup>135</sup> Cette structuration de l'information est peu perceptible dans l'organisation de l'exposition actuelle. Une mise à niveau des modules et des thèmes s'imposerait donc pour en fixer l'axe narratif et assurer l'unité de l'ensemble. Un tel concept intégré pourrait avoir des objectifs comme : montrer l'environnement ancien et l'évolution de la ville dans cette zone ; expliquer l'intention des autorités françaises en regard de l'Intendance ; raconter de manière cohérente les occupations successives des lieux ; mettre en scène les travaux archéologiques effectués sur le site.

<sup>132</sup> PHILIPPE DUBÉ, « Mise en valeur, mise en espace et mise en film », dans *L'Adaptation dans tous ses états*, p. 177.

<sup>133</sup> AURÉLIA FARKOA, *op. cit.*, p. 67.

<sup>134</sup> FRANÇOIS HUBERT, « Musée didactique, Musée pédagogique », dans *Des musées d'histoire pour l'avenir*, p. 177.

<sup>135</sup> PHILIPPE DUBÉ, *op. cit.*, p. 177.



## **La mise en valeur virtuelle**

Après avoir examiné l'état actuel du Centre d'interprétation et fait un tour d'horizon des rudiments de la mise en valeur, nous constatons que, bien que les voûtes du Palais abritent les modules d'interprétation du site, la mise en valeur des informations spécifiques à l'archéologie du second Palais est relativement peu développée pour trois raisons. La première tient au fait que les données archéologiques mises à jour par les fouilles récentes n'ont pu être, jusqu'à maintenant, incorporées dans le concept de l'exposition; de plus, le cadre interprétatif très large de celle-ci, qui inclut tout l'environnement de l'Intendance à toutes les époques, ne concède qu'un espace restreint au sujet; enfin, la caractéristique principale du Palais d'aujourd'hui est sa quasi invisibilité : les étages supérieurs sont disparus et les fondations de la plus grande partie du bâtiment et des dépendances sont enfouies dans le sol. Cette situation rend presque impossible aux visiteurs l'appréhension de la volumétrie, de la situation et de la qualité de l'édifice ancien.

Nous pensons cependant que cette problématique peut être résolue en bonne partie grâce aux nouveaux moyens de communication. En effet, la technologie actuelle offre des perspectives neuves pour la mise en valeur des vestiges archéologiques et la diffusion des données scientifiques. Le développement de la science informatique et la création du réseau Internet ont ouvert la porte d'une réalité augmentée qu'on qualifie de virtuelle. La communauté scientifique tout autant que le public, pourvu qu'ils aient accès à ce réseau, peuvent maintenant visionner des monuments et des pièces archéologiques inaccessibles ou altérés tout en consultant un corpus d'informations qui leur sont liées. Il devient donc possible d'établir de nouvelles cohérences archivistiques, de réaliser des analyses fines ou de visiter des sites enfouis. Le virtuel modifie les façons de voir et de percevoir le patrimoine collectif en estompant les distinctions entre le matériel et l'immatériel. Pour la mise en valeur d'un site ou d'un édifice, il y a là un moyen moins lourd qu'une reconstruction intégrale et, pour la publication des résultats de recherches ou simplement des données archéologiques, il s'agit d'un procédé commode et efficace. De plus, par rapport aux méthodes conventionnelles, la diffusion en direct exige un matériel moins coûteux, moins de compétences spécialisées, un effectif nettement réduit et engendre des coûts de distribution moindres. En outre, le Web représente pour tous les musées, peu importe leur taille, une occasion de faire une promotion tant locale qu'internationale et d'atteindre certains de leurs objectifs didactiques, le tout de façon économique. Dans ce contexte, nous voulons

examiner quelques expériences réalisées ici et ailleurs dans le monde. Nous verrons quels en sont les objectifs et les paramètres de réalisation et nous nous demanderons s'il existe des points communs entre les problématiques de chacun des projets.

### **Les musées et Internet**

Les renseignements suivants concernant les musées canadiens sont tirés d'un document rédigé par M. Victor Rabinovitch pour le 6<sup>e</sup> colloque mondial de l'Association Internationale des musées d'histoire à Lahti (Finlande), en mai 2002<sup>136</sup>. M. Rabinovitch constate que les musées, particulièrement les musées d'histoire et d'ethnologie, sont par leur nature même des établissements multimédias. Pour sensibiliser le public au patrimoine, ils se fondent sur les objets historiques, mais ils exploitent aussi d'autres moyens de communication : les images et photographies historiques, les enregistrements sonores, le film, les reconstitutions de milieux, les démonstrations, les activités tactiles, les interprètes costumés, etc. Ces outils permettent de replacer les artefacts dans leur contexte afin que le public puisse mieux saisir la fonction sociale et l'importance des objets ainsi que ce qu'ils révèlent sur le passé. Les technologies numériques permettent d'intégrer les mêmes données sous forme d'images et de textes pour les diffuser en masse aux personnes munies d'un ordinateur raccordé au réseau mondial. Il semble que cette diffusion élargie ferait découvrir au public l'établissement physique et lui donnerait envie de le visiter.

Au Canada, les sites les plus substantiels et d'apparence la plus professionnelle sont ceux des établissements provinciaux et nationaux. Le *Royal British Columbia Museum*, le *Royal Ontario Museum*, le Musée de la civilisation de Québec et le *Nova Scotia Museum* ne sont que quelques exemples de musées d'histoire humaine dotés de sites Web solides et fermement implantés. Cependant, bien des sites Web de taille respectable consacrés au patrimoine humain du Canada ne relèvent pas de musées, mais plutôt d'autres établissements à vocation culturelle comme la Bibliothèque nationale, qui a créé la « Bibliothèque numérique du Canada », et les Archives nationales qui ont compilé, à l'instar de la *Library of Congress* des États-Unis, une collection d'expositions virtuelles regroupées sous l'appellation « La mémoire du Canada ». Les sites de ministères et d'organismes gouvernementaux, comme le ministère des Anciens combattants, Parcs Canada et le ministère des Affaires indiennes, intègrent aussi des ressources didactiques

---

<sup>136</sup> Le document intégral peut être consulté dans le site Internet de Civilisations.ca.

qui font autorité. De plus, des organisations non gouvernementales présentent aussi en direct du matériel historique, comme la *Canadian Heritage Gallery*, le Portail vers l'histoire canadienne, *Canada History*, *Historica* et *Notre mémoire en ligne*. Tous ces sites se consacrent à l'histoire canadienne et au patrimoine, mais n'utilisent que peu la réalité virtuelle bien qu'ils fassent un usage fréquent de représentations numérisées d'objets patrimoniaux. En général, ils visent à vulgariser des propos scientifiques pour une clientèle grand public.

Le musée de Pointe-à-Callière de Montréal offre aussi aux internautes un site Web<sup>137</sup> qui comprend, en plus de l'information sur les activités et les expositions, une visite virtuelle et des jeux éducatifs interactifs. Inauguré en 1992, ce musée base son discours sur les résultats de plus de dix ans de fouilles archéologiques qui ont révélé six siècles d'histoire, de la période amérindienne à nos jours. L'objectif visé par le site Web relève cependant plus d'un désir d'attirer les visiteurs que d'un processus de diffusion des données archéologiques. Le résultat est tout de même informatif et permet de visualiser la position des vestiges que recouvre ce musée : premier cimetière catholique de Montréal, crypte archéologique, station de pompage. Le musée de Pointe-à-Callière présente aussi un spectacle multimédia qui raconte l'histoire de Montréal.

Quant à l'Îlot des Palais de Québec, il dispose d'une petite fenêtre dans le cyberspace grâce à une page administrée par le Centre d'interprétation de la vie urbaine de la Ville de Québec, responsable des activités du site. Il s'agit essentiellement d'un texte d'information publicitaire agrémenté de quelques photos. Il faut noter que la mission de l'organisme n'est pas la diffusion de connaissances scientifiques ou archéologiques, mais plutôt la présentation de divers lieux patrimoniaux de Québec à un large public.

---

<sup>137</sup> <http://www.pacmusee.qc.ca/>

## Le web et le patrimoine : les modalités de la communication

*« Le Web est en voie de devenir l'outil de publication le plus démocratisé de l'histoire de l'humanité; après tout, ce sont les sites créés volontairement par des particuliers qui forment la pierre angulaire d'Internet. Vu cette confiance croissante à l'égard du Web, il est d'autant plus important que les établissements qui possèdent un fonds de connaissances solides, comme les musées, participent étroitement à la prestation en direct d'un contenu d'information exact. »<sup>138</sup>*

Dans le domaine culturel, un site Web assure des fonctions de diffusion et de mise en valeur, de façon différente et complémentaire, par rapport aux musées traditionnels et aux expositions. Il permet d'offrir à une large audience un accès instantané à des données visuelles, auditives et documentaires concernant des lieux, des édifices ou des objets situés à distance. Dans le cas qui nous intéresse, cette proposition d'information peut être utilisée pour réaliser un double objectif.

Le premier est à la fois ludique et culturel : il s'agit d'attirer l'attention de l'internaute qui parcourt la toile pour son plaisir et son éducation et dont les champs d'intérêts rejoignent les domaines de l'histoire, de l'archéologie et de l'art. Dans ce cas, le propos relève de la vulgarisation scientifique et demande une sélection des données indispensables à une compréhension minimale, un dosage judicieux de la quantité des informations fournies, et une présentation visuelle attractive. Pour ce public, les bénéfices attendus d'une telle entreprise sont l'acquisition de connaissances générales et spécifiques sur des objets ou des lieux patrimoniaux, un développement du lien identitaire avec la communauté tant nationale qu'universelle et un accroissement de la satisfaction des besoins culturels innés des individus. Par ailleurs, le musée ou l'établissement culturel promoteur retire un avantage de cette visibilité nouvelle qui devient une incitation à le fréquenter.

D'autre part, la disponibilité sans cesse croissante de ressources informationnelles, culturelles et scientifiques variées et complexes dans le réseau Internet et l'utilisation intensive de celles-ci dans la production intellectuelle contemporaine plaident fortement pour le développement d'un deuxième niveau de diffusion ciblant, cette fois, les professionnels de la recherche et de

---

<sup>138</sup> MAURIZIO FORTE, *Archéologie virtuelle : Le passé retrouvé*, p. 12.

l'éducation. Il s'agit, comme l'a bien exprimé Madame Shelley E. Roff,<sup>139</sup> de créer un dépôt d'archives virtuelles doublé d'un outil éducatif. Dans le cas présent, ces archives formeraient un corpus des données architecturales, historiques et archéologiques relatives à l'édifice du palais français. De plus, celles-ci seraient mises à jour régulièrement pour refléter les nouvelles hypothèses et les dernières découvertes alors qu'on munirait le site d'un outil de communication destiné aux chercheurs de tous horizons pour permettre une rétroaction et un échange sur le plan scientifique faisant ainsi de l'archive virtuelle un centre de recherche et une entreprise de publication en expansion continue.

On peut également penser, avec Maurizio Forte, que « *la majeure partie des modèles archéologiques virtuels pourront dans un futur proche, être diffusés sur les ordinateurs du monde entier, de façon à permettre une réelle et systématique exploration tridimensionnelle et interactive* ». Dans ce contexte, l'utilisation des techniques de la réalité virtuelle permettra de vérifier des suppositions et d'effectuer des enquêtes non destructrices puisque « [...] *les simulations permettent de vérifier objectivement certaines hypothèses d'interprétation qui concernent l'architecture, la culture matérielle, la topographie etc.* » (En fait,) « [...] *Il s'agit d'une véritable épistémologie informatique, qui élargit son spectre cognitif dans des territoires peut-être moins exploités par l'homme, parce qu'appartenant au passé.* »<sup>140</sup>

Pour atteindre de façon efficace ses objectifs communicationnels, la conception du site Internet d'une institution muséale devrait respecter trois conditions : exploiter la puissance du support, élaborer le contenu en fonction du public visé et constituer une source fiable d'information.

### **La puissance du support**

Nous assistons, depuis l'avènement des micro-ordinateurs, à une progression exponentielle des capacités de ces derniers comme lieu d'entreposage et outil de communication des données de tous genres. Ce développement est si fulgurant que l'ensemble de la communauté scientifique peine à en tirer partie efficacement pour livrer son message. On reconnaît cependant le grand pouvoir des nouvelles technologies de l'information pour reconstituer des structures et des éléments disparus ou inaccessibles. « *C'est dans cette opération d'acquisition, de reprise et de*

<sup>139</sup> SHELLEY E. ROFF, "Archiving Medieval Architecture : A New model for Preservation and Teaching", in *Architecture that isn't there : Virtual recreations of the Destroyed, the Altered and the Never Built*, p. 45.

<sup>140</sup> MAURIZIO FORTE, *op. cit.*, p. 12.

*restitution/représentation que l'apport des ordinateurs et des technologies informatiques devient irremplaçable : c'est dans ce contexte que l'on peut parler proprement d'archéologie virtuelle.* »<sup>141</sup> L'entreprise, en elle-même, se fait au moyen d'un assemblage d'informations complexes qui se projettent aussi dans le processus d'interprétation. Le professeur d'architecture Michael Jemtrud<sup>142</sup> explique le phénomène par le fait que les nouvelles technologies ouvrent des nouveaux registres de perception et qu'en retour, ceux-ci demandent un répertoire visuel y correspondant ; il nomme ce processus culturel : médiatisation technologique. Pour sa part, Petran Kockelkoren, qui détient la chaire d'Art et Technologie au département de philosophie de l'Université de Twente, aux Pays-bas, propose que la création de contenu culturel soit, à la fois, déterminante pour et déterminée par l'innovation technologique et les avancées de la recherche appliquée. Il appelle *technoèsis* le pouvoir de la technologie de créer de nouvelles réalités et ainsi de modifier la culture. Selon lui, la technologie améliore nos capacités de percevoir, redistribue les relations socioculturelles et, de ce fait, suscite un nouveau langage visuel tout en conférant des nouvelles significations<sup>143</sup>. Bien qu'à ce jour, on ne puisse prédire concrètement sur quelles avenues débouchera ce mariage de la culture et de la technologie, nous pensons que la diffusion de l'information historique doit profiter des moyens techniques les plus évolués et les plus performants pour que la qualité de l'expérience du visiteur virtuel d'un site archéologique se compare à l'offre multimédia généralement disponible dans d'autres domaines culturels. Il est cependant encore trop tôt pour constater l'impact de ces nouvelles technologies de la communication sur la pratique archéologique en elle-même.

Par ailleurs, les méthodes utilisables sont nombreuses, à partir des techniques conventionnelles de modélisation 3D, de texturation et d'animation, en passant par l'intégration des données jusqu'à l'animation interactive et l'utilisation de fichiers graphiques animés de type QuickTime ou autres. Au plan de la performance, il semble cependant, que les logiciels et le matériel informatique disponibles actuellement permettent aisément l'emploi de graphiques détaillés dans le cas d'une image fixe mais que cette abondance de détails ralentit considérablement les

---

<sup>141</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>142</sup> MICHAEL JEMTRUD, "Reflections on the Digital Reconstruction of the Chapel of the Convent of Our Lady of the Sacred Heart", in *Architecture that isn't there : Virtual recreations of the Destroyed, the Altered and the Never Built*, p. 153.

<sup>143</sup> The cultural process in which technology extends our ability to perceive, redistributes social relations, and thereby elicits new visual language and conferral of meanings, is called technological mediation. (*Technology: Art, Fairground and Theatre*. Rotterdam, NAI Publishers. 2003, p. 8.)

possibilités d'interaction lors d'une vue animée.<sup>144</sup> Pour le moment, il est donc plus facile d'offrir au spectateur des détails précis avec une vision dirigée (walkthrough) que lorsqu'il lui est possible de se déplacer à son gré dans le décor virtuel. Considérant le développement fulgurant de la puissance des ordinateurs dans les dernières années, il est plus que probable que cet obstacle sera franchi bientôt et qu'on pourra offrir une structure virtuelle qui permette une exploration convenant aux besoins et aux désirs de chacun des individus.

### **Les niveaux de contenu**

Par ailleurs, comme l'exprimait M. Raymond Montpetit,<sup>145</sup> la représentation virtuelle constitue une nouvelle réalité du patrimoine dans les sociétés post-modernes qui implique que le visiteur n'a plus à quitter sa maison afin d'observer plusieurs des objets et des sites intéressants le regard touristique. Selon lui, cette nouvelle approche fait dorénavant partie des fonctions opérationnelles du musée ; elle est reliée au processus de diffusion et sa cible est la collectivité formée par « *le grand public, les touristes locaux et étrangers, tous en situation de loisir, et les navigateurs dans l'Internet.* »<sup>146</sup> Cet auditoire étant diversifié, il est évident que le niveau et la quantité d'informations à être fournies doivent varier en fonction de l'âge et du niveau de connaissances de chacun. Nous ferons ici un bref survol des caractéristiques des trois catégories de destinataires potentiels du message : le grand public, la clientèle scolaire et les érudits. Pour chacun de ces publics, l'objectif général demeure cependant le même : faire connaître le résultat de la démarche scientifique dans une perspective d'interprétation du site.

#### *Le grand public*

Le premier public cible du Centre d'interprétation de l'Îlot des Palais est formé d'adultes plus ou moins familiers avec le patrimoine, l'histoire et l'archéologie, mais qui s'y intéressent suffisamment pour y investir une partie de leur temps de loisir. Géographiquement, il s'agit d'abord d'un public local et régional complété par une clientèle touristique provenant du reste de la province ou du pays. Ce groupe possède peu de connaissances antérieures et recherche une compréhension globale du site qui permette de l'inclure parmi les éléments qui composent son

---

<sup>144</sup> JOHN MAZE, "Indian Heritage Preservation Research at the University of Florida : Two Virtual Recreations Focused on Traditional Hindu Architecture and Culture", in *Architecture that isn't there : Virtual recreations of the Destroyed, the Altered and the Never Built*, p. 122.

<sup>145</sup> RAYMOND MONTPETIT, *Les musées : Générateurs d'un patrimoine pour aujourd'hui. Quelques réflexions sur les musées dans nos sociétés post-modernes*, p. 32.

<sup>146</sup> *Ibid.*, p. 29.



identité en tant que membre d'une communauté établie dans un lieu particulier. Chacun des individus de ce groupe peut aussi manifester de l'intérêt pour des aspects différents des événements historiques selon sa personnalité et sa formation. Les propos qu'on tiendra à ce public devront mettre en relief l'essentiel et les événements charnières tout en incluant une relation chronologique rigoureuse. Cette dernière proposition est à mettre en parallèle avec la recommandation de l'Organisation mondiale du tourisme qui mentionne : « *Il faut limiter l'interprétation aux plus significatifs et intéressants thèmes et sujets.* »<sup>147</sup> Cependant si, comme le mentionne Freeman Tilden, « *L'information seule n'est pas de l'interprétation* »,<sup>148</sup> il faudra que celle-ci soit portée par une ligne narrative qui fasse les liens nécessaires entre les grands événements de l'histoire et les vestiges archéologiques tout en piquant la curiosité du spectateur. Dans un tel cadre, le propos se rapprochera de celui de la muséographie narrative, c'est à dire une histoire racontée qui « *installe un récit avec des épisodes, des personnages et des actions; qui conduit les visiteurs d'un début vers un dénouement final.* »<sup>149</sup> Ce récit, contrairement à l'argumentation scientifique habituelle, aura avantage à procéder du particulier au général, de façon à intéresser le visiteur virtuel et à profiter des points d'ancrage reliés à son expérience personnelle. D'autre part, l'emploi de vocabulaire technique, particulièrement de celui de l'archéologie, devra être limité et on en prévoira l'explication par des apartés dans le texte ou par des encadrés. Cependant, comme la prolifération des notes peut rendre le discours inintelligible, pour pallier ce problème, on proposera au moins deux paliers de lecture permettant ainsi à ceux qui le désirent un accès à un contenu enrichi. De façon générale, le succès de l'interprétation repose sur la création d'un lien mémoriel actif entre le visiteur, les vestiges et les moments de l'histoire relatés par ceux-ci.

### *Le public étudiant*

Le Centre d'interprétation reçoit déjà de nombreux groupes scolaires et leur propose des jeux de rôles historiques avec des personnages costumés et une visite des lieux avec animation, jeu-concours et trousse d'artefacts. La majorité des jeunes visiteurs provenant du niveau primaire, l'accent est plutôt mis sur le caractère ludique et émotionnel par rapport au propos didactique. Le concepteur de la page web destiné au public étudiant devra, par contre, considérer les destinataires selon leur niveau scolaire. D'ailleurs, on constate que les clientèles scolaires sont

<sup>147</sup> ICOMOS, *Cultural tourism : Tourism at world cultural heritage sites, the site manager's handbook*, p. 52.

<sup>148</sup> FREEMAN TILDEN, *Interpreting our heritage*, p. 10.

<sup>149</sup> RAYMOND MONTPETIT, *op. cit.*, p. 92.

attirées par les équipements offrant une activité pédagogique sérieuse en relation avec leurs programmes éducatifs. Quant au propos, « *L'interprétation pour les enfants ne doit pas être une édulcoration de celle qu'on présente aux adultes. Elle doit suivre une voie fondamentalement différente* »<sup>150</sup> et si le corpus d'informations dans lequel on puise demeure le même, la sélection se fera en visant un rapport avec les programmes d'histoire des différents cycles. On mettra cependant l'accent sur l'interactivité et la référence à des personnages ou à des événements connus. De plus, la quantité d'informations sera dosée selon le niveau pour ne pas excéder les capacités de concentration des plus jeunes étudiants. Ceux-ci ne possédant, en général, aucune connaissance préalable du sujet, la question de l'établissement colonial français en Amérique devra leur être présentée de façon simple avant d'aborder le rôle de l'intendant et les fonctions de son palais. Les précautions à prendre concernant l'emploi du vocabulaire technique sont encore plus cruciales dans le cas des jeunes publics qu'il est facile de rebuter, mais on pourra présenter des concepts plus avancés aux étudiants des niveaux secondaires de façon à offrir un certain défi intellectuel. Il peut être aussi utile, afin de générer un sentiment d'identification, de mettre en scène des personnages réels ou imaginaires, passés ou présents, qui serviront à raconter l'histoire et ses à-côtés tout en intégrant les destinataires au récit. La présence d'un spécialiste en pédagogie ou en enseignement scolaire serait évidemment un avantage marqué lors de la conception de ce module destiné au public jeune.

### *Les spécialistes*

On les appelle savants ou érudits, en anglais *scholars*. Ils possèdent des connaissances générales étendues et sont souvent des spécialistes en divers domaines : archéologie, histoire, patrimoine, muséologie, etc. Nous avons déjà évoqué, pour cette communauté, l'utilité et la nécessité de la diffusion d'une information scientifique complète et à jour. Pour ce faire, on leur réservera une section dans le site web qui contiendra une base de données interrogeable contenant les informations archéologiques, une copie numérisée des rapports de fouille, une liste du matériel iconographique, une liste des sources historiques, une collection d'hyperliens conduisant aux principaux sites utiles à l'interprétation ainsi que tout autre documentation pertinente pouvant servir à l'étude et à la compréhension des vestiges. Pour ce public, on se contentera d'une courte présentation sur l'utilisation des éléments que nous venons de citer puisqu'ils pourront aussi profiter du matériel interprétatif du niveau grand public.

---

<sup>150</sup> FREEMAN TILDEN, *op. cit.*, p. 10.

### **La fiabilité de l'information**

L'institution qui met en ligne un site de diffusion est la première garante de la validité des données et de la crédibilité du propos. Elle possède un devoir d'authentification et une obligation de produire des ressources fiables dans un contexte où le Web est de plus en plus envahi par les sites commerciaux et où toutes les informations se valent sur la page électronique. Cette absence d'hierarchie de la qualité de l'information découle vraisemblablement des difficultés de contrôle sur la source. Le diffuseur peut pallier ce problème en ayant recours à des collaborateurs reconnus dans les milieux intellectuels et scientifiques. Ceux-ci sont des personnes détenant habituellement un diplôme d'études supérieures, dont la recherche scientifique est la profession et qui travaillent généralement dans une université, un centre ou un institut de recherche gouvernemental ou privé. Le plus souvent, ce sont des chercheurs dont on peut consulter la production intellectuelle en bibliothèque ou dans Internet et qui sont évalués par leurs pairs à l'intérieur des lieux de formation et des instituts culturels. Ainsi, leur réputation se veut le gage de la bonne qualité et de la sélection adéquate des ressources offertes aux usagers.

Une autre condition à respecter pour générer une information scientifiquement fiable à l'ère de la communication électronique est l'utilisation des procédés de codage informatique pour décrire chacune des ressources. Les résultats de ce processus sont appelés métadonnées; il s'agit littéralement de données sur une donnée. Elles sont constituées de mots-clés ou de texte libre et sont placées au début du code de la page web impliquée. Elles ont pour fonctions de faciliter la recherche de l'information, en particulier la recherche automatisée; de favoriser la cohérence des données; de permettre l'échange d'information entre bases de données et d'aider à la migration des données vers de nouveaux systèmes. Les métadonnées sont particulièrement importantes pour les ressources visuelles qui, sans elles, peuvent demeurer impossibles à retrouver et à exploiter; les usagers dépendant des informations ajoutées aux images et vidéos pour une recherche efficace. La consultation des champs descriptifs sert aussi à évaluer la ressource, à porter un jugement sur celle-ci et à la comparer à d'autres. Elle permet de juger de la qualité de l'information. De plus, l'utilisation systématique des normes de codage des métadonnées est généralement l'apanage des sites professionnels par rapport aux sites considérés comme amateurs. En cela, l'effort de description rationnelle des données témoigne de la qualité de ces mêmes données et vise à les positionner dans un système de recherche scientifique ouvert aux interactions.

Dès 1979, un penseur s'est intéressé au problème de l'interprétation des faits archéologiques et à la constitution des compilations sur lesquelles celle-ci repose. Les compilations sont vues ici comme des constructions logiques qui font une part prépondérante aux descriptions : « *description d'objets et de classes d'objets, descriptions des circonstances de leur découverte et de leur situation présente, description des sites et du milieu où ces objets ont vu le jour, etc.* »<sup>151</sup> « *L'usage est d'y fragmenter le discours en autant de parties que l'on compte d'entités ou de domaines à décrire.* »<sup>152</sup> Par exemple, le classement des trouvailles d'une fouille par catégories fonctionnelles : l'architecture, la sculpture, la céramique etc. À l'époque, Jean-Claude Gardin qualifie sa réflexion d'analyse logiciste et il prévoit que le développement de l'informatique amènera la création d'un « *langage analytique, ou code particulier, dont tous les termes pris un par un ou en combinaison, peuvent servir de critère de recherche dans le catalogue.* »<sup>153</sup> Selon lui, l'objectif poursuivi par cette nouvelle méthodologie « *consiste à livrer des données archéologiques sous une forme qui permette à quiconque de les retrouver sans trop de peine, à l'occasion de recherches comparatives ou d'études historiques variées, que l'auteur du catalogue ne saurait préjuger ni réduire à ses curiosités propres.* »<sup>154</sup> Dans ce cadre, on admet généralement l'existence de deux types de données descriptives : les données intrinsèques et extrinsèques. Les premières relèvent surtout de l'observation systématique des objets ou des vestiges et s'attachent à énumérer les qualités de ceux-ci : la composition matérielle, la géométrie formelle, le poids, les signes pictographiques etc. Elles peuvent aussi inclure des « *lectures plus ou moins interprétatives de l'objet que le compilateur juge utile de donner, avec les références bibliographiques correspondantes.* »<sup>155</sup> Quant aux secondes, elles concernent la datation, le lieu et la fonction, par exemple : le nom du site d'origine, le contexte archéologique, le niveau stratigraphique, les objets associés etc.

Longtemps avant la création d'un réseau mondial reliant les chercheurs scientifiques, Jean-Claude Gardin souhaitait donc une maîtrise sur la documentation qui permette « *la représentation des vestiges matériels et de leur contexte dans un langage qui réponde mieux que*

---

<sup>151</sup> JEAN-CLAUDE GARDIN, *Une archéologie théorique*, p. 50.

<sup>152</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>153</sup> *Ibid.*, p. 44.

<sup>154</sup> *Ibid.*, p. 53.

<sup>155</sup> *Ibid.*, p. 54.

la langue des compilations aux impératifs de la recherche rétrospective des informations. »<sup>156</sup> Il nommait ce langage spécifique LD ou langage documentaire par opposition aux langages naturel et scientifique qui opèrent selon une logique différente pour le même propos. Enfin, il proposait la mise sur pied d'un réseau international d'information dont « la fonction unique serait d'aiguiller les chercheurs vers les compilations éparses qui se rapportent aux matériaux spécifiés par eux, en termes de catégories générales faciles à concevoir. »<sup>157</sup> L'archéologue et chercheur Gardin forgeait même le terme de métalangage pour décrire ces nouveaux systèmes d'information destinés à la recherche documentaire. Il est fort à propos de constater qu'aujourd'hui le réseau Internet relie les savants de la planète et que le problème de l'identification et de la récupération des données a amené la création de standards descriptifs auxquels on a donné l'appellation de métadonnées.

Nous ne voudrions cependant pas ici entrer dans une discussion pointue sur l'utilisation des méthodes et des standards informatiques relatifs au maniement de l'information dans Internet, mais nous aimerions souligner la pertinence de ces normes pour la démarche actuelle qui vise à une diffusion étendue des données archéologiques.

Soulignons d'abord que le NCSA<sup>158</sup> et l'OCLC<sup>159</sup>, réunis en 1995 à Dublin en Ohio, ont défini un ensemble de métadonnées communes à diverses communautés: le *Dublin Core Metadata Initiative* (DCMI), abrégé souvent en *Dublin Core* ou en *DC*. Cet ensemble se compose de 15 éléments de métadonnées ayant trait au contenu: titre, description, sujet, source, couverture, type, relation; à la propriété intellectuelle: créateur, contributeur, éditeur, statut légal; à la version: date, format, identifiant, langue. Ceux-ci ne sont pas seulement importants pour le destinataire; ils servent également à organiser les ressources. Par exemple, les métadonnées d'ordre technique et administratif, comme l'appartenance à une collection, les informations sur le droit d'auteur, les informations sur l'acquisition, le format de fichier, la résolution, permettent de gérer, maintenir et préserver des collections numériques. Les métadonnées sont aussi utilisées dans les systèmes de gestion de contenu pour éditer, gérer, rechercher, réutiliser, diffuser et publier des contenus diversifiés (textes, images, vidéo, etc.) Par contre, la norme *Dublin Core* ne

---

<sup>156</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>157</sup> *Ibid.*, p. 74.

<sup>158</sup> National Center for Supercomputing Applications

<sup>159</sup> Online Computer Library Center

rencontre pas les exigences de tous les utilisateurs et se révèle insuffisante pour les applications qui vont au-delà des recherches simples de ressources; par exemple, la gestion et la documentation des collections d'un musée ou des artefacts d'une fouille archéologique. C'est pourquoi divers groupes d'utilisateurs ont composé leur propre standard à partir du noyau fourni par le *Dublin core*. Mentionnons, entre autres : la norme Dewey pour la classification décimale des ouvrages; EAD pour la description des archives; CIMI pour la description des ressources muséographiques, MPEG-7 pour la description des objets multimédias, etc. Le domaine du patrimoine ne fait pas exception et deux normes devraient retenir l'attention dans notre contexte nord-américain : les dictionnaires de données du RCIP ainsi que la norme *SPECTRUM*. La première constitue un standard national canadien alors que la deuxième, élaborée en Angleterre, vise à faciliter l'échange des données entre partenaires internationaux.

Pour sa part, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP) est formé de 1164 institutions muséales ou patrimoniales. Parmi celles-ci, on compte les Archives nationales du Canada, la Bibliothèque nationale du Canada, le Musée canadien des civilisations, le Musée de la civilisation de Québec, le Musée national des beaux-arts et la plupart des institutions canadiennes vouées à la diffusion du patrimoine. L'organisme est actif depuis les années 1970 et on lui doit des dictionnaires de données qui sont utilisés par ses membres pour concevoir des systèmes de gestion des collections et pour en normaliser le catalogage. Ceux-ci ont été conçus pour être utilisés dans les sciences humaines, les sciences naturelles ainsi que pour les sites archéologiques; ils contiennent une description des éléments d'information servant à documenter et à gérer les collections d'un musée ou d'un site. Par exemple, le dictionnaire des données du RCIP pour les sites archéologiques comprend 108 zones de données rassemblées en six regroupements : Établissement (16 zones), Information sur le site (65), Photographies et images (4), Crédit et copyright (5), Publications et références (2), Système (16). De plus, il existe une correspondance entre les dictionnaires de données du RCIP et la norme *SPECTRUM* ou les *Guidelines for Museum Object Information* du CIDOC<sup>160</sup>, ce qui garantit une compatibilité entre les données des partenaires canadiens et fournit la base nécessaire à une communication internationale. L'utilisation de ces normes est par conséquent incontournable pour tout projet de publication spécialisée de données culturelles, patrimoniales et en particulier archéologiques. Il

---

<sup>160</sup> Le Comité international pour la documentation du Conseil international des Musées (ICOM-CIDOC)

faut noter, qu'au Québec, la Société des musées québécois a aussi constitué une base de données (Info-Muse) qui regroupe des informations de nature descriptive (textes et images) sur les collections muséales québécoises; celle-ci est reliée au Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP). La base de données est libre d'accès et son alimentation en textes et en images se fait avec la collaboration du RCIP qui en assure la gestion.

### **La réalité virtuelle et l'archéologie : une étude de cas**

À l'heure actuelle, l'application des techniques de réalité virtuelle au domaine historique suscite maintes réflexions et quelques ébauches de réalisation. Les nouveaux standards communicationnels concourent à définir de nouvelles méthodes de stockage et de diffusion de l'information archéologique. Au plan international, deux importants réseaux se consacrent aux recherches sur l'intégration des technologies de l'information au processus de mise en valeur des biens culturels. Ce sont les groupes CALIMERA (*Cultural Applications : Local Institutions Mediating Electronic Resources Access*) et EPOCH (*Excellence in the Processing of Open Cultural Heritage*). Parmi leurs projets de réalité virtuelle en développement, mentionnons : « *La scena di Puccini* » à Milan et une reconstitution 3D des abbayes cisterciennes du Yorkshire. Les promoteurs de ces projets espèrent que la recherche et le développement dans un nouvel environnement interactif tridimensionnel procureront des représentations des objets du patrimoine (artefacts, constructions, sites) riches en valeur informationnelle ainsi que des nouvelles méthodes de transmission de la connaissance culturelle et historique.

Dans le même contexte, en avril 2005, avait lieu à l'Université de Cincinnati (É-U) un symposium dont le thème était : *Architecture that isn't there : Virtual Recreations of the Destroyed, the Altered and the Never Built*. Le titre est fort évocateur et propose la reconstitution virtuelle de pièces architecturales détruites, transformées ou jamais construites. Les participants à ce colloque ont fait part de leurs expériences dans ce domaine et, ce faisant, ont posé des repères utiles à notre réflexion. Nous avons choisi d'étudier quelques uns de ces projets pour voir s'il est possible d'en tirer des éléments applicables à notre contexte et à notre problématique.



### **La reconstruction de la cathédrale du 16<sup>e</sup> siècle d'Oporto au Portugal**

Le premier cas pertinent nous est offert par le groupe de Luis Texeira<sup>161</sup> qui propose de reconstruire virtuellement la cathédrale portugaise d'Oporto, telle qu'elle se présentait au 16<sup>ième</sup> siècle, avec son environnement immédiat. La représentation en trois dimensions de l'édifice se projettera dans le temps pour permettre au spectateur de voir les lieux à différentes époques. De plus, on utilisera une information cartographique en deux dimensions pour localiser spatialement le site et faire le lien entre les cartes historiques et la situation contemporaine. La nécessaire collaboration des archéologues, des architectes et des historiens permet ici d'identifier et d'utiliser les plans et les documents historiques pour définir l'organisation architecturale de l'espace et les techniques de construction qui sont ensuite représentées dans le processus de reconstruction virtuelle. L'ensemble du projet est véritablement interdisciplinaire et vise à attirer un large auditoire. Il est présentement dans la phase de modélisation.

Il faut savoir que le complexe de la cathédrale d'Oporto date du 12<sup>ième</sup> siècle et qu'il a subi de nombreux changements depuis son origine. Une partie du problème concernant ce trésor culturel provient de la méconnaissance de son importance par la communauté locale. En représentant la cathédrale, son histoire et son évolution de la manière la plus réaliste possible à l'aide des technologies 3D, les instigateurs du programme désirent rendre le spectateur conscient de la richesse de son héritage culturel et lui permettre d'approfondir sa connaissance de l'histoire du pays. De plus, en offrant un accès facile à cette Oporto virtuelle, grâce au réseau Internet, ils espèrent inciter à la visite de la cathédrale elle-même. D'autre part, le projet fait partie d'une expérience plus vaste qui propose de faire connaître la vie de ceux qui ont construit, habité ou utilisé le monument. Une équipe de scripteurs et d'acteurs travaillent de concert au développement des personnages et des détails historiques pour procurer une expérience ethnographique convaincante. Des scénarios sont construits autour de personnages historiques et l'animation en trois dimensions est utilisée pour plonger l'auditoire dans l'environnement spatial, social et économique du lieu. Par exemple, on a choisi un personnage symbolique, l'architecte Manuel Luis, pour guider le spectateur dans son parcours du complexe de la cathédrale.

---

<sup>161</sup> LUIS TEXEIRA *et al.*, "Reconstruction of Oporto sixteenth century cathedral", in *Architecture that isn't there : Virtual recreations of the Destroyed, the Altered and the Never Built*, p. 15.



Quant au site Internet associé au projet, il se veut un complément à l'expérience interactive 3D et permet une diffusion étendue. Sa conception est prévue de façon à permettre aux internautes l'exploration du monument historique au moyen d'options de navigation interactive et d'une série de films de type *Quicktime*<sup>162</sup>. Le visiteur peut choisir librement les paramètres de sa trajectoire (temps, espace et thème) et ainsi associer les données archéologiques et l'information historique à un discours éducatif plus général. Le site devient alors un espace virtuel interactif à être parcouru tel un musée.

Selon les responsables du projet Oporto, dans les années 1990 les premières applications de la réalité virtuelle consistaient surtout en une recreation 3D de sites archéologiques et passaient souvent sous silence l'aspect historique de la démarche. Ce n'est que récemment que les institutions culturelles ont été approchées en tant que fournisseur de contenu. Par ailleurs, deux aspects sont à considérer dans une telle entreprise : la justesse de la représentation et la véracité historique de celle-ci. Conséquemment, le travail commence par la recherche des documents disponibles : plans et cartes, relevés photogrammétriques<sup>163</sup>, textes et photos anciennes. Une équipe sur le terrain prépare une carte détaillée montrant les changements apportés au fil du temps alors qu'un autre groupe d'historiens et d'urbanistes procèdent à l'analyse de la documentation existante relative aux éléments architectoniques et aux choix interprétatifs qui doivent être faits. Le processus de reconstitution de ces éléments architecturaux, disparus dans certains cas, possède en lui-même une valeur fondamentale et se veut une contribution à l'étude moderne des constructions monumentales du passé.

Nous retenons de l'expérience d'Oporto quelques points communs avec notre problématique : la méconnaissance du lieu par la communauté locale, les importantes modifications apportées à l'édifice et à son environnement ainsi que la disparition d'éléments architecturaux. Nous pensons que certaines des solutions apportées à ces problèmes par l'équipe de Luis Texeira pourraient aussi s'appliquer à notre cas. Une reconstruction virtuelle en 3D, accessible par le réseau Internet, ferait sans doute beaucoup pour faire connaître l'endroit et en décrire l'évolution au fil des occupations. Cette reconstruction devrait s'appuyer sur l'analyse des plans et des documents historiques pertinents par une équipe multidisciplinaire et s'accompagner d'un contenu

---

<sup>162</sup> Quicktime est le nom de la technologie multimédia d'Apple Computer comprenant les logiciels de lecture.

<sup>163</sup> Photogrammétrie: détermination de la dimension des objets au moyen de mesures faites sur des perspectives photographiques de ces objets.

scientifique et culturel adéquat et à jour. Par ailleurs, la réalité virtuelle offre d'autres champs d'application aux praticiens de la mise en valeur, de l'archéologie et de l'architecture. Notre prochain exemple procède donc de la même méthodologie, mais sert un objectif un peu différent.

### **La création d'un dépôt d'archives virtuelles sur la cité médiévale de Barcelone**

Les informations sur ce projet sont tirées de la communication présentée par Shelley E. Roff,<sup>164</sup> de l'Université du Texas à San Antonio, dans le cadre du symposium de l'Université de Cincinnati dont nous avons fait mention précédemment. Madame Roff, qui enseigne l'architecture, s'intéresse à la mise sur pied d'un dépôt d'archives virtuelles ayant comme sujet la cité médiévale de Barcelone, en Espagne. Après l'analyse des caractéristiques architecturales de la ville et en se basant sur les documents historiques et visuels, on reconstruira un modèle du port de la ville en utilisant des logiciels de visualisation 3D. Une fois complété, ce modèle présentera une vue tridimensionnelle animée du quartier qui permettra au spectateur de percevoir les relations spatiales entre les différentes fonctions économiques du port et d'en constater l'évolution à travers les époques. Le projet est destiné à servir d'exemple pour la conservation des données architecturales historiques et sera présenté au public comme un dépôt d'archives virtuelles doublé d'un outil éducatif. En pratique, chaque édifice représenté abritera une collection de liens vers des images, des archives, des publications et des artefacts concernant son histoire. Le choix de Barcelone pour ce projet se justifie par l'existence d'une abondante documentation et par le bon état de préservation de ses monuments.

Comme dans le cas de la cathédrale d'Oporto, la recherche des cartes, des plans et des autres représentations visuelles a constitué l'étape préparatoire au projet. Parmi les documents visuels, un tableau s'est révélé particulièrement utile ; il s'agit d'une vue de la ville réalisée en 1563 par l'artiste belge Anton van den Wyngaerde. Dans celle-ci, la plupart des éléments architecturaux représentés datent du 16<sup>e</sup> siècle et plusieurs édifices aujourd'hui disparus y sont clairement visibles. On a aussi obtenu des relevés cartographiques numérisés de la zone à l'étude et photographié le site à l'aide d'une caméra numérique pour ensuite utiliser un logiciel conçu pour calculer les dimensions des objets à partir de photos (photogrammétrie). Quant au principal édifice du site (Llotja de Mar), dont seule une partie est toujours intacte, il a été mesuré avec un télémètre au laser (DISTO) ainsi que par des moyens traditionnels. Par la suite, le résultat de ces

---

<sup>164</sup> SHELLEY E. ROFF, *op. cit.*, p. 45.

opérations sera importé dans un logiciel de modélisation qui reste à choisir.<sup>165</sup> Les informations extraites des documents historiques et du matériel pictural se conjugueront alors avec les relevés télémétriques pour produire une image de l'édifice comme il était à l'époque. Pour le moment, l'entreprise se limite au quartier du port et à la Llotja de Mar, mais une fois complétée, elle devrait servir de modèle pour un projet semblable visant l'ensemble de la ville de Barcelone.

L'établissement d'archives virtuelles est intimement lié à l'enseignement et à la recherche intellectuelle. Ces archives électroniques fournissent maintenant un champ d'expérience en ligne aux étudiants en classe ou à la maison et il faut admettre que de longues pages de descriptions ne peuvent se comparer à l'immédiateté des informations offertes par une représentation tridimensionnelle. En outre, la réalité virtuelle autorise l'étude d'œuvres architecturales jamais construites ou disparues et, de ce fait, elle comble des vides historiques. Par ailleurs, les hypothèses et les nouvelles découvertes peuvent aussi être publicisées sous cette forme, créant une forme de communication polyvalente entre les chercheurs. De plus, par la concentration des documents et la modélisation tridimensionnelle d'œuvres architecturales, l'archive virtuelle invite à réévaluer les manières de stocker et de retrouver l'information historique. La recherche est ici facilitée par la concentration des données sur un sujet alors que les outils de recherche et les hyperliens inclus dans les textes numérisés permettent une investigation efficace des données complémentaires au sujet principal. Ultiment, l'archive virtuelle devrait devenir un centre de recherche et une entreprise de publication en expansion continue.

La problématique exposée par la professeure Roff présente également des similitudes avec le cas du palais de Québec : un bâtiment dont une grande partie est disparue, une abondante documentation d'époque et en particulier, une représentation picturale de l'édifice ancien. Mentionnons que nous avons fait, dans ce mémoire, un inventaire des plans, cartes et représentations graphiques que nous possédons du Palais de l'Intendant et des environs. Tout comme dans le cas de la Llotja de mar, les informations issues des plans de l'ingénieur Chaussegros de Léry, des illustrations de Richard Short et de George Heriot, ainsi que de la maquette de Duberger peuvent être combinés avec les relevés de terrain pour définir la position et l'apparence des éléments aujourd'hui manquants à notre édifice. De plus, l'idée d'une archive où seraient stockées des données scientifiques, culturelles, historiques et archéologiques et dont

---

<sup>165</sup> Le logiciel Autodesk Revit est considéré intéressant en ce moment (2005).

la porte d'entrée serait une image tridimensionnelle convient autant au besoin de diffusion des résultats des fouilles archéologiques menées sur le site qu'à l'éducation d'un public varié, pourvu que soient prévus des niveaux dans les modes de consultation.

### **Reconstruction de la chapelle du couvent Our Lady of the Sacred Heart**

Le couvent « Our Lady of the Sacred Heart » d'Ottawa a été rasé en 1972 et l'intérieur de la chapelle a été déménagé et assemblé dans la Galerie nationale du Canada. On a ensuite décidé de reconstruire numériquement un modèle interactif de l'édifice à des fins muséologique et pédagogique. L'expérience est analysée ici par M. Michael Jemtrud,<sup>166</sup> assistant professeur d'architecture à l'Université de Carleton, qui se penche sur le processus de médiation technologique en lui-même pour en identifier les éléments principaux et répondre aux problèmes soulevés par le choix des techniques.

Le choix des données repose sur un équilibre entre la fonction particulière prévue et une réutilisation possible dans d'autres contextes. Les ingénieurs et les architectes demandent une plus grande précision que les planificateurs urbains et le public en général. Les exigences de vraisemblance visuelle, d'exactitude des mesures et l'intégration de différents types de média sont les principales considérations à examiner quand vient le temps de choisir les technologies d'acquisition des données et la méthodologie. On doit aussi soupeser l'efficacité de la manipulation logicielle et les capacités de visualisation à haute performance. L'approche adoptée pour la Chapelle Rideau combine plusieurs modes d'acquisition de données (photogrammétrie, télémétrie au laser, mesures au sol) avec des techniques conventionnelles de modélisation 3D, de texturation et d'animation. La combinaison des données télémétriques laser avec les modèles tridimensionnels issus des dessins et des photos d'archives assure l'exactitude historique et visuelle de la représentation.

L'approche adoptée est donc hybride et incorpore plusieurs niveaux. Le premier niveau est consacré à capturer la géométrie générale, les détails à large échelle et le contexte urbain. On a utilisé, pour ce faire, les techniques courantes de modélisation 3D à partir des données recueillies ainsi que des techniques photogrammétriques. Le deuxième niveau utilise la même information de base pour générer une géométrie plus spécifique et des détails plus précis : les divisions

---

<sup>166</sup> MICHAEL JEMTRUD, *op. cit.*, p. 151.

intérieures, par exemple. Quant au troisième niveau, il se veut d'une précision millimétrique pour représenter des détails architecturaux comme un bas-relief ou une moulure sculptée. On s'est servi ici d'instruments de mesure au laser pour obtenir la précision désirée.

L'expérience a montré que la modélisation 3D standard est souvent plus efficace que les techniques de photogrammétrie qui, bien que très précises, se révèlent souvent inadéquates pour saisir les formes complexes. Cependant, ces dernières sont très utiles pour vérifier la précision des modèles tridimensionnels. Quant aux mesures au laser, elles furent utilisées pour capturer certains détails particuliers qui peuvent permettre une recreation très précise des artefacts. La précision apportée par cette technique n'apporte cependant pas un plus grand bénéfice au modèle global que la méthode combinée de la modélisation 3D et de la photogrammétrie. Le produit obtenu, par ce moyen, est fidèle et d'une sophistication visuelle suffisante pour être utilisé dans la planification d'une reconstruction, dans le domaine du patrimoine ou de la muséologie. Enfin, si les techniques numériques d'acquisition de données architecturales sont accessibles, leur mise en œuvre n'est vraiment nécessaire que lorsque la précision des mesures constitue un élément obligé de son niveau de représentation.

Par ailleurs, si nous avons abordé auparavant la question de la répartition des données offertes à la consultation selon les niveaux de compétence du public, cette fois, la discussion porte sur le degré de précision requis pour chacune des étapes de la représentation 3D. Dans le cas de l'édifice du Palais, il nous semble que les techniques de mesure conventionnelle sont suffisantes pour valider et interpréter les plans anciens que nous possédons. Cependant un programme informatique pourra être utilisé pour extrapoler les spécifications structurelles en combinant les deux sources de données. Ces résultats seront ensuite utilisés pour la modélisation aux deux premiers niveaux de représentation qui concernent surtout la géométrie générale, l'apparence extérieure et la disposition des divisions intérieures. Quant au troisième niveau de représentation, il s'agit d'une reproduction fidèle des vestiges structuraux toujours en place ou mis au jour lors des fouilles. Dans cette optique, la communication des données scientifiques relatives aux vestiges archéologiques justifie l'utilisation des techniques numériques d'acquisition de données comme la photogrammétrie et les outils de mesure au laser pour assurer la précision de l'image et sa parfaite localisation.

D'autre part, certains chercheurs ont considéré les cas où l'information était jugée insuffisante. Dean Abernathy,<sup>167</sup> entre autres, propose que les architectes s'appuient sur le contexte historique et spatial ainsi que sur les données révélées par des constructions analogues pour résoudre le problème. En conséquence, le résultat final est tributaire des connaissances historiques, de la recherche personnelle et du talent du dessinateur/designer. De plus, un processus de révision et un dialogue entre les spécialistes impliqués sont également essentiels pour solutionner les problèmes rencontrés. Enfin, sur un plan global, le professeur Serrato-Combe<sup>168</sup> arrive à la conclusion que la représentation numérique du passé exige un haut standard d'éthique ainsi qu'une approche multidisciplinaire. Selon lui, l'effort de recherche doit inclure les documents archéologiques et ethno-historiques et il doit être tenu compte de la géométrie des lieux, de l'analyse fonctionnelle du site et des conditions environnementales. Nous croyons que ce dernier énoncé résume assez bien l'approche qui conviendrait à un projet de mise en valeur virtuelle respectant notre problématique.

---

<sup>167</sup> DEAN ABERNATHY, "Farfan, Peru : Remediating Architectural Visualization Methods in the Archaeological Project", in *Architecture that isn't there : Virtual recreations of the Destroyed, the Altered and the Never Built*, p. 89.

<sup>168</sup> ANTONIO SERRATO-COMBE, "From Aztec Pictograms to Digital Media : The Case of the Aztec Templo Mayor", in *Architecture that isn't there : Virtual recreations of the Destroyed, the Altered and the Never Built*, p. 110.

## **Chapitre 4 : Mise en valeur numérique du second Palais**

En informatique, virtuel veut dire réaliste, par opposition à réel, autrement dit : ce qui possède les vertus de la chose sans être la chose. Cependant, même si l'interprétation historique est fondée sur des hypothèses, les musées virtuels ne sont pas des simulations artificielles s'ils sont construits à partir d'images fidèles d'artefacts authentiques, du savoir expert des conservateurs et de l'engagement professionnel des musées en ce qui a trait à l'exactitude et à l'authenticité. En d'autres mots, il incombe à ces établissements de veiller à ce que le public reçoive une information experte de qualité irréprochable. Rappelons dans ce cadre que la connaissance du site des Palais a profité des nombreuses campagnes de fouille de l'Université Laval pour remplir cette obligation. Mais au-delà de celle-ci, l'information doit aussi être présentée sous une forme efficace permettant au destinataire d'effectuer un parcours l'amenant à la découverte. C'est pourquoi, nous aimerions nous pencher ici sur la sélection des objectifs, des thèmes et des moyens à prioriser pour favoriser l'atteinte de ce but.

La première question concerne le choix de la période à représenter. Nous savons que la construction initiale du second Palais de l'Intendant s'est faite entre 1713 et 1719; qu'un incendie a entraîné des modifications importantes aux plans originaux en 1726 et qu'il fut endommagé en 1759-1760 avant d'être ruiné lors des combats de 1775. C'est donc entre 1719 et 1775 que l'édifice a montré sa forme la plus achevée et on peut dire qu'après cette date, il ne s'agit plus que de vestiges qui, bien que réutilisés de diverses façons, n'ont plus rien du majestueux bâtiment de l'intendant français. Selon nous, les représentations virtuelles devraient donc décrire l'aspect de celui-ci pendant les périodes **1719-1726** et **1726-1759** en considérant que l'apparence de l'édifice, entre 1759 et 1775, ne montre pas réellement de changement significatif pouvant justifier la composition d'une image distincte pour cette période. Quant à l'occupation postérieure des lieux par le brasseur Boswell, si elle est d'un intérêt patrimonial et documentaire certain, elle se produit au moment où le palais français est en ruines. La mise en valeur de l'édifice de cette période relève donc d'un autre argumentaire.

### **Une présentation géographique**

Au départ, nous pensons que le spectateur doit se situer dans l'espace pour bien saisir la relation entre l'Intendance et la présence, aujourd'hui occultée, de la rivière Saint-Charles au nord du

site. Il lui faut aussi constater les relations entre les principaux bâtiments qui ont existé dans le réduit. Pour cela, un plan composite, créé à partir des dizaines de cartes représentant l'environnement à différentes époques, est essentiel. Il servira d'introduction au propos. La composition de ce plan reposera sur de nécessaires échanges entre historiens et spécialistes de la cartographie afin de résoudre les problèmes d'échelle et de précision fréquemment rencontrés dans l'étude des cartes anciennes. Un tel travail de validation exige aussi des recherches en archives et une bonne connaissance des documents disponibles. De plus, chaque document doit être replacé dans son contexte de création. S'agit-il d'une esquisse ou d'une représentation minutieuse? Le dessinateur était-il sur place ou en Europe? Quelle était sa formation : arpenteur, ingénieur, géographe? La carte est-elle une représentation fidèle ou l'illustration d'un projet soumis aux autorités?<sup>169</sup> Les réponses qui seront apportées à ces questions permettront de sélectionner l'information la plus fiable pour illustrer le contexte géographique du terrain de l'intendance. Le résultat sera ensuite porté sur une carte de la ville actuelle afin de permettre de localiser le bâti ancien en rapport avec les rues actuelles. Notons que le Service de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec a déjà effectué quelques expériences en ce sens, dont : une superposition d'une carte de Chaussegros de Léry, datée de 1739, à la carte de base de la ville (**fig. 28**) et une série de six cartes<sup>170</sup> décrivant, en plusieurs phases, l'évolution du paysage du sous-secteur de l'Ancien-Chantier.

---

<sup>169</sup> Andrée Héroux, doctorante en géographie historique, Université Laval, communication personnelle, 17 février 2005.

<sup>170</sup> ALAIN ROY et BERNARD S. GAGNÉ, *op. cit.*



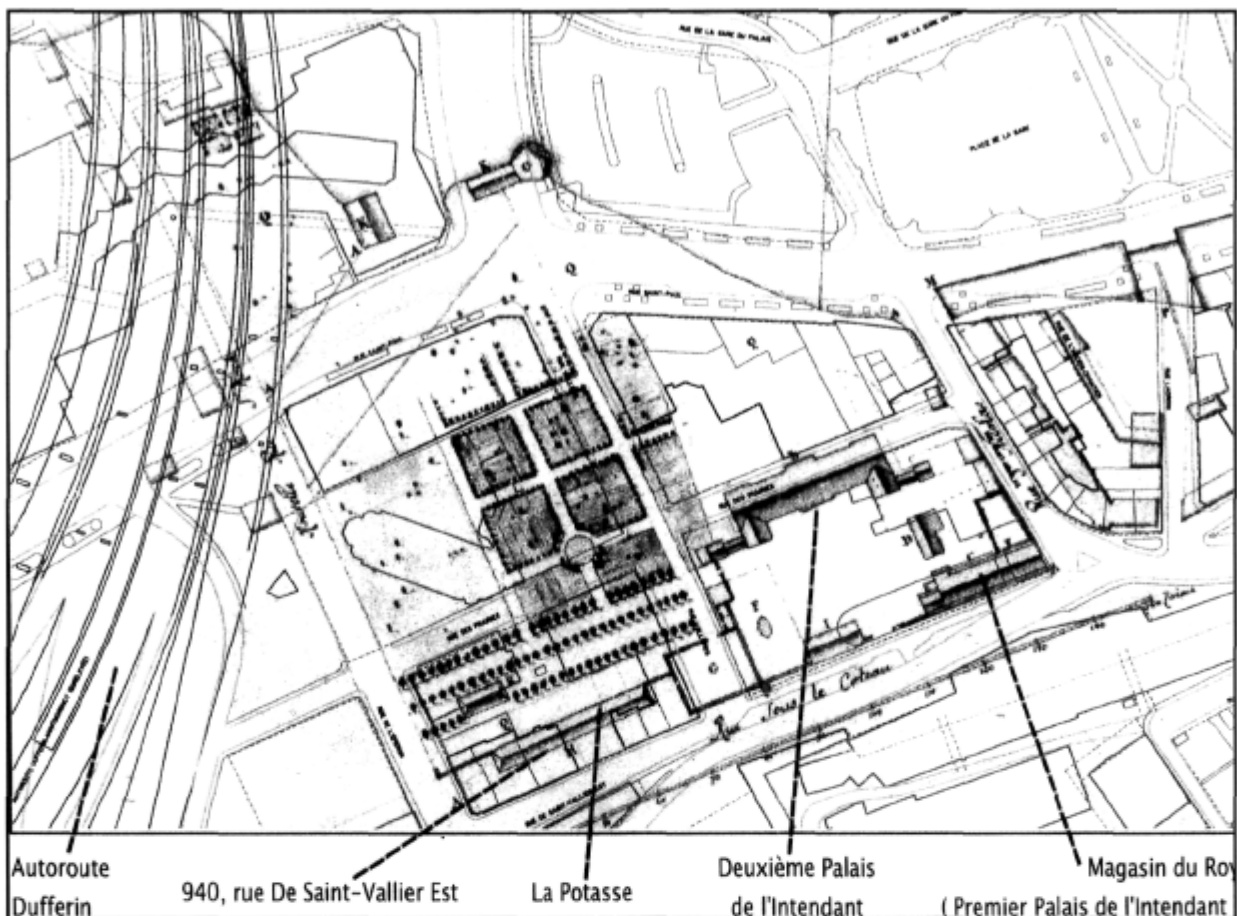


fig. 28 Surimposition d'une carte de Chaussegros de Léry (1739) sur un plan des rues. Ville de Québec.

L'établissement d'un consensus parmi les spécialistes devrait permettre de générer un plan réaliste pour chacune des deux phases retenues. Nous avons, dans ce mémoire, répertorié un grand nombre de cartes et de plans du lieu. Cette documentation cartographique, qui recoupe toutes les époques de l'occupation du lieu, constitue un corpus dont l'analyse devrait fournir les éléments suffisants à évoquer la situation des édifices et des propriétés, ainsi que les caractéristiques géographiques du terrain. Si le budget et la technologie le permettent, les cartes virtuelles numérisées, issues de la collaboration des spécialistes, pourraient être animées de façon à illustrer l'apparition et la disparition des bâtisses environnant le Palais et la modification des limites des propriétés au fil du temps.

## Un Palais en 3D

*« Il est possible de reconstruire l'apparence passée d'un site bien documenté. La reconstruction est une interprétation de faits adéquatement documentés. C'est une opération subjective. »<sup>171</sup>*

La consultation d'une image virtuelle de l'édifice du Palais se situe au centre de notre proposition de mise en valeur numérique. Pour ce faire, il faut d'abord produire une maquette informatisée représentant l'extérieur et l'intérieur de l'édifice. À cette fin, on mesurera la partie subsistante pour obtenir un tracé au sol exact des murs du rez-de-chaussée, ainsi que la dimension et la position des portes et des fenêtres toujours en place. Pour cette étape, les moyens traditionnels de mesure semblent adéquats, mais on pourra aussi faire appel à la télémétrie laser et aux techniques photogrammétriques. Ces dernières seront surtout utiles pour fixer la localisation des ouvertures et les détails de la structure à partir de photos numériques. Notons que cette phase des travaux préparatoires ne concerne que la partie avant puisque la moitié arrière est maintenant enfouie sous la rue des Prairies. La mesure du volume de cet arrière-corps devra être acquise à partir des observations archéologiques et des mesures extrapolées des divers plans connus.

Ces plans des maîtres d'œuvre nous éclairent sur les détails de construction et l'apparence de l'édifice. Il s'agit essentiellement des documents suivants :

---

<sup>171</sup> LUCIJA AZMAN MOMIRSKI, "Interpreting the site : Archaeological Presentation between Project and Audience", dans *Vestiges archéologiques : La conservation in situ*, p. 39.

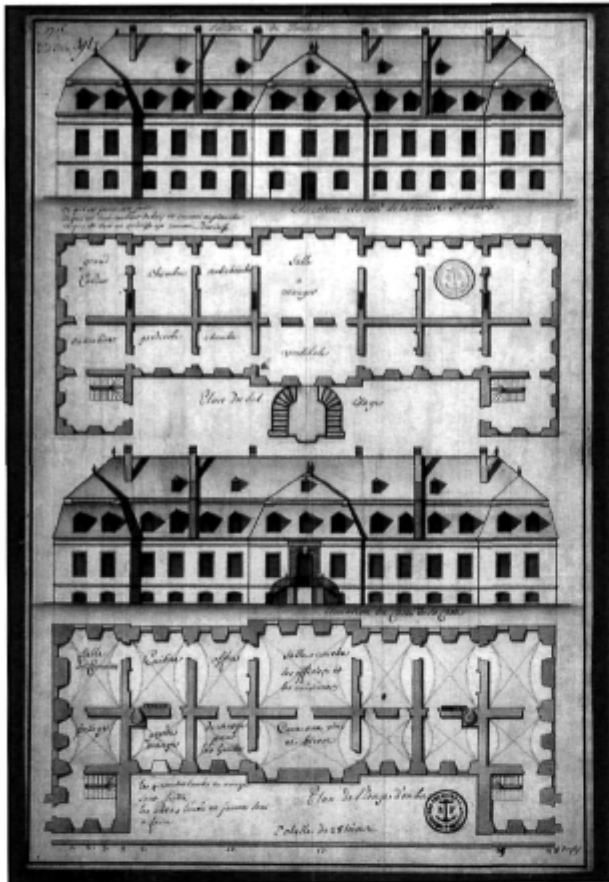


fig. 29 Palais de Québec. 1715. Centre des archives d'outre-mer (France), 03DFC 391C

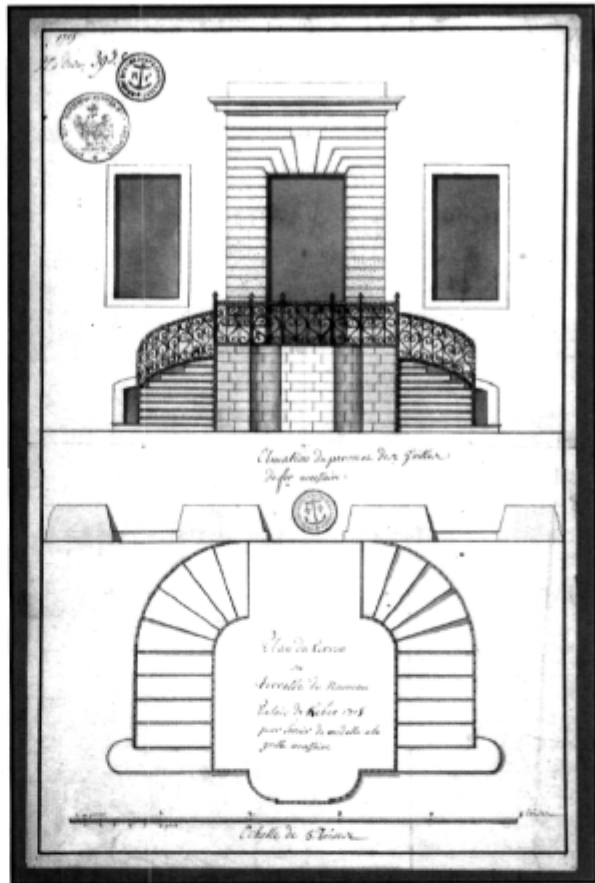


fig. 30 Plan et [et élévation] du perron du nouveau Palais de Québec. 1715. Centre des archives d'outre-mer (France), 03DFC 393 C

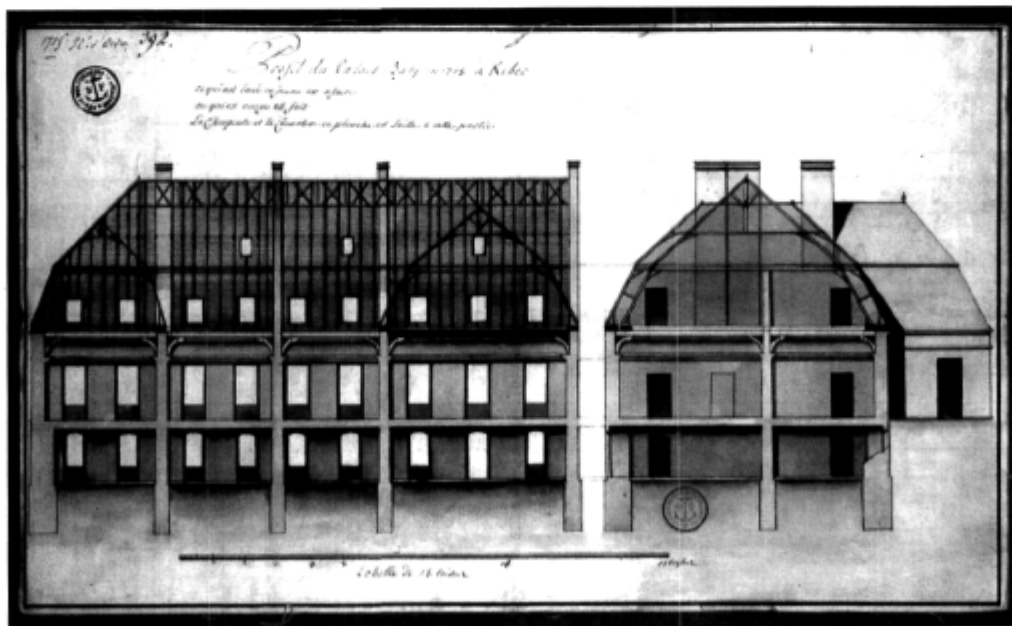


fig. 31 Profil du Palais bâti en 1715 à Québec. 1715. Centre des archives d'outre-mer (France), 03DFC 392C

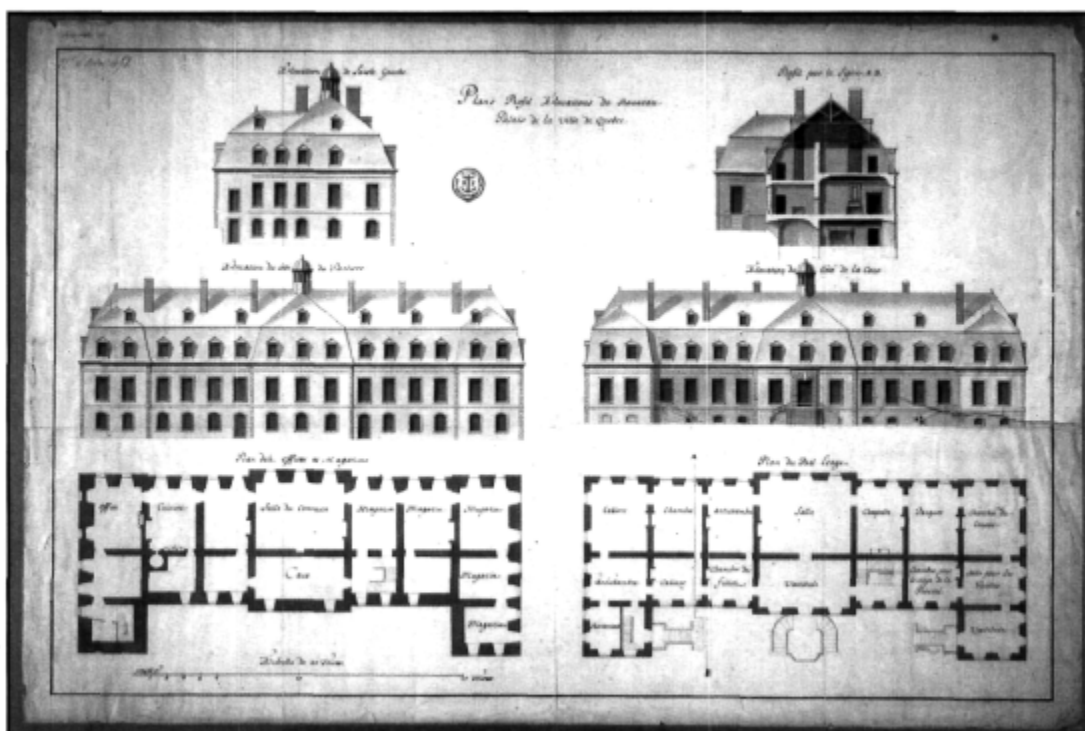


fig. 32 Plans, profils et élévations du nouveau Palais de la ville de Québec. S.d. Centre des archives d'outre-mer (France), 03DFC 451B

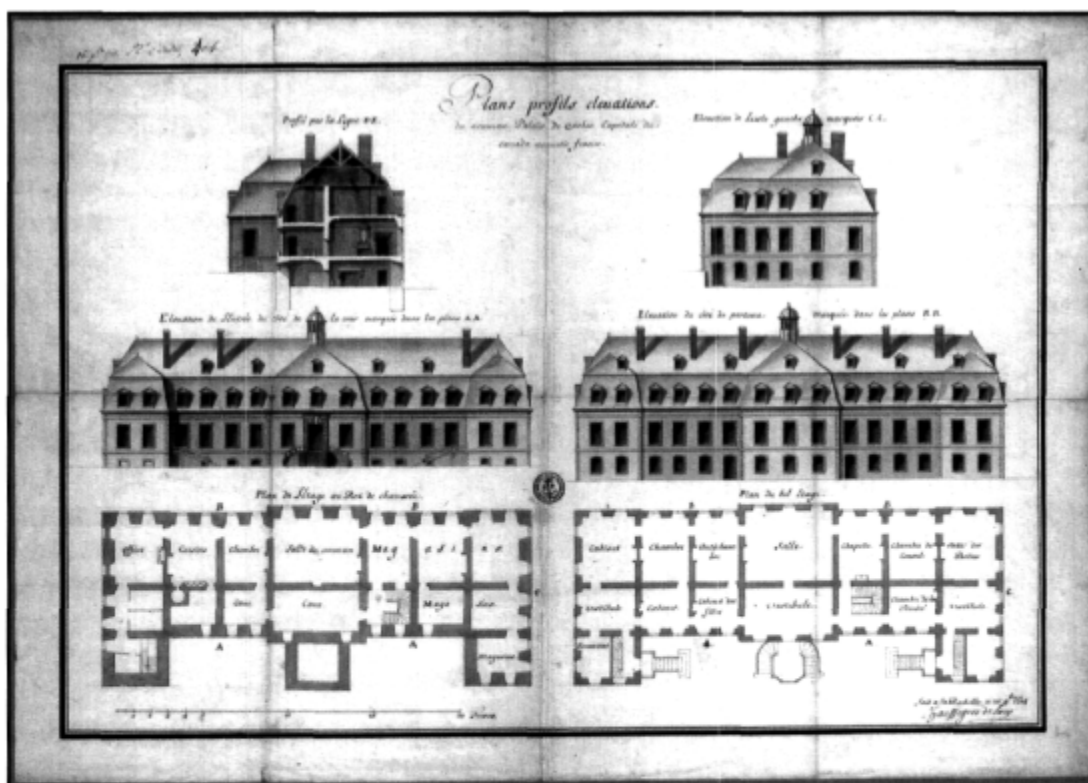


fig. 33 Élévations du nouveau Palais de Québec, capitale du Canada, Nouvelle France. 26 novembre 1718. Signé Chaussegros de Léry. Centre des archives d'outre-mer (France), 03DFC 404A

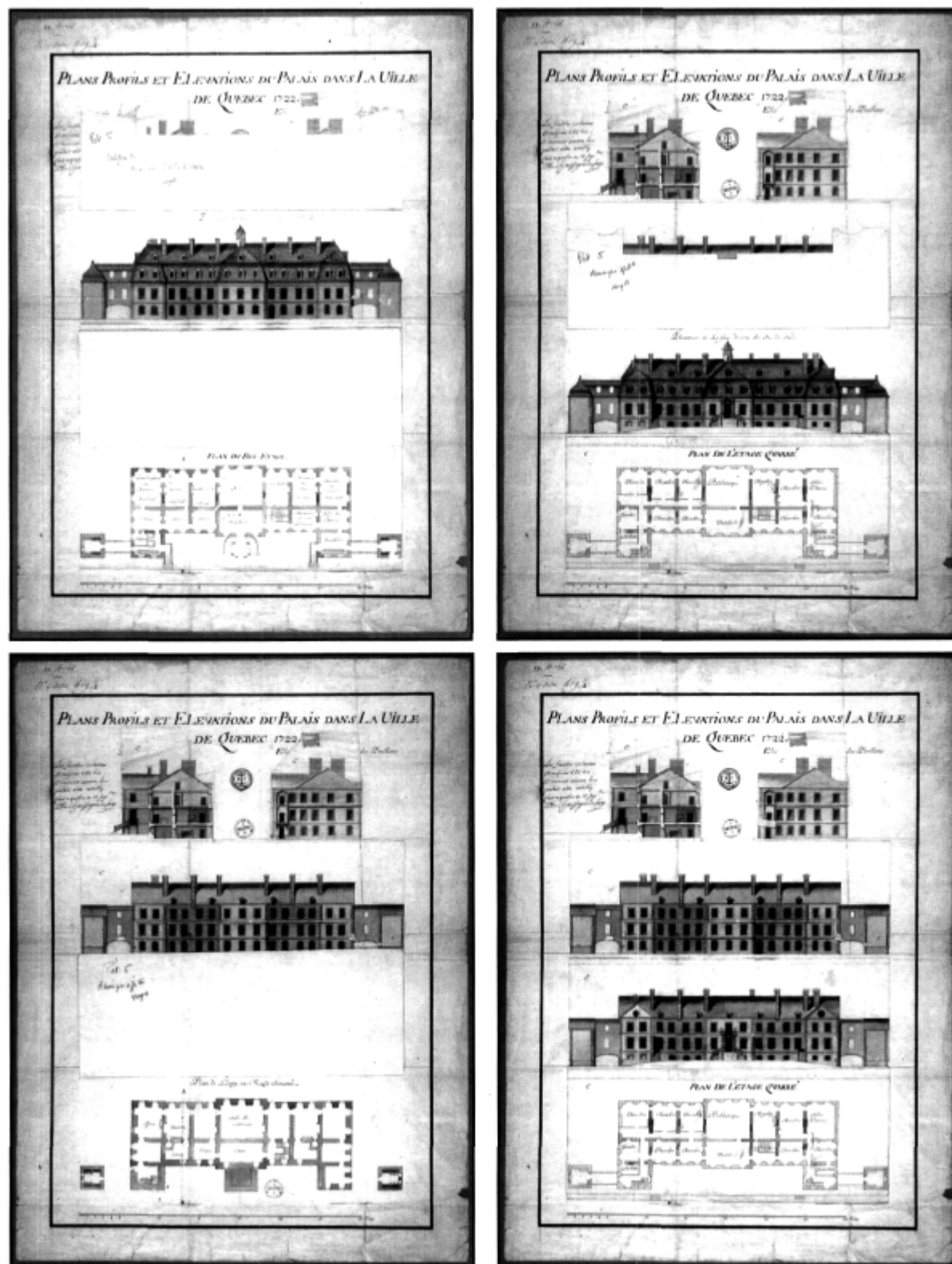


fig. 34 Plans, profils et élévations du Palais dans la ville de Québec. Fait par Chaussegros de Léry le 28 septembre 1726. Le plan initial date de 1722 mais les nombreuses retombes indiquent l'état du Palais en 1726. Centre des archives d'outre-mer (France), 03DFC 409B

### **L'édifice de 1715-1719**

Que nous apprend l'examen de ces plans? Tout d'abord, selon le plan de 1715, la façade du bâtiment est longue de 28 toises. Une toise vaut six pieds français et un pied français équivaut à 12,789 pouces anglais. Bien que la prudence s'impose dans la conversion des mesures d'avant 1789 puisque celles-ci pouvaient varier selon la région, après le calcul nécessaire, nous trouvons une longueur de 168 pieds français ou 179,046 pieds anglais pour la façade. Ce résultat correspond approximativement à la longueur de l'édifice actuel dont nous avons mesuré le mur arrière, dans la rue des Prairies, et pour lequel nous avons trouvé une longueur de 175,8 pi anglais. La différence entre la mesure du plan de 1715 et le relevé actuel est donc d'environ trois pieds (3,24). Ce faible écart de 1,84 % nous autorise à penser que le document est pertinent au propos que nous tenons et qu'il donne une image assez fidèle de l'édifice lors de son érection. Il sera donc possible aux spécialistes de tirer des mesures relativement précises des plans anciens. À titre d'expérience, nous avons examiné le plan du Palais de 1715 à l'aide du logiciel Visio<sup>172</sup> de Microsoft® et nous avons pu établir ainsi les mesures de nombreux éléments de ce plan (fig. 35).

---

<sup>172</sup> Il s'agit d'un logiciel de création de schémas.



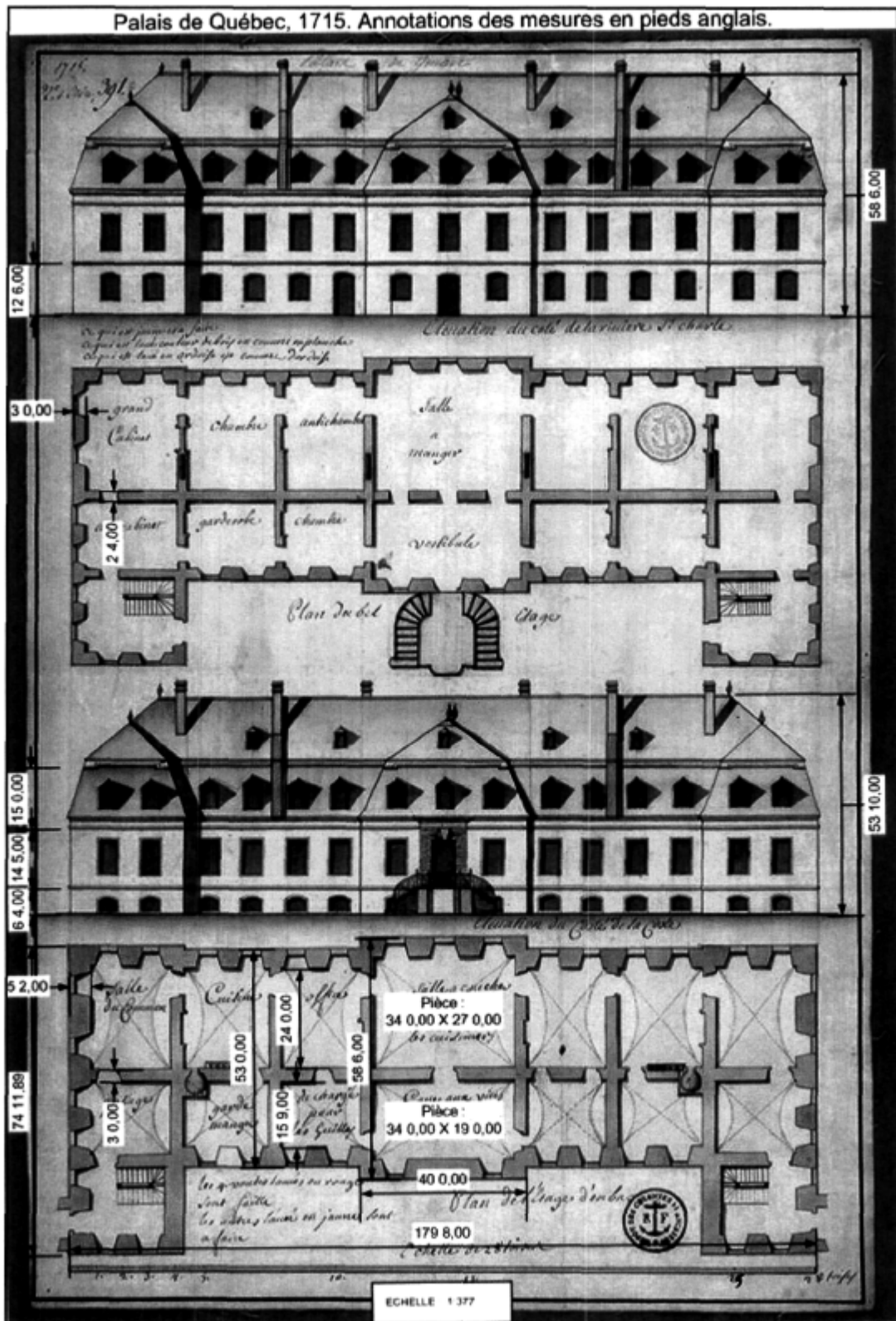


fig. 35 Palais de Québec. 1715. Centre des archives d'outre-mer (France), 03DFC 391C

Un calcul minutieux, en tenant compte des conversions d'échelle mentionnées précédemment, nous apprend que la profondeur de l'édifice, mesurée sur son flanc ouest, est de près de 75 pieds; que la hauteur de la façade avant, du sol au sommet du toit, est environ 53' 10" et qu'à l'arrière, cette hauteur est 58' 6". Nous constatons ici la pente naturelle du terrain vers la rivière Saint-Charles qui fait que l'étage du rez-de-chaussée présente une hauteur hors-terre de 6' 4" à l'avant et qu'on n'aperçoit que la partie supérieure des fenêtres, alors qu'à l'arrière, une hauteur de 12' 6" permet une porte d'entrée au même niveau que le sol et un fenêtrage hors terre.

Chaque façade compte 15 ouvertures pour les portes et les fenêtres réparties sur toute la longueur de celle-ci, à chaque étage, à l'exception du rez-de-chaussée avant qui n'en compte que 12 : les façades des pavillons est et ouest en possèdent chacune deux pendant que celle du pavillon central en montre trois. Quant aux flancs, au rez-de-chaussée, ils présentent cinq baies pour les fenêtres et une pour la porte d'accès alors qu'au « bel étage<sup>173</sup> » les fenêtres sont au nombre de six et que le plan montre quatre lucarnes à l'étage des combles et deux autres au grenier. Sur ce dernier point cependant, le dessin ne semble pas tenir compte de la rencontre de la ligne des toits des ailes avec le toit principal; ce qui rend un peu incertain l'emplacement des lucarnes des combles. D'autre part, en façade, les plus grandes ouvertures sont celles du bel étage qui mesurent 8' 4" en hauteur sur 4' 2" en largeur tandis que celles du rez-de-chaussée font un maximum de six pieds en hauteur. Ces dernières sont légèrement cintrées tandis que celles de l'étage supérieur affichent un linteau droit. Quant aux combles mansardés, ils sont munis de 15 lucarnes alors que le grenier est éclairé par cinq faîtières. Par ailleurs, la charpente du toit est du type dit à *la française* caractérisé par un assemblage de lourdes pièces comprenant des arbalétriers-chevrons réunis par une panne faîtière et un sous-faîte, muni de croix de Saint-André, et par un entrait de base supportant une aiguille ou poinçon. Cette structure est complexe et lourde, coûteuse autant en bois qu'en main d'œuvre, mais elle donne au toit une force certaine pour supporter un revêtement d'ardoises comme il se faisait en Normandie. On a aussi choisi des combles brisés qui offrent un plus grand espace habitable sous le toit. De plus, selon le plan de 1715 et le témoignage ultérieur de Chaussegros de Léry, il apparaît que certains des murs de refend s'élevaient à l'intérieur jusqu'au niveau du grenier ou galetas. Quant aux ailes et à la partie centrale, qui débordent du toit principal, elles sont aussi mansardées et surmontées d'un

<sup>173</sup> Étage occupé par les appartements de l'intendant et la salle du Conseil Supérieur.



toit triangulaire incliné dit à *la capucine*. La toiture est couverte de bardeaux, dans un premier temps, et d'ardoises par la suite.

Il y a quatre cheminées sur l'avant-corps; deux de celles-ci sont reliées aux foyers des deux premiers murs de cloison à partir de l'ouest et les deux autres occupent une position correspondante dans la partie est. L'ensemble chauffe l'avant du bel étage. Quant à l'arrière-corps, il montre six cheminées réparties sur chacun des murs de cloison. Les deux cheminées situées aux extrémités est et ouest sont doubles pour permettre le chauffage simultané du rez-de-chaussée et de l'étage. Des quatre restantes, deux occupent les murs de la partie centrale et chauffent le rez-de-chaussée alors que les dernières sont affectées au bel étage. Selon l'échelle d'un plan en coupe de 1715 (**fig. 31**), les cheminées doubles ont une largeur d'environ deux toises (12,8 pi) et les cheminées simples en mesurent la moitié. D'autre part, le premier plan nous montre deux murs coupe-feu élevés à environ le tiers de la longueur du toit, sous la deuxième cheminée à partir de l'extrémité. Quant à la maçonnerie des murs porteurs, au rez-de-chaussée, sa largeur va de trois pieds pour les murs de cloison à un maximum de 5' 2" pour les murs extérieurs. Au « bel étage », les mêmes éléments vont de 2' 4" à 3' 10". Ils sont maçonnés avec une pierre de schiste locale et probablement revêtus d'un crépi. Selon Rémi Chénier, à Québec, « à cause de la proximité des sources d'approvisionnement et de son bas prix de revient, la pierre noire du Cap, un schiste calcaire, est la plus répandue. Elle sert habituellement à l'érection du massif des murs et des parements intérieurs. À l'extérieur, on la recouvre d'un enduit protecteur ou crépi. »<sup>174</sup> Ce dernier est utilisé sur les murs des maisons de bois ou de pierre pour protéger la charpente ou la maçonnerie. Composé à base de chaux, on l'utilise dès le 17<sup>e</sup> siècle dans les endroits où se trouve en abondance la pierre calcaire nécessaire à sa fabrication. En effet, la chaux se fabrique dans des fours dans lesquels on empile des pierres calcaires et du charbon. Elle est ensuite mélangée avec différentes quantités de sable et d'eau pour obtenir un mortier, un crépi ou un enduit. Quant à la composition du mur, au 18<sup>e</sup> siècle, celui-ci est généralement érigé « par assise plus ou moins continue et comporte des pierres de taille en parement extérieur liaisonnées aux moellons bruts ou équarris d'arrière-mur à l'aide de mortier et de pierres en boutisse ou en parpaing. [...] (Ces murs sont) [...] conçus plus large à la base de la fondation en allant en s'amincissant vers le sommet du mur, des murs de 100 à

<sup>174</sup> RÉMI CHÉNIER, *op. cit.*, p. 171.

120 cm (3 à 4 pi) d'épaisseur étaient fréquents dans les édifices publics et militaires. »<sup>175</sup> Les empattements de ces fondations pouvaient dépasser 145 cm à l'occasion.

Il est intéressant ici de comparer les mesures précédentes avec les observations des équipes chargées d'explorer les ruines de la rue des Prairies. Lors des fouilles de 2000, on note une largeur de deux mètres pour la fondation du mur pignon est. La découverte d'un deuxième niveau d'assises à l'altitude de 4,69 m (A.N.M.M.) porte cette largeur à 2,70 m. Quant au mur ouest, mis au jour en 2001, il montre une largeur de 1,15 m. Cependant, un ressaut d'environ 10 centimètres vers l'ouest à une altitude de 5,54 m et un autre de 30 à 40 centimètres vers l'est à 4,78 m portent sa largeur effective à 1,65 m. Puis, en 2002, on examine une section du mur nord qui présente une largeur de 55 centimètres et dont la paroi extérieure est fortement déchiquetée; en direction sud, le prolongement de la même maçonnerie fait fonction de mur de cloison et mesure 1,20 m en largeur. Ces observations nous amènent à constater que le mur est présente une largeur considérablement plus importante que les indications du plan : 2,70 m (8,8 pi) contre 1,6 m (5,16 pi), alors qu'à 1,65 m (5,4 pi), le mur ouest correspond assez bien aux indications. Il est pour le moment difficile d'expliquer cette différence. Quant au mur nord, si les dommages causés par l'aménagement d'une infrastructure d'Hydro-Québec expliquent sa faible largeur, on constate que la partie de ce mur qui fait office de séparation n'est que légèrement plus large que le même mur sur le plan : 1,20 m (3,9 pi) contre 0,914 m (3,0 pi). Il faut noter ici, qu'au Régime français, les fondations des édifices en pierres sont souvent élargies pour assurer la stabilité de l'ensemble particulièrement lorsque le terrain présente une faible capacité portante. Cette caractéristique pourrait peut être expliquer la variation relevée dans la largeur des murs souterrains, bien qu'en définitive, il faille convenir que les données recueillies lors des fouilles corroborent de façon générale les intentions démontrées par les plans de 1715. Car, bien que les murs du nouveau palais, mesurant entre trois et cinq pieds d'épaisseur, soient légèrement supérieurs au standard du temps, il faut souligner que celui-ci fut l'édifice le plus monumental de cette époque en Nouvelle-France et qu'à ce titre, sa construction nécessitait de solides fondations. D'autant plus, comme nous indique un témoignage de Pierre de Lestre<sup>176</sup>, en 1788, qui affirmait que le lieu était un marais qui avait un fond de sable mouvant, que les problèmes d'irrigation et de stabilité du sol, au pied de la falaise de Québec, étaient connus depuis les

<sup>175</sup> DENIS ST-LOUIS, *op. cit.*, p. 159.

<sup>176</sup> ANQ, Cour des plaidoyers communs, cause 3512, 1788, p. 5.

débuts de l'implantation de l'Intendance à cet endroit. Nous pouvons donc penser que les ingénieurs français ont pris des précautions pour assurer une assise solide en élargissant l'empiètement des fondations et en utilisant des systèmes d'agencement de celles-ci adaptés à la topographie, à la nature du sol portant et à l'amplitude des charges imposées par le bâtiment.

Poursuivant l'examen des plans de 1715, nous observons que l'entrée principale se trouve à l'étage, au centre de la façade sud. Un plan détaillé (**fig. 30**) décrit une porte de presque deux toises de hauteur (12,5 pi) encadrée par deux jambages de pierres taillées et un linteau en plate-bande, lui-même surmonté d'une avancée qui culmine à presque trois toises (18 pi) au dessus du perron auquel on accède de chacun des deux côtés par un escalier courbe. L'ensemble est agrémenté de deux rampes et d'une grille en fer forgé. Bien qu'aucun élément de cette entrée monumentale n'ait pu être retrouvé, hormis quelques pierres taillées, le fait que tous les plans ultérieurs reproduisent cet arrangement nous rassure sur l'exactitude du dessin. Bien évidemment, l'entrée principale était réservée aux gens de qualité; le commun pénétrait dans l'édifice par deux portes situées dans le flanc des ailes ou par l'entrée située à l'arrière du palais.

Toujours grâce au plan au sol de 1715, nous possédons une bonne idée de l'utilisation prévue des pièces : le rez-de-chaussée, qu'on appelle aussi l'étage d'en bas, compte 14 salles voûtées qui sont réservées à l'usage du personnel de service. Nous les énumérons ici, de l'ouest vers l'est, en commençant par l'arrière-corps. La première pièce est la salle du commun suivie de la cuisine où se trouvent un four et un potager; ensuite, on traverse l'office avant d'arriver à la pièce centrale qui sert, à cette époque, de chambre à coucher pour le personnel de service. À l'est de celle-ci, la disposition des pièces est semblable bien qu'inversée par rapport à la partie ouest et si on ne trouve pas mention dans le document des usages pour chacune de ces salles, on peut cependant deviner qu'il s'agit d'une fonction reliée à l'entreposage des denrées. Quant à l'avant-corps, le plan donne à la première pièce le nom de « pallage ». Jusqu'à maintenant, nous n'avons pu déterminer véritablement le sens de ce mot. Peut-être s'agit-il d'une forme ancienne du mot paillage. La situation de cette pièce à l'entrée ouest du rez-de-chaussée pourrait en faire un endroit où on apportait ce matériau pour l'utiliser à des fins domestiques. Quoi qu'il en soit, la pièce suivante de l'avant-corps est un garde-manger à laquelle on accède par la cuisine. Cette pièce est suivie d'une autre aussi difficile à identifier car elle est qualifiée de décharge, sur le plan, mais on ne sait de quoi, puisque nous n'avons pu décoder le complément de ce mot jusqu'à

présent. Enfin, la pièce centrale du rez-de-chaussée de l'avant-corps sert de cave à bières et à vins. De plus, comme dans la partie arrière, le plan de la section est montre un arrangement inversé des pièces par rapport à la section précédente sans nous éclairer sur leurs fonctions. Nous remarquons cependant que les pièces centrales sont les plus spacieuses : la chambre à coucher mesure 34 pi de longueur sur 27 pi de profondeur et la cave aux vins 34 pi sur 19 pi. D'ailleurs, l'avant-corps se révèle systématiquement moins large que la partie arrière, en moyenne 16 pi contre 24 pi. Remarquons ici, que si les pavillons est et ouest possèdent une profondeur d'environ 75 pi, le corps du bâtiment fait 53 pi et le pavillon central mesure environ 58,5 pi en profondeur pour une longueur de façade de 40 pi. Enfin, l'espace laissé libre à l'avant des pavillons est et ouest fait fonction de vestibule et on y trouve les portes d'accès pour le petit personnel et les cages d'escaliers pour monter au bel étage. L'arrière-corps de ce dernier se divise comme suit, de l'ouest vers l'est : grand cabinet, chambre, antichambre et salle à manger centrale. Quant à l'avant-corps, il comprend anticabinet (sic), garde-robe, chambre et vestibule de la salle à manger. De plus, comme pour le rez-de-chaussée, le plan de 1715 n'identifie pas les pièces de la section est des deux corps de logis.

Nous avons aussi consulté deux autres plans qui se ressemblent beaucoup : le premier de ceux-ci est non daté alors que le deuxième a été signé par Chaussegros de Léry le 26 novembre 1718. Tous deux présentent des versions plus achevées du Palais qui permettent d'observer les modifications apportées aux plans depuis 1715. Après avoir effectué une conversion de l'échelle qui nous a permis d'accorder 172,16 pi à la façade telle que dessinée, nous notons encore une fois que, bien que légèrement inférieure à la distance de 175,8 pi mesurée au sol en 2005, la longueur du bâtiment fournie par ces nouveaux plans demeure dans une fourchette acceptable pour valider le portrait que nous faisons. Il en va de même pour toutes les mesures déjà relevées sur les plans de 1715 qui ne semblent pas avoir subies de modifications significatives. En revanche, quelques changements apparaissent à l'extérieur dont le plus apparent est sans doute la présence d'un campanile à huit ouvertures sur le toit, au centre de l'édifice, immédiatement au-dessus du pavillon central. Le dessin montre aussi un perron en brique et des cheminées de même nature. Il faut cependant noter la disparition de la première cheminée de la section est de l'avant-corps. La pièce du rez-de-chaussée qui était chauffée par celle-ci est maintenant occupée par un escalier qui monte à l'étage. Deux escaliers droits, menant à l'étage, ont aussi été ajoutés à l'extérieur pour permettre un accès par la cour intérieure aux pavillons des ailes. Au niveau du

toit, il faut également observer la disparition des deux murs coupe-feu qui figuraient sur les premiers plans ainsi que l'apparition de deux lucarnes supplémentaires sur l'arrière-corps. Notons que ces dernières sont illustrées de façon incongrue sur la ligne de toit des pavillons externes et qu'on ne retrouve pas de telles fenêtres à l'avant du bâtiment; il pourrait peut-être s'agir d'une erreur. La dernière différence notable à l'extérieur est la disparition de la porte d'entrée arrière, au milieu du pavillon central. On aperçoit maintenant une porte de chaque côté de celui-ci alors que, sur le premier plan, seule la porte du côté ouest était présente en plus de la porte centrale. En ce qui concerne la disposition intérieure, les nouveaux plans offrent des précisions et permettent d'en apprécier l'évolution. Au rez-de-chaussée, le principal changement est le déplacement de l'office vers la pièce qui servait de salle du commun, cette dernière étant maintenant située au centre de l'arrière-corps dans ce qui était la chambre à coucher, alors que l'office est devenu une chambre. De plus, l'escalier qui était situé dans la partie avant du pavillon est se retrouve dans la première pièce à l'est de la cave à vins et toutes les autres pièces voûtées de cette section servent maintenant de magasins. Les nouveaux plans offrent aussi une meilleure idée de l'affectation des appartements au bel étage : dans l'arrière-corps, on y trouve, en succession, un cabinet, une chambre, une antichambre, la grande salle, la chapelle, le parquet<sup>177</sup> et la chambre du conseil. Pour sa part, l'avant-corps est constitué des pièces suivantes : antichambre, cabinet, chambre ou cabinet des filles, vestibule de la grande salle, chambre de la prévôté, salle pour les parties ou vestibule. Sur le plan de 1718, on a aussi remis un escalier dans la partie avant du pavillon est qui avait auparavant été transformée en vestibule. Le dessin indique, à cet endroit, la présence d'une porte permettant un accès direct au rez-de-chaussée par le flanc est. Il ne semble pas que le pavillon ouest ait été muni d'une telle ouverture, à cette période. L'aspect général de l'édifice restera ensuite inchangé jusqu'en 1725.

### **L'édifice de 1726-1759**

La dernière série de plans du régime français est signée par Chaussegros de Léry en septembre 1726 (**fig. 34**), neuf mois après un incendie qui ne laissa de l'édifice que les murs, les voûtes et les cheminées. Ces plans sont particulièrement intéressants pour deux raisons. Premièrement, ils ont été réalisés en ajoutant un rabat par-dessus un tracé fait en 1722; ce qui nous donne un aperçu de la méthode de travail des ingénieurs de l'époque et, deuxièmement, ils nous permettent

---

<sup>177</sup> Partie d'une salle de justice où se tenaient les juges ou les avocats.

de visualiser les correctifs qu'entend apporter Chaussegros de Léry à l'édifice pour éviter un nouveau sinistre. Dans un précédent document du 28 janvier 1726<sup>178</sup>, l'ingénieur royal avait soumis un état détaillé des travaux qu'il proposait pour rétablir le Palais de l'Intendant. C'est de ces deux sources que nous empruntons pour décrire l'apparence du bâtiment dans les dernières décennies du Régime français.

Le plan original de 1722 montre, pour la première fois, deux petits bâtiments extérieurs en pierre raccordés aux extrémités par un passage couvert surmontant une porte cochère. Il s'agit des latrines aussi appelées les communs. Nous ne savons pas si ces lieux d'aisance étaient présents auparavant sans être illustrés, mais le nouveau plan leur accorde une forme carrée avec un côté d'environ 18 pi (anglais). Ils sont séparés du bâtiment principal par une distance de près de 21 pi. Les résidents du bel étage y ont accès par le passage intérieur éclairé par deux fenêtres; deux autres fenêtres plus petites sont aussi présentes au niveau de l'étage mansardé. Il semble que les modifications apportées au plan par Chaussegros de Léry, en 1726, n'ont pas affecté cet arrangement à l'exception du passage où les fenêtres visibles en façade passent de deux à une pour chaque étage. Par contre, l'ingénieur royal effectue un important changement en supprimant l'étage mansardé et en le remplaçant par un étage de maçonnerie appelé l'étage carré et qui supporte maintenant un toit devenu à double pente, dit à *bâtière*. Ce nouvel étage est de dix-huit pieds français et est muni du même nombre de fenêtres que l'étage inférieur dont la hauteur est maintenant de 12 pieds français. Les fenêtres sont garnies de pierres taillées comme le veut le style de l'époque. « *Dans l'architecture d'inspiration française, les encadrements extérieurs des baies étaient souvent délimités à l'aide de jambages en pierre de taille à surface apparente unie dressée au ciseau et à la pointe.* »<sup>179</sup> De plus, selon le devis de 1726, les fenêtres du nouvel étage sont de même largeur que celles du bel étage, mais moins hautes par plus d'un pied (français). Les encadrements sont en pierres de la Pointe-aux-Trembles, avec un appui d'une hauteur d'un pied et demi; il y a trois pieds entre le dessous de la plate-bande et la capucine<sup>180</sup> située immédiatement sous le toit. Les allèges<sup>181</sup> des fenêtres sont faites dans l'ancien mur.

<sup>178</sup> État détaillé des travaux proposés par l'ingénieur Chaussegros de Léry pour rétablir le Palais de l'intendant, le rendre plus solide et lui assurer une meilleure protection contre l'incendie. Fonds des colonies, Correspondance générale ; Canada. Centre des archives d'outre-mer (France), COL C11A 48/fo1.9-12v

<sup>179</sup> DENIS ST-LOUIS, *op. cit.*, p. 219.

<sup>180</sup> Capucine : forme de bandeau saillant avec larmier remplaçant l'entablement sur une façade de faible importance.

<sup>181</sup> Allège: partie du mur située entre le plancher et la baie d'une fenêtre.

Enfin, la structure des étages supérieurs est aussi revue pour assurer une meilleure protection contre le feu. En plus de l'étage mansardé, De Léry élimine l'imposante charpente de bois qui supportait le toit. L'étage carré est maintenant en maçonnerie et le toit est installé sur des pannes ou filières posées sur les anciens murs de refend qui se trouvent à une hauteur adéquate et qu'on façonne pour cet usage. On peut d'ailleurs repérer les restes de ces murs en pignon sur les deux aquarelles du britannique George Heriot qui montrent les ruines du Palais vers 1798-1799. L'ingénieur du roi profite aussi de l'occasion pour établir des murs coupe-feu en dérasant deux des anciens murs de refend à la hauteur de deux pieds au-dessus du nouveau toit. Ces derniers sont situés au milieu des corps d'habitation sis de part et d'autre de la partie centrale. De plus, supportés par des consoles, ils s'avancent d'un pied au-delà du mur de façade ; un détail observable sur le plan en élévation de 1726. Les filières qui portent la couverture sont de neuf sur onze pouces (français) et espacées de cinq pieds. À cause de la grande portée, celles qui sont situées au-dessus de la partie centrale sont de dix sur douze pouces et reposent sur une ferme de toit placée au milieu de l'édifice. Au premier stade de la reconstruction, le toit est couvert de planches. Cette couverture est double: la première épaisseur consistant en planches bouvetées et clouées verticalement sur les filières alors que les planches de la deuxième se placent en travers de la précédente en se chevauchant de trois pouces l'une sur l'autre. Un soliveau délardé, scellé sur le dessus des murs extérieurs, permet de clouer les planches qui débordent en dehors de la capucine. Par la suite, le toit sera couvert d'ardoises ; ce qui se fait en coupant l'arête des planches pour les rendre prêtes à recevoir le nouveau matériau. Nous possédons d'ailleurs un document mentionnant une fourniture d'ardoises pour la couverture du Palais pendant les années 1730, 1731 et 1732<sup>182</sup>. Mais l'ardoise est un matériau jugé fragile pour le climat rigoureux du Canada et, dès 1735, on refait le toit en fer-blanc.

D'autre part, de nouvelles cheminées font leur apparition : une double cheminée sur le mur de cloison ouest du pavillon principal pour chauffer le vestibule de l'avant-corps du nouvel étage; une autre petite cheminée à l'avant du pavillon ouest qui sert à réchauffer le cabinet de la garde-robe au bel étage; un conduit supplémentaire près d'une cheminée existante pour un foyer dans la chambre près de la chapelle, à l'étage carré; enfin, une dernière cheminée double au-dessus du

<sup>182</sup> État des ardoises qui ont été fournies par Hazeur et Sarrazin pour la couverture du Palais pendant les années 1730, 1731 et 1732. Signé Chaussegros de Léry. Fonds des Colonies, C11A. Correspondance générale ; Canada. Centre des archives d'outre-mer (France), COL C11A 57/fol.174



pavillon est pour permettre le chauffage à la fois de la salle d'armes et d'une chambre de l'étage carré. Toutes les souches de ces cheminées sont de briques comme les anciennes.

Nous savons que les murs originaux ont résisté à la conflagration de 1725 et qu'ils ont été ensuite réutilisés avec certaines modifications. Par exemple, on installe une capucine tout autour de l'édifice. Cet élément, à la fois fonctionnel et décoratif, est constitué d'un bandeau de pierre creusé d'une rainure transversale qui fait office de larmier pour éloigner l'eau de pluie de la façade. Les plans antérieurs (1713-1718) sont peu révélateurs à ce sujet : on y voit seulement la représentation d'un bandeau à la partie supérieure des deux premiers étages. Aucun document ne confirme la présence d'une capucine à cette époque. Quant aux plans de 1726, ils montrent trois bandeaux extérieurs indifférenciés à la hauteur des planchers des étages. Les divers plans sont donc peu explicites à ce sujet comme d'ailleurs la représentation de l'édifice par Richard Short en 1761. Il faut consulter l'image des ruines peinte par George Heriot en 1799 pour distinguer, sur le flanc ouest, les restes d'un bandeau, à la hauteur du plancher de l'étage carré et la capucine du pignon ouest. Sur ce dessin, le bandeau inférieur semble fait d'un rang simple de pierres qui dépassent du mur. Celui-ci est aussi observable sur deux photos que nous possédons des ruines du Palais vers 1875-1880. Quant à la capucine, si elle est invisible sur les photos, elle semble plus large et munie d'une double rainure sur la gravure d'Heriot. D'autre part, nous savons que le sommet des murs a été couvert d'un pavé de quatre pouces de pierres de Beauport ou de l'Ange-Gardien destiné à protéger le blocage intérieur des infiltrations d'eau. Comme la capucine se situe immédiatement sous le rebord du toit, on peut se demander si ce rang de pierres n'en faisait pas partie. Il aurait suffi d'y pratiquer une rainure pour en faire un larmier.

L'apparence extérieure est aussi sensiblement modifiée. Chaussegros de Léry suggère, dans sa correspondance de 1726, que le faîte du nouveau toit est moins élevé que l'ancien. Il est cependant difficile de vérifier cette assertion : la différence s'avérant minime à l'échelle des plans consultés. D'autre part, en raison de la disparition de l'étage mansardé, le fronton du pavillon central n'existe plus alors que celui des pavillons est et ouest prend maintenant la forme d'un triangle avec un œil-de-bœuf au centre. Cependant, la différence la plus remarquable entre les plans de 1722 et 1726 est la disparition du campanile qui surmontait la partie centrale de l'édifice. Nous pensons qu'il ne s'agit là que d'une intention temporaire puisque cet ornement est toujours présent sur des documents ultérieurs, comme nous le verrons bientôt. Pour sa part,



l'entrée principale est restée relativement inchangée sauf qu'on l'a surmontée d'un garde-corps en fer forgé, en avant de la fenêtre centrale, à l'étage carré. De plus, de Léry affirme dans une missive<sup>183</sup> qu'il a fait placer les armoiries du roi au dessus de la porte centrale; notons que deux exemplaires de ces sculptures sont gardées dans les collections du Musée du Québec et du Musée de la guerre d'Ottawa. Quant aux escaliers droits qui avaient été ajoutés pour permettre un accès aux pavillons par la cour intérieure, leur orientation a été modifiée de 90 degrés. Enfin, la façade arrière ne montre plus qu'une seule porte d'entrée près de la cloison ouest du pavillon principal.

D'autre part, l'ajout d'un étage à la structure de l'édifice a entraîné des changements dans la fonction des pièces. Au bel étage, la chapelle est devenue antichambre ou secrétariat; la chambre du conseil est maintenant chambre des secrétaires; la salle des parties sert de chambre du conseil alors que l'ancien vestibule est transformé en salle des parties, le vestibule occupant l'espace restant à l'avant du pavillon est. À l'étage carré, six chambres occupent l'aile ouest; la grande pièce du pavillon central abrite la bibliothèque qui est précédée d'un vestibule; l'aile est comprend la chapelle, trois chambres, une garde-robe et la salle d'armes. De plus, nous savons que, sous l'Intendant Hocquart, vers 1734, on abrite les archives dans les pièces voûtées de la partie est du rez-de-chaussée.

Il semble donc que la reconstruction de l'édifice en 1726 ait représenté la dernière étape de son évolution, son état le plus achevé, et qu'enfin, le Palais de l'Intendant possède le cachet et l'apparence qui conviennent au rang social du représentant du roi. Nous pouvons d'ailleurs en juger par le dessin du britannique Richard Short qui visite Québec quelque temps après les combats de 1759. (**fig. 36**) Le portrait qu'il en fait est très semblable à celui que nous venons de tracer, mais nous y remarquons des détails supplémentaires intéressants. Tout d'abord, on doit noter de nouveau la présence d'un campanile au-dessus du pavillon principal. Celui-ci est maintenant doté de deux niveaux : le premier étage, orné d'une horloge au fronton avant, et le deuxième, pouvant servir de clocher et surmonté d'une tige. L'auteur nous montre aussi une façade revêtue d'un crépi qui semble rosâtre sur les pavillons alors qu'il est plutôt blanc sur les parties intermédiaires. Il est difficile de savoir si cela représente une réalité ou s'il s'agit d'un

<sup>183</sup> Lettre de Chaussegros de Léry au ministre. 29 octobre 1725. C11A. Correspondance générale ; Canada. Centre des archives d'outre-mer (France), COL C11A 47/fol.455-458

artifice du dessinateur pour mieux évoquer un certain relief. Quoi qu'il en soit, cette couverture de la pierre de schiste par un crépi correspond à ce que nous savons des usages de l'époque en Nouvelle-France. D'autre part, la gravure de Short nous montre une horloge solaire fixée sur la façade du pavillon est, à la hauteur du bel étage, ainsi qu'un œil-de-bœuf sur la façade du passage vers les latrines à la place de la petite fenêtre carrée illustrée sur le plan de 1726. On note aussi que les escaliers d'accès aux pavillons de côté sont encore dans un axe est-ouest contrairement au même plan et que la fenêtre de l'étage carré au-dessus de la porte centrale est maintenant cintrée. Enfin, les cheminées sont pourvues d'une échelle, probablement pour en assurer le ramonage fréquent. Tel qu'illustré par Short, pour l'époque et le lieu, l'ensemble possédait une allure monumentale qui devait impressionner les visiteurs.



fig. 36 Vue du Palais de l'Intendant. Estampe 1761. Richard Short. M970.67.1 © Musée McCord

Quant aux aménagements intérieurs, les vues en coupe des plans historiques (**fig. 37**) livrent un certain nombre de détails intéressants sur ceux-ci.

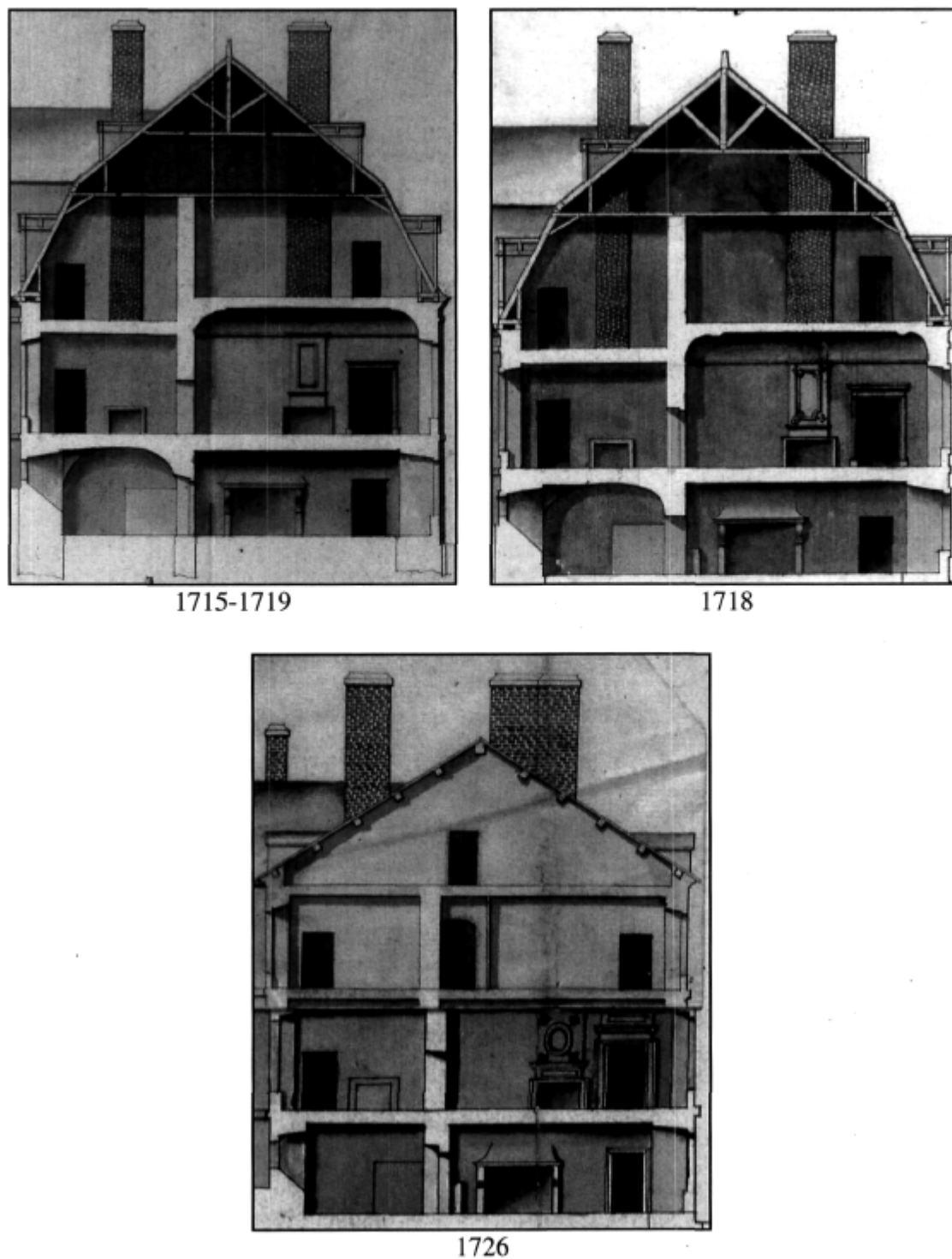


fig. 37 Coupes transversales du Palais. Extraits des plans de Chaussegros de Léry entre 1715 et 1726.

Par exemple, le plan de 1718 nous montre, dans la cuisine du rez-de-chaussée, un foyer avec deux corbeaux de pierre supportant une pièce de bois en saillie qu'on appelle une plate-bande. Celle-ci est surmontée d'une hotte évasée, probablement de plâtre. Le même plan montre au bel étage, dans ce qui devait être la chambre de l'Intendant, un manteau de cheminée orné d'un motif géométrique rectangulaire et vertical dont les angles sont arrondis vers l'intérieur. Aux quatre coins, se trouve un fleuron et le tout est de plâtre mouluré. Avant le XIX<sup>e</sup> siècle, celui-ci était d'un usage courant pour les cloisons, plafonds, corniches, tablettes et cheminées. Chaussegros de Léry en recouvre les cheminées du Palais après l'incendie de 1726. Le plan de cette année-là illustre, toujours dans la chambre de l'Intendant, un foyer en plâtre muni d'une plate-bande en saillie et de moulures. Sa partie supérieure est ornée d'un médaillon mouluré ovale et est décorée d'un fleuron à chacun des quatre coins. Notons que la mode du temps voulait qu'on y enclave parfois une glace. Par ailleurs, dans la cuisine de l'étage inférieur, nous remarquons que l'apparence du foyer est demeurée inchangée depuis le plan de 1718. Mentionnons que l'ornementation intérieure durant la période 1700-1760 subit encore l'influence du style Louis XIII avec ses lignes droites, ses frontons, ses losanges, ses pointes de diamant aplaties ou en relief<sup>184</sup> tandis que le style Louis XIV est rare dans l'architecture domestique de Québec.

Les fouilles archéologiques du site n'ayant pas permis jusqu'à maintenant de retrouver autre chose que la racine d'une cheminée, nous devons nous tourner vers d'autres habitations anciennes de Québec pour nous faire une idée de la technique utilisée. Selon George Leahy, qui a étudié l'ornementation des maisons de cette époque, « *l'utilisation de la pierre de taille pour souligner et démarquer l'ouverture du foyer d'une cheminée est courante au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.* »<sup>185</sup> Les jambages et le linteau du foyer sont de pierres taillées au marteau ou au ciseau et les parements sont bouchardés. De plus, on pratique parfois une mouluration en quart-de-rond sur l'arête du contour de la cheminée. Quant au contre-cœur<sup>186</sup> du foyer, il est probablement de briques comme c'est la coutume à Québec au 18<sup>e</sup> siècle;<sup>187</sup> on lui ajoute parfois une plaque de chauffage en fonte.

<sup>184</sup> GEORGE W. LEAHY, *L'ornementation dans la maison québécoise aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, p. 13.

<sup>185</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>186</sup> Paroi de fond de foyer.

<sup>187</sup> *Ibid.*, p. 26.

La résidence de l'Intendant compte de nombreuses ouvertures : portes, fenêtres et placards. Selon l'usage du temps dans les maisons bourgeoises, les encadrements de ces ouvertures sont ornés de chambranles, de corniches ou de frontons dont malheureusement peu d'exemples ont été conservés. Le plan en coupe de 1726 nous fait cependant voir un fronton mouluré formé d'un caisson rectangulaire surmontant le chambranle de la porte menant aux appartements de l'Intendant. En général, on retrouve les mêmes motifs ornementaux répétés sur les cheminées, les vantaux de portes et de placards pour assurer une unité de l'ensemble. Ces vantaux<sup>188</sup> sont faits de bois comme le sapin, le pin, le chêne et le noyer. Les placards sont encastrés dans les ouvertures des murailles ou dans les lambris qui recouvrent la maçonnerie. Il faut savoir que « *la maçonnerie des murs, le bois et la brique des cloisons sont rarement laissés apparents dans la maison urbaine aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle. Les parois intérieures [...] peuvent recevoir différents revêtements : le lambris; le crépi; l'enduit; le bois teint, peint ou doré; la tapisserie.* »<sup>189</sup> Lors de son passage à Québec, l'Intendant Dupuy avait rempli les appartements de lambris de bois. Après le départ du haut fonctionnaire, Chaussegros de Léry s'empresse de remplacer le bois par le plâtre au-dessus des foyers et supprime certaines des cloisons de bois, en particulier à l'étage carrée. Ces cloisons étaient généralement faites de planches verticales bouvetées teintées avec l'écorce des arbres, polies à l'huile ou vernies.

Par ailleurs, nous avons pu observer certains détails des plafonds en consultant le plan du profil du Palais en 1715 (**fig. 31**). Par exemple, on remarque au bel étage, que les solives supportant le plancher de l'étage supérieur sont masquées par un plafond de bois parfois recouvert de plâtre et supporté par une corniche aussi en plâtre. Quant aux planchers, les fouilles du rez-de-chaussée ont permis de retrouver un pavé de dalles de grès installées sur un lit de pose de sable ou de mortier alors qu'aux étages, le pavé de pierres, de briques ou de carreaux de céramique est généralement posé au-dessus d'une voûte de maçonnerie ou d'une forte structure de bois. On a aussi retrouvé deux types de carreaux hexagonaux en terre cuite qui étaient utilisés pour le pavage dans certains appartements et dans le grenier, de même que comme surface de travail dans les cuisines.

<sup>188</sup> Panneau pivotant sur un bord vertical afin de clore une ouverture.

<sup>189</sup> *Ibid.*, p. 49.

Toujours selon l'historien Leahy,<sup>190</sup> l'eau réservée à l'usage domestique était parfois contenue dans une fontaine munie d'un petit robinet qui s'écoulait sur une pierre d'évier. Cette fontaine était de plomb, de cuivre, de faïence, de tôle, d'étain, de fer-blanc et même de bois. Nous ne savons si un tel équipement était en usage au Palais, mais un mémoire de Laguer de Morville décrit la construction d'« *Un carré de maçonnerie pour recevoir les eaux dans l'office avec un canal de maçonnerie pour l'égout des eaux jusqu'au dehors du bâtiment s'allant dégorger dans celui qui est fait.* »<sup>191</sup> Rappelons que l'office était, en 1715, la troisième pièce de l'arrière-corps et qu'elle n'a pas encore fait l'objet de fouilles archéologiques.

Les dimensions imposantes du Palais nécessitent la construction de plusieurs escaliers intérieurs qu'on peut apercevoir sur les plans de 1726. L'ingénieur De Léry a aussi laissé des informations à ce sujet. Il décrit dans les pavillons des ailes cinq étages d'escalier à deux noyaux avec des balustres plats de madriers d'épinette et dans le pavillon central un grand escalier de bois de merisier avec deux étages à quatre noyaux, les marches massives, balustres tournés, les appuis avec quart de rond<sup>192</sup>. D'autre part, un escalier de pierres, le premier fait au Canada, est percé en 1733 et descend dans les appartements voûtés à partir de la salle des parties. On mentionne que cette nouvelle salle des archives contient deux dépôts avec chacun un petit bureau à côté et que l'appartement est pavé de carreaux de pierres et de briques. Il n'y a de bois que les armoires, les portes et les fenêtres<sup>193</sup>.

Enfin, on utilisait dans l'architecture une abondante quincaillerie : ferrures, pentures, fiches, fer forgé, verrous, entrée de serrure, targettes, poignées et clenches de loquet, etc. Cette quincaillerie nous est assez bien connue par les recherches archéologiques et historiques. Mentionnons, entre autres publications, le *Répertoire descriptif des pièces de quincaillerie d'architecture découvertes sur le site archéologique du premier Palais de l'Intendant à Québec* par Christiane Laroche et *La quincaillerie d'architecture de Place-Royale* de Françoise Dubé. Enfin, on a répertorié une soixantaine de maisons de la période 1700-1760 dans la ville de Québec, dont les

<sup>190</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>191</sup> Mémoire des ouvrages faits en 1715. Par Laguer de Morville. 5 novembre 1715. Fonds des colonies. Centre des archives d'outre-mer (France), COL C11A 35/ fol.196-199v

<sup>192</sup> Inventaire des papiers De Léry conservés aux archives de la province de Québec. Par Pierre-Georges Roy, 1939. p.160

<sup>193</sup> Chaussegros de Léry au ministre. 20 octobre 1733. Fonds des Colonies. Centre des archives outre-mer (France) COL C11A 60/ fol.371-376v

maisons Maillou (1736), Estèbe (1751) et Chevalier (1752). Une observation attentive des intérieurs de celles-ci pourrait sûrement aider à compléter le portrait des appartements du palais.

### **Le Palais en 1770**

Charles Walkem est un officier anglais qui visite Québec en 1875 pour le centenaire de l'invasion américaine. À cette occasion, il a pu consulter un plan du Palais tracé à des fins militaires vers 1768-70, quelques années avant sa destruction. Walkem a recopié ce plan (**fig. 38**) pour le publier dans *The Canadian mechanic's magazine* d'octobre 1876 et voici comment il décrit le bâtiment<sup>194</sup> : deux étages en hauteur et un sous-sol; une façade longue de 260 pi avec, à chaque extrémité, des ailes qui s'avancent de 20 pi. Celles-ci ont une profondeur totale de 75 pi tandis que la partie centrale de l'édifice mesure environ 53 pi. Sa hauteur est de 55 pi à partir du sol jusqu'au sommet du toit alors que les avant-toits s'élèvent à 33 pi. Nous constatons ici que la plupart des mensurations correspondent à celles que nous avons précédemment relevées à l'exception de la longueur de la façade qui est estimée par Walkem à 260 pieds anglais. Cette mesure est de beaucoup supérieure aux quelques 175 pi mesurés en 2004. Nous pensons qu'il s'agit d'une erreur dont l'origine vient de l'inclusion des édifices des latrines dans la mesure de la façade. Ce n'est d'ailleurs pas la seule occasion où l'officier anglais rapporte des observations imprécises. Il pense, par exemple, que le second édifice a été reconstruit en 1713 sur le même site que le premier bâtiment incendié. En dépit de ces faiblesses, son texte demeure un intéressant témoignage rédigé avec application et reposant sur des documents militaires britanniques ainsi que sur son observation des ruines. C'est probablement pourquoi cette description est ensuite reprise presque mot pour mot par James MacPherson Le Moine, en 1882, dans son livre *Picturesque Quebec : a sequel to Quebec past and present*. D'autre part, Walkem mentionne aussi que le sous-sol ne comporte pas moins de neuf voûtes mesurant chacune dix pieds de hauteur. À ce sujet, on peut se demander comment il en arrive à ce compte puisque que les plans connus en montrent jusqu'à quatorze. Il faut cependant dire que son affirmation n'exclut pas la présence de plus de neuf salles voûtées. De plus, au moment où il visite Québec, la partie nord du Palais est probablement occupée par un hangar à charbon et les voûtes n'y sont plus visibles. Poursuivant sa description, il écrit que les étages sont séparés sur la longueur par un mur qui va d'un bout à l'autre et que, lors de l'occupation par la garnison britannique, 40

<sup>194</sup> CHARLES WALKEM, *op. cit.*, p. 4.



chambres auraient été disponibles pour les soldats. Quant au toit uni, il présente une pente abrupte brisée seulement par les frontons des ailes à chaque extrémité alors que les cheminées et les coupe-feu en pierre se dressent au dessus des murs transversaux. Par ailleurs, le plan de Walkem indique la disparition d'une cheminée de l'avant-corps, au-dessus du mur de cloison ouest du pavillon principal. Curieusement, ce changement est cohérent avec la toute première version des plans de 1715. On note aussi, sur l'avant-corps du pavillon est, la disparition de la cheminée double qui servait auparavant au chauffage d'une chambre de l'étage carré. À l'heure actuelle, les preuves manquent pour déterminer qui, de Walkem ou de Chaussegros de Léry, a raison à ce sujet. Notre confiance irait cependant à ce dernier qui est directement impliqué dans le projet de construction plutôt qu'au Britannique qui écrit plus de 100 ans après le fait. Par ailleurs, comme sur la gravure de Short, le centre du toit est occupé par une coupole octogonale en deux sections surmontée d'une tige; l'entrée principale se fait par un porche muni de deux volées de marches et au sous-sol, les fenêtres cintrées s'élèvent considérablement au dessus du niveau du sol. Quant aux murs, l'auteur nous dit qu'ils sont faits de cette pierre noire argileuse particulière à Québec alors que le calcaire de Pointe aux Trembles et de Beauport est utilisé pour les pierres d'angle et les ornements en pierre taillée. Les montants des portes et des fenêtres sont revêtus de briques d'une espèce particulière et très dure, épaisse d'un pouce et demi, de couleur foncée et de texture siliceuse; ressemblant fortement à la brique flamande et probablement importée de France. Notons que cette description correspond assez bien à ce qu'il est convenu d'appeler « la brique française » qui était soit importée ou fabriquée en Nouvelle-France. En définitive, l'intérêt du témoignage de Charles Walkem pour notre propos tient surtout au fait qu'il nous confirme l'intégrité de l'édifice français jusqu'à l'invasion américaine de 1775.

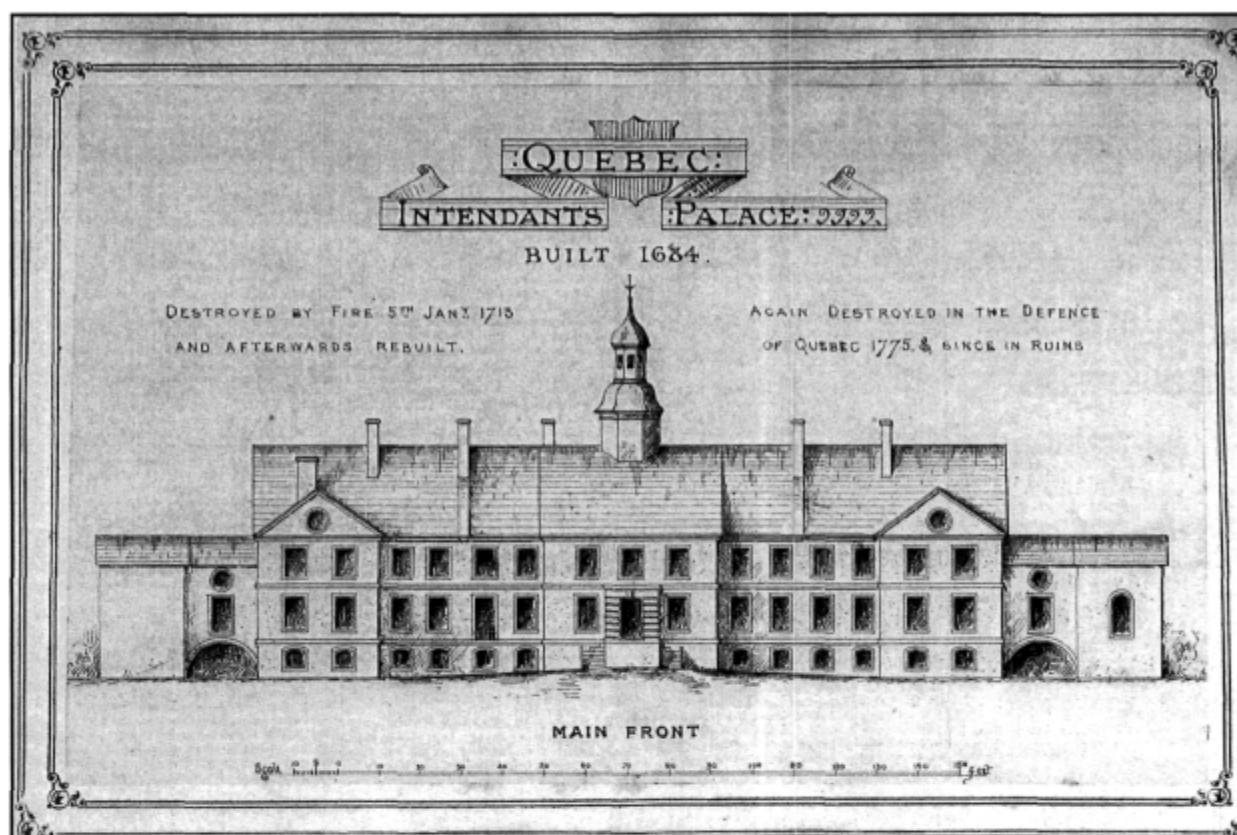


fig. 38 Quebec Intendant's palace built 1684. Album ayant appartenu à James McPherson Lemoine. Collection Michel Gaumond ANQ P835

### Le Palais après 1775

L'étude de l'image du Palais de l'intendant français après les destructions causées par l'invasion américaine se situe en dehors du cadre du présent mémoire à lequel nous avons fixé comme limite la représentation de l'édifice dans ses fonctions d'origine. Cependant, certains documents postérieurs au déclin des lieux fournissent des éléments pouvant éclairer des points demeurés imprécis. C'est le cas, par exemple, de l'illustration et des plans réalisés par l'officier des Royal Engineers Elias Walker Durnford, en 1823. (fig. 13) Ceux-ci révèlent la disparition de l'étage carré ainsi que le remplacement du toit en pente par un toit plat. De plus, il semble que des fenêtres du bel étage ont été modifiées pour servir de portes qu'on a aussi munies d'escalier. Ces précédentes informations nous sont de peu d'utilité dans le contexte, mais un détail nous paraît intéressant : certaines fenêtres de l'étage apparaissent maintenant cintrées. Cette caractéristique est en contradiction avec les plans examinés précédemment, mais nous la remarquons aussi sur les quelques photos et gravures que nous possédons de l'édifice au 19<sup>e</sup> siècle. Il est impossible, pour le moment, de trancher sur ce point bien qu'on puisse imaginer que l'apparence arrondie

soit due à une détérioration de la maçonnerie dans le haut de la fenestration. À moins qu'il ne s'agisse d'une modification effectuée et jamais illustrée sur les plans. Par ailleurs, la consultation du plan Durnford montre que des ouvertures dans les murs intérieurs des voûtes et des cloisons de l'avant-corps ont été condamnées pour créer des espaces d'entreposage distincts. Ainsi, on compte sept de ces entrepôts au rez-de-chaussée et cinq à l'étage; ce qui nous apprend que les vestiges du palais amputé sont encore suffisamment en bon état en 1823 pour être utiles aux autorités militaires et à la communauté locale.

## Les prospectives et les limites du 3D

Bien sûr, ce mémoire ne répond pas à toutes les interrogations et certains problèmes restent à solutionner avant de pouvoir établir un portrait tridimensionnel historiquement acceptable d'un édifice dont la plus grande partie est aujourd'hui disparue. Nous pensons cependant que nous avons démontré de quelle manière et à partir de quelles informations ce processus pourra être mené à bien. Par la suite, les données extrapolées à partir des plans originaux, des vues en coupe et en élévation, des documents de toutes sortes, des notes et des photos de terrain, alimenteront un logiciel de modélisation 3D qui restera à choisir.

Dans ce contexte, il faut mentionner deux expériences de modélisation 3D qui furent tentées il y a quelques années. La première a mené à la construction d'une maquette en bois qui se trouve actuellement dans une des voûtes de l'édifice. Le modèle est relativement fidèle au portrait que nous en a laissé Richard Short en 1761, mais il offre peu de détails et n'est accessible qu'aux seuls visiteurs de l'endroit. Quant à l'autre tentative, elle constitue véritablement le premier essai de conception assistée par ordinateur en relation avec ce site. Le document multimédia résultant a été placé sur un support cd-rom par son concepteur Richard Lapointe et une note de recherche a été publiée dans la revue *Archéologiques*.<sup>195</sup> Le projet consistait à recréer virtuellement une partie du site de l'Îlot des Palais en trois dimensions afin de voir les possibilités et les limites des outils de modélisation. Dans le cadre de l'expérience, les magasins du roi ont été traités avec un certain détail alors qu'on n'a évoqué que la volumétrie du Palais (**fig. 39**). Dans sa note, l'auteur déclare que le procédé établit une nouvelle approche pour comprendre, visualiser et interpréter le

<sup>195</sup> RICHARD LAPOINTE, « Reconstitution 3D du site du second Palais de l'intendant, vers 1730 », dans *Archéologiques*, n° 13, p. 64.

site. Il constate cependant que les renseignements fournis par les plans ne correspondent pas toujours avec la réalité archéologique.

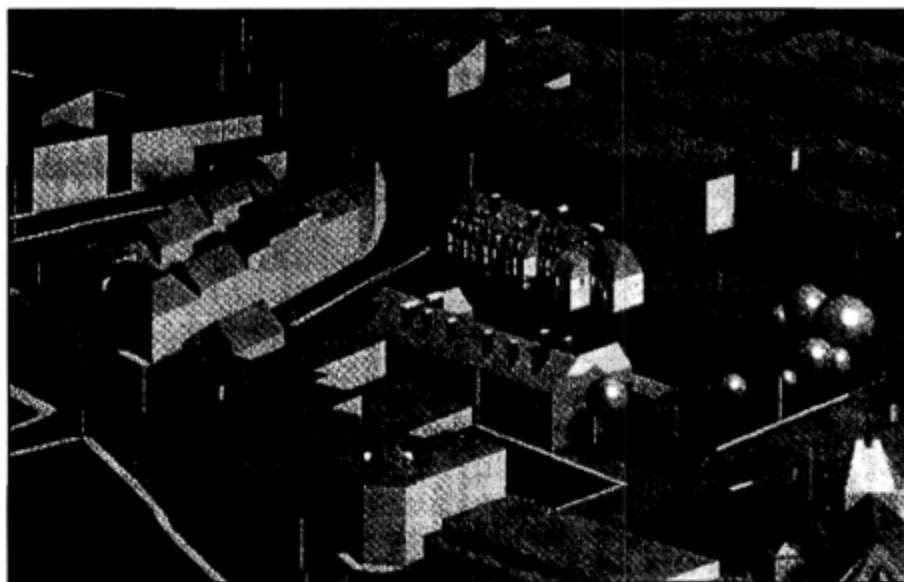


fig. 39 Bâtiments anciens dans la ville moderne. Conception Richard Lapointe. 1999.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons voulu tenter une expérience semblable à l'aide d'un logiciel de modélisation appelé Sketch-Up®; celle-ci a consisté, à partir des mesures fournies par les plans, à représenter les murs du rez-de-chaussée sur un plan du lieu levé par la Ville de Québec en 2001 (fig. 40). Bien que ce très modeste essai de modélisation informatisée se situe au-delà de notre compétence, il nous a permis de constater la progression de la performance des programmes 3D et la faisabilité d'une modélisation à partir des données fournies par les plans historiques et l'observation des vestiges. L'expérience nous a aussi amené à nous interroger sur la représentation des éléments intérieurs disparus tels que les ouvertures entre les pièces, les foyers, les potagers, les fours et les cheminées, la quincaillerie d'architecture, le système d'approvisionnement et d'évacuation des eaux, la composition des planchers des étages et leur mode de suspension, l'apparence des murs finis, etc. Car si nous connaissons relativement bien le mode de construction des murs porteurs, des cloisons et des voûtes de pierres grâce à la partie conservée de l'édifice et aux fouilles archéologiques dans la rue des Prairies, de nombreuses autres questions concernant les éléments architecturaux disparus demeurent qui ne pourront être élucidées que par une approche large et multidisciplinaire.

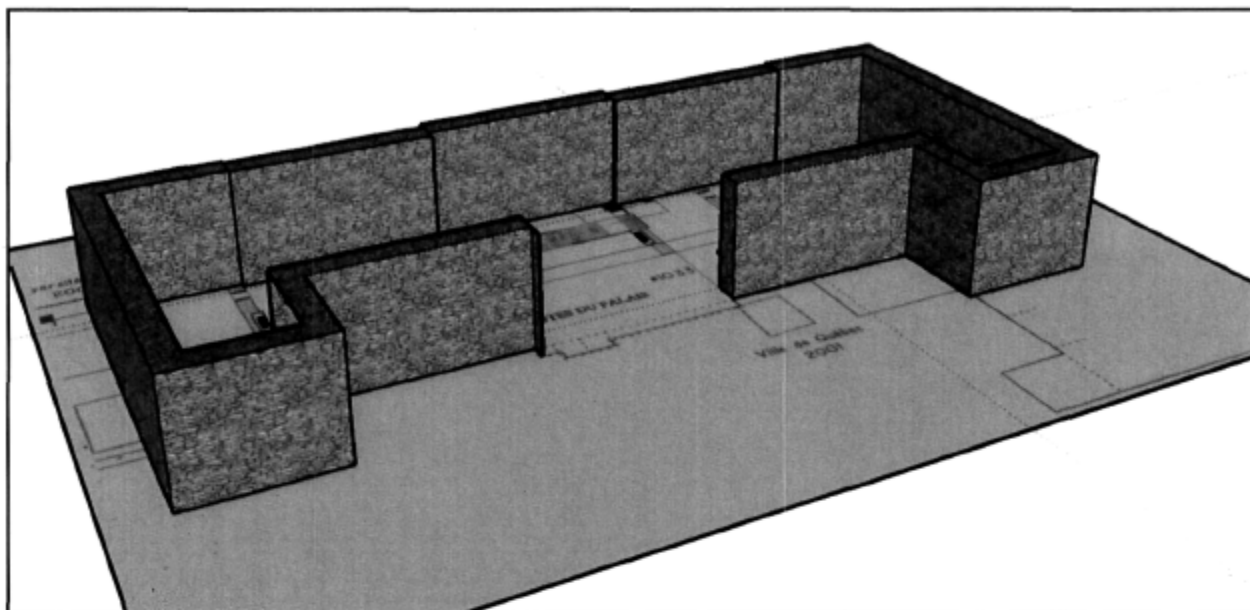


fig. 40 Modélisation des murs porteurs du rez-de-chaussée du Palais. Robert Nadeau 2006.

Quant à l'intérieur des appartements, les documents manuscrits échangés entre les instances du gouvernement de la Nouvelle-France constituent une source d'information importante sur son apparence. Nous énumérons quelques uns de ceux-ci dans le chapitre de notre exposé dédié aux ressources documentaires et il faudra probablement approfondir cette recherche au fur et à mesure que de nouveaux documents deviendront accessibles à la communauté des chercheurs grâce au développement des archives numériques. La recherche et le déchiffrement de ces textes anciens demandent cependant beaucoup de temps même à l'ère de l'informatique. Par ailleurs, d'autres détails peuvent être inférés à partir d'une étude des méthodes de construction des immeubles au Régime français et l'observation d'édifices comparables par le volume et l'ancienneté. Mentionnons qu'au Québec, les recherches concernant la maçonnerie ancienne sont encore fragmentaires et la seule référence technique exhaustive disponible actuellement est un ouvrage publié en 1984 par l'organisme Héritage Montréal : *Maçonnerie Traditionnelle*, vol. I et II (DENIS ST-LOUIS, 1984) dont la distribution est assez restreinte. Le document est cependant fort utile et, utilisé en conjonction avec les informations fournies par l'observation de l'intérieur d'édifices analogues, il permet de déterminer une configuration plausible des détails de la structure intérieure ou extérieure. Quoi qu'il en soit, le processus de solution de ces problèmes repose sur un dialogue entre chercheurs : historiens, archéologues, architectes et informaticiens. L'image qui sortira de cet échange ne pourra cependant qu'être hypothétique à certaines occasions et ceci soulève la question de savoir si on doit combler virtuellement les

vides de façon à indiquer au spectateur la différence entre les zones présumées authentiques et celles qui ont été recréées ou réinventées? « *La question se pose aussi dans le monde réel et la plupart des architectes choisissent de privilégier l'intégrité historique de la structure en utilisant un matériau clairement repérable pour les ajouts et réparations.* »<sup>196</sup> Nous partageons cette opinion et nous pensons que la représentation hypothétique d'éléments aujourd'hui invisibles devrait être clairement discernable par l'utilisation, dans la maquette, de textures ou de teintes contrastées pour les zones réinventées. Les décisions relatives à celles-ci devraient aussi être portées à l'attention du spectateur au moyen d'une notation au niveau pertinent.

En définitive, comme dans le cas de la cathédrale d'Oporto, au Portugal, nous possédons une bonne représentation picturale de l'édifice grâce à plusieurs œuvres. Nous possédons aussi des plans d'époque ainsi que les témoignages manuscrits des constructeurs et des contemporains. Tout ceci est complété par les rapports de nombreux travaux archéologiques, par les résultats des analyses historiques et les travaux des urbanistes. L'ensemble permet largement de construire une maquette tridimensionnelle de l'édifice du palais français. Celle-ci pourra ensuite être utilisée en tant qu'instrument de mise en valeur et de diffusion des connaissances sur les lieux mêmes, comme moyen d'étude de sa structure, comme représentation de l'édifice et porte d'entrée pour atteindre les informations scientifiques à l'intérieur d'un site web.

---

<sup>196</sup> JOHN MAZE, *op. cit.*, p. 121.

## **Chapitre 5 : Proposition d'un contenu Internet**

Nous avons jusqu'à présent déterminé un corpus d'informations utiles à l'interprétation de l'édifice du Palais, évoqué les efforts actuels de mise en valeur de celui-ci, discuté des possibilités de la réalité virtuelle et examiné certaines expériences de mise en valeur virtuelle réalisées dans des contextes comparables. Il nous reste à tirer profit des résultats de l'ensemble de cette démarche pour inventorier le contenu de ce que pourrait être un site Internet dédié à la mise en valeur du lieu. Nous ne nous intéresserons pas ici à l'aspect proprement visuel et esthétique de la page, ni aux techniques et astuces communicationnelles des concepteurs professionnels de site web. Nous n'avons, dans ce texte, déjà que trop empiété sur le territoire de ces spécialistes et nous leur laisserons la tâche de la construction proprement dite de la machine virtuelle destinée à mettre en lumière les éléments pertinents et essentiels à la connaissance du lieu. Pour nous, le travail de réflexion et d'analyse auquel nous nous sommes astreints dans ce mémoire se concrétise véritablement dans le contenu que nous proposons. S'il n'est ni définitif, ni exhaustif, il est cependant le fruit d'un examen méthodique des sources et des données disponibles et il tient compte des exigences de la communication tant vers le grand public que vers la communauté scientifique. Cette suggestion pour un projet de diffusion électronique se veut aussi un reflet de la capacité de notre société à maintenir vivante, dans la modernité, son histoire et sa culture par la numérisation des documents et des objets de notre patrimoine. Par ailleurs, ses objectifs concrets sont semblables à ceux d'une mise en valeur conventionnelle : faire apprécier le caractère monumental et unique du Palais à l'époque française, montrer celui-ci dans son contexte géographique, historique et archéologique; enfin, évoquer les actes des personnages qui exercèrent, au nom du roi, le pouvoir économique et juridique en Nouvelle-France.

### **Le portail**

Comme son nom l'indique, il s'agit de l'espace du premier contact. Il est un passage obligé et c'est là qu'on trouve les informations de base. On y verra une illustration de l'édifice, photo ou œuvre d'art, accompagnée d'un court texte résumant l'histoire et la fonction des lieux. Celui-ci ne devrait pas dépasser un paragraphe. Le module d'accueil fournira aussi les éléments suivants :



- Renseignements sur la localisation, y compris l'adresse civique, le nom de la ville et du pays.
- Renseignements sur les tarifs et les activités, y compris les coordonnées pour contacter les responsables.
- Une fonction d'information et d'orientation préalables qui aide le public à préparer une visite et à en retirer davantage.
- Divers outils de navigation, y compris un index du site, une carte du site, un moteur de recherche et des menus d'accès rapides.
- La possibilité pour le visiteur de choisir un des trois parcours : grand public, public étudiant, spécialistes.

Nous pourrions résumer les objectifs du module d'accueil par trois questions : Quoi? Où? Pourquoi? La réponse aux deux premières est relativement simple et formelle : une sélection des informations pertinentes y pourvoit. Quant à la troisième question, il nous semble évident que la situation du Palais dans la ville moderne, enclavé et dissimulé par des constructions du XIX<sup>e</sup> siècle qui ont totalement occulté la présence des rives anciennes de la Saint-Charles, constitue l'obstacle principal à une meilleure compréhension de l'endroit. En effet, les fonctions administratives, commerciales et industrielles exercées sur ce site, qui doit être considéré comme le premier parc industriel au pays, ne se comprennent qu'en rapport avec la présence d'un port. Nous suggérons de pallier ce problème de perception en utilisant une sélection de documents cartographiques anciens choisis pour leur clarté et qui, comparés entre eux, serviront à former un portrait évolutif de l'endroit. Ce module d'interprétation, à la fois historique et géographique, montrera d'abord le lieu au début de l'occupation française avant d'illustrer ensuite l'évolution du bâti sur l'ensemble du site. La représentation graphique pourrait aussi être rehaussée par des animations informatisées qui montreraient la modification des constructions et des caractéristiques physiques au travers des années.

Un grand nombre de plans et de cartes géographiques ont été produits depuis la fondation de la ville de Québec, dont le fondateur était lui-même un cartographe. Nous avons colligé au-delà de soixante documents qui montrent le terrain de l'Intendance entre 1685 et 1760. Après un examen attentif, nous en avons retenu un certain nombre pour leur pouvoir d'évocation et leur qualité intrinsèque. Ce sont aussi, à notre avis, les plus susceptibles de fournir des extraits exploitables pour illustrer adéquatement les changements environnementaux dans le secteur.

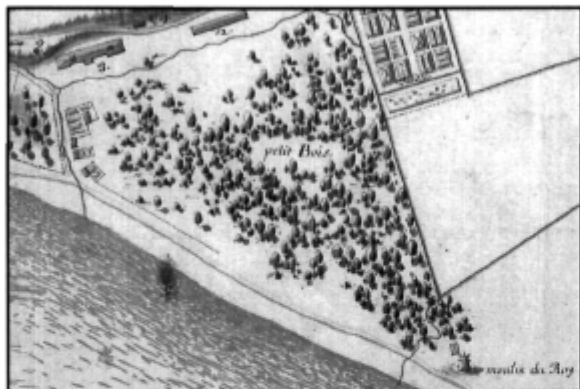


fig. 41 Extrait d'un plan du Sieur Villeneuve. 1685.

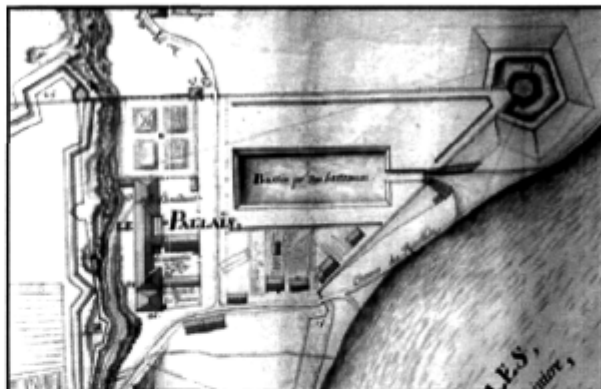


fig. 42 Extrait d'un plan du Sieur Villeneuve. Vers 1690-92.

La première carte que nous avons retenue date de 1685 (**fig. 41**) et elle a été tracée par le Sieur de Villeneuve. Notre intérêt pour celle-ci tient à ce qu'on y observe le terrain au premier stade de son aménagement. Sa plus grande partie est en friche; deux bâtiments importants sont visibles, la brasserie de Talon qui, à cette époque, sert de logis à l'Intendant De Meulles et l'édifice de la Potasse. On distingue aussi quelques habitations, des jardins et un moulin ainsi que deux petits cours d'eau qui disparaîtront ensuite des cartes ultérieures. Une évolution importante est perceptible sur une carte plus tardive du Sieur de Villeneuve. Celle-ci est non datée, mais on estime généralement qu'elle aurait été dessinée vers 1690-92 (**fig. 42**). L'ancienne brasserie est devenue le premier Palais de l'Intendant et l'édifice est prolongé vers l'est pour abriter le conseil souverain et la prison. En façade, on distingue au centre un bâtiment servant de magasin et vers l'est, une autre construction étroite. À l'ouest du terrain, il est possible de voir un mur de fortification dont le départ se situe dans la falaise et qui se termine par un corps de garde alors qu'au nord, une simple clôture complète le réduit. Le document indique clairement la répartition des terrains privés le long de la rue Saint-Nicolas et un projet d'aménagement d'un bassin et d'une batterie de canons le long de la rivière.

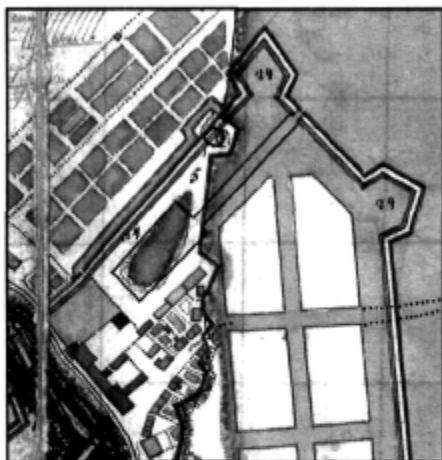


fig. 43 Extrait d'un plan de la ville de Québec. 1709.

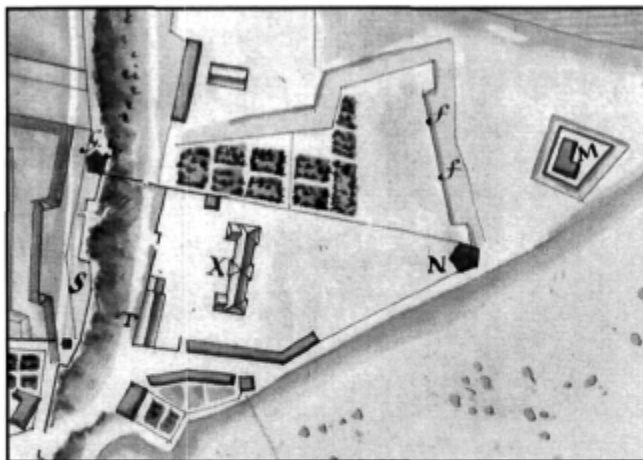


fig. 44 Extrait d'un plan de la ville de Québec par Chaussegros de Léry. 1716.

Nous nous intéressons ensuite à un plan de Québec en 1709 (**fig. 43**), parfois attribué à Levasseur de Néré. L'apparence du premier Palais y demeure inchangée de même que la répartition des terrains privés. On distingue cependant quatre nouvelles constructions rectangulaires situées le long du bassin d'eau dont la forme est plus irrégulière que précédemment. Il s'agit d'ailleurs de la dernière fois que celui-ci est représenté sur une carte levée au pays. Le plan montre aussi un projet d'expansion et de fortification, le long de la côte, lequel ne sera pas réalisé. Par ailleurs, on y aperçoit un mur qui semble continuer celui qui était visible à l'ouest du Palais sur la carte précédente. Enfin, la légende de la carte mentionne que le réduit de l'Intendance était entouré d'une enceinte de pieux et qu'on y avait rétabli la redoute Saint-Nicolas qui avait été auparavant abandonnée.

L'édifice du second Palais (lettre X) apparaît pour la première fois, dans la cartographie, sur un plan de 1716 (**fig. 44**) dessiné par l'ingénieur Chaussegros de Léry. On remarque sa forme particulière caractérisée par l'avancée du pavillon central et les ailes des pavillons est et ouest. Il faut aussi noter la disparition du bassin visible sur la carte précédente. Quant aux nouveaux magasins du roi, ils s'élèvent sur les ruines de l'ancien Palais incendié en 1713, au sud-est du terrain (lettre T). Par ailleurs, ce plan de 1716 n'illustre que les principaux édifices du réduit et reste muet sur les autres occupations : résidences et entrepôts. Le mur d'enceinte est toujours présent, mais on distingue maintenant une porte d'entrée dans sa partie sud. Quant à la batterie St-Nicolas, elle est encore là (lettre N) en bordure de la rivière.

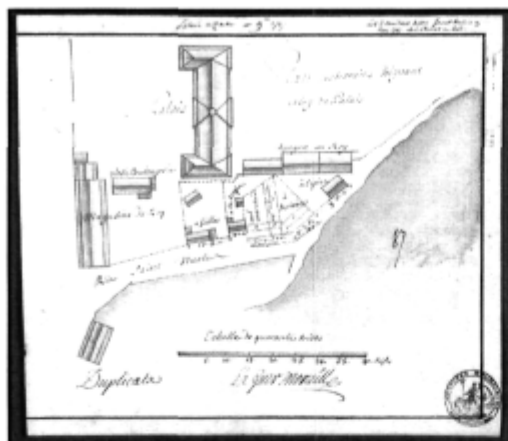


fig. 45 Plan du Palais de Québec et de ses environs par La Guer de Morville. 1717.

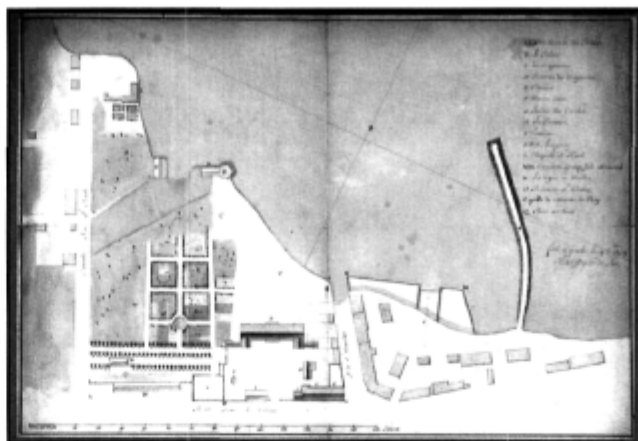


fig. 46 Plan d'une partie de la ville de Québec par Chaussegros de Léry. 1739.

En 1717, La Guer de Morville, collaborateur de Chaussegros de Léry, trace un plan (**fig. 45**) des environs du Palais qui indique précisément la position respective des occupations et la limite des terrains. Trois nouveaux hangars sont maintenant visibles immédiatement au nord de l'aile est du Palais et on voit aussi un édifice, appelé la vieille boulangerie, entre ce dernier et les magasins du roi. Des nouveaux éléments apparaissent sur une carte levée par Chaussegros de Léry en 1739 (**fig. 46**). Deux petites constructions sont maintenant rattachées aux ailes des pavillons, il s'agit des latrines qui auraient été construites vers 1722. On voit aussi un nouveau bâtiment à l'ouest de la porte d'entrée de l'Intendance, ce sont les écuries (lettre I), accolés à celles-ci il y a la basse-cour (lettre F) et le jardin des couches (lettre G). D'autre part, l'édifice de la vieille boulangerie, entre le Palais et les magasins, est maintenant appelé bureau des magasins (lettre D) et la prison (lettre E) est indiquée au même endroit que sur le plan de 1690-92. Les subdivisions à l'intérieur de l'intendance sont précisément illustrées, mais les hangars situés dans la partie nord et les résidences de la rue St-Nicolas ne sont pas évoqués. Par contre, à l'est de celle-ci, la carte montre le port, son quai et sa digue de pierres construite vers 1735.

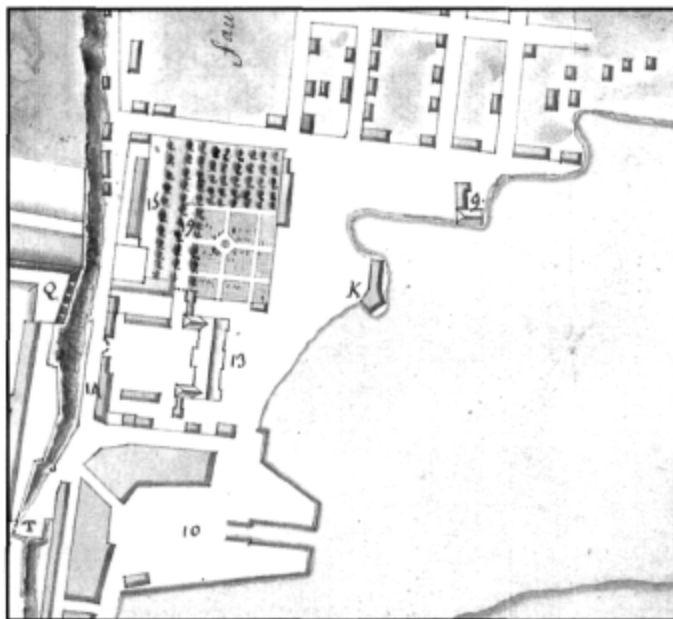


fig. 47 Extrait d'un plan de la ville de Québec par Chaussegros de Léry. 1752.

La dernière carte de notre sélection a été dessinée par Chaussegros de Léry en 1752 (fig. 47) et elle nous présente l'endroit à l'apogée de son développement. La disposition générale a peu changé. On remarque cependant un nouvel édifice, au nord de l'édifice de la Potasse, qui sert à abriter les mâts des navires en construction. La carte se distingue aussi par la présence de nouvelles constructions près des écuries et par l'évolution du bâti à l'ouest du terrain.

Pour compléter notre proposition, nous suggérons que ces sept cartes soient ramenées à une même échelle et qu'on utilise un procédé d'animation pour faire apparaître les constructions selon la séquence historique définie par les informations de chacune de ces cartes. Dans ce contexte, il sera primordial de bien illustrer la proximité de la rivière en utilisant tant l'animation visuelle que sonore. Le résultat final sera une carte évolutive animée et accompagnée d'un commentaire historique adéquat. On peut aussi imaginer que le spectateur puisse exercer un contrôle sur le déroulement de l'animation lui permettant de faire une pause, de se déplacer et de faire des zooms avant et arrière. De même, il lui sera offert des informations sur chacun des éléments de la carte; le spectateur accédant à celles-ci en pointant les objets. Il pourra aussi choisir entre deux niveaux de renseignements : général et érudit. Quant aux cartes originales, elles seront disponibles aux utilisateurs du niveau érudit.

En plus de cette carte évolutive, notre module d'accueil présentera une carte composite fixe où on situera les principaux éléments du décor ancien sur une carte des rues de la ville moderne. Cette dernière représentation permettra au visiteur d'en visualiser la position dans la trame actuelle de la ville sans tenir compte des dates d'apparition ou de disparition des constructions. Enfin, si le cadre financier et la technologie le permettent, on pourrait aller jusqu'à une récréation interactive tridimensionnelle du quartier environnant, du même type que celle qui a été produite pour le projet du port de Barcelone.

## **La maquette**

La présentation d'une maquette tridimensionnelle informatisée de l'édifice est au cœur de notre étude de mise en valeur virtuelle. Nous avons démontré dans un précédent chapitre de quelle manière et à partir de quels documents celle-ci peut être réalisée. Il nous reste cependant à préciser l'utilisation de cette représentation.

Nous avons déjà constaté deux états différents de l'édifice de l'intendant français : celui de 1716-19 et celui de 1726-59. Dans un contexte d'économie de moyens et pour assurer l'efficacité de la présentation, il nous est apparu inapproprié d'illustrer en détail ces deux versions. Nous avons donc fait le choix de l'édifice reconstruit en 1726 pour devenir le sujet de notre maquette. En effet, il s'agit de son état le plus achevé dans la période où son apparence était la plus impressionnante. C'est aussi l'édifice sur lequel nous possédons le plus d'informations. Nous prévoyons quand même offrir au public général, en complément à la maquette principale, une représentation picturale précise de l'extérieur du Palais de 1716 ainsi qu'un sommaire de l'usage des pièces intérieures à cette époque. Le public érudit aura accès aux plans originaux.

La maquette illustrera donc le Palais tel que Richard Short l'a observé en 1761. Il sera possible de l'examiner de tous les angles en déplaçant le point d'observation et on pourra agrandir toute partie de l'image pour en examiner le détail. Le concepteur fournira aussi la possibilité de mesurer la plupart des éléments de la maquette selon le désir de l'utilisateur; le résultat devrait être affiché selon trois échelles : mesures françaises anciennes, mesures anglaises et système métrique. De plus, on pourra sélectionner des détails architecturaux au moyen du pointeur et obtenir des informations comme :

- La définition des termes d'architecture : lucarnes, capucine, larmier, chaînage, campanile, œil-de-bœuf, murs coupe-feu, porte cochère, etc.
- Les détails de construction : matériaux utilisés, provenance de ceux-ci, méthodes de construction, évolution des éléments architecturaux, etc.

Quant à l'intérieur de l'édifice, nous demanderons aux programmeurs de créer un module de visite virtuelle qui permettra au visiteur de se déplacer, à son gré, dans les appartements de chaque étage. Le départ du circuit se fera à partir des portes du rez-de-chaussée ou de celle du bel étage. On pourra se déplacer entre les étages de façon réaliste en utilisant les escaliers montrés sur les plans. Chacune des pièces sera identifiée et on essaiera d'illustrer de manière plausible les éléments mobiliers ou décoratifs qu'on sait ou qu'on présume y avoir été présents à l'époque de l'Intendant. On pense ici

- aux aménagements domestiques : foyers, cheminées, fours, potagers, garde-manger, etc.
- aux éléments proprement décoratifs : papier peint, boiseries, subdivisions, escaliers, encadrements des portes et fenêtres, etc.
- au mobilier : lits, tables, chaises, placards, autel, équipement hygiénique, etc.

Comme pour la maquette extérieure, le visiteur pourra obtenir, à son gré, des mesures précises des appartements et des éléments architecturaux, ornementaux ou mobiliers. La maquette tridimensionnelle abritera aussi aux endroits pertinents des liens vers le contenu scientifique correspondant; on s'assurera cependant que ce procédé de référence soit facultatif pour éviter une dispersion de l'intérêt du public non scientifique.

La reconstitution d'un mobilier aujourd'hui disparu pose évidemment la question de l'authenticité des résultats. Nous avons déjà indiqué que nous pensons qu'une solution satisfaisante à ce problème peut être obtenue par une large consultation multidisciplinaire basée sur les informations des documents d'archives, les descriptions des historiens et les travaux concernant l'intérieur des maisons de la même époque sans oublier un certain nombre d'artefacts récoltés lors de fouilles archéologiques des maisons bourgeoises du 18<sup>e</sup> siècle : papier peint, quincaillerie, ustensiles, meubles. Enfin, l'apparence finale du produit sera aussi tributaire du talent et de l'imagination de ses concepteurs qui devront savoir évoquer le passé de manière convaincante tout en respectant la vérité historique du mieux possible. À ce sujet, rappelons que toute illustration hypothétique d'un élément disparu doit être signalée au spectateur.



Par ailleurs, nous réservons un traitement particulier à l'étage du rez-de-chaussée qui deviendra le lieu de la mise en valeur des fouilles archéologiques. Pour ce faire, lorsque le visiteur virtuel parviendra dans les appartements de l'arrière-corps du bâtiment, il lui sera désigné, dans la structure de la maquette, les endroits exacts qui ont fait l'objet des fouilles archéologiques. Les éléments structurels découverts seront illustrés graphiquement dans la maquette à partir des plans et des dessins stratigraphiques. De plus, des hyperliens mèneront à un module interprétatif destiné à vulgariser les résultats de chaque fouille au moyen d'un assemblage de courts textes accompagnés de photos des fouilles et des artefacts les plus significatifs ou intéressants recueillis par les chercheurs. Le but visé par ce module est double : transmettre les informations sur les résultats des travaux et vulgariser la démarche archéologique auprès du public. Bien que le format et le style du module envisagé reste encore à établir, celui-ci rassemblera des éléments graphiques pour attirer l'attention du spectateur et lui permettre de comprendre les buts et les résultats des travaux (pour exemples, voir **fig. 19 à 23**). Dans le contexte d'un projet de mise en valeur virtuelle, chacune des opérations menées sur le site pourra être expliquée par un module similaire. De plus, on offrira une information plus complète à ceux qui le désirent au moyen d'un hyperlien vers la section érudit qui contiendra, entre autres, le contenu intégral des rapports de fouille et une base de données des artefacts mis au jour.

## **Les artefacts**

Le principal intérêt d'une visite dans un musée historique réside dans le contact avec les objets du passé. Ce processus de création d'un lien mémoriel relève de l'émotion et ne peut être vécu qu'en présence de l'artefact réel. Par contre, l'image numérisée de l'artefact permet la transmission de la connaissance et suscite l'intérêt. C'est pourquoi nous proposerons aux visiteurs virtuels une machine à montrer les artefacts. Ces derniers seront choisis, parmi le matériel issu des fouilles du site, pour leur intérêt didactique ou patrimonial et leur qualité intrinsèque. Le module prendra la forme d'une banque d'images accompagnées d'un court commentaire contextuel.

## **La ligne du temps**

Nous ne pouvons évidemment pas aborder la mise en valeur du Palais sans en raconter l'histoire telle que révélée par les sources historiques et les travaux des historiens. Dans un chapitre précédent, nous avons effectué un tour d'horizon des événements les plus significatifs de cette

histoire du réduit de l'Intendance. Nous suggérons d'en tirer une ligne du temps dont l'intérêt sera rehaussé par des représentations de documents anciens, de dessins et d'œuvres d'art pertinents au propos. Ce module aura le public général comme destinataire.

Pour le jeune public étudiant, nous préconisons une adaptation du contenu selon l'âge des élèves. Nous suggérons aussi la création de personnages fictifs, par exemple, les enfants d'un membre du personnel de l'Intendant, pour servir d'interlocuteurs et de présentateurs du discours historique. Ceux-ci narreraient de manière simple des événements importants ou des passages de la vie courante dans le réduit de l'Intendance. Par exemple : les incendies, le siège de 1759, les bals de l'Intendant Bigot, le travail dans les magasins du roi, une session au Conseil supérieur, l'hommage d'un seigneur à l'Intendant, etc. La documentation disponible est riche de faits dignes d'être contés. Le module jeunesse offrirait aussi des activités ludiques exploitables en classe ou à la maison : jeu vidéographique, jeu questionnaire, chasse au trésor, jeu de rôle, déguisements, etc. Pour cette clientèle, on pourrait aussi faire appel avec bonheur à des procédés d'animation tant visuels que sonores. Les possibilités d'utilisation du matériel historique, dans un but didactique, sont multiples et ne sont limitées que par l'imagination des concepteurs. Pour un résultat optimal, il y aurait cependant lieu d'y intéresser un pédagogue.

Dans le même contexte d'hierarchisation des contenus, les étudiants de niveau secondaire seraient considérés sur le même plan que le public général, mais on leur réserverait un module proposant des activités de recherche en lien avec l'histoire des intendants et avec leur propre programme scolaire qui propose, en troisième et quatrième secondaire, une revue de l'histoire du Québec et du Canada. De plus, le module proposerait des liens avec des sites Internet dédiés au patrimoine : Ville de Québec, Archives Canada-France, Archives Nationales du Québec, Patrimoine Canada, etc., en plus d'offrir des suggestions de lecture. Quant à ceux qui désireront un contenu enrichi, on les dirigera vers la section destinée aux usagers spécialistes (érudits).

## **Le contenu scientifique**

Une archive virtuelle vise à faciliter la recherche scientifique par la concentration des données sur un sujet et leur mise à jour fréquente. Le module scientifique, que nous proposons ici, contiendra donc toutes les données scientifiques, culturelles, historiques et archéologiques qu'il sera possible de colliger concernant le lieu archéologique du Palais de l'Intendant de Québec.

L'instrument de consultation ciblera le public scientifique comme premier destinataire: historiens, archéologues, muséologues, écrivains, chercheurs, etc. L'accès à l'archive sera proposé par un choix de navigation dans le module d'accueil et pourra être limité selon une procédure d'accès par mot de passe. Notons que le classement et la désignation des champs des bases des données offertes à la consultation devront respecter les standards du Réseau canadien d'information sur le patrimoine de façon à être compatibles avec les autres bases de données nationales ou internationales et ainsi permettre une recherche d'information efficace au moyen des métadonnées. Enfin, nous pensons que cette archive virtuelle devrait comprendre les éléments suivants :

1. **Rapports des fouilles archéologiques.**

Une version numérisée de chacun des rapports sera disponible et le contenu global pourra être interrogé au moyen de mots-clés. Chaque rapport sera précédé d'un résumé.

2. **Résumés des lots : sol et vestiges.**

Pour le moment, il apparaît peu profitable de numériser les notes de terrain enregistrées manuellement. Mais, au fur et à mesure que l'usage de l'ordinateur se répandra en contexte de fouilles, les données recueillies pourront être facilement intégrées à une base de données. À terme, le processus d'informatisation devrait permettre une consultation par numéros de lots et correspondre à une représentation graphique spatiale de ceux-ci sur un diagramme du site fouillé.

3. **Plans archéologiques et stratigraphies.**

Les plans correspondant à chacune des fouilles seront numérisés et pourront être téléchargés.

4. **Photographies.**

La procédure archéologique moderne fait grand usage de la photographie car celle-ci fournit une quantité d'informations complexes utiles à l'interprétation des vestiges archéologiques. Nous proposons la constitution d'une base de données alimentée par les photos des fouilles depuis le début de celles-ci. Notons que la plupart des photos issues des fouilles les plus récentes sont déjà en format numérique tandis que celles prises auparavant qui sont de type traditionnel devront être converties au format adéquat. On prendra soin d'effectuer une sélection préalable des photos de façon à éviter la redondance et la base de données sera interrogeable selon des critères multiples : numéro de lot, numéro de vestiges, contenu, date, sujet, etc.

5. **Artefacts.**

Les nombreuses opérations de fouille effectuées sur le site, depuis 1981, ont permis la récolte de plusieurs milliers d'artefacts. Ceux-ci ont été traités, analysés et inventoriés après chaque saison de travail. Cet inventaire fut d'abord réalisé de façon conventionnelle sur papier avant d'être fait ensuite à l'aide du logiciel de classement des données *Filemaker pro*®. Nous proposons que ces fichiers de données soient accessibles en lecture selon la structure et les champs de l'application existante. Ils pourront aussi être téléchargés par l'utilisateur qui pourra les exploiter à sa guise sur son poste personnel pourvu qu'il possède le programme requis. Par ailleurs, il nous semble peu utile, à ce

moment, de rendre disponibles intégralement les données non informatisées; un tableau synoptique de ces dernières convenant probablement à la plupart des chercheurs. Dans le cas contraire, il serait possible de les fournir à la demande. D'autre part, les artefacts les plus significatifs ont fait l'objet d'un processus de catalogage avec photos. Nous proposons l'accès à ce catalogue selon les champs désignés : description, fonction, origine, matériau, contexte, décor, datation, numéro de lot, etc.

**6. Sources primaires : documents, cartes et plans.**

Nous offrirons une liste partielle des documents manuscrits et des cartes anciennes se rapportant à l'histoire du lieu. Les documents seront sélectionnés selon leur importance pour l'interprétation et la liste comprendra la référence complète du document, mais sans reproduction de celui-ci. Dans le cas des cartes géographiques, seront reproduites uniquement celles utilisées en relation avec les rapports de fouille ou faisant déjà partie du contenu de la page web.

**7. Listes des illustrations historiques (œuvres d'art et autres).**

Les représentations artistiques sont un support important de l'interprétation d'un site. C'est pourquoi nous proposerons une liste de tableaux, d'aquarelles, de dessins, de gravures ou de photos illustrant le Palais et ses alentours. La liste sera accompagnée de reproductions.

**8. Rapports d'études et plans directeurs.**

On rendra disponible une liste des principales études administratives à propos du secteur.

**9. Bibliographie**

Nous proposerons une courte liste bibliographique des volumes pertinents au sujet.

**10. Liste des hyperliens**

On fera une liste des liens menant aux principales archives électroniques où se retrouve le matériel documentaire mentionné.

Pour compléter cette section réservée aux chercheurs, nous suggérons d'établir un module de communication permettant à ces derniers de correspondre avec un responsable dans un but d'échange d'informations. Ce conseiller scientifique serait aussi chargé de l'actualisation des données disponibles et du contrôle des accès au module de consultation.

## Conclusion

Notre étude de l'édifice qui fut connu en son temps comme le Palais de l'Intendant de la Nouvelle-France a permis de cerner une problématique dont souffrent plusieurs sites patrimoniaux, tant ici qu'à l'étranger. Au départ, il y a un lieu archéologique où les composantes architecturales ont subi de si importantes modifications qu'il n'en reste que des vestiges dissimulés dans la nouvelle trame urbaine. Le visiteur non averti y trouve peu d'éléments apparents pour lui permettre de réaliser quelle était la fonction de l'ensemble et ainsi comprendre toute l'importance historique du site. Cette situation se conjugue à une diffusion limitée de l'information pertinente qui s'explique en partie par un manque de moyens pour assurer une mise en valeur *in situ* élaborée et par l'absence d'ouvrages de vulgarisation. Quant aux données issues des fouilles archéologiques, si elles sont abondantes et continuent de s'accumuler, elles ne sont accessibles qu'aux spécialistes, le plus souvent locaux. La diffusion de ces données souffre donc également d'un déficit.

Pour pallier ces problèmes, nous avons proposé un procédé de mise en valeur qui prenne avantage des nouvelles technologies de la communication pour rejoindre son auditoire. Ce qu'il est maintenant convenu d'appeler la réalité virtuelle a pour champ naturel de diffusion le réseau Internet, mais elle peut aussi être utilisée avec bénéfice à l'intérieur d'une institution muséale. Le procédé peut être décrit comme une simulation par ordinateur d'un environnement visuel au moyen d'une combinaison de la modélisation 3D, de la photographie numérique et des techniques graphiques. Cette technique de représentation se présente aujourd'hui comme une nouvelle avenue, mais le développement fulgurant de l'informatique donne à penser que, dans un avenir très proche, les étudiants, les chercheurs professionnels et les amateurs férus d'histoire pourront voyager sur la toile mondiale et visiter ainsi tous les sites archéologiques.

Pour nous, il est évident que la pratique de l'archéologie et, en particulier, le processus de diffusion des connaissances seront à jamais changés par le contact avec les nouvelles technologies. Pour sa part, le professeur Jemtrud,<sup>197</sup> paraphrasant le philosophe Petran Kockelkoren, avance que la création du contenu culturel est déterminée par l'innovation technologique et le progrès de la recherche appliquée et qu'en retour l'évolution technologique

---

<sup>197</sup> MICHAEL JEMTRUD, *op. cit.*, p. 153.

est influencée par le processus de la création. En d'autres mots, les images, les technologies et les théories scientifiques émergent dans un processus social commun et évoluent en parallèle. Tous les domaines de la connaissance étant concernés par cette évolution, l'archéologie, l'histoire et la muséologie intègrent maintenant les technologies de la communication informatisée à leur pratique qui en sera sûrement modifiée d'une manière encore difficile à prévoir. En effet, la médiation technologique, définie comme une démarche culturelle par laquelle cette même technologie accroît notre capacité de percevoir et de redistribuer les relations sociales, devrait susciter un langage visuel inédit et des significations nouvelles.

Sur un autre plan, plusieurs écueils nous guettaient dans la réalisation de ce travail de recherche. En premier lieu, l'abondance et la diversité des informations relatives à l'ensemble du site archéologique des Palais ont demandé une recherche exhaustive et un grand effort de synthèse pour en tirer un contenu cohérent. Comme nous l'avons exprimé auparavant, il nous est vite apparu impossible de comprendre ce site indépendamment de son histoire touffue. Nous ne pouvions non plus évoquer sa situation géographique sans décrire l'environnement immédiat et son évolution au fil du temps. Nous avons donc élargi notre recherche à ce qu'il est convenu d'appeler le réduit de l'Intendance tout en gardant le centre de notre intérêt sur l'édifice du second Palais. La résultante de cette décision est que plusieurs des données que nous avons compilées sont utilisables dans un contexte de mise en valeur du lieu dans son ensemble.

Il nous fut aussi difficile de nous limiter à la seule période du Régime français; ayant constaté que de nombreux témoignages décrivant les lieux nous proviennent de la période d'occupation subséquente. La destruction et l'abandon de l'édifice furent des événements qui laissèrent des traces documentaires. Dans cette optique, bien que nous ayons limité volontairement notre étude au palais français de 1713-1763, nous devons nous renseigner sur les destructions apportées par l'invasion américaine de 1775 et sur la détérioration subséquente des ruines sous l'occupation britannique. On nous pardonnera aussi une incursion dans le domaine artistique qui nous a permis de consulter et de répertorier des témoignages picturaux évocateurs. En plus des informations pertinentes que nous avons tirées de ces représentations, la recherche de celles-ci fut l'occasion d'un enrichissement personnel. De la même manière, le besoin de comprendre l'évolution du secteur nous a obligé à étudier de près la cartographie ancienne de Québec au sujet de laquelle, il n'existe que peu d'études fines pour le moment. Notre analyse nous a permis

de constater quelques uns des problèmes liés à l'interprétation de l'information fournie par ces documents, par exemple : les questions d'échelle, la qualité de la réalisation et la présence d'anachronismes. Nous pensons que la sélection que nous avons faite de ces cartes se révélera également utile pour comprendre l'évolution dans d'autres secteurs de la ville.

Sur un autre plan, le lecteur aura pu constater la diversité des sujets abordés dans ce court mémoire : histoire, archéologie, mise en valeur, architecture, technologies virtuelles, médiatisation. Il y a là un danger évident d'éparpillement que nous avons voulu éviter en conservant le centre de notre intérêt sur notre objectif principal : le Palais. Cet éclectisme apparent s'explique en bonne partie par la mission que nous nous sommes donnés de faire connaître un site tombé dans l'oubli. Ce travail a été entrepris par un archéologue qui a d'abord utilisé les moyens de sa spécialité : recherche documentaire et résultats de fouille. Nous avons ainsi constitué un corpus d'informations que nous avons souhaité le plus complet possible. Ensuite, nous nous sommes penchés sur les moyens de diffusion de ce matériel et nous avons, à ce moment, examiné l'idée au centre même du procédé muséologique : le concept de mise en valeur. Celui-ci se présente à la fois comme une mise en scène et un processus d'interprétation qui s'appuie sur une connaissance précise des lieux, de ses composantes et de la chronologie des événements. Son objectif est d'accroître l'accessibilité au bien culturel en donnant un sens à des faits plus ou moins bien connus du public. Dans cette optique, nous avons pu constater que l'actuel centre d'interprétation de l'Îlot des Palais ne peut offrir qu'un aperçu incomplet du lieu sous le Régime français et qu'il ne présente que très peu d'informations spécifiques sur l'archéologie du second Palais de l'Intendant. De plus, ce musée de site n'est accessible qu'aux citoyens de la ville de Québec et aux touristes qui visitent les lieux. Il nous a alors semblé qu'une diffusion élargie au moyen du réseau Internet pourrait combler ces lacunes et offrir au public une vitrine intéressante tout en fournissant aux spécialistes un point d'accès aux données scientifiques. C'est pourquoi nous nous sommes penchés sur les modalités de la communication dans Internet et sur les rapports qu'entretiennent les musées et le web. Le survol de cette question nous a permis de déterminer trois conditions essentielles au succès du processus: exploiter la puissance du support, élaborer le contenu en fonction du public visé et présenter une source fiable d'information. Sur ce dernier plan, nous nous sommes particulièrement intéressés au besoin de standards descriptifs destinés à l'identification et à la récupération des données archéologiques. Ceci nous a amené à préconiser l'utilisation de normes reconnues aux niveaux



international et national dans l'élaboration de l'archive virtuelle qui recèlera toute l'information scientifique relative à l'archéologie du site.

Par ailleurs, nous avons cherché s'il existait ailleurs des cas semblables dont nous pourrions nous inspirer. Nous nous sommes alors rendus compte que nombre de professionnels de l'architecture, qui étudient les édifices anciens, sont confrontés à ce même problème de structures absentes et qu'ils ont mené diverses expériences pour le solutionner. Certaines de ces tentatives ont débouché sur une exploitation des technologies de l'information dont les objectifs nous ont semblé comparables aux nôtres : représenter un édifice disparu et diffuser le contenu informationnel s'y rapportant. Notre présente proposition s'inspire donc clairement de certains des travaux présentés lors d'un symposium d'architecture tenu à Cincinnati en avril 2005<sup>198</sup> et dont le sujet était la recreation virtuelle d'éléments architecturaux détruits, modifiés ou n'ayant jamais été construits. La lecture de ces travaux nous a confortés dans l'idée qu'une représentation virtuelle du Palais puisse représenter un moyen concret et efficace de mise en valeur. De plus, nous avons extrait de certaines de ces communications des principes et des méthodes que nous avons ensuite appliqués à l'élaboration d'un projet de diffusion par Internet dont le plat de résistance serait constitué d'une image tridimensionnelle manipulable et abritant les informations nécessaires à son interprétation. La fabrication d'une telle maquette se veut la réponse directe aux problèmes de perception d'une architecture disparue. Par la manipulation de cette image, l'utilisateur pourra se faire une idée de l'apparence de l'édifice original et le scientifique pourra tester ses hypothèses. À la représentation du lieu et de l'édifice, on joindra aussi un corpus d'informations accessibles à chacun selon ses besoins, ses niveaux d'intérêt et de compréhension.

Pour démontrer la faisabilité d'une image historiquement précise, nous avons rassemblé une liste de documents dont nous avons extrait une information détaillée qui, jointe à la représentation des structures fournie par les plans, révèle l'apparence extérieure et intérieure du bâtiment. Nous avons examiné les plans et les relevés archéologiques pour en tirer des mesures. Nous avons inventorié les changements apportés à l'architecture tant intérieure qu'extérieure. Enfin, pour offrir une expérience la plus complète possible, nous nous sommes interrogés sur le mobilier et

---

<sup>198</sup> *Architecture that isn't there : Virtual recreations of the destroyed, the altered and the never built*. Cincinnati. April 15-16, 2005.

l'ornementation intérieure. Malgré cela, il reste un certain nombre de questions en suspens ou d'insuffisances dans la documentation que nous avons réunie. Par exemple, nous avons besoin d'en savoir plus sur l'aspect intérieur: portes, foyers, fours, lambris, corniches, chambranles, meubles etc. Une concertation multidisciplinaire et une analyse qui reste à faire de lieux historiques ou archéologiques comparables devraient permettre de répondre à ces questions. Quant à la structure architecturale, les plans anciens demandent à être relus pour en vérifier la conformité avec les conclusions archéologiques et si cette étude était menée par un historien de l'architecture, elle fournirait sûrement un point de vue original et utile à notre propos.

Le dernier élément de notre proposition concerne la diffusion, dans le réseau Internet, du contenu que nous avons élaboré. À ce sujet, nous ne voudrions pas jouer un rôle que notre formation ne nous a pas préparé à occuper et dont nous n'avons ni le temps ni les moyens. C'est pourquoi nous pensons que la réalisation finale devra être l'œuvre de concepteurs graphiques et de programmeurs qui sont aujourd'hui les experts de ce type de communication. Notre contribution se veut plutôt de l'ordre de la recherche et de la sélection du contenu que de sa présentation. Nous n'avons que dressé une liste des éléments que nous jugeons essentiels à une communication efficace en nous basant sur des expériences récentes de mise en valeur du patrimoine dans un contexte virtuel. En conséquence, il faudra vraisemblablement réunir une équipe aux talents variés pour compléter le projet que nous suggérons.

D'autre part, nous croyons que notre étude s'inscrit dans la modernité tant par son objet que par ses moyens. En effet, nous avons grandement profité de la constitution récente de bases de données numériques pour obtenir une grande partie des documents et des cartes sur lesquels nous avons fondé notre interprétation. Cette disponibilité permet au chercheur d'examiner et de trier le contenu des principaux dépôts d'archives canadiennes et québécoises sans avoir à s'y rendre. Il peut aussi se procurer facilement une copie de grande qualité des documents qui l'intéressent. Une telle recherche à distance n'a jamais été possible auparavant et elle constitue un avantage incommensurable sur nos prédécesseurs : écrivains, historiens, chercheurs, scientifiques. Grâce aussi à la technologie de l'informatique, nous avons pu traiter ces fichiers numériques, selon nos besoins et nos désirs, pour en faire un contenu de qualité selon des normes professionnelles. Mais, si nous souscrivons sans réserve à l'utilisation croissante des moyens technologiques actuels pour la mise en valeur du patrimoine, nous souhaiterions une discussion sur les

contraintes et les inconvénients que peut amener le processus d'informatisation. En effet, celui-ci fragilise les témoignages du passé qu'il consigne et met en cause leur authenticité et leur intégrité. C'est pourquoi, il faut soupeser soigneusement les enjeux culturels, sociaux et économiques du transfert en mode virtuel en regard de la préservation de la ressource culturelle. La conjoncture place parfois des espaces patrimoniaux aux centres des préoccupations des chercheurs et des intervenants. C'est actuellement le cas pour le site des Palais qui fera les frais d'un aménagement et d'une mise en valeur liés à la célébration du 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec. Nous pensons que les conclusions de notre étude et une grande partie de son contenu factuel sont tout aussi valables dans un contexte de mise en valeur appliquée à tout ce secteur; la problématique d'une architecture disparue valant également pour l'édifice du premier Palais et des magasins du roi dont les vestiges seront abrités par un édifice nouveau. On doit cependant remarquer qu'il sera plus difficile d'élaborer une maquette précise des édifices de la brasserie de Talon, du premier Palais et des magasins du roi à cause d'une documentation graphique beaucoup moins abondante. Par contre, le site a fait l'objet d'une fouille complète en 2006 et l'interprétation des vestiges pourra pallier en partie cette déficience des documents. D'autre part, si nous souhaitons évidemment voir réaliser concrètement le projet de mise en valeur virtuelle que nous venons de décrire au long de ces pages, nous n'avons pas fait cette étude sur commande. Elle nous a aussi servi de prétexte pour rechercher et organiser l'information dans une optique de mise en valeur de l'édifice. Ceci nous a permis de réunir en un même endroit de nombreux renseignements dispersés et quelques-uns inédits. Ce corpus demeurera disponible à tous : développeurs, chercheurs et curieux.

Par ailleurs, notre proposition s'inscrit directement dans le sens de la politique québécoise de l'autoroute de l'information dont un des axes prioritaires vise la numérisation du patrimoine culturel du Québec<sup>199</sup>. Nous voulons participer, de cette manière, à l'élaboration d'un contenu canadien et québécois sur la toile, à l'accroissement des ressources éducatives en ligne et à l'augmentation de la quantité d'information muséale numérisée. Enfin, en améliorant la connaissance du second Palais de l'Intendant et en répandant l'information, nous remplissons un devoir qui incombe particulièrement, mais pas exclusivement, à l'archéologue : conserver le patrimoine culturel ancien et le rendre accessible au plus grand nombre.

---

<sup>199</sup> *Agir autrement*, politique québécoise de l'autoroute de l'information. Québec, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 1998.

## Sources

*L'historien est donc tenu de recourir spécifiquement à des procédures d'attestation renvoyant à ce sur quoi il s'est basé; elles légitiment son discours. Les documents utilisés sont aussi intrinsèquement partie du matériel interprétatif en même temps qu'ils authentifient les faits et les événements en question.*<sup>200</sup>

### La cartographie

L'intérêt croissant des explorateurs, administrateurs et militaires pour la cartographie à partir du 17<sup>e</sup> siècle combiné à l'ancienneté de la fondation de Québec et à son rôle de tête de pont du colonialisme, tout cela explique que la ville et la région ont fait l'objet, depuis le début de leur histoire, d'innombrables représentations cartographiques. Nous avons dressé un tableau de celles-ci qui, s'il n'est pas exhaustif, constitue un répertoire des cartes que nous avons examinées dans le cadre de cette étude. De celles-ci, nous en avons sélectionné un certain nombre qui sont en lien avec les propos, les observations ou les suggestions que nous faisons. Nous présentons ici une liste des cartes examinées en indiquant par un commentaire les raisons de notre intérêt. Nous avons pu nous procurer une grande partie de ces documents, en particulier en ce qui concerne le Régime français, grâce à la base de données disponible dans le site Internet [www.archivescanadafrance.org](http://www.archivescanadafrance.org). Cet important projet est le fruit de la collaboration de la Direction des Archives de France, de Bibliothèque et Archives Canada et de l'Ambassade du Canada à Paris. Le portail donne accès à une exposition virtuelle ainsi qu'à une base de données contenant la description et la reproduction de documents concernant la Nouvelle-France (correspondance, mémoires, cartes et plans, dessins) provenant de fonds ou de séries conservés au Centre des archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence), au Centre historique des Archives nationales (Paris) et à Bibliothèque et Archives Canada (Ottawa). Au moment d'écrire ces lignes, il y a déjà au-delà d'un million de documents proposés à la consultation des chercheurs. Nous avons grandement tiré profit de cette archive électronique et nous pensons qu'il nous aurait été presque impossible de repérer et d'examiner tous les documents anciens que nous avons utilisés sans l'existence de ce nouvel outil technologique qui constitue, à notre avis, une véritable révolution de la recherche documentaire sur la Nouvelle-France. De plus, la haute qualité de la numérisation de la plupart des documents nous a permis de les reproduire avec succès tant pour

<sup>200</sup> STÉPHANE DUFOUR, « La construction du discours historique dans les musées », dans *LA LETTRE DE L'OCIM*, N° 95, p. 20.

la publication que pour l'utilisation dans un contexte d'exposition. La Bibliothèque Nationale et les Archives nationales du Québec nous ont aussi livré plusieurs cartes numérisées concernant la ville de Québec et nous avons complété notre sélection grâce à la documentation du laboratoire d'archéologie historique de l'Université Laval et de la bibliothèque de l'Université Laval, division des collections spéciales au pavillon Jean-Charles-Bonenfant.

DATE	TITRE	Référence
Sans date	<b>Plan de la ville de Québec</b> Figuration de deux lignes de fortifications, une vieille enceinte et aux dehors des anciens retranchements en partie refaits. Présence du bassin.	03DFC 437C
Sans date	<b>Plan de la ville de Québec</b> Figuration de deux lignes de fortifications, une vieille enceinte et aux dehors des anciens retranchements en partie refaits. Secteur du bassin différent.	03DFC 438C
Sans date	<b>Plan du chantier de la construction de Québec et d'une partie de la rivière St-Charles à basse mer.</b> "Fait par le Chr Lemerrier".	03DFC 453B
Sans date	<b>Plan et Élévation de la Ville de Québec.</b> Comprend un plan d'ensemble, une élévation de la ville et un profil de la fortification. Présence du bassin.	03DFC 434B
Sans date	<b>Plan de la ville de Québec en la Nouvelle France où sont marquées les ouvrages faits et a faire pour la fortification, par le Sr de Villeneuve, ingénieur du Roy.</b> Projet du bassin.	03DFC 439A
1660	<b>Vray plan du haut et bas de Québec comme il est en lan 1660.</b>	03DFC 341C
1664	<b>Véritable plan de Québec comme il est en l'an 1664 et les fortifications que lon y puis faire.</b> Au bas de la feuille: "par Jehan Bourdon". Porte un tracé des fortifications projetées et des habitations alentours	03DFC 342B
1670	<b>La Ville haute et basse de Quebec en la Nouvelle France.</b>	03DFC 343A
1685	<b>Plan de la ville et chasteau de Québec, fait en 1685, mezurée exactement, par le Sr de Villeneuve.</b>	03DFC 349B
1686	<b>Maison de la brasserie.</b> Titre au verso: "Plan de la maison ou loge l'intendant à Quebec". Collé au verso du plan n°94, Collection Moreau de Saint-Méry	F3 290 93
1690	<b>Plan de Québec en la Nouvelle-France assiégé par les Anglais le 16 d'Octobre 1690 jusqu'au 22 dudit mois qu'ils furent obligés de se retirer chez eux, après avoir esté bien battus par Mr le Comte de Frontenac Gouverneur général du Pays.</b>	03DFC 354C
1692	<b>Plan de la ville de Québec en la Nouvelle France où sont marquées les ouvrages faits et a faire pour la fortification, par le Sr de Villeneuve, ingénieur du Roy.</b> Projet du bassin.	ANC C-21760
1693	<b>Plan de la ville de Québec, capitale de la Nouvelle-France.</b> <b>Septembre 1693</b>	03DFC 356B
1694	<b>Plan de l'enceinte de la ville et château de Québec, en 1694.</b> Comprend un plan de la ville, un plan et un profil du fort, un plan et un profil de la redoute.	03DFC 358B
1695	<b>Plan de la Ville et Château de Québec, en la présente année 1695.</b>	03DFC 359B

DATE	TITRE	Référence
1696	Québec : Ville de l'Amérique Septentrionale dans la Nouvelle-France avec titre d'évêché... Fer, Nicolas de, 1646-1720	G 3452 Q4R1 1695 F4
1698	Plans et profils des ouvrages de Quebec avec les augmentations faits en 97 et qui reste à faire en 1698.	NMC 18226 340/Québec/1698
1699	Plan de Québec. Au verso attribution à Levasseur de Néré.	03DFC 361B
1700	Plan de la ville et Château de Québec. Signé Levasseur de Néré. Comprend un plan d'ensemble et un profil des ouvrages du nouveau projet. Le plan montre la vieille enceinte, les ouvrages temporaires érigés en 1697 par Levasseur de Néré et une nouvelle enceinte projetée.	03DFC 364B
1702	Plan de Québec. Octobre 1702	03DFC 370C
1709	Carte du Gouvernement de Québec levée en l'année 1709. Par le S. Catalogne... et dressée par Jean Bte Decouagne;	G 3453 A1 1709 C31 1921
1709	Plan de la ville de Québec.	03DFC 375A
1710	Plan de Québec.	03DFC 377B
1712	Plan de Québec. Signé Beaucourt au verso. Détail du tracé des fortifications;	03DFC 385B
1713	Plan de la Ville de Québec, 1713, avec ses projets. Grand plan où les fortifications déjà faites sont en noir et les projets en jaune;	03DFC 387A
1715	Plan de la ville de Kebec Original propriété de The Newberry Library (Chicago).	NMC 1591 H3/340/Québec/1715
1716	Plan de la ville de Québec, Capitale du Canada. Octobre 1716 "Levé sur les lieux le mois d'octobre 1716 [signé] Chaussegros de Léry". Indique les fortifications existantes et les projets;	03DFC 399B
1716	Plan de la Ville de Québec, Capitale du Canada. 15 octobre 1716 "Fait à Québec 15 Octobre 1716 [signé] Chaussegros de Léry". Sur le plan, figure la mention: "Vu et Approuvé le 13 Juillet 1718 [signé] L.A. de Bourbon, Le Maréchal d'Estrées, Renan;	03DFC 395B
Sans date	Plan de Québec, s.d.	03DFC 435B
Sans date	Plan de la Ville de Québec, capitale de la Nouvelle-France, s.d. Attribué à Chaussegros de Léry par comparaison aux autres plans.	03DFC 436A
1717	Plan du Palais de Québec et des ses environs. Novembre 1717. Collection Moreau de Saint-Méry	F3 290 87
1720	Plan de Québec ville Capitale de la Nouvelle France. Original propriété de la British Library.	NMC 1596 H3/340/Québec/1720
1720	Plan de la ville de Québec Désigné d'après le Plan en Relief que Monsieur de Chaussegros de Leris, Ingenieur en Chef envoya en France en l'année 1720 pour être mis au Louvre avec les autres.	NMC 1593 (H3) H3/340/Québec/1720
1730	Plan de la ville de Québec, capitale de la Nouvelle France. 30 septembre 1730. Chaussegros de Léry.	03DFC 410B
1732	Plan de Québec en 1732. Fait à Québec ce 15 octobre 1732, Chaussegros de Léry.	NMC 1601 H3/340/Québec/1732
1732	Plan du terrain du Palais. 16 octobre 1732 Fait à Québec le 16 octobre 1732, signé Chaussegros de Léry. Collection Moreau de Saint-Méry.	F3 290 96
1733	Plan de la Ville de Québec capitale de la Nouvelle France. 30 septembre 1733. Signé Chaussegros de Léry.	03DFC412A
1733	Plan du quartier du nouveau port du Palais de Québec. 1 <sup>er</sup> octobre 1733. Signé Chaussegros de Léry.	03DFC 414A

DATE	TITRE	Référence
1735	Le Palais de l'Intendant en 1735. Signé Chaussegros de Léry.	03DFC415A
1739	Plan d'une partie de la Ville de Québec. 4 octobre 1739 Signé Chaussegros de Léry.	03DFC415bsC
1739	Plan de Chaussegros de Léry (1739) superposé sur la carte de base de la Ville. Lise Grenier, Ville de Québec, 2002.	
1740	Plan de la ville de Québec capitale de la Nouvelle France. 20 septembre 1740. Signé Chaussegros de Léry.	03DFC416A
1742	Plan de la ville de Québec capitale de la Nouvelle France dans L'Amérique septentrionale. Signé Chaussegros de Léry.	03DFC418A
1743	Plan du Palais de Québec et de ses environs. 29 mars 1743. Signé Chaussegros de Léry. Collection Moreau de Saint-Méry.	F3 290 88
1744	Plan de la Ville de Québec. Bellin, Jacques-Nicolas, 1703-1772.	G 3454 Q4 1744 B4
1750	Plan de l'Intendance de Québec. British Museum.	Ph/340/Québec/1750 # 20343
1752	Plan de la ville de Québec. "Fait à Québec le 20 octobre 1752 [signé] Chaussegros de Léry".	03DFC 429A
1755	Plan de la ville de Quebec Georges Louis Le Rouge.	A/340/Quebec/1755 # 20342
1756	Plan du port et Ville de Louisbourg dans l'Isle Royale – Plan de la Ville de Québec – Plan of the Town of Halifax in Nova Scotia Héritiers Hoffman.	G 3404 1756 H6
1757	Plan de la Ville de Québec Abbé Prévost. Cartographie de Bellin.	G 3454 Q4 1757 P7
1759	A Plan of Québec. Edward Oakley, oct. 1759.	G 3454 Q4 1759 O2
1759	A plan of the river St. Laurence, from Sillery to the fall of Montmerenci. London, Cary John 1754-1835	G 3452 Q4R1 1780 C3
1759	A plan of Quebec metropolis of Canada in North America. This plan appeared in the april 1759 edition of: London Magazine.	F/340/Quebec/1759
1759	Plan of Quebec with the position of the British and French armies on the Heights of Abraham, 13 <sup>th</sup> of sept. 1759.	NMC 2028 H3/349/Quebec/1759
1760	A plan of the city of Quebec the capital of Canada. As it surrendered 18 septemb. 1759 to the British fleet and army Commanded by vice adm. Saunders and Brigad. Gen. Townshend.	<i>The natural and civil history of the french Dominion, 1760.</i>
1760	A plan of the City of Quebec the Capital of Canada Published 15 jan. 1760 by Thomas Jefferys.	NMC 4148 H3/340/Quebec/1760
1760	Plan de la Ville de Québec	ANC non-identifié
1771	A Plan of the City of Quebec. John Andrews.	G 3454 Q4 1771 A5
1780	A Plan of the River St. Laurence, from Sillery to the fall of Montmerenci... J. Cary sculp. London [Jas MacGowan]	G 3452 Q4R1 1780 C3



## Les documents manuscrits

Le système colonial français en Amérique reposait sur une administration qui devait régir tous les aspects de la vie des habitants du pays. Ce souci, presque tatillon, a entraîné un échange épistolaire abondant entre les autorités de la Nouvelle-France et celles du vieux pays. Un bon nombre des documents de l'époque ont été conservés et sont disponibles dans les archives canadiennes et françaises. Comme pour les cartes anciennes, l'existence d'un site Internet permettant une consultation directe de ces archives ([www.archivescanadafrance.org](http://www.archivescanadafrance.org)) nous a grandement facilité la tâche d'examiner et de sélectionner, parmi ces sources primaires, les documents pertinents à notre étude. Nous n'avons pas retenu les documents avant 1713. Nous n'avons pas, non plus, retenu les documents énumérant les dépenses relatives à la construction du Palais, à moins qu'ils ne fournissent des détails nouveaux sur les matériaux utilisés ou sur l'apparence de l'édifice. Nous avons choisis ceux qui concernaient spécifiquement l'aspect physique des lieux et le processus de construction à l'exclusion des mentions relatives aux fortifications et aux dépendances du réduit de l'Intendance.

DATE	CONTEXTE	CONTENU	Référence
17 février 1713	Lettre de Clairembault d'Aigremont au ministre.	Récit de l'incendie du premier Palais. Décision de reconstruire le Palais au même endroit.	COL C11A 34/fol.104-105v
11 novembre 1713	Ordonnance de l'Intendant Bégon.	Adjudication au rabais des ouvrages de maçonnerie du nouveau Palais de Québec.	ANQ 03Q E1,S1,P870
1 <sup>er</sup> janvier 1714	Ordonnance de l'Intendant Bégon.	Fait savoir à tous que l'adjudication au rabais des ouvrages de charpente se fera le 4 janvier.	ANQ 03Q E1,S1, P872
1715	Résumé des lettres de Michel Bégon et Claude de Ramezay.	Achèvement de la muraille défensive du Palais.	COL C11A 123/fol.128-129
5 novembre 1715	Mémoire de Laguer de Morville.	Ouvrages faits en 1715 et à faire en 1716 : perrons, fours, potagers, pavé, égout, toit, croisées, lambris ou chambranle, corniches.	COL C11A 35/fol.196-199v
1716	Signé Laguer de Morville.	États des ouvrages à faire : croisées de bois vitrées, voûtes du bel étage, plafonds, carrelage et pavé.	COL C11A 36/fol.196

DATE	CONTEXTE	CONTENU	Référence
1716	Marchandises demandées pour le Palais.	Ardoises, clous, carreaux de verre, ferrures.	COL C11A 36/fol.193
1716	Mémoire de la serrurerie nécessaire.	Ferrures, carreaux, clous à ardoise.	COL C11A 36/fol.194
14 octobre 1716	Mémoire de Laguer de Morville.	États des ouvrages faits pour les magasins du roi et la prison.	COL C11A 36/fol.191-192
14 novembre 1719	Lettre de Vaudreuil et Bégon au conseil de marine.	Ouvrages du Palais finis. Manque d'ardoise et de plomb. Bardeaux sur le toit.	COL C11A 40/fol.110-114
29 octobre 1725	Lettre de Chaussegros de Léry au ministre.	Armes du roi sculptées et placées au-dessus de la porte du Palais.	COL C11A 47/fol.455-458
28 janvier 1726	État détaillé des travaux proposés par Chaussegros de Léry pour rétablir le Palais.	Très nombreuses précisions : couverture, capucine, pignons, murs coupe-feu, pavé, fenêtres, portes, planchers, latrines, soliveaux, plafonds, cloisons, corridors, escaliers, etc.	COL C11A 48/fol.9-12v
29 janvier 1726	Adjudication des ouvrages à faire au Palais de l'Intendant selon le devis de Chaussegros de Léry.	Description des maçonneries, type de pierres, enduit des cloisons, confection des planchers, foyers, planchers de bois, croisées, portes, escaliers, planches et madriers, ferrures.	COL C11A 48/fol.12v-19v
14 octobre 1726	Lettre de Beauharnois et Dupuy au ministre.	Manque d'ardoise pour la couverture qui est en planches doubles et fort étanche. Présentation du plan du Palais de 1726.	COL C11A 48/fol.6-8v
15 octobre 1726	Lettre de François Clairambault d'Aigremont au ministre.	Pertes subies dans l'incendie de 1725. Les murailles et voûtes du bâtiment sont toujours debout et en bon état.	COL C11A 48/fol.425-426
30 septembre 1729	Devis des ouvrages nécessaires pour mettre le Palais en l'état qu'il doit être par Chaussegros de Léry.	Pavage du rez-de-chaussée, perrons, vestibule, carrelage, murage de fenêtres, armoires, corridors, lambris et plâtre, crépi extérieur.	COL C11A 51/fol.213-215v

DATE	CONTEXTE	CONTENU	Référence
30 septembre 1729	Estimation des ouvrages à faire pour remettre le Palais dans l'état qu'il doit être.	Ouvertures du corridor extérieur, nouvelle fenêtre, massif du perron, marches, pavage de certaines pièces, lieux, crépi extérieur, pignons, pavillons, pavé de briques au grenier, carreaux aux étages, cheminées.	COL C11A 51/fol.216-218v
25 octobre 1729	Hocquart au ministre.	Demande de 24 000 clous à ardoise.	COL C11A 51/fol.211-212
1 <sup>er</sup> septembre 1730	État des marchandises délivrées pour le rétablissement du Palais. Signé Hocquart. Pour 1728.	Ardoises, clous à couvrir, blanc d'Espagne, planches, bardeaux, madriers, fer-blanc, carreaux de verre.	COL C11A 53/fol.38-39
1 <sup>er</sup> septembre 1730	État des marchandises délivrées pour le rétablissement du Palais. Signé Hocquart. Pour 1727.	Même type de marchandises que le précédent. + Fer-blanc et fil de laiton, fil de fer.	COL C11A 53/fol.40-41
14 octobre 1730	Lettre de Hocquart au ministre. Ouvrages effectués au Palais.	Pavage en briques du grenier et des appartements où le feu est le plus à craindre. Achat d'ardoise locale.	COL C11A 53/fol.21-23
10 octobre 1731	État de ce qui a été payé. Par Chaussegros de Léry. Pour 1731.	Couverture du Palais en ardoise.	COL C11A 55/fol.260
15 octobre 1732	État des ardoises pour la couverture du Palais en 1730, 1731 et 1732.	Présence d'un toit en ardoises.	COL C11A 57/fol.174
1 <sup>er</sup> octobre 1733	État des dépenses faites au Palais. Signé Chaussegros de Léry.	Aménagement d'un dépôt pour les archives à l'étage carré.	COL C11A 60/fol.189-190
18 octobre 1733	État des réparations faites aux bâtiments pendant l'année 1733 à Québec.	Maçonnerie et pavé des voûtes du rez-de-chaussée, serrurerie, bancs et armoires, portes, grilles de foyer, ferrures, quincaillerie, échelle à la glacière, escaliers extérieurs, filières de la grande salle. Nombreux détails.	COL C11A 60/fol.211-232
8 octobre 1734	Lettre de Hocquart au ministre.	Disposition intérieure et utilisation des pièces, état de celles-ci.	COL C11A 62/fol.5-6v

DATE	CONTEXTE	CONTENU	Référence
7 octobre 1735	Lettre de Hocquart au ministre.	Établissement du bureau de contrôle au second étage du Palais.	COL C11A 64/fol.26-33v
31 octobre 1739	Lettre de Hocquart au ministre.	Achat de fer-blanc pour la couverture du Palais en 1735, 1737 et 1738.	COL C11A 114/fol.86-97.
31 octobre 1739	Observations sur les extraits et bordereaux de dépenses.	Dépense pour la couverture du Palais en fer-blanc.	COL C11A 114/fol.80
11 octobre 1744	Lettre de Beauharnois et Hocquart au ministre.	Description des ouvrages défensifs du secteur du Palais. Établissement de la salle d'armes.	COL C11A 81/fol.7-11
28 octobre 1749	Lettre de Bigot au ministre.	Demande de 50 000 ardoises et 200 000 clous pour le Palais.	COL C11A 93/fol.314-316v
16 octobre 1750	Lettre de Bigot au ministre.	Pavage de la rue qui conduit au Palais.	COL C11A 96/fol.42-44

### Les rapports de fouille

Année	Auteurs	N° rapp.	N° Opér.	Objectifs
1970	Gaumond Michel	900		Fouille de sauvetage (démolition des installations de la brasserie Dow).
1982	Fortin Michel/Moussette Marcel	1035	1-2-3-4	Sondages exploratoires dans le secteur sud-est (ruines du premier Palais).
1983	Fortin Michel/Moussette Marcel	1112		Continuation des sondages dans le secteur sud-est.
1984	Renaud Louise	1263	13-14-15	Dégagement d'une surface dallée associée à la brasserie de Talon. Vérification de la stratigraphie des occupations du Régime français.
1985	Guimont Jacques	1335	13-14-15-17	Dégagement du dallage de la brasserie, aires de circulation, magasins du roi, latrines du 1 <sup>er</sup> Palais.
1986	Desgagné Anne	1453	19-20-21	Mise au jour d'une tourelle et recherche de la limite ouest du premier Palais, exploration de la rue De Saint-Vallier à l'entrée de la cour.
1987	Brassard Michel	1547	23-24	Relevé de la stratigraphie de la rue De Saint-Vallier, mur de fondation de la brasserie Talon, magasins du roi, porte cochère et allée centrale.

Année	Auteurs	N° rapp.	N° Opér.	Objectifs
1988	Quesnel Annie	1729	27	Cage d'escalier de la brasserie Talon, dallage, mur de refend du premier Palais, plancher incendié (1713), dépotoir, canalisation de la brasserie Boswell.
1989	Côté Hélène	1863	17-27	Germoir de la brasserie Talon, mur du 1 <sup>er</sup> Palais, plancher des magasins, boulangerie Clearihue, occupation des squatters (1759-1780), puisard et drain de la Boswell.
2000	Dionne Marie-Michèle	3079	33	Dégagement de la partie nord du mur pignon est du 2 <sup>e</sup> Palais.
2000	Duchaîne Désirée-Emmanuelle	3080	34	Recherche de dépendances, de jardins, à l'ouest du 2 <sup>e</sup> Palais. Recherche de bâtiments industriels du XIX <sup>e</sup> siècle.
2000	Lapointe Richard	3081	35	Localiser le mur nord du bâtiment de la potasse, rechercher un ancien ruisseau.
2001	Gilbert Louis		36	Localiser le coin formé par le mur pignon ouest et le mur nord du 2 <sup>e</sup> Palais. Examiner la zone d'occupation extérieure.
2001	Eid Patrick		37	Recherche de l'enceinte du premier Palais et des voies de circulation.
2002	Herzog Anja		38	Examen du mur nord du 2 <sup>e</sup> Palais. Recherche d'un bassin d'eau.
2002	Arpin Caroline		39	Vérification de la continuité du mur d'enceinte. Déterminer les occupations à l'entrée du terrain.
2002	Alberton Lorenzo		40	Recherche de la fortification de 1699 et des vestiges post-1775.
2003	Letarte Judith		41	Examen du mur de refend du 2 <sup>e</sup> Palais. Examen d'une pièce cuisine.
2003	Nadeau Robert		42	Examen de la salle du commun du 2 <sup>e</sup> Palais. Recherche d'un bassin d'eau.
2003	Rocheffort Frank		43	Recherche des zones d'occupation et de circulation entre le 2 <sup>e</sup> Palais et la rue Saint-Nicolas.
2004	Ponton François/Prévost Marie-Annick		44	Fouille d'un vestige de pierres ayant servi de puits et de latrines au 19 <sup>e</sup> siècle dans la rue des Prairies.
2004	Desjardins Marie-Pier		45	Localisation des latrines ouest du second Palais et du mur d'enceinte de 1699.

## L'iconographie

« Cette forme d'expression du site reste assez marginale et restreinte, en raison de la méconnaissance du potentiel de l'art comme support communicationnel »<sup>201</sup>

Au long de nos recherches, nous avons rencontré un certain nombre d'œuvres iconographiques illustrant le Palais à diverses époques : dessins, croquis, gravures, peintures, photos. Toutes ces manifestations sont précieuses à la fois comme témoins du passé et comme supports communicationnels. L'art est un véhicule en soi. Ses « fonctions sont : esthétique, hédoniste, cognitive, moraliste, éducationnelle et communicative. »<sup>202</sup> Hegel disait de l'art qu'« il est la véritable confirmation de ce que la science a trouvé. Ainsi art et science conduisent à la fonction de connaissance. »<sup>203</sup>

### Richard Short (vers 1754-1766)



Vue du Palais de l'Intendant. Estampe 1761.  
M970.67.1 © Musée McCord



Vue de la partie nord ouest de la ville de Québec prise de la rivière Saint-Charles. Estampe 1761. M2482  
© Musée McCord

<sup>201</sup> ANNABELLE LALIBERTÉ et MARIE-THÉRÈSE LANDRY, « La pertinence de l'apport des arts comme discipline », dans *Vestiges archéologiques : La conservation in situ*, p. 351.

<sup>202</sup> *Ibid.*, p. 347.

<sup>203</sup> *Ibid.*, p. 348.

## George Heriot (1759-1839)



Vue de Québec à partir du quai de Grant. Vers 1793. Aquarelle sur mine de plomb. Deux sections de papier couché réunies ensemble. ANC C-012744



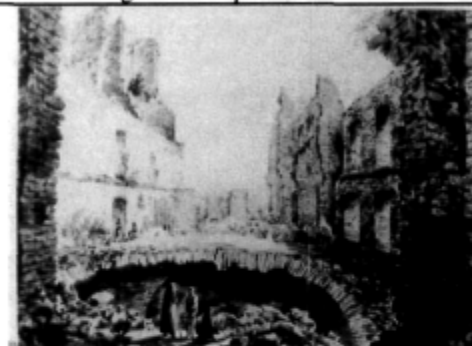
Ruines du Palais de l'Intendant. Vers 1799. Aquarelle, plume et encre sur mine de plomb. Royal Ontario Museum 953.132.27 Reproduction : Canadian watercolours and drawings in the Royal Ontario Museum (1974) n° 822.



Ruines du Palais de l'Intendant. Vers 1798. Royal Ontario Museum 953.132.26 Reproduction : Laboratoire d'archéologie historique de l'Université Laval.



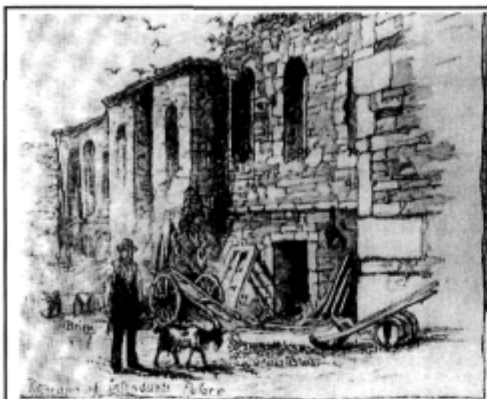
Ruines du Palais de l'Intendant. Vers 1799. Royal Ontario Museum 953.132.24 Reproduction : The face of early Canada. F. St. George Spendlove. Ryerson Press (1958) p. 26.



Ruines du Palais de l'Intendant. Vers 1798. Aquarelle, plume, encre et graphite. Royal Ontario Museum. 953.132.25 Reproduction : Laboratoire d'archéologie historique de l'Université Laval.



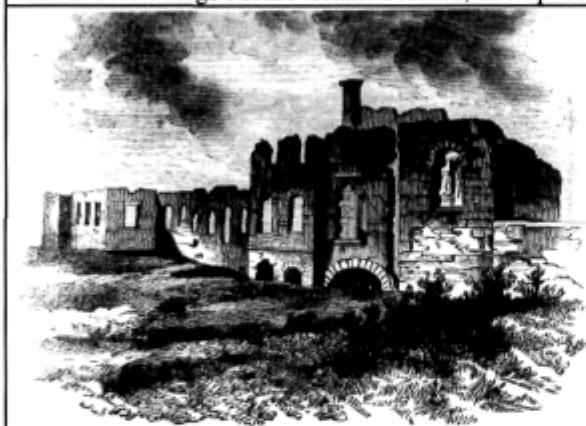
## Artistes divers



Nouveau Palais de l'Intendant. Signé O'Brien (Godfrey S.). Publié dans Picturesque Canada ; The country as it was and is. George Monro Grant. Toronto, 1882 p. 17



Signé Haberer (Eugen). Reproduction : Laboratoire d'archéologie historique de l'Université Laval



Publié dans : Quebec past and present : a history of Quebec, 1608-1876 : in two parts / by J.M. Le Moine. Quebec : Printed by A. Coé, 1876, p.105.



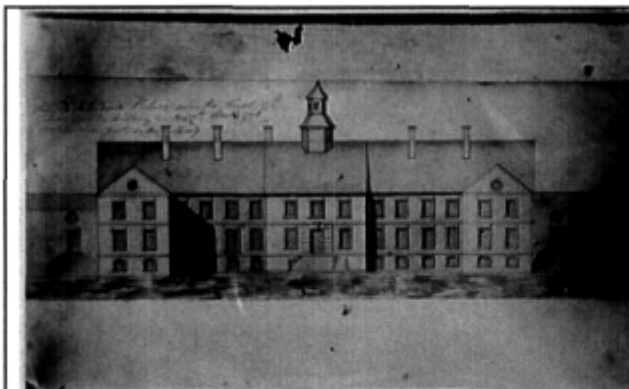
Les ruines du Palais de l'Intendant, Québec. Gravure, encre noire. Collection Adine Baby-Thompson / P0059FG185 Archives de l'Université de Montréal  
To the Hon. judge Baby to accompany the plan of the façade of the Intendant's palace in the Mechanic's magazine of October 1871 (1876?). Charles Walkem. Inscription: "It is the voice of years that are gone! They roll before me with all their deeds". Ossian



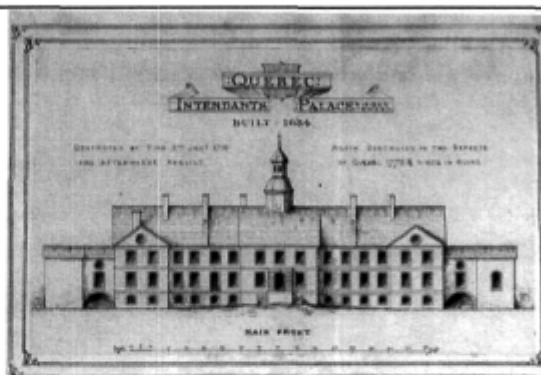
Ruins of the Intendant's palace. Album ayant appartenu à James McPherson Lemoine. Vers 1875. Collection Michel Gaumond. ANQ P835



Assiette décorative. Les ruines du Palais de l'Intendant, Québec. Peint par Clara E. Galbreath, 1897. National Trust for Scotland, Édimbourg 79.4041.24h  
Photographie © Société du Musée canadien des civilisations



Élévation de façade du Palais de l'Intendant de Québec 1774. Photographie par George William Elisson 1804. Inscription: The old Intendant's palace near the Fuel Y. Taken from the building in 1804, St-Rocks 1774. MBAM19992 © Musée des beaux-arts de Montréal

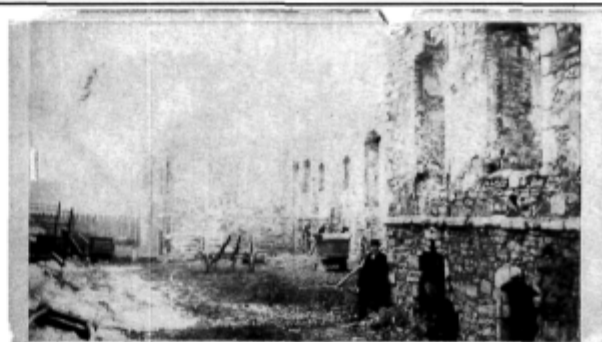


Quebec Intendant's palace built 1684  
Album ayant appartenu à James McPherson Lemoine.  
Collection Michel Gaumond ANQ P835

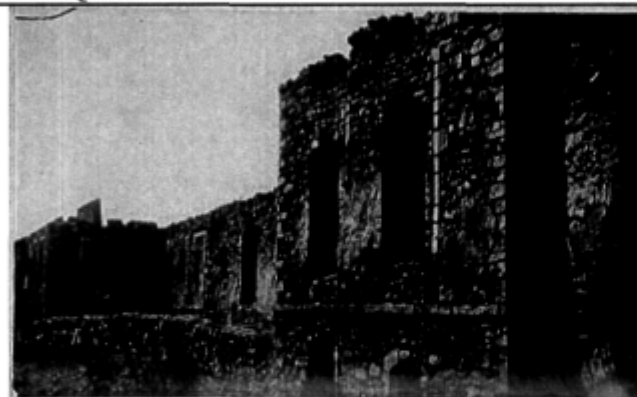
## Photos



Les ruines du Palais de l'Intendant vers 1888.  
MUCQPH1986-0031 © Musée de la civilisation



Palais de l'Intendant vers 1873.  
Album ayant appartenu à James McPherson Lemoine.  
Collection Michel Gaumond. ANQ P835



Ruines du Palais de l'Intendant (sans date)  
Photo par George William Elisson  
MBAM20006 © Musée des beaux-arts de Montréal

## Bibliographie

- ABERNATHY Dean. "Farfan, Peru : Remediating Architectural Visualization Methods in the Archaeological Project", *Architecture that isn't there : Virtual recreations of the Destroyed, the Altered and the Never Built*, a Symposium held on april 15-16, 2005 by the School of Architecture and Interior Design of the University of Cincinnati, p. 85-101.
- ARPIN Roland. *Notre patrimoine, un présent du passé*. Le Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec sous la présidence de monsieur Roland Arpin, Québec, Ministère de la Culture et des Communications, novembre 2000, 63 p.
- ARPIN Roland. « Plaidoyer pour des musées au service de la société », *Des Musées pour Aujourd'hui*, Québec, Musée de la Civilisation, 1997, pp.23-49.
- AZMAN MOMIRSKI Lucija. "Interpreting the site : Archaeological Presentation between Project and Audience", *Vestiges archéologiques : La conservation in situ*, Actes du deuxième Colloque international de l'ICAHM. Montréal, ICAHM, 1994, p. 39-44.
- BEAUDET Gérard. « Archéologues et aménagistes, des partenaires forcés? », *Archéologie et aménagement urbain : Table ronde*, Montréal, ICOMOS Canada, 30 mai 1992, p. 37.
- BEAUDET Louis. *Québec, ses monuments anciens et modernes : ou vade mecum des citoyens et des touristes*. Québec, La Société Historique de Québec, Cahiers d'histoire n° 25, 1973. 199 p., ill.
- BÉLANGER Christian. « Protection du patrimoine et vocation scientifique de l'archéologie : des impératifs différents qui demeurent à être conciliés en milieu urbain », *Archéologie et aménagement urbain. Table ronde*. Montréal, ICOMOS Canada, 30 mai 1992, p.14.
- BENOÎT Jean, Daniel LAROCHE et Marc VALLIÈRES. *L'ancien chantier : un faubourg en pleine évolution (1670-1870)*. Québec, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine, 1988. 127 p., ill., plans, cartes, bibliogr.
- BOURNIVAL Marie Thérèse. « Metteurs en marché ou metteurs en valeur? », *Mémoires Vives*, automne 1994, no 8. p.3
- BRASSARD Michel. *Guides pour l'animation du site archéologique du premier Palais de l'Intendant*. Tome III. Québec, Ville de Québec, Service de l'Urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine. 1990. 60 p. ill.
- BRISSON Réal N. *Les 100 premières années de la charpenterie navale à Québec, 1663-1763*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983. 318 p., bibliogr., ill.
- CHÉNIER Rémi. *Québec, ville coloniale française en Amérique : 1660 à 1690*. Ottawa, Environnement Canada, Service des parcs, Lieux historiques nationaux, 1991, 293 p., ill., cartes, fac-sim., plans.

- CHEVRIER Jacques. « La spécification de la problématique », *Recherche Sociale : de la problématique à la collecte des données*, sous la direction de Benoît Gauthier. Québec : Presses de l'Université du Québec, 1992, p. 51.
- CIVILISATIONS.CA. *Les musées et Internet : le point sur huit ans d'expérience canadienne*. Document préparé par M. Victor Rabinovitch, président-directeur général, Société du Musée canadien des civilisations, avec l'aide de Stephen Alford, pour « Les musées entre le média et les attractions touristiques » 6<sup>e</sup> colloque mondial de l'Association Internationale des musées d'histoire. Lahti (Finlande), mai 2002.  
[http://www.civilization.ca/academ/articles/rabi\\_01f.html](http://www.civilization.ca/academ/articles/rabi_01f.html), 23 janvier 2005.
- CLEERE Henry. « Introduction : the rationale of archaeological heritage management », *Archaeological Heritage Management in the Modern World*. London: Unwin Hyman, 1989, p. 1-17.
- CONSEIL DES MONUMENTS ET SITES DU QUÉBEC. *Chartre de Conservation du Patrimoine Québécois*. Déclaration de Deschambault : 1982, article II.
- DAGNEAU G.-Henri. *Rapport de la semaine d'histoire tenue à Québec du 10 au 16 mai 1976 sous le thème « Québec 1800-1835 »*. Compilé et édité par G.-H. Dagneau, Semaine d'histoire, Québec, 1976. Ministère des affaires culturelles, Direction des communications, Québec, 1977, 237 p.
- DELOCHE Bernard. *Le musée virtuel*. Paris, Presses Universitaires de France, 2001. 264 p.
- DESROSIERS Pierre. *L'archéomuséologie. Un modèle conceptuel interdisciplinaire*. Québec, Université Laval, thèse de doctorat, Collection Mémoires et thèses électroniques, 2005. bibliogr.
- DIONNE, Marie-Michelle. « À la recherche des vestiges du nouveau palais de l'Intendant enfouis sous la rue des Prairies : L'Opération 33. Intervention archéologique 2000 », *Site du palais de l'Intendant : Chantier-école de l'An 2000*, sous la direction de Marcel Moussette et Hélène Côté. Québec, Université Laval, Cahiers d'Archéologie du CÉLAT, n° 9, 2001, pp. 1-46.
- DUBÉ Jean-Claude. *Les Intendants de la Nouvelle-France*. Montréal, Fides, 1984. 327 p., ill., portr., plans, tableaux.
- DUBÉ Philippe et Yves BERGERON. *Introduction à la muséologie*. MSL-18926, Recueil de textes. Québec, Université Laval, 1999, 164 p.
- DUBÉ Philippe. « Mise en valeur, mise en espace et mise en film », *L'Adaptation dans tous ses états*, sous la direction d'Andrée Mercier et Esther Pelletier. Québec, Nota Bene, 1999, pp.173-189.

- DUBOIS Martin. *Étude d'ensemble du sous-secteur de l'Ancien Chantier*. Tome 2, Patrimoine architectural : analyse des propriétés. Québec, Ville de Québec, Centre de développement économique et urbain, Design et patrimoine, 2001. 161 p. ill., cartes.
- DUBOIS Martin et Bernard. S. GAGNÉ. *Étude d'ensemble du sous-secteur de l'Ancien Chantier*. Tome 3, Synthèses et recommandations. Québec, Ville de Québec, Centre de développement économique et urbain, Design et patrimoine, 2001.
- DUFOUR Stéphane. « La construction du discours historique dans les musées », *LA LETTRE DE L'OCIM*, no. 95, sep. Oct. 2004.
- DUFRESNE Sylvie. « Pointe-à-Callière : Comment naît une approche de mise en valeur », *Mémoires vives*, nos. 1-2, 1992.
- EIDELMAN Jacqueline. « Quand histoire et ethnographie font venir les couches populaires au musée », *L'Histoire au Musée*, actes du colloque « L'Histoire au Musée », 10 au 12 déc. 1998. Actes Sud, Arles, 2004. 221 p.
- FALGUIÈRES Patricia. *Les chambres des merveilles*. Paris, Bayard, 2003. 141 p., bibliogr., ill.
- FARKOA Aurélia. « À propos des musées de site », *Musées et Collections publiques de France*, n° 220, 1998. pp.63-69.
- FAUTEUX Joseph-Noël. *Essai sur l'industrie au Canada sous le Régime français*. Volume II. Imprimé par Ls-A Proulx, 1927. 291 p., bibliogr.
- FAUTEUX Aegidius. *Journal du siège de Québec : du 10 mai au 18 septembre 1759* / publié et annoté par Aegidius Fauteux ; bibliothécaire de Saint-Sulpice. Québec, 1922. 115 p.
- FILTEAU Gérard. *La Naissance d'une Nation : Tableau de la Nouvelle-France en 1755*. Québec, Éditions de l'Aurore, 1937. 283 p., bibliogr., ill., cartes.
- FILTEAU Gérard. *Par la bouche de mes canons! : La ville de Québec face à l'ennemi*. Sillery, Le Septentrion, 1990. 271 p., cartes.
- FORTE Maurizio. *Archéologie virtuelle : Le passé retrouvé*. Paris, Arthaud, 1996. 295 p., ill.
- GARDIN Jean-Claude. *Une archéologie théorique*. Paris, Hachette, 1979. 339 p., bibliogr., ill.
- GILBERT Louis. « Le Site du deuxième Palais de l'Intendant à Québec (CeEt-30, opération 36) : Intervention archéologique 2001 sur la rue des Prairies », *Site du Palais de l'Intendant : Chantier-école de l'An 2001*, sous la direction de Réginald Auger et Marcel Moussette. Québec, Université Laval, Cahiers d'Archéologie du CÉLAT, n° 15, 2003, p. 1-59.
- GOB André. *Des musées au-dessus de tout soupçon*. Paris, Armand Colin, 2007. 351 p., ill.

- GOB André et Noémie Drouguet. *La muséologie : Histoire, développements, enjeux actuels*. Paris, Collin, 2006. 293 p., ill.
- HUBERT François. « Musée didactique, Musée pédagogique? », *Des musées d'histoire pour l'avenir*. Colloque à Péronne « Des musées d'histoire, pour qui? Pour quoi? ». Coordination par Marie-Hélène Joly et Thomas Compère-Morel. 1996. 367 p.
- ICOMOS. *Vestiges archéologiques : La conservation in-situ*. Actes du deuxième Colloque international de l'ICAHM. Montréal, ICAHM, 1994. 417 p. ill.
- ICOMOS. Charte Internationale pour la Gestion du Patrimoine Archéologique, 1990.
- ICOMOS. *Cultural tourism : Tourism at world cultural heritage sites: the site manager's handbook*. Madrid, Spain, World Tourism Organisation, 1993. 123 p., bibliogr., ill., cartes.
- JACOB Henri-Louis et Robert LEDOUX. *À la découverte des pierres de construction et d'ornementation du Vieux-Québec : un circuit pédestre*. Ministère des ressources naturelles, Géologie Québec, 2001. 68 p., ill.
- JEMTRUD Michael. "Reflections on the Digital Reconstruction of the Chapel of the Convent of Our Lady of the Sacred Heart", *Architecture that isn't there : Virtual recreations of the Destroyed, the Altered and the Never Built*, a Symposium held on april 15-16, 2005 by the School of Architecture and Interior Design of the University of Cincinnati, p. 151-162.
- KALM Pehr. *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*. Traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau et Guy Béthune avec le concours de Pierre Morriset. Montréal : Cercle du Livre de France, 1977. 674 p., ill., cartes, fac-sim., portr.
- KNOX John D. *An historical journal of the campaigns in North-America, for the years 1757, 1758, 1759, and 1760: containing the most remarkable occurrences of that period, particularly the two sieges of Quebec, [...]*. VOL. II, London : Printed for the author, and sold by W. Johnston and J. Dodsley, 1769. 466 p.
- LACOURSIERE Jacques. *Histoire populaire du Québec : Des origines à 1791*. Québec, Éditions du Septentrion, 1996. 480 p., bibliogr., ill.
- L'ANGLAIS Paul-Gaston. *Guides pour l'animation du site archéologique du premier Palais de l'Intendant*. Tome I et II. Québec, Ville de Québec, Service de l'Urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine. 1990. 97 p., 65 p., ill.
- LAPOINTE Richard. « Reconstitution 3D du site du second Palais de l'Intendant, vers 1730 », *Archéologiques*, Québec, Association des archéologues du Québec, n° 13, 1999. p. 64-70.

- LALIBERTÉ Annabelle et Marie-Thérèse LANDRY. « La pertinence de l'apport des arts comme discipline », *Vestiges archéologiques : La conservation in situ*, Actes du deuxième Colloque international de l'ICAHM. Montréal, ICAHM, 1994. 417 p. ill.
- LEAHY George W. *L'ornementation dans la maison québécoise aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*. Sillery, Les éditions du Septentrion, 1994. 110 p., bibliogr., ill., lexique.
- LEMIEUX Louis. « Les fonctions du Musée », *Gazette* (hiver-printemps), 1981. p. 4-9.
- MATHIEU Jacques. *La construction navale royale à Québec 1739-1759*. Québec, Cahiers d'histoire n<sup>o</sup> 23, La Société Historique de Québec, 1971. 110 p., bibliogr., ill., cartes.
- MAZE John. "Indian Heritage Preservation Research at the University of Florida: Two Virtual Recreations Focused on Traditional Hindu Architecture and Culture", *Architecture that isn't there : Virtual recreations of the Destroyed, the Altered and the Never Built*, a Symposium held on april 15-16, 2005 by the School of Architecture and Interior Design of the University of Cincinnati, p. 117-123.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES, Gouvernement du Québec. *Guide de référence pour l'évaluation des impacts environnementaux concernant le patrimoine*. Québec, 1980. 43 p.
- MONTPETIT Raymond. « Une logique d'exposition populaire : Les images de la muséographie analogique », *Publics et Musées*, n<sup>o</sup> 9, 1996. p. 55-93.
- MONTPETIT Raymond. *Les musées : générateurs d'un patrimoine pour aujourd'hui. Quelques réflexions sur les musées dans nos sociétés post-modernes*. Québec, Direction des politiques culturelles et des programmes, Ministère de la Culture et des Communications, 2000. 49 p., bibliogr.
- MOUSSETTE Marcel. *Le site du Palais de l'Intendant à Québec: genèse et structuration d'un lieu urbain*. Sillery, Les éditions du Septentrion, Nouveaux cahiers du Célat, n<sup>o</sup> 10, 1994. 229 p., bibliogr., ill., cartes.
- MOUSSETTE Marcel. « L'archéologie et la muséologie au Québec, des itinéraires convergents », *Mémoires Vives*, no. 8, 1994, p. 4-9.
- PAINCHAUD Alain. *Paléogéographie de la pointe de Québec (Place royale)*. Ministère de la Culture du Québec. Direction des communications, dossier 83, 1993. 107 p., ill., cartes.
- PANET Jean-Claude. *Journal du siège de Québec en 1759*. Montréal, Eusèbe Senécal, imprimeur-éditeur, 1866. 24 p.
- PARCS CANADA. *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*. Partie III, Politique sur la gestion des ressources culturelles. Ottawa, 1994. pp.101-118.



- POMIAN Krystof. « Le musée face à l'Histoire », *L'Histoire au Musée*, actes du colloque « L'Histoire au Musée », 10 au 12 déc. 1998. Actes Sud, Arles, 2004. 221 p.
- RICHARDSON A.J.H. *Quebec city, architects, artisans and builders*. Ottawa : History Division, National Museum of Man, 1984. 589 p., ill., cartes, fac-sim., portr.
- RIEUTARD Bernard. *L'Îlot des Palais, Horizon 2000: De l'isolement au lieu-synthèse*. Québec, Centre d'interprétation de la vie urbaine de la Ville de Québec, 1994. 46 p., annexes.
- ROCHER Marie-Claude et André SÉGAL. *Le Traitement du patrimoine urbain*. Tome II, La ville comme patrimoine, actes du colloque Québec-Mons 1997 / sous la direction de Marie-Claude Rocher. Québec, Musée de la civilisation, 1997.
- ROFF Shelley E. "Archiving Medieval Architecture : A New Model for Preservation and Teaching", *Architecture that isn't there : Virtual recreations of the Destroyed, the Altered and the Never Built*, a Symposium held on april 15-16, 2005 by the School of Architecture and Interior Design of the University of Cincinnati, p. 45-51.
- ROY Alain et Bernard S. GAGNÉ. *Étude d'ensemble du sous-secteur de l'Ancien Chantier*. Tome 1 - Étude historique. Analyse du paysage et de la forme urbaine. Québec, Ville de Québec, CDÉU, Design et patrimoine, 2001. 175 p. ill., cartes.
- ROY Odile. *Conserver et Mettre en Valeur le Vieux-Québec*. Québec : Ministère de la culture et des communications, 1998, p. 110.
- ROY Pierre-Georges. *La ville de Québec sous le Régime français*. Québec, service des Archives du gouvernement du Québec, 1930. 2 v., ill., cartes.
- ROY Pierre-Georges. *À travers Les Mémoires de Philippe Aubert de Gaspé*. Montréal, G. Ducharme libraire éditeur, 1943. 296 p.
- ROY Pierre-Georges. *La construction royale de Québec*. Montréal, Cahier des dix n° 11, 1946. 190 p. bibliogr.
- SERRATO-COMBE Antonio. "From Aztec Pictograms to Digital Media: The Case of the Aztec Templo Mayor", *Architecture that isn't there : Virtual recreations of the Destroyed, the Altered and the Never Built*, a Symposium held on april 15-16, 2005 by the School of Architecture and Interior Design of the University of Cincinnati, p. 107-115.
- STANLEY George F.G. *L'Invasion du Canada 1775-1776 (Canada Invaded)*, Traduction de Marguerite Macdonald. Québec, Société historique de Québec, 1975. 240 p., ill., cartes, bibliogr.
- ST-LOUIS Denis. *Maçonnerie Traditionnelle*. Document Technique : Régions de Montréal et de Québec. Volume I, Origine et caractéristiques des matériaux. Montréal, Héritage-Montréal (association), 1984. 147 p., ill., cartes.

ST-LOUIS Denis. *Maçonnerie Traditionnelle*. Document Technique : Régions de Montréal et de Québec. Volume II, Principaux Usages dans la Construction Traditionnelle. Montréal, Héritage-Montréal (association), 1984. 245 p., ill., cartes.

TEXEIRA Luis, Francisco Gaitto PEREIRA, José Ferrão AFONSO et José FONSECA.  
"Reconstruction of Oporto's sixteenth century cathedral", *Architecture that isn't there : Virtual recreations of the Destroyed, the Altered and the Never Built*, a Symposium held on april 15-16, 2005 by the School of Architecture and Interior Design of the University of Cincinnati, p. 15-19.

TILDEN Freeman. "Principles of interpretation", *Interpreting our heritage*. Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1977. p. 3-10. (traduction française)

TRUDEL Marcel. *Le Terrier du Saint-Laurent en 1674*. Tome 1 : De la Côte-Nord au lac St-Louis. Montréal, Éditions du Méridien, 1998. bibliogr., ill., cartes.

VILLE DE QUEBEC. Entre la falaise et le fleuve : Plan directeur, Vieux-Québec/Basse-Ville, Cap-Blanc. 1993, 80 p., ill., carte.

VILLE DE QUEBEC. L'Îlot des Palais : Haut lieu de commémoration et d'interprétation. janvier 2002, 26 p., ill.

VILLE DE QUEBEC. Plan directeur d'aménagement et de développement de la Ville de Québec. août 2005, 227 p., bibliogr., cartes.

WALKEM Charles. Summary of the history of the Intendant's palace : St-Roch's suburbs, Quebec. Ottawa, Maclean, Roger & co., Wellington st., 1880. 8 p.